

Supplément : le débarquement

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15350 – 7 F

SAMEDI 4 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Liban entre deux feux

IL en est du Liban comme de ces pays où la violence ne suscite plus d'indignation et dont la souveraineté ne pèse plus bien lourd au regard de la communauté internationale. Comme si celle-ci avait fini par admettre qu'il ne saurait en être autrement.

L'aviation israélienne a lancé, jeudi 2 juin, un raid très meurtrier contre une base d'entraînement du Hezbollah dans la plaine de la Békaa. Les membres de cette milice chiite pro-iranienne ont presque aussitôt riposté, en tirant des salves de roquettes contre la Galilée sans faire de victimes. Le premier ministre israélien a menacé de frapper plus durement encore si ces tirs ne cessaient pas.

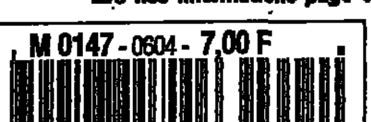
DEVANT pareil risque d'escalade, les autorités libanaises n'ont d'autre recours que de porter plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations unies. Celui-ci adoptera – peut-être – une nouvelle résolution, qui ne ferait que s'ajouter à tant d'autres, condamnant les hostilités au Liban sud et réclamant le respect de la souveraineté libanaise, qui sont restées lettre morte. Il y a dix jours, le gouvernement libanais ne s'était même pas risqué à demander une réunion du Conseil après l'enlèvement par un commando israélien d'un de ses citoyens, Moustapha Dirani, dirigeant islamiste, de peur d'un veto américain.

Au Liban, une guerre de quinze ans, qui ne fut pas uniquement civile et qui a notamment permis à deux des principaux protagonistes du conflit israélo-arabe, la Syrie et Israël, de vider une partie de leur querelle, semble avoir imposé un fait accompli : la souveraineté du « pays du Cèdre » compte peu et nul ne voit d'inconvénient à ce qu'il serve d'étrange « boîte aux lettres » aux Israéliens et aux Syriens dans leurs curieuses « négociations »

IL est en effet désormais pratiquement convenu que Damas comme Jérusalem s'adressent des « messages armés » à travers le Liban. Que la Syrie, qui a la haute main sur les affaires libanaises, refuse de désarmer le Hezbollah, c'est, dit-on, pour garder un moyen de pression sur Israël. Quand l'Etat juif procède à des enlèvements au Liban – ou bombarde des cibles situées à proximité des lignes syriennes –, c'est, explique-t-on, un avertissement adressé à la Syrie en raison de son « intransigeance » dans les négociations de paix.

Dans la mesure où les islamistes n'ont pas la cote dans le monde arabe, et a fortiori au Liban, Israël croit en outre pouvoir impunément frapper quand bon lui semble, au risque de créer dans la population libanaise un réflexe de solidarité avec les ennemis du processus de paix.

Lire nos informations page 3

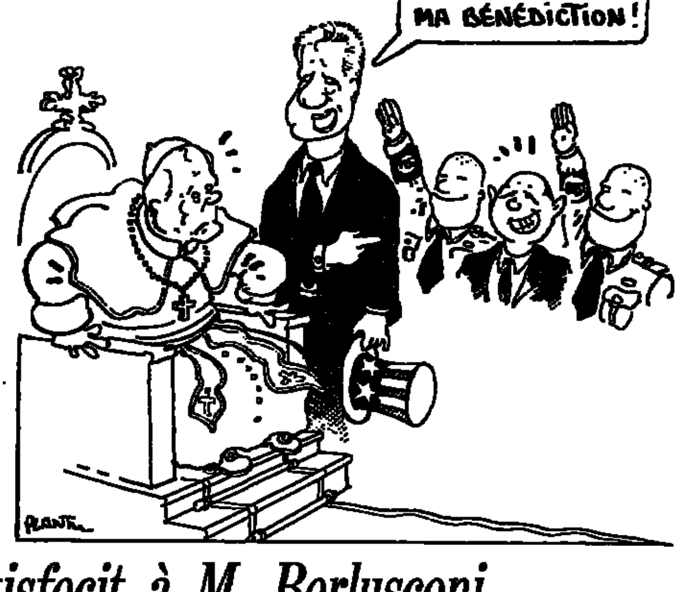


La tournée européenne du président américain et la commémoration du débarquement

M. Clinton exprime sa confiance dans la démocratie italienne

Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a participé vendredi 3 juin, au cimetière de Nettuno près de Rome, à la première des célébrations organisées pour le cinquantenaire de la libération de l'Europe par les alliés.

La veille, lors d'une conférence de presse commune avec le nouveau président du Conseil, Silvio Berlusconi, Bill Clinton avait exprimé sa totale confiance dans la démocratie italienne. Il n'avait pas caché, à l'issue d'un entretien avec le pape au Vatican, ses divergences de vues avec Jean-Paul II sur la question de l'avortement.



Un satisfecit à M. Berlusconi

ROME

de notre envoyée spéciale

L'homme le plus heureux de Rome, jeudi soir 2 juin, s'appelait Silvio Berlusconi. Blessé, humilié par les critiques de plusieurs de ses alliés européens (M. Mitterrand en tête) sur ses liens avec le monde des affaires et des médias ou sur l'entrée de cinq ministres d'extrême-droite dans son gouvernement, le tout nouveau président du conseil italien a redressé la tête en accueillant son premier hôte étranger – et pas n'importe lequel : Bill Clinton, président des Etats-Unis.

C'est un Cavaliere rayonnant sous son bronzage irréprochable qui a écouté le président du plus puissant pays du monde lui délivrer le « satisfecit » tant attendu au cours d'une conférence de presse conjointe.

« J'ai été profondément impressionné par le ferme engagement formulé par le premier ministre en faveur du processus démocratique dont relève cette élection et des progrès qu'il entend réaliser, a déclaré le chef de l'exécutif américain, au terme de leur entretien. *Et j'ai été très impressionné par son jugement à l'égard de notre partenariat sur la scène internationale. »* M. Clinton est donc d'avis qu'il faut *« soutenir le jugement du peuple italien et son scrutin démocratique »*.

Cette consécration n'était pas tout à fait une surprise puisque le président américain avait déjà donné le ton dans deux entretiens accordés à plusieurs radios européennes, dont la RAI. *« Cet homme a été élu, donnez-lui sa chance ! »* s'était exclamé le président Clinton à propos de M. Berlusconi.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite et nos informations page 5

Valmy, Omaha Beach

Célébrer le 6 juin. Mais se remémorer plutôt que commémorer le passé

Fêter le débarquement ? Evidemment. Mais se remémorer plutôt que commémorer. Ne pas tricher avec le passé. Et s'interroger sur ce qu'on va célébrer. Une revanche ? La victoire fut anglo-américaine. Une poignée de soldats français seulement y participa. Le début de la fin du III[e] Reich ? Le coup fatal date de la bataille de Stalingrad seize mois plus tôt. L'envol du gaullisme ? Le chef de la France libre ne fut informé que sur le tard de l'opération « Overlord ». Il ne pesait pas assez. La libération du territoire ? Une nation ne se résume pas à l'espace qu'elle occupe, même si ses frontières doivent être défendues. La cohésion d'un peuple est son meilleur atout ; la débâcle de 1940 l'avait amplement démontré.

La commémoration du 6 juin risque d'être entachée de fausses perspectives comme celles-ci, là où devrait prévaloir le souci de revisiter le passé. Car l'Histoire ne s'identifie pas aux moments de liesse auxquels on va assister, même s'ils exaltent des actes de bravoure inouïe qui hâtèrent la chute de l'hitlérisme. Elle est continuité. 1940-1944 : les sacrifiés d'Omaha Beach ou de la pointe du Hoc ne reposeraient pas en terre normande sans l'effondrement militaire et politique qui précéda.

La Libération n'a été que parce que l'Occupation fut. Des dizaines d'ouvrages figurent aujourd'hui à la devanture des librairies, consacrés au jour J. Sur les causes de la défaite, de rares livres dignes de ce nom ont été écrits. Histoire fragmentée, histoire détournée... Ces livres disent l'épuisement moral des Français, leurs divisions, le lâche enthousiasme qui suivit l'armistice, l'incapacité des militaires à concevoir la défense du territoire autrement qu'arc-boutés sur les frontières de l'Est.

Le contournement de la ligne Maginot fait, depuis, figure d'anti-Valmy. En 1792, cette bataille mémorable sauva la Révolution. Non en raison de la supériorité des Français mais, affirme Michelet, à cause du *« grand et terrible effet que produisit sur l'armée allemande l'unanimité de la France »*. Le surlendemain fut proclamée la République.

Chaque fois que les Français oublient, comme dans les années 30, qu'ils forment depuis Valmy une nation fondée sur une volonté commune, ils s'en repentent. Beaucoup de voix manquèrent à la France, en 1940, pour perpétuer l'idée qu'elle se faisait d'elle-même. Du débarquement en Normandie date le désir de revivre ensemble. Pas l'assurance que les Français seront éternellement fidèles aux valeurs de la République, rétablie en 1944 grâce au jour J.

BERTRAND LE GENDRE

Lire page 22 le programme des commémorations

Les vétérans du Jour J

17. – Rolf de Boeser tente de rallier, avec son régiment allemand, Sainte-Mère-Eglise. *page 22*

Un supplément commun « Espace européen »-El Pais

Deux cent soixante-neuf millions d'Européens âgés de plus de 18 ans sont appelés le jeudi 9 juin, au Danemark, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Pays-Bas, le dimanche 12 juin dans les autres pays, à élire le Parlement de Strasbourg. Dans un supplément préparé avec le quotidien espagnol *El Pais*, « Espace européen » fait le point sur les grands thèmes dont sera amenée à traiter cette assemblée.

pages 6 à 9

Mary Pierce en finale de Roland-Garros

Vingt-sept ans après Françoise Durr, une Française (de père américain), Mary Pierce, s'est qualifiée pour la finale du tournoi féminin de Roland-Garros en battant la championne du monde, Steffi Graf. Son adversaire, samedi 4 juin, sera l'Espagnole Arantxa Sanchez.

page 14

Mozart revient à Glyndebourne

Le plus chic des festivals d'opéra a lieu dans un château anglais. Le public y afflue depuis soixante ans des quatre coins du monde. Glyndebourne ne pouvait plus satisfaire aux demandes. Une salle de 1 200 places a été construite. Son ouverture au public a eu lieu le 1er juin, avec *les Noces de Figaro* de Mozart.

page 16

La martingale de Bernard Tapie

L'histoire des relations entre l'homme d'affaires et le Crédit lyonnais révèle un système inédit d'enrichissement

La banque qui a fait roi Bernard Tapie et l'a soutenu envers et contre tout depuis dix-sept ans est une obscure filiale du Crédit lyonnais, la SDBO (Société de banque occidentale). Sans elle et sans l'étonnante proximité de ses dirigeants avec Bernard Tapie, l'ascension du repreneur d'entreprises, dans les années 80, sa réussite, réelle ou supposée, sa puissance, sa gloire et sa chute finale, toujours plus proche aux yeux de ses détracteurs, ne seraient pas. Mais ce que la SDBO a fait, sa maison mère, le Crédit lyonnais, a décidé, depuis quelques semaines, de le défaire. Les nouveaux dirigeants du Crédit lyonnais – et, en tête, son président Jean Peyrelevade – ont décidé de se refaire aux yeux de l'opinion une virginité en mettant fin à une relation entre une banque et son client à nulle autre pareille.

L'ironie de l'histoire, c'est que l'homme politique Bernard Tapie survivra peut-être à l'homme d'affaires mais, pour la SDBO, quoi qu'il arrive, la fin est proche. Une fois nettoyée, elle va se dissoudre dans le Crédit lyonnais. Un moyen comme un autre pour le Lyonnais d'exorciser un passé bien lourd.

L'étonnante histoire de Bernard Tapie et de la SDBO remonte à 1977. A l'époque, la SDBO n'existe pas. Elle porte le nom de SBC (Société de banque et de crédit). La SDBO va naître en 1981 de la fusion de la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce du groupe de Jimmy Goldsmith et de la SBC. Cette dernière est une petite banque « familiale » qui s'est progressivement spécialisée dans le crédit aux mandataires de justice, aux syndics, aux entreprises en difficulté et autres marchands de biens. Elle a été acquise, en 1969, par le Lyonnais auprès de Jean-Marie Mazart, le fondateur de Prénatal, qui, effrayé par mai 1968, a décidé de se retirer des affaires. Président de la banque, il en a confié progressivement la direction à Pierre Despessailles.

Ce dernier a gravi les échelons un à un, d'attaché de direction en 1953 à directeur général à partir de 1965. Un poste qu'il quittera à son départ à la retraite en juin 1992. C'est un banquier habile, qui présente en outre l'énorme avantage, compte tenu de la clientèle de la banque, d'être juge au tribunal de commerce de Paris de 1970 à 1982 et même président de la première chambre.

Sa stratégie se résume en une formule : *« Marges importantes, risques importants et garanties importantes. »* Une devise qui convenait parfaitement à Michel Gallot, inspecteur des finances devenu président de la banque en 1975, et qui ne l'est plus depuis trois jours, remplacé le 1er juin par Pierre Dorel. Cette règle d'or a permis à l'établissement bancaire de prospérer jusqu'au début des années 90. Avant de s'enfoncer dans le rouge et de perdre 213 millions de francs en 1992 et 643 millions en 1993.

ÉRIC LESER

Lire la suite et nos informations sur l'Olympique de Marseille page 12

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

RWANDA

Ceux qui ont failli

En quelques semaines, au Rwanda, l'une des plus grandes tragédies humaines depuis la seconde guerre mondiale vient de se produire.

Ainsi, en dépit des procédures internationales d'alerte et d'intervention créées au sein de l'ONU ces dernières années et de la forte sensibilisation de l'opinion à travers les ONG, 500 000 personnes – Hutus et Tutsis – auraient été tuées.

En revanche, les mécanismes de sauvetage des populations européennes expatriées ont pu, à juste titre, fonctionner parfaitement. Mais cela donne par trop le sentiment que la vie d'un Africain ne mérite pas une protection de même nature.

Le geste de colère manifesté par plusieurs soldats belges, contraints sur ordre de quitter le Rwanda au début des massacres, exprimait cette honte.

Dès lors, une enquête internationale doit être conduite pour que soient connues les responsabilités de ceux qui ont failli en ne prenant pas immédiatement les mesures de sûreté qui pouvaient être décidées.

YVES LAURAIN
Avocat

Le contexte historique

L'attention que le grand public peut porter aux situations préoccupantes mais lointaines est *généralement éphémère : elle* tend à changer de forme à mesure que les médias mettent l'accent sur des sujets différents ou dévoilent des facettes inconnues de sujets anciens...

Le public n'ayant pas « mordu » à la tragédie du Burundi et encore moins à celle de l'Afghanistan, les images du Rwanda affluent. Innommables, affreuses. Et lorsque le... cycle d'attention sera achevé, on oubliera ce pays, comme on a oublié la terrible guerre angolaise. Conscient de ce phénomène classique, le simple citoyen que je suis ne demande qu'une chose : qu'enfin le téléspectateur français soit informé du contexte historique de la guerre ethnique rwandaise. Ainsi, avant que son « cycle » ne se termine, il cessera de soupirer « Quels barbares ! » pour crier haut et fort son dégoût du colonialisme.

THOMAS RENOULT
étudiant

INTELLECTUELS

Guerres d'hier et d'aujourd'hui

Hier, qu'il s'agisse du Vietnam ou de l'Algérie, nos politiques ne voyaient de solution que dans la guerre : la plupart de nos intellectuels, Sartre en tête, pétitionnaient et manifestaient pour la négociation. Aujourd'hui, pour la Bosnie, la quasi-totalité de nos politiques prônent la négociation, et nombre de nos intellectuels, Bernard-Henri Lévy en tête, lèvent l'étendard de la guerre.

Autre temps, autres mœurs ? Esprit de contradiction ?

PHILIPPE GRÜN
Bougival

ONU

A quelques détails près

L'ONU est très critiquée pour son attitude timorée à propos de la Bosnie ou, dans une moindre mesure, la Somalie ou le Rwanda. D'aucuns en concluent que cet organisme international est d'une totale inutilité. Pourtant, une telle appréciation dépend du point de vue où l'on se place.

Si l'on considère le cas de la guerre faite à l'Irak, ainsi que l'embargo qui lui a été imposé ensuite, l'ONU est d'une remarquable efficacité. Idem pour la Libye. En ce qui concerne la Palestine, dont le partage a été prononcé en 1947 en dépit de la totale opposition des principaux concernés, en l'occurrence les autochtones palestiniens, l'ONU a toujours su éviter aux Israéliens la moindre sanction réelle.

Certes, l'occupation de la partie nord de Chypre par les Turcs, de Timor-Oriental par les Indonésiens, du Tibet par les Chinois, *et bien d'autres situations similaires*, n'intéressent guère cette organisation. Il est bien certain que les intérêts de ce que l'on appelle la « communauté internationale », en fait les Etats-Unis et, très accessoirement, une hypothétique CEE, ne sont pas mis en cause dans ces différents conflits. Si l'on excepte ces quelques petits détails, l'ONU remplit donc parfaitement son rôle.

PHILIPPE DESMAREST
Paris

CINÉMA

Chiche !

Chiche que le jury trop bien policé du Festival de Cannes n'osera pas couronner un film aussi *« déjanté »* et *« branché »* et *« fun »* et *« fucking »* que *Pulp Fiction !* pouvait-on lire dans certaines gazettes et entendre sur les marches du Palais.

Mais si ! « Ils » ont osé ! L'intox a marché !

Après tout, pourquoi le cinéma échapperait-il miraculeusement à l'« ère du vide », prophétisée en 1983 par Lipovetsky ?

Après tout, le politique, l'économique, le social, le sport ignorent l'éthique. Pourquoi le seul cinéma en ferait-il cas ?

Car si *Pulp Fiction* mérite une palme, c'est celle de la roublardise, de la complaisance et du néant, film d'analphabète pour analphabètes. A côté, l'humanisme de Mikhalkov (*trop* réactionnaire !), la finesse de Moretti (*trop* subtile !), la force de Kieslowski (*trop* bouleversante !), la violence de Chéreau (*trop* dérangeante !) et la limpidité de Kiarostami (*trop* lumineuse !) ne pèsent pas lourd.

Pulp Fiction, un film qui permet une nouvelle fois de vérifier la justesse de la formule de Serge Daney (trop préoccupé d'éthique !) *« techniquement parfait, culturellement nul »*.

Pulp Fiction ou *« l'honneur perdu du cinéma à Cannes en 1994 »*.

ANDRÉ LUCAS
Lisieux

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Post-scriptum

EN mai, sept cent cinquante lettres sont parvenues au médiateur par diverses filières, suivant qu'elles lui ont été adressées directement ou qu'elles lui ont été transmises par la direction du journal, la rédaction en chef ou les services. Ce n'est qu'une partie du courrier envoyé au Monde car de nombreuses lettres, qui appellent des réponses personnelles de leurs destinataires ou qui n'en appellent pas, ne sortent pas de leur circuit initial.

Le médiateur centralise les correspondances qui interpellent le Monde sur la manière dont il rend compte de l'actualité et sur les commentaires que celle-ci lui inspire ; il sélectionne aussi celles qui trouveront un écho dans cette page, réservée au courrier des lecteurs. En mai, il a répondu personnellement à quatre cent trente-cinq lettres : deux cent quatre-vingt-cinq réponses sont parties, et quelque cent cinquante autres sont à la frappe (on passera sur les appels téléphoniques). Souvent, les éléments de réponse lui sont fournis par les services vers lesquels il se retourne, ce qui prend du temps. Du temps, c'est-à-dire du retard, s'il ne veut pas s'en tenir à de simples accusés de réception ou à des réponses-types. Comme il a hérité d'un stock de courrier qui se résorbe lentement et qu'il privilégie, autant que faire se peut, la réponse personnalisée, il sollicite la patience de ses correspondants.

En échange, le médiateur livrera, à condition que cela ne sorte pas de cette page, quelques secrets de fabrication. Les lettres qui nous parviennent traitent des sujets les plus divers quand elles ne se polarisent pas sur les événements dominants de l'actualité pour peu qu'ils soient chargés de passion ou d'émotion. Eclectisme distingué ou vagues de fond.

Les lettres publiées dans cette page ont fait l'objet d'une sélection empirique qui tient compte du lien qu'elles ont avec l'actualité et de ce qu'elles apportent à notre propre production, qu'elles complètent, corrigent ou enrichissent. Le choix privilégie les aperçus originaux, les réactions individuelles et spontanées, les témoignages personnels, les suggestions inédites, les coups de colère et les coups de cœur, les commentaires critiques à notre égard, s'il est possible d'en imaginer. Nos lecteurs ne semblent pas manquer d'imagination. Ce n'est pas pour la brider que nous leur recommandons d'être succincts, mais pour faire la place, chaque semaine, à la diversité la plus grande.

Quelques lignes, une idée, cela suffit bien souvent à en dire beaucoup, comme en témoignent certains exemples ci-contre. Même lorsqu'il s'agit de répondre à des articles naturellement plus substantiels de la page « Débats », à condition de savoir se limiter à l'argument essentiel. On aura compris aussi que cette page étant celle des lecteurs considérés individuellement, elle n'est pas le réceptacle approprié aux prises de position de groupes organisés, qui ont, en principe, d'autres voies et moyens de se faire entendre. Qu'on ne cherche pas dans ces lignes l'ébauche d'un mode d'emploi pour un espace de liberté qui n'en a nul besoin mais, simplement, un post-scriptum *à notre correspondance en cours et à venir.*

ANDRÉ LAURENS

TRAIT LIBRE

ALGÉRIE

Un signe de solidarité

Ancien coopérant en Algérie, j'ai là-bas des amis algériens, pieds-noirs et coopérants pour lesquels je tremble un peu plus chaque jour. Je viens d'apprendre le meurtre de deux de mes anciens élèves, l'un d'eux était *directeur de collège.*

Plusieurs de nos collègues, ici dans le lycée, et nos élèves à 76 %, sont d'origine nord-africaine. Nous suivons au quotidien les événements de cette Algérie si proche.

Il n'est pas de notre intérêt de voir s'effondrer la flamme démocratique de ce pays. Souvent on se demande comment faire pour la soutenir. Un des rares moyens de le faire est d'acheter la presse algérienne en France. C'est à la fois la soutenir *moralement* et financièrement ; c'est aussi s'informer directement de la situation.

Délivrons l'Algérie en lisant.

PIERRE HOUSEZ
Lycée Turgot, Roubaix

AUTOMOBILES

Le Japon à l'œuvre

Je reviens de Cuba, qui subit depuis un an diverses transformations. En particulier, je constate une forte implantation *prévisionnelle* et actuelle des Asiatiques. Les Japonais remplacent en série les taxis de La Havane par des Nissan moyennes avec air conditionné au prix de 45 000 F (qui sont vendues en France à peu près 70 000 F). Les bus sont remplacés progressivement par des Mitsubishi modernes. A Santiago, j'ai assisté à un défilé médiatisé de différents 4 x 4 d'origine coréenne ou japonaise.

De nos constructeurs, point n'ai vus.

Ce n'est pas spectaculaire comme la formule 1 ou Monaco, mais c'est l'occupation réelle, actuelle et future, d'un marché et une assurance d'emploi pour des travailleurs qui pourraient être les nôtres.

GUY ROT
Bois-d'Arcy

EUROPE

Les huîtres de Bourgneuf

Dans la baie de Bourgneuf, les ostréiculteurs, installés en de petits ports établis le long des canaux maraîchins, produisent des huîtres de qualité qu'ils expédient dans toute la France et au-delà. Chez certains d'entre eux, il était en outre agréable de déguster sur place des huîtres bien fraîches. Je dis « il était » car cette possibilité est désormais caduque. Il s'agit d'un règlement européen : faute par les producteurs de satisfaire aux normes des restaurants dont ils n'ont, bien évidemment, rien à faire, la dégustation sur place représentant une partie infime de leur production, de leur activité ou de leur chiffre d'affaires et ne justifiant pas un quelconque investissement, ils n'auront plus l'autorisation de faire déguster leurs huîtres sur place (et, comme on est en pleine logique, ils conservent la possibilité de vendre des huîtres ouvertes par leurs soins à des clients qui pique-niqueront devant leur porte !

Nous avions rêvé d'une Europe politique, d'une Europe sociale, d'une Europe culturelle (...). Il existe seulement une Europe bureaucratique et réglementaire qui s'attaque un peu partout aux petites joies de l'existence, aux petites libertés quotidiennes, que les citoyens lassés rejetteront un jour, renvoyant à jamais le rêve de l'après-guerre et précipitant ainsi, de manière définitive, la décadence du Vieux Continent.

JEAN G. BLOCH
Avocat, Paris

RECTIFICATIFS

• **BETH LOUBAVITCH.** – A la suite de la lettre de M. Raczymou sur l'enseignement délivré dans les *écoles privées* (*le Monde* du 14 mai) qui mettait en cause le *« travail souterrain de l'idéologie Loubavitch »*, M. Nisenbaum, porte-parole de ce mouvement, nous écrit pour *« rappeler que les écoles dirigées par le mouvement loubavitch sont également sous contrat d'association avec l'Etat, que, de ce fait, elles sont soumises à l'inspection régulière de l'académie, qu'on y prépare le baccalauréat et que les résultats paraissent extrêmement probants (taux de réussite avoisinant les 100 % d'année en année) »*.

Notre correspondant ajoute : *« Que reste-t-il de l'accusation d'obscurantisme et de la volonté manifeste de faire des écoles concernées un cas à part ? Ou bien faut-il y voir une nouvelle expression de ce qui paraît, pour certains, être devenu une figure obligée de la rhétorique antireligieuse... »*

• **A PROPOS DE STENDHAL.** – La première phrase de l'article d'A. Adler (*le Monde* du 6 mai) renferme une inexactitude, nous écrit M. G. Mourioux, d'Aubagne.

En effet, l'idée maintes fois reprise par Stendhal (*Armance*, chapitre XIV, *Racine et Shakespeare*, lettre 5, *le Rouge et le Noir*, I, chapitre XX(I) est ainsi exprimée dans *la Chartreuse de Parme* (chapitre XXIII) : *« La politique, dans une œuvre littéraire, c'est un coup de pistolet au milieu d'un concert. »*

Quant au roman, l'image, elle aussi répétée, est la suivante : *« C'est un miroir qu'on promène au long du chemin »* (*le Rouge et le Noir*, I, chapitre XIII).

• **RETOUR A RIOM.** – M. Jean Ehrard, ancien maire de Riom, nous avait écrit, en avril dernier, pour contester le passage d'un article concernant sa ville, paru dans « Heures locales » (*le Monde* daté 10-11 avril), suivant lequel la transformation en zone piétonne de la rue du Commerce, du moins de sa partie haute, en 1986, avait nui au commerce local. Il nous mettait au défi de produire une liste des boutiques fermées, en dehors des transactions courantes, et nous invitait à déjeuner sur les lieux pour apprécier les effets retrouvés de la pollution, après que la rue eut été rendue à la circulation.

Nous avons eu tort de ne pas faire écho à ses arguments. Voilà qui est fait, un peu tard sans doute mais de bonne foi. Pour témoigner de cette bonne foi, nous divulguerons aussi le conseil que nous donnait M. Erhard d'aller acheter le saint-nectaire à l'épicerie-fromagerie de la rue du Commerce.

• **SERGUEÏ PRÉCISE.** – Un lecteur s'est étonné de constater qu'une publication satirique d'extrême droite, *Pas de panique à bord*, citait, parmi les noms de ses collaborateurs, celui du dessinateur Sergueï. Etonnement encore plus grand – pour ne pas dire plus – de Sergueï, celui que nos lecteurs connaissent *bien et qui ne* saurait être le même que son homonyme de *Pas de panique à bord*, s'il existe.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

هكذا من الأصل

DE »

AUTOMOBILES
Le Japon
a l'œuvre

EUROPE
Les huitres
de Bourgneuf

ALGÉRIE
Un signe
de solidarite

L'aggravation de la tension au Liban-Sud

Israël menace de « répliquer durement » aux tirs de katiouchas du Hezbollah sur la Galilée

Quelques heures après un raid aérien israélien très meurtrier contre l'un de ses camps d'entraînement, le Hezbollah, mouvement islamiste libanais pro-iranien, a tiré plusieurs salves de roquettes, jeudi 2 juin, contre la Galilée sans faire de victimes. Israël a averti qu'il *« frapperait plus durement encore »* si ces tirs ne cessaient pas.

■ PLAINTE. Le Liban a décidé de déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité de l'ONU. Surpris par la gravité de ce raid, le gouvernement libanais s'inquiète des intentions de l'Etat juif, gardant le souvenir des bombardements massifs contre le Liban sud en juillet 1993.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Depuis dix mois, depuis l'offensive lancée par Israël au Liban sud en juillet 1993 (plus de cnt cinquante morts), la frontière israélo-libanaise – mises à part les escarmouches habituelles dans la zone occupée par Israël au sud du pays du Cèdre – paraissait à peu près calme. Depuis trente-six heures, suite à la sanglante démonstration de force effectuée à l'aube du jeudi 3 juin par les forces aériennes de leur pays, plusieurs dizaines de milliers de civils israéliens, visés par les roquettes de représailles tirées par les combattants du Hezbollah, vivent dans des abris de béton armé.

Quelques kilomètres plus au nord, dans la bande de territoire libanais qu'elle occupe depuis une dizaine d'années avec l'aide de ses trois mille supplétifs de l'Armée du Liban sud (ALS), la troupe israélienne (environ un millier d'hommes en période calme), est en état d'« alerte rouge ». Le canon tonne, les obus de 155 millimètres s'abattent sur les villages libanais alentour, qui ont la malchance d'abriter des combattants ou des sympathisants intégristes.

Comme s'il était surpris de la réaction du mouvement pro-iranien, le pouvoir israélien, avec un aplomb remarquable, se cabre, et Itzhak Rabin menace de *« frapper plus durement encore si les tirs de roquettes ne cessent pas immédiatement »*. Dans la nuit de jeudi à vendredi, les projectiles tombaient encore sur la Galilée, apparemment sans faire de victimes. Par l'intermédiaire des Américains, le premier ministre a envoyé un message au véritable détenteur du pouvoir au Liban, le président syrien Hafez El Assad. En substance : calmez vos protégés intégristes et empêchez-les de tirer sur nos civils, sinon notre arrangement ne tient plus.

Après les bombardements massifs de juillet dernier, qui avaient fait de nombreuses victimes non combattantes, Israël s'était engagé à ne plus tirer sur les civils pourvu que le Hezbollah promette de faire de même. La Syrie, qui maintient quelque trente-cinq mille soldats au Liban, et par le territoire de laquelle transitent les armes, les munitions et les fonds envoyés de Téhéran pour le Hezbollah, avait accepté de faire pression sur le Parti de Dieu. Qu'Israël démontre de manière répétée sa supériorité militaire sur la machine de l'occupation syrienne au Liban ne faisait pas l'affaire du vieux « lion » de Damas...

Le raid de jeudi, selon les autorités de l'Etat juif, ne viole aucunement les engagements pris. Il y a certes plusieurs dizaines de morts et deux fois plus de blessés sur le terrain.

ASSAD COMPRENDRA

PANCHO

Mais la cible était *« un camp d'entraînement »* pour les nouvelles recrues du mouvement de la résistance intégriste. Et, autant qu'on puisse le savoir, tous ceux qui ont été touchés par les bombes des avions puis par les mitraillages des hélicoptères, étaient des combattants. Ou des apprentis combattants *(voir l'article ci-contre)*. *« C'est l'un des coups les plus durs que nous ayons infligés au Hezbollah depuis longtemps »*, s'est félicité le général Barak, qui a toutefois ajouté qu'Israël *« ne cherche pas à aggraver la situation »*.

Des bénéfices politiques ?

Reste à savoir ce qui a motivé ce raid soudain, le plus meurtrier mené par l'armée de l'air israélienne depuis mai 1987 contre les militants chiites du Liban. A en croire les dirigeants israéliens, rien de spécial. Sinon, comme dit le vice-ministre de la défense Mordechaï Gour, *« le droit qu'Israël se réserve de frapper le terrorisme n'importe où et n'importe quand »*. L'opération, *« de pure routine »*, selon le porte-parole de la défense, a tout de même été discutée mercredi par le cabinet restreint et, selon la presse israélienne, plusieurs ministres appartenant à l'aile gauche de la coalition y étaient opposés.

Itzhak Rabin a-t-il estimé qu'au-delà de l'intérêt purement militaire d'un raid « antiterroriste » classique, il pouvait éventuellement en espérer quelque bénéfice de nature plus politique ? On soulignera à cet égard trois éléments. D'abord, le premier ministre déclarait, il y a tout juste trois jours, qu'à son avis la Syrie, refusant les offres de retrait partiel et par étapes des soldats israéliens du Golan (plateau syrien occupé par Israël depuis 1967), il était clair qu'elle ne voulait pas la paix. En tout cas pas aux conditions proposées par Israël.

A l'appui de sa démonstration, M. Rabin expliquait que non seulement Damas rejetait toujours toute idée de contact secret avec lui mais que, en outre, aucune date n'était encore fixée pour la reprise des pourparlers officiels entre les deux pays à Washington. Par contrecoup, le contentieux israélo-libanais, dont le règlement est entièrement dépendant du bon vouloir du président Assad, est lui aussi bloqué. Bref, en opérant dans une région totalement sous contrôle syrien, située en outre à quelques kilomètres de la frontière syrienne, Israël aurait voulu administrer une leçon au maître de Damas et faire pression sur lui qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

« Vraiment, une très belle opération », complimentait, jeudi soir, le chef de l'Etat, Ezer Weizman. *« Nous avons bénéficié d'excellents renseignements »*, ajoutait le général Barak. Moustapha Dirani, ce chef intégriste kidnappé par un commando israélien il y a dix jours, a-t-il parlé ? Certains membres du gouvernement, avec peut-être quelque arrière-pensée en tête, le sussurraient vaguement. Certes, le raid, en pleine Bekaa, a eu lieu non loin de la maison familiale où Dirani a été enlevé. Mais on peut douter qu'Israël, qui dispose sur place d'un bon réseau d'informateurs, ait eu besoin des révélations de Dirani pour localiser sa cible.

Officiellement, le chef du Mouvement de la résistance des fidèles (mouvance du Parti de Dieu), a été kidnappé pour obtenir des informations sur le sort de Ron Arad, cet aviateur israélien disparu au Liban sud il y a huit ans. Se pourrait-il que le commandement militaire ait désormais acquis la certitude de sa mort ? Il y a trois jours, pour la première fois, l'un des dirigeants de l'aile dure du Hezbollah, le cheikh Soubhi Toufeili, le laissait clairement entendre. Le prisonnier de guerre aurait été tué, *« de rage »*, par ses gardes peu après un raid meurtrier d'Israël, en 1989, sur le village libanais de Maydoun.

Quoi qu'il en soit, il reste à évaluer les coûts militaires et politiques éventuels du raid-surprise de jeudi. Malgré leurs rodomontades sur *« la guerre totale qui va suivre »*, nul n'imagine que les quelques milliers de combattants du Hezbollah aient les moyens de riposter par une attaque en règle contre l'Etat juif. Au ministère de la défense, à Tel-Aviv, on est même sûr que les tirs de roquettes-katiouchas sur le nord-ouest de la Galilée ne vont pas durer très longtemps.

On s'attend en revanche à des attentats ou à des tentatives contre des objectifs israéliens hors de la région. En mars 1992, à Buenos Aires, une bombe de forte puissance avait détruit l'ambassade de l'Etat juif et provoqué la mort de plus de vingt personnes. Selon le Mossad, c'est un groupe de la mouvance intégriste, soutenu par l'Iran, qui l'avait déposée. *« Auraient-ils oublié la leçon ? »*, s'interrogeait, jeudi, l'un des dirigeants du Parti de Dieu.

PATRICE CLAUDE

Beyrouth redoute une escalade

BEYROUTH

de notre correspondant

Le Liban a décidé de déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, dont il entend demander la convocation, à la suite du raid meurtrier mené, jeudi, par l'aviation israélienne contre un camp d'entraînement du Hezbollah dans la Bekaa. Le Hezbollah ayant aussitôt interdit l'accès des lieux à quiconque, y compris à la Croix-Rouge libanaise, le bilan des victimes n'a pu être établi que par recoupements. Il varie selon les sources : le nombre des morts se situerait entre 26 et 50, alors que celui des blessés varierait entre 40 et 200. Selon le ministre libanais de la défense, Mohsen Dalloul, *« beaucoup de jeunes, dont des enfants de 12 et 13 ans, figurent parmi les victimes »*.

La plainte libanaise auprès du Conseil de sécurité sera la deuxième en l'espace de dix jours. Le gouvernement libanais avait en effet saisi l'ONU après l'enlèvement par un commando israélien d'un responsable intégriste, Moustapha Dirani (*le Monde* du 24 mai). Beyrouth n'avait cependant pas réclamé alors une réunion du Conseil, pour éviter un veto américain. Aujourd'hui, le nouveau raid israélien, effectué à plus de 100 kilomètres à l'intérieur de son territoire, ne laisse plus d'autre choix au Liban – sans grande illusion – que de requérir une action de l'ONU pour freiner Israël.

Bien que le Hezbollah ait plus d'ennemis que d'amis dans la classe politique libanaise, chrétienne et musulmane, notamment au sein du gouvernement de Rafic Hariri, une journée de deuil national et de fermeture générale a été décrétée par celui-ci.

La réprobation a été catégorique et unanime. Il ne s'agit pas seulement d'une attitude de principe, mais de l'expression d'une inquiétude réelle face à l'escalade israélienne, dont on a du mal à déterminer les motifs. L'Etat juif avait en effet « habitué » les Libanais à de telles attaques, à l'occasion d'une nouvelle session de négociations de paix, ou lors d'une tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, ou encore après des tirs de katiouchas de la « résistance islamique » contre le territoire israélien.

D'une certaine façon, cela faisait partie du paysage militaire et politique du pays. Mais aujourd'hui, les coups de boutoir israéliens paraissent « hors norme », qu'il s'agisse du choix du moment, de la fréquence des interventions ou de leur gravité. La presse pose la question suivante : *« La guerre totale d'Israël contre le Liban a-t-elle commencé ? »*

On ne manque pas de souligner à ce sujet qu'en réalité, plus que le Liban, c'est la Syrie qui est visée dans cette affaire : le fait de frapper des objectifs si proches de la frontière syrienne – le camp du Hezbollah bombardé jeudi à l'aube n'en est distant que de 5 kilomètres – est, de toute évidence, destiné à faire pression sur Damas et à lui rappeler qu'il est impuissant face à la machine militaire israélienne, son armée au Liban ne réagissant pratiquement pas plus que l'armée libanaise aux coups portés autour de ses positions ; ce qui, au demeurant, assure une couverture au gouvernement libanais et lui évite les surenchères intérieures.

Le Hezbollah, pour sa part, a relevé le défi et aussitôt tiré des salves de roquettes sur le nord d'Israël, rompant, à son tour, la règle du jeu en vigueur depuis les bombardements israéliens de juillet 1993. Selon cette règle tacite, le Hezbollah cessait ses tirs contre le territoire israélien, en échange de quoi l'Etat juif ne lançait pas d'attaques en profondeur contre des civils en territoire libanais.

LUCIEN GEORGE

REPÈRES

GRANDE-BRETAGNE

Vingt-neuf morts dans un accident d'hélicoptère en Ecosse

Vingt-neuf personnes, dont six policiers assignés à la lutte contre le terrorisme en Irlande du Nord, qui avaient accès à des dossiers ultrasecrets sur l'IRA, ont trouvé la mort dans un hélicoptère qui s'est écrasé, jeudi 2 juin, par un temps d'épais brouillard, près d'un phare de la péninsule de Kintyre, une région reculée de l'ouest de l'Ecosse. La police a écarté l'hypothèse d'un sabotage.

Cet accident porte un rude coup à la lutte engagée par les autorités britanniques contre l'Armée républicaine irlandaise, puisque, outre les policiers de la section spéciale anti-IRA, des militaires et des représentants du gouvernement se trouvaient à bord de l'hélicoptère. – *(Reuter.)*

RWANDA

Plus d'un million de personnes menacées par la famine

Les discussions entre l'armée rwandaise et les représentants du Front patriotique rwandais (FPR) se sont achevées, jeudi 2 juin, sans que les protagonistes parviennent à un accord sur un cessez-le-feu. Les belligérants se sont néanmoins engagés à coopérer avec les Nations unies à l'évacuation des civils bloqués derrière les lignes de front et à la distribution de nourriture. *« Un million de personnes, peut-être deux millions, sont menacées de famine et de maladies dans le sud du pays »*, a estimé Gregory Alex, un responsable du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Dix mille tonnes de nourriture sont bloquées dans un entrepôt à Kigali. Leur distribution serait trop dangereuse pour le personnel humanitaire, selon les responsables de l'ONU. – *(AFP.)*

YÉMEN

Violents combats autour d'Aden

Les autorités de Sanaa se sont déclarées disposées, jeudi 2 juin, dans un communiqué publié à l'issue d'un conseil des ministres, à *« considérer avec un esprit positif »* la résolution 924 du Conseil de sécurité de l'ONU, appelant notamment à un cessez-le-feu immédiat, a indiqué l'agence officielle SABA. Pour leur part, dans un message au secrétaire général de l'ONU, les dirigeants sudistes ont affirmé leur intention de *« respecter* [la résolution] *sans aucune réserve »*.

M. Boutros Boutros-Ghali a nommé, jeudi, Lakhdar Brahimi, ancien ministre algérien des affaires étrangères, au poste d'envoyé spécial des Nations unies au Yémen pour une mission d'enquête ponctuelle décidée par le Conseil de sécurité. Les autorités sudistes se sont dotées, quant à elles, d'un gouvernement au sein duquel le Parti socialiste yéménite (PSY) occupe le plus gros des postes. Malgré l'appel de l'ONU au cessez-le-feu, les troupes nordistes ont gagné du terrain, jeudi, lors de violents combats qui ont fait plusieurs dizaines de morts. Elles se sont infiltrées au nord de Waht, un village situé à une vingtaine de kilomètres d'Aden. Le commandement des forces sudistes a affirmé, dans un communiqué, que leurs adversaires *« mènent de violentes offensives sur tous les fronts, détruisant les villages et tuant les civils »*. – *(AFP.)*

EUROPE

Devant le refus des Serbes de se retirer de Gorazde

Le gouvernement bosniaque boycotte les négociations sur un cessez-le-feu général

Le gouvernement bosniaque a décidé, jeudi 2 juin, d'envoyer à Genève une délégation présidée par son premier ministre, Haris Silajdzic, pour participer à la réunion du «groupe de contact» des grandes puissances qui se tiendra samedi et dimanche, au siège de la représentation permanente de la France auprès des Nations unies. Cette nouvelle session de pourparlers, initialement prévue pour les 6 et 7 juin à Talloires (France), devrait porter sur l'avenir politique et le partage territorial de la Bosnie. En revanche le gouvernement bosniaque a décidé de boycotter les négociations sur un arrêt général des hostilités, qui auraient dû commencer jeudi.

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Alija Izetbegovic, président *«légal de la Bosnie-Herzégovine reconnue dans ses frontières internationales»*, ne semblait pas si mécontent. Il a annoncé, jeudi 2 juin à Sarajevo, qu'il n'irait pas négocier à Genève un cessez-le-feu général de quatre mois, dont d'ailleurs la durée ne lui convient pas car elle risquerait, selon lui, d'entraver *«l'éventuelle poursuite de la lutte de libération»*. Une délégation bosniaque devrait cependant se rendre le 4 juin sur les bords du lac Léman pour négocier un accord global de paix.

L'échec des négociations sur une cessation des hostilités *«est la faute des Serbes sécessionnistes»*, a souligné le président. Car les hommes de Radovan Karadzic n'ont toujours pas rempli les conditions pour cette réunion. A savoir, retirer à Gorazde, enclave musulmane en Bosnie orientale attaquée par les Serbes en avril, les hommes en armes de la zone d'exclusion de trois kilomètres, décrétée – sans succès – *il y a plus d'un mois* par l'ONU et l'OTAN.

M. Izetbegovic durcit le ton

Même si le représentant de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a déclaré, jeudi soir 2 juin, à Genève, où il s'est retrouvé seul avec les Serbes et les Croates, apercevoir les premiers signes d'un retrait serbe de Gorazde (promis à maintes reprises par leurs leaders), sur place la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) donnait une tout autre version : les Serbes à Gorazde avaient simplement encore changé d'habits. Après avoir remplacé leurs uniformes militaires par ceux de la police (censée protéger des civils implantés après l'offensive dans la zone), ils ont enfilé des vêtements civils. Mais gardé leurs armes.

«La réunion [de Genève, sur le cessez-le-feu] *n'a pas été annulée de notre volonté»*, a dit le président bosniaque lors d'une conférence de presse. Pour faciliter les négociations, la partie bosniaque avait accepté que son armée ne reprenne pas position dans la zone qui doit être évacuée par les Serbes : *«Nous retirons cette concession»*, a dit le président, ce qui risque de mener à une impasse durable. On est donc loin de la solution, assez osée, de la FORPRONU qui, devant le refus de se retirer des assaillants serbes, avait demandé la semaine dernière aux forces bosniaques de faire «le premier pas» en arrière.

Et le président bosniaque a renvoyé une seconde fois l'ONU dans les cordes. Pour obtenir un feu vert serbe à la réouverture humanitaire de l'aéroport de Tuzla (Nord) aux mains des Bosniaques mais régulièrement sous le feu de l'artillerie serbe, la Force de protection avait décidé, *«sans consulter le gouvernement de Sarajevo»*, de *mettre un officier de liaison* serbe à l'aéroport. Ce qui, a très sérieusement expliqué un porte-parole de la FORPRONU, *«serait bénéfique aux deux parties, à savoir la FORPRONU et la partie serbe»*. L'OTAN avait décidé, fin janvier, la réouverture de cet aéroport, au besoin par la force. La venue d'officiers serbes sur le territoire bosniaque avait été rejetée au profit d'observateurs russes sous casques bleus. *«Nous avons toujours dit que nous rejetons la présence* [de nationalistes serbes] *à l'aéroport. Nous demandons leur retrait»*, a dit le président. M. Izetbegovic a de plus déclaré qu'il demanderait à l'ONU de rendre l'aéroport aux forces bosniaques s'il n'était pas rouvert dans un délai raisonnable.

Durcissant ses positions en s'appuyant sur l'intransigeance serbe et les résolutions de la communauté internationale, le président bosniaque n'a pas totalement fermé la porte à la négociation. Mais il a clairement montré qu'il entendait encore moins aujourd'hui qu'hier se laisser dicter des *«solutions»*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

La France donne 25 millions de francs pour reconstruire Sarajevo

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

La France a été le premier pays à faire, jeudi 2 juin, un don (25 millions de francs) à la Bosnie-Herzégovine pour la reconstruction de Sarajevo. Ces crédits «liés» seront principalement affectés à la remise en état – par EDF – du réseau électrique de la capitale. Le protocole financier a été signé jeudi à Sarajevo par une délégation interministérielle française et les autorités bosniaques, en présence du premier ministre Haris Silajdzic, qui aurait dû se trouver à Genève pour négocier un cessez-le-feu général dans le pays.

S'appuyant sur le cessez-le-feu (pas *totalement respecté) imposé* en février par un ultimatum de l'OTAN, les autorités françaises veulent faire de Sarajevo un *«exemple de paix»*, grâce à la reconstruction qui oblige les belligérants à coopérer. Un exemple qui, estime-t-on, sera *«contagieux»* pour le reste du pays où l'armée bosniaque et les forces serbes continuent cependant de s'affronter. La démarche est originale car elle s'appuie sur un corps «mixte» d'experts et d'ingénieurs, qui sont, soit des militaires professionnels, soit des civils travaillant dans des entreprises, venus en tant que réservistes.

Cette participation civile dans l'armée est une première qui a été rendue possible par une récente modification législative. Il reste à savoir si le pari optimiste sur la paix ne repose pas sur des vues assez éloignées de la réalité en Bosnie et dans l'ex-Yougoslavie. La «reconstruction» de Sarajevo se heurte ainsi aux questions nées d'un conflit globalement non résolu. Deux *techniciens bosniaques qui travaillent* avec les «casques bleus» à la remise en état des lignes électriques ont notamment été arrêtés et restent détenus par les forces serbes. Ces dernières ont aussi interdit l'ouverture d'une carrière du côté bosniaque, menaçant d'ouvrir le feu.

J.-B. N.

POLOGNE

Lech Walesa aborde la campagne présidentielle au plus bas de sa popularité

VARSOVIE

correspondance

Lech Walesa n'a pas vraiment surpris en annonçant, mercredi 1er juin, son intention de briguer un second mandat à la tête de l'Etat en 1995. Cette annonce intervient toutefois au moment où l'ex-dirigeant légendaire du syndicat Solidarité bat tous les records d'impopularité. Si l'élection présidentielle devait se tenir maintenant, seulement 6 % des Polonais affirment qu'ils voteraient pour Walesa.

Elu pour cinq ans en décembre 1990, Lech Walesa incarne la résistance des Polonais au pouvoir communiste. Il est, selon son porte-parole, *«le garant de la continuité des réformes démocratiques et des transformations libérales dans l'économie»*. Mais il est aussi, pour la majorité de ses compatriotes, l'homme qui a déçu leurs immenses espoirs nés des idéaux de Solidarité. Le pari impossible – marier le bien-être occidental aux «acquis du socialisme» – a contribué à l'usure de son image.

Pour préparer le terrain à son éventuelle réélection, Lech Walesa devra lutter sur plusieurs fronts. Ses rapports avec la coalition de gauche au pouvoir depuis les élections législatives de septembre ont connu de nombreuses tensions, à propos du contrôle des «ministères présidentiels» (affaires étrangères, défense et intérieur) et de la préparation de la future Constitution, M. Walesa cherchant à accroître le champ des compétences du chef de l'Etat.

Les rapports avec ses anciens alliés de l'époque glorieuse de Solidarité ne sont pas meilleurs. Les ténors de l'opposion, qui viennent de se regrouper dans l'Union pour la liberté, refusent le choix entre Lech Walesa et le dirigeant de la SLD (Alliance de la gauche démocratique), Aleksander Kwasniewski, qui arrive en tête des intentions de vote avec 16 %. Ils pourraient proposer la candidature de Mme Hanna Suchocka, ancien premier ministre, celles de Jacek Kuron, ex-ministre du travail, ou de Leszek Balcerowicz, père de la réforme économique polonaise. Quant à la droite, elle reproche toujours au chef de l'Etat d'avoir bloqué sa tentative maladroite de décommunisation en faisant chuter, il y a deux ans, le gouvernement de Jan Olszewski.

Dans ce paysage politique fluctuant, Lech Walesa fait aujourd'hui presque figure de cavalier seul. Outre l'Eglise catholique – dont l'engagement est difficile à prévoir –, il ne peut compter que sur le Bloc sans parti de soutien aux réformes (BBWR, seize députés à la Diète) qu'il avait créé l'an dernier et, dans une certaine mesure, sur le syndicat Solidarité, dont le président, Marian Krzaklewski, a besoin de son soutien discret face au gouvernement de gauche.

MICHEL GARA

UKRAINE

Le Parlement s'oppose au report de l'élection présidentielle du 26 juin

MOSCOU

de notre correspondant

Contraint et forcé, Leonid Kravtchouk devra remettre en jeu le 26 juin prochain un mandat présidentiel qui risque fort de lui échapper. Les efforts déployés par l'actuel chef de l'Etat ukrainien pour obtenir un report de l'élection ont été définitivement mis en échec par le Parlement de Kiev, qui a confirmé, jeudi 2 juin, à une très forte majorité (130 voix pour, 40 contre), que le vote aurait bien lieu à la date prévue. M. Kravtchouk avait dit et répété qu'il était indispensable de modifier la Constitution ukrainienne avant la présidentielle, faute de quoi l'élection aboutirait à une *«paralysie du pouvoir»*. Il avait même affirmé que, si cette condition n'était pas remplie, il ne se présenterait pas.

En réalité, cette «menace» n'avait guère été prise au sérieux, d'autant que parallèlement M. Kravtchouk avait pris ses dispositions pour préparer sa campagne et déposer sa candidature. Les députés ont cependant permis à M. Kravtchouk de sauver un peu la face en confiant à deux commissions parlementaires le soin de rédiger, d'ici au 12 juin, un projet qui délimite plus clairement la répartition des pouvoirs entre le président, le Parlement et les autorités locales.

A priori, l'élection se présente mal pour l'actuel titulaire du poste. L'économie du pays est toujours en pleine déconfiture, l'Ukraine n'a pas vraiment réussi à consolider les bases de son indépendance et les pressions russes se font de plus en plus insistantes. L'issue des élections législatives d'avril dernier, même si leur résultat est loin d'être limpide, attestent du mécontentement d'une population à nouveau tentée, en particulier à l'est du pays, d'écouter les socialistes et autre néo-communistes. L'un de leurs chefs de file, Alexandre Moroz, actuellement président du Parlement, figure d'ailleurs parmi les candidats à l'élection du 26 juin, aux côtés de son prédécesseur, Ivan Pliouchtch.

Le maintien de l'indépendance

C'est cependant l'ancien premier ministre Leonid Koutchma, un représentant de la grande industrie, qui est actuellement en tête des sondages. M. Koutchma, lorsqu'il était en charge du gouvernement, dénonçait les tactiques d'*«étranglement»* utilisées par Moscou. Aujourd'hui, il préconise un rapprochement avec la même Russie.

M. Kravtchouk lui-même estime que Leonid Koutchma a toutes chances d'arriver en tête au premier tour et, lorsqu'on lui demande quel autre candidat pourrait rester en lice, il se contente de répondre modestement : *«Peut-être moi.»* Pourtant, la position de M. Kravtchouk n'est peut-être pas aussi désespérée qu'il le semble. Les partis nationalistes ayant renoncé à présenter un candidat, M. Kravtchouk est en position de faire campagne sur le thème du maintien de l'indépendance : *cet ancien apparatchik* a manifesté un réel talent pour maintenir à distance la Russie tout en évitant que les différends les plus graves ne dégénèrent en conflit ouvert.

Les événements de Crimée et les négociations avec la Russie sur le partage des navires et surtout des bases de la flotte de la mer Noire rendent cependant ce jeu particulièrement délicat. M. Kravtchouk, que certains avaient accusé d'envenimer délibérément les relations avec les autorités séparatistes de Crimée pour provoquer un sursaut de nationalisme ukrainien à la veille de l'élection, a en fait choisi une autre tactique. Il a préféré temporiser, laisser la porte ouverte au compromis, au point d'être accusé de «mollesse» par les députés. Il aura besoin de toutes ses qualités d'équilibriste, et d'un heureux concours de circonstances, pour conserver le poste auquel il avait été très facilement élu en décembre 1991, alors que l'Ukraine s'engageait bravement sur le chemin de l'indépendance.

JAN KRAUZE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela propose un référendum sur la création d'un Etat blanc

Nelson Mandela a déclaré, jeudi 2 juin, que le nouveau gouvernement pourrait consulter les Afrikaners par référendum sur la question d'un Etat blanc – le *«Volkstaat»* – dont l'extrême droite réclame la création. Cette proposition du président intervient alors que le ministre de la justice, Dullah Omar, prépare un projet d'amnistie qui devrait, entre autres, conduire à la libération de plusieurs militants de l'extrême-droite blanche, emprisonnés pour des attentats commis depuis la disparition de l'apartheid.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

C'est en évoquant la nécessaire réconciliation des Sud-Africains – sujet qu'il aborde presque quotidiennement depuis les élections –, que M. Mandela a parlé de façon inattendue d'un référendum *sur le Volkstaat. «Nous voulons permettre aux Afrikaners de s'exprimer sur cette question»*, a affirmé le chef de l'Etat, au cours d'un entretien à l'agence Reuter, en précisant cependant *qu'il n'avait pris, quant à lui*, aucun engagement définitif.

Selon M. Mandela, ce référendum serait réservé aux seuls Blancs, de façon à ce que ces derniers ne puissent mettre en cause les résultats. *«Nous voulons qu'il ne subsiste aucun doute dans leur esprit : nous ferons ce qu'ils décideront*, a promis Nelson Mandela. *Si la communauté afrikaner se déclare majoritairement en faveur du* Volkstaat, *nous en tirerons les conséquences. De même si c'est l'inverse.»*

Une extrême droite apathique et divisée

Cette déclaration du chef de l'Etat ne devrait pas manquer de soulever quelques interrogations dans les rangs du Congrès national africain (ANC) qui, avant les élections, et à plusieurs reprises, a déjà rejeté la possibilité d'une telle consultation, lui préférant un processus par étapes où les Blancs qui le désirent seraient représentés par un organisme consultatif disposant de pouvoirs limités. Telle était la base de l'accord qui avait permis au général Constand Viljoen de rompre avec une partie de ses amis d'extrême droite et de se présenter aux élections.

La nouvelle proposition de M. Mandela, radicalement différente, ne devrait pourtant pas changer grand-chose dans les faits. Si, dans un souci de réconciliation nationale, le chef de l'Etat est attentif à montrer qu'il est disposé aux plus grandes concessions, en bon politique, il sait aussi, au vu des derniers résultats électoraux, que les partisans d'un «Etat blanc» sont minoritaires.

Totalement isolée dans le climat de quasi-euphorie qui règne dans le pays depuis les élections, divisée et presque apathique, l'extrême droite blanche paraît bien incapable de reprendre de la vigueur avec le référendum qu'on lui promet aujourd'hui. Elle n'a d'ailleurs pas manifesté plus de tonus politique à propos de l'amnistie que prépare le gouvernement, sujet qui la concerne pourtant directement. Le texte, qui devrait être discuté au plus tôt à la fin de ce mois, demeure encore bien flou, notamment quant à la date limite au-delà de laquelle il n'y aura plus de pardon possible. Le ministre de la justice, M. Omar, vient de préciser que la date qui pourrait être retenue serait celle du 6 décembre 1993, jour où le Conseil exécutif de transition (TEC) a pris ses fonctions.

Sans beaucoup de conviction, l'extrême droite voudrait repousser cette limite, de façon à pouvoir inclure dans l'amnistie la trentaine de néonazis accusés d'avoir commis les attentats à la bombe qui ont fait vingt et un morts et quelque deux cents blessés à la veille des élections. Elle voudrait aussi que l'amnistie puisse bénéficier aux deux assassins de Chris Hani, dirigeant du Parti communiste et de l'ANC, condamnés à mort le 15 octobre dernier. Une faveur qui sera difficile à faire accepter par les partisans de l'ANC et que le ministre de la justice vient *a priori* d'écarter.

En début de semaine, Ferdi Hartzenberg, chef du Parti conservateur (CP), a demandé audience à Nelson Mandela pour, entre autres, plaider le cas de ses amis. Piteuse démarche de la part de celui qui avait appelé au boycottage d'élections jugées par lui illégitimes. A la sortie de l'audience, le chef du CP, presque timide, *n'a pu que* reconnaître que les discussions sur l'amnistie et le *Volkstaat* continueraient, avec celui dont il est maintenant bien obligé de reconnaître le pouvoir.

GEORGES MARION

MAROC

Le gouvernement conteste un rapport sur la culture du cannabis

La Commission nationale des stupéfiants a vivement réagi au rapport de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) qui présente le Maroc comme le premier exportateur mondial de cannabis (*le Monde* du 25 mai).

Présidée par le ministre de la santé, cette commission réfute des *«données erronées»* dans le rapport de l'OGD, organisation non gouvernementale d'experts travaillant sous contrat, notamment avec l'Union européenne. Elle qualifie le rapport d'*«entreprise de dénigrement systématique des efforts déployées par les autorités marocaines»*.

Pour une coopération internationale

«Le Maroc n'a jamais nié que la culture du cannabis, introduite pendant le protectorat, soit encore pratiquée par certains paysans du Nord», note la commission. Mais *«les superficies avancées dans le rapport au sujet de la culture du cannabis sont, à son avis, exagérées vu l'exiguïté de la surface agricole utile dans les principales régions touchées»*.

Elle dément que des services du ministère de l'agriculture soient chargés de recenser les terres cultivées en cannabis. Le dispositif de *«bouclage des frontières maritimes, lancé en octobre 1992»* a fait ses preuves, estime la commission.

«Face à l'efficacité du dispositif, les trafiquants ont adopté de nouveaux modes d'action et empruntent des passages situés en dehors des périmètres surveillés», admet-elle pourtant. *«Seule la coopération internationale peut fournir la solution adéquate* [en] *conjuguant à la répression la mise en place d'une stratégie de développement économique et social des régions concernées»*, ajoute la commission, en soulignant que Rabat *«compte vivement sur la contribution de l'Union européenne pour (...) cette opération d'envergure»*.

DIPLOMATIE

Face aux violations répétées du traité de non-prolifération par Pyongyang

L'ONU envisage de débattre de sanctions contre la Corée du Nord

La remise aux Nations unies du rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le non-respect de ses obligations par la Corée du Nord ouvre la voie à des sanctions internationales et a suscité une vive mise en garde du président Clinton. Mais la procédure risque d'être lente, en particulier à cause des réticences des voisins de Pyongyang. Moscou, par la voix de Boris Eltsine, a indiqué jeudi qu'il « est trop tôt pour parler de sanctions (...). » « Mais, si la Corée du Nord continue à refuser » de remplir ses obligations, « nous serons obligés, par étapes, après un premier avertissement, de nous mettre en accord avec la communauté internationale pour décréter des sanctions » a-t-il poursuivi. Pékin a reconnu l'existence de nouvelles « difficultés » avec Pyongyang, tout en maintenant « pour le moment » son opposition aux sanctions. Quant au régime de Pyongyang, il a réitéré ses menaces de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) en cas de sanctions.

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Si le dernier rapport de l'AIEA a marqué une étape de plus vers l'imposition de sanctions contre la Corée du Nord, jeudi 2 juin, chacun convenait aussi, à l'ONU et à Washington, que la procédure serait lente et devait donner le temps à Pyongyang d'adopter une attitude plus conciliante.

En visite à Rome, le président Clinton a adressé jeudi à Pyongyang l'un des messages les plus énergiques qu'il ait formulés jusqu'à présent : *« Si l'AIEA certifie qu'il n'est plus possible de déterminer si le combustible des barres contrôlées en 1989 a été détourné (...), alors la question des sanctions doit, à tout le moins, être soulevée au Conseil de sécurité de l'ONU et y être débattue »*, a-t-il déclaré devant la presse.

M. Clinton s'est dit *« très encouragé »* par les entretiens, jeudi, à Moscou, du président Eltsine et de son homologue sud-coréen, Kim Young-sam. Un haut responsable de l'administration américaine a ajouté : *« Ni nous ni les autres membres de la communauté internationale, croyons-nous, n'allons nous laisser dissuader ou intimider* [par les menaces de la Corée du Nord] *de ce que nous pensons être la voie appropriée et prudente au Conseil de sécurité par ailleurs »*. Le président Clinton a d'autre part indiqué qu'il entendait s'entretenir de ce problème dans les jours à venir avec les dirigeants britannique et français.

L'interminable crise nord-coréenne a habitué les uns et les autres aux revirements de Kim Il-sung, l'imprévisible octogénaire de Pyongyang, et à prendre une certaine distance par rapport aux emportements médiatiques dans cette affaire. *« On n'en est qu'aux discussions sur d'éventuelles sanctions »*, disait un diplomate américain à New-York, confirmant que les Etats-Unis n'avaient, à cette heure, aucunement l'intention de faire monter la tension dans la péninsule coréenne par des déclarations par trop *viriles*.

Impuissance des enquêteurs

« La procédure conduisant aux sanctions est lourde et longue », poursuivait-il ; elle peut durer plusieurs semaines. Elle suppose un consensus au Conseil de sécurité, et notamment que ni la Chine ni la Russie n'usent de leur droit de veto. Or, en dépit de certaines manifestations d'inquiétude et d'énervement à Moscou et à Pékin, l'impression prévaut toujours à Washington que les Russes et les Chinois ne sont pas encore prêts à un affrontement avec la Corée du Nord, même s'ils ne l'excluent pas par principe. Les Etats-Unis paraissent vouloir prendre leur temps, eux aussi ; ils se méfient de réactions européennes intempestives et, à demi-mot, soupçonneraient le directeur général de l'AIEA, Hans Blix, d'être, par profession, un tantinet alarmiste.

Un début de discussion sur les sanctions devait avoir lieu ce vendredi avec une intervention de M. Blix devant le Conseil de sécurité. Simultanément, des conversations au niveau des haut fonctionnaires devraient se tenir samedi à Washington entre Américains, Sud-Coréens et Japonais. M. Blix a remis jeudi au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, un rapport concluant que ses trois enquêteurs en Corée du Nord n'étaient plus en mesure de garantir que Pyongyang n'avait pas détourné du combustible irradié à des fins militaires.

Empêchés de procéder aux contrôles qu'ils souhaitaient effectuer, les enquêteurs ont assisté impuissants au déchargement du réacteur de Yongbyon : il est dorénavant trop tard, affirment-ils, pour faire les tests permettant de retracer l'origine et la destination des barres de combustible. L'obstruction à laquelle s'est livré Pyongyang constitue une nouvelle violation de ses obligations en tant que signataire du TNP. Quels que soient les souhaits des pays concernés – les Etats-Unis et les autres membres permanents –, le rapport de l'AIEA entraîne automatiquement l'examen par le Conseil de sécurité de sanctions contre l'Etat contrevenant.

Le vote d'un embargo économique dépend essentiellement de la bonne volonté de la Chine. En renouvelant à son profit, la semaine dernière, la clause de la nation la plus favorisée (*le Monde* du 28 mai), l'administration Clinton a fait un geste pour s'assurer la coopération de Pékin dans l'affaire nord-coréenne. La Chine fournit son pétrole à Pyongyang, parmi d'autres produits de base ; sans la coopération de Pékin, il ne peut y avoir d'isolement économique du régime du Nord. *« Tant que la Chine ne sera pas convaincue que toutes les voies diplomatiques ont été épuisées, elle s'opposera aux sanctions »*, expliquait récemment le secrétaire à la défense, William Perry.

S'ils n'obtenaient pas le concours de la Chine, les Etats-Unis pourraient chercher à imposer une série de sanctions économiques graduelles à la Corée du Nord sans les faire avaliser par le Conseil de sécurité. Mais, là encore, rien n'est facile. La principale contribution dont Washington devra alors s'assurer sera celle du Japon. Les centaines de millions de dollars que les travailleurs coréens au Japon envoient annuellement à Pyongyang constituent la deuxième rentrée de devises pour le pays, après les ventes d'armes.

Si les responsables de l'administration américaine ont récemment obtenu des assurances de Tokyo quant à sa participation à un éventuel embargo, il reste que le Japon, pas plus que la Corée du Sud ou que la Chine, ne paraît encore disposé à l'épreuve de force avec le Nord. Soit parce que ces pays ne perçoivent pas la prolifération nucléaire en Asie avec les mêmes inquiétudes que les Européens et les Américains (convaincus d'être les seuls à maîtriser la pratique de la dissuasion nucléaire) ; soit parce qu'ils ne veulent rien faire qui puisse provoquer l'irascible Kim Il-sung à attaquer le Sud. En clair, la bombe nord-coréenne ne vaut pas une guerre, estimeraient la plupart des pays de la région.

L'administration Clinton prend très au sérieux les menaces de Pyongyang, qui a dit qu'elle considérerait des sanctions comme *« une déclaration de guerre »*. Déjà, les 37 000 soldats américains en poste au sud du 38e parallèle sont en *« état d'alerte avancée »*. Tout est prêt pour les renforcer et les appuyer par tous les moyens. Si l'on en vient aux sanctions, indiquait M. Perry, *« on passera à un état d'alerte supérieur »*, *« à une série de plans d'urgence »* pour renforcer et les troupes américaines et celles du Sud, qui font face à 1 million de Nord-Coréens appuyés par des milliers de chars, une artillerie considérable et des batteries de missiles Scud.

Au début de la crise, il y a plus d'un an, le président Bill Clinton avait déclaré – peut-être un peu vite – que les Etats-Unis ne permettraient pas que la Corée du Nord se dote de la bombe. Quelques jours plus tard, le chef de la CIA, James Woolsey, expliquait que c'était peut-être déjà le cas, et que Pyongyang avait sans doute développé deux bombes, ou détourné suffisamment de combustible irradié à cette fin. L'administration rectifiait le tir et laissait alors entendre qu'il ne s'agissait plus maintenant que d'empêcher Pyongyang de s'équiper davantage...

Personne ne doute non plus que la Corée du Nord développe un missile balistique de moyenne portée. Mais un expert européen estimait qu'il faudra plusieurs années encore à Pyongyang pour maîtriser le couple missile-tête nucléaire.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Le président des Etats-Unis en Italie

Bill Clinton « constate son désaccord » avec le pape sur la question de l'avortement

ROME

de notre correspondante

Le visage sévère, affichant sa détermination, et peut-être aussi sa douleur, un mois après une fracture du col du fémur dont il est à peine remis, Jean-Paul II a tenu à recevoir debout, sans sa canne des derniers jours, le président Bill Clinton. La rencontre en tête à tête, jeudi 2 juin, dans la bibliothèque du Vatican a duré quarante minutes, plus longtemps que prévu.

Les deux hommes ne s'étaient pas revus depuis le mois d'août dernier. Le pape, qui était allé célébrer la journée mondiale de la jeunesse à Denver (Colorado), avait déjà mesuré à quel point l'Eglise américaine, novatrice et incontrôlable, est loin, parfois, de Rome. A quel point aussi ce jeune président volontaire, et sa femme Hillary, féministe patentée dont il a pratiquement – et involontairement ? – ignoré les larges sourires jeudi, ont une vision du monde différente de la sienne.

Cette fois encore, Jean-Paul II et Bill Clinton se sont retrouvés sur des questions brûlantes comme Haïti, la Bosnie, où le pape voudrait voir *« un plus grand engagement international »*, les libertés religieuses, notamment en Asie, le péril intégriste musulman, la question de Jérusalem (le président a *« remercié »* le pape pour avoir reconnu Israël) et surtout l'aide au continent africain. Mais, devait reconnaître lui-même Bill Clinton, *« nous avons constaté aussi les points sur lesquels nous étions en désaccord »*.

Au centre du différend : la conférence du Caire, en septembre prochain, dédiée par l'ONU aux problèmes de la démographie dans le monde. Un sujet qui tient à cœur à Jean-Paul II : dans sa prière de l'Angélus, dimanche, il en avait parlé en termes vibrants, offrant *« sa souffrance »* physique des jours passés pour protéger la famille, menacée à ses yeux par le recours à l'avortement et aux campagnes massives de contraception menées, au nom du développement, dans certains pays du tiers-monde. Une *« culture de mort »*, déjà dénoncée par lui à Denver, contre laquelle il a écrit à tous les chefs d'Etat, en discutant même par téléphone avec Bill Clinton à la fin du mois d'avril.

Le document sur la famille publié récemment par le Conseil pontifical rend bien compte des objections du pape : pour résumer grossièrement, les pays riches doivent se sentir *« responsables »* des pays pauvres, mais sans leur imposer une forme plus subtile d'*« impérialisme contraceptif »* lié à l'aide internationale. En d'autres termes le problème du développement doit aussi avoir une base éthique.

Le porte-parole de Bill Clinton expliquait à la sortie de la rencontre du Vatican jeudi : *« Il est douteux que le pape change de position. »* En revanche, le ton était moins tendu, et le président américain, venu avec un (petit) rameau d'olivier, est tombé d'accord *« sur le rôle central de la famille dans la société »* conjugué à un *« développement acceptable »*. Bill Clinton, tenant à préciser que l'avortement *« n'était nullement un moyen contraceptif et qu'il devait rester sûr, légal et rare »*, a aussi exprimé sa *« préoccupation »* pour les *« dizaines de milliers d'avortements à risques pratiqués dans le monde »* qui peuvent être mortels pour les femmes. Une petite « ouverture » toutefois avant de partir : on précisait dans l'entourage du président américain que le document préparatoire de la conférence du Caire n'était qu'en cours de rédaction et que des *« améliorations »* étaient toujours possibles.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Un satisfecit à M. Berlusconi

Suite de la première page

Bill Clinton veut juger les gens *« sur leurs actes »* et, à ceux qui s'inquiètent de l'avènement d'une « nouvelle ère fasciste », il rétorque qu'il trouve *« un jugement aussi extrême un peu prématuré »*. Il en veut pour preuve l'expérience d'autres démocraties où certains partis politiques, malgré leurs origines historiques, ont épousé les valeurs libérales : M. Clinton a ainsi cité jeudi, pour la troisième fois en une semaine, l'exemple de l'Argentine avec le parti du président Menem, héritier péroniste, et celui de la Pologne, qu'il confond de toute évidence avec la Hongrie puisque, dit-il, *« les élections qui viennent de s'y dérouler ont été remportées par les enfants de l'ex-Parti communiste »*. Il est vrai que, vus d'Amérique, ces pays sont si proches...

Aucun entretien séparé n'était prévu avec Gianfranco Fini, le chef du groupement de droite Alliance nationale, en dépit des tentatives de ce dernier, mais M. Fini et les ministres d'extrême droite – de même que M. Occhetto, le leader de la gauche – étaient tous invités au banquet donné jeudi soir par M. Berlusconi en l'honneur du couple présidentiel américain.

En retour, Silvio Berlusconi – dont le podium avait été discrètement rehaussé pour gommer les différences de taille entre les deux dirigeants qui répondaient aux questions debout côte à côte – ne pouvait pas moins faire que de multiplier les professions de foi démocratiques : *« Il n'y a rien en Italie qui puisse être pris pour la nostalgie d'une période que nous considérons comme totalement enterrée et qui a été condamnée par l'Histoire »*, a-t-il notamment affirmé. Au vu des sondages, cette suspicion est à ses yeux *« un faux problème »*. Et son gouvernement ne compte *« et ne comptera jamais qui que ce soit dont la nature démocratique »* puisse être contestée. Le président du conseil a pris soin de doubler ses assurances d'une allégeance au libéralisme économique avec une référence tout-à-fait opportune à des opinions professées par le président Clinton lors du sommet du G7 sur l'emploi à Detroit en mars dernier. Le lien américano-italien au sein de l'alliance atlantique, lien traditionnellement fort, a en outre été réaffirmé de part et d'autre avec vigueur. M. Berlusconi est même allé, selon un haut responsable de l'administration américaine, jusqu'à offrir à M. Clinton un : *« Nous pouvons être votre allié le plus proche en Europe. »*

Discours « au peuple de Rome »

Douche froide en revanche pour certaines ambitions diplomatiques italiennes, que M. Clinton a très poliment rejetées : exprimées notamment par Antonio Martino, ministre italien des affaires étrangères, la semaine dernière, lors de son passage à Washington, elles avaient déjà reçu un accueil assez frais au département d'Etat ; M. Martino avait suggéré que l'Italie accède à un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et qu'elle soit plus directement associée aux opérations dans l'ex-Yougoslavie, d'une part en participant au Groupe de contact qui essaie de nouer des négociations et d'autre part par un éventuel apport de troupes italiennes au contingent de l'ONU. Le président Clinton n'a pas évoqué précisément le Groupe de contact jeudi devant la presse, mais il a clairement dit qu'il considérait comme *« une très bonne décision »* le fait de ne pas inviter les pays voisins de l'ex-Yougoslavie à fournir des « casques bleus » à la FORPRONU.

Cette première journee sur le Vieux Continent n'aura toutefois pas constitué le démarrage en fanfare attendu pour le président américain, qui entend faire de cette tournée européenne et des commémorations du débarquement allié une opération de rétablissement de son image de leader mondial auprès de ses compatriotes. M. Clinton, qui a paru fatigué au cours de la conférence de presse, a affronté une rencontre délicate avec le pape au Saint-Siège (*lire ci-dessus l'article de Marie-Claude Decamps*). Et le président, pourtant généralement à son avantage au contact direct de la population, a prononcé, devant quelques milliers d'enthousiastes au Capitole, un discours qui se voulait *« une allocution au peuple de Rome »*, mais qui se révéla plutôt plat malgré le cadre spectaculaire, la chaleur de l'atmosphère (au sens propre et au sens figuré), la présence impressionnante de la jeune Mme Berlusconi, très Anita Ekberg, et l'accueil lyrique du maire de Rome, Francesco Rutelli.

On eut alors la nette impression que le contenu du discours, en particulier l'hommage appuyé au directeur du budget américain, Leon Panetta, d'ascendance italienne, était davantage destiné aux téléspectateurs de la télévision américaine qu'au *« peuple de Rome »*...

SYLVIE KAUFFMANN

En visite à Paris

Le président pakistanais plaide son dossier nucléaire auprès de François Mitterrand

Rentrant d'un séjour « privé », tout de même très officiel, de dix jours aux Etats-Unis, le président du Pakistan, Farouk Leghari, a fait une escale d'un jour et demi à Paris, au cours de laquelle il a été reçu durant une heure, jeudi 2 juin, par son homologue François Mitterrand. Elu en novembre dernier, M. Leghari, âgé de cinquante-quatre ans, est un vieux militant du Parti populaire de Benazir Bhutto ; il avait été secrétaire du PPP de 1978 à 1983, aux heures sombres de la persécution par le dictateur Zia. C'est ce qui a permis à cet homme affable de transmettre à l'hôte de l'Elysée le *« salut »* du premier ministre pakistanais, dont M. Mitterrand avait apprécié le charme lors de son séjour en 1990 à Islamabad.

Selon M. Leghari, les deux hommes ont parlé de *« nucléaire »*. Le dirigeant pakistanais a, en particulier, cherché, selon toute apparence, à vérifier l'inflexibilité de la position de Paris concernant la fourniture d'une centrale, qui avait été promise par le passé, avant que la France ne se dérobe, pour avoir signé le TNP (traité de non-prolifération nucléaire).

De *« non-prolifération »*, il a longuement été question puisque Islamabad, fortement perçue comme la capitale d'un pays en mesure de fabriquer « la » bombe, voire crédité d'en posséder jusqu'à une dizaine, fait l'objet de pressions, spécialement américaines, pour signer le TNP. De longue date, le Pakistan est prêt, M. Leghari l'a répété, à signer, si l'Inde, le frère ennemi contre lequel trois guerres ont été menées par le passé, en fait autant.

« Nous sommes prêts à accueillir des inspections à condition qu'elles aient lieu des deux côtés », a-t-il redit. Le hic est que New-Delhi – qui a déjà fait exploser un engin atomique en 1974, et qui est apparemment près d'installer des missiles à capacité nucléaire vers le Pakistan – a refusé toutes les propositions pouvant brider ses besoins de sécurité, du fait qu'ils se manifestent aussi à l'égard de la Chine, pays contre lequel une guerre avait été menée en 1962.

M. Leghari venait d'avoir à ce sujet des discussions avec le vice-président américain Al Gore et le secrétaire d'Etat Warren Christopher sur l'éventualité, fortement suggérée à Washington, de permettre au moins des formes d'inspection *« moins inquisitoriales »*, par satellite notamment, de ses installations. En échange de quoi, Islamabad pourrait voir lever partiellement les effets de l'« amendement Pressler », qui a sanctionné le Pakistan (et lui seul) du fait de son programme nucléaire, le privant depuis 1990 de l'aide militaire et économique des Etats-Unis, au point que plusieurs dizaines d'avions F-16 sont toujours en attente de livraison au Texas.

Discrimination flagrante

L'administration américaine, embarrassée sans doute de cette discrimination flagrante à l'égard d'un très vieil allié, avait elle-même suggéré un tel accommodement, à l'issue duquel trente-huit des soixante et onze avions pourraient être livrés. Compte tenu de l'extrême sensibilité de l'opinion nationale sur tout ce qui touche à la sécurité du pays face à l'Inde, Islamabad a une marge de manœuvre réduite et, selon la presse pakistanaise aucune *« percée »* n'a été réussie par M. Leghari aux Etats-Unis.

M. Leghari n'a, en revanche, fait aucune allusion à l'hypothèse de l'achat par son pays de trois sous-marins, marché pour lequel la France semblait, jusqu'à tout récemment, la mieux placée, avant que la Grande-Bretagne ne revienne au premier plan, en proposant de céder à Islamabad trois submersibles en service dans sa propre marine, à un prix d'évidence beaucoup plus compétitif.

JEAN-PIERRE CLERC

ESPACE EUROPÉEN



LES ÉLECTIONS

Combler le « déficit démocratique »

L'accroissement des pouvoirs du Parlement de Strasbourg est seulement un des moyens de rapprocher l'Union européenne des citoyens

Deux cent soixante-neuf millions d'Européens âgés de plus de dix-huit ans sont appelés à élire le Parlement de Strasbourg, pour les cinq prochaines années. Le traité de Maastricht a accru les pouvoirs de cette Assemblée qui siégera dans une nouvelle composition, le nombre des représentants allemands ayant été augmenté à la suite de l' unification. L'Allemagne désigne 99 eurodéputés, la France, l'Italie et le Royaume-Uni 87, l'Espagne 64, les Pays-Bas 31, la Belgique, la Grèce et le Portugal 25, le Danemark 16, l'Irlande 15 et le Luxembourg 6.

Les Anglais, les Néerlandais, les Irlandais et les Danois votent le jeudi 9 juin ; dans les huit autres pays, le scrutin a lieu le dimanche 12, mais tous les résultats ne seront connus que le 12 au soir. *El Pais* et *le Monde* se sont associés pour présenter le Parlement et les grands thèmes de la prochaine législature. Le tableau publié ci-contre permet de suivre les résultats pays par pays et de comprendre la signification d'une consultation dont les enjeux sont aussi nationaux.

FRÉQUEMMENT utilisé comme projectile par les adversaires de l'Europe communautaire, admis comme une triste réalité à supprimer par les pro-européens, le fameux « déficit démocratique » de l'Europe est devenu une « tarte à la crème ». Il n'est pas toujours simple d'en mesurer avec précision les contours tant les idées toutes faites et les interprétations sont nombreuses.

Quand le président de la Commission, Jacques Delors, entend parler de bureaucratie et de non-transparence démocratique, il renvoie la balle dans le camp du conseil des ministres : *« C'est lui qui décide. Or il est flanqué de deux cents groupes chargés de l'aider à préparer ses décisions ou à contrôler leur exécution par la Commission. Quand on parle de bureaucratie, il vaudrait mieux commencer par savoir comment ça fonctionne à Bruxelles* (1). *» « La plupart des pouvoirs que les traités ont enlevés aux Parlements des Etats membres ont été transférés au Conseil* [des ministres] *de la Communauté, organisme intergouvernemental pratiquement irresponsable »*, affirmait de son côté, en juillet 1990, le député européen Maurice Duverger, en proposant de combler ce déficit par un renforcement des pouvoirs des députés européens *« élus au suffrage universel direct »*.

Un souhait formulé également avec constance par les Allemands, qui ont pu arracher à Maastricht – moins que ce qu'ils souhaitaient, mais plus que ce que voulaient les Français – un certain renforcement des prérogatives de l'Assemblée de Strasbourg.

Quant à Valéry Giscard d'Estaing, s'il appelle à voter *« massivement »* pour le Parlement européen, c'est afin de *« soutenir l'idée que l'Europe doit être contrôlée par ses habitants et non abandonnée à la technostructure »* (*le Monde* du 19 mai).

La logique paraît implacable : s'il y a déficit démocratique, c'est notamment parce que les élus de l'Europe, qui siègent à Strasbourg, n'ont pas assez de pouvoirs et de légitimité ! Donc, augmentons-les ! Une modification du mode de scrutin européen, avec une dose de régionalisation, pourrait sans doute réduire l'impression de distance qui saisit l'électeur devant voter à la proportionnelle nationale dans sept pays sur douze. Mais il ne faut pas en attendre un changement bouleversant.

A tort ou à raison, une bonne partie du débat tourne autour de l'augmentation des pouvoirs du Parlement européen au sein d'une Union européenne à l'identité encore floue, mi-fédérale, mi-intergouvernementale (le traité de Maastricht a maintenu cette ambivalence). Dans ces conditions, est-il possible de plaquer le mode institutionnel qui fonctionne dans les Etats traditionnels sur le modèle communautaire, qui est encore très loin du concept d'Etat-nation ?

En France, certains s'interrogent : pourquoi doter les députés européens d'une influence dont ne disposent même pas les élus français ? Comme le souligne Laurent Cohen-Tanugi, *« le déficit démocratique communautaire n'est que le reflet et le révélateur d'un état de fait, la prépondérance de l'exécutif, caractéristique depuis longtemps de la plupart des démocraties occidentales, notamment en Europe »*. Et l'auteur de *l'Europe en danger* (2) d'ajouter, non sans pertinence, que *« si déficit démocratique il y a, celui-ci résulte principalement (...) des carences du débat démocratique et de l'institution parlementaire dans les Etats membres eux-mêmes »*.

Christian Lequesne, du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), se demande s'il n'y a pas d'autres formes de légitimation que le contrôle parlementaire et les élections pour l'Union européenne : *« Je pense que c'est le cas à travers la norme du droit, la « justiciabilité » générale et la possibilité de contestation juridique. »* Il va même plus loin en avançant l'idée que les groupes de pression qui gravitent autour de Bruxelles et Strasbourg *« contribuent également au jeu démocratique »*.

Une seconde Chambre

L'avenir dira si l'utilisation par la nouvelle Assemblée européenne des pouvoirs octroyés par Maastricht (codécision, vote d'investiture de la Commission, commission d'enquête, etc.) est de nature à combler, en partie, le déficit démocratique en donnant aux citoyens européens le sentiment d'avoir, par cette médiation, un véritable droit de regard sur les affaires communautaires.

Une ambiguïté demeure toutefois dans les relations entre le Parlement européen et les Parlements nationaux. Si certains Parlements nationaux (allemand, belge, espagnol et italien) n'ont pas écarté pour l'avenir l'hypothèse d'un Parlement européen qui pourrait se transformer en Parlement fédéral, d'autres (français, danois, britannique, luxembourgeois) souhaitent plutôt un renforcement du contrôle des affaires communautaires par les parlementaires nationaux.

En France, cette conception a abouti à la réforme institutionnelle liée au débat sur Maastricht, qui permet, grâce à l'article 88-4, aux parlementaires de voter des résolutions sur certains projets de directives européennes. Le président de l'Assemblée nationale a réaffirmé encore récemment cette conception, lors de la réunion à Athènes de la conférence des présidents des Parlements de l'Union européenne (*le Monde* du 13 avril). Il a affirmé que *« les effets pervers du déficit démocratique européen* [étant] *unanimement reconnus, il est désormais acquis que l'avenir de l'Europe dépend de sa démocratisation ; nous sommes un certain nombre à penser que cette démocratisation dépend avant tout du degré d'implication des Parlements nationaux dans les processus de décision communautaires »*.

De là à concevoir, lors de la réforme institutionnelle prévue en 1996, la création d'une seconde Chambre, une sorte de Sénat européen représentant les Parlements au niveau communautaire, il n'y a qu'un pas, que certains ont franchi dans le passé. La machinerie communautaire – avec la Commission qui propose, le Parlement européen qui se prononce par le biais de neuf procédures différentes et peut, parfois, s'opposer, et le conseil des ministres qui décide – est suffisamment lourde pour ne pas en rajouter, estiment en revanche, ceux qui dénoncent le fonctionnement déjà très « *byzantin* » de l'Union. D'autres s'interrogent sur l'évolution possible du conseil des régions censé refléter la sensibilité des terroirs.

S'exprimant récemment devant les anciens de Sciences-Po en Belgique (3), le député européen (PPE) Jean-Louis Bourlanges s'est prononcé pour une *« démocratisation et une simplification des institutions européennes »*. Elles passent par un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, une responsabilisation accrue de la Commission et un remplacement de la pondération des voix au sein du conseil des ministres par le principe de la double majorité (Etats et population). Mais pour l'heure, force est de constater que ces réformes sont bloquées.

Un blocage, explique Jean-Louis Bourlanges en substance, qui tient notamment aux Etats membres de « petite taille », qui freinent toute adaptation d'un dispositif assurant leur surreprésentation ; à la Commission, qui se satisfait d'un système lui permettant d'être omniprésente ; à la France, où l'intérêt des élites nationales n'est certainement pas d'accroître le rôle d'institutions concurrentes de celles qu'elles contrôlent ; enfin à l'Allemagne, de plus en plus concernée par ses problèmes internes et tournée vers ses voisins de l'Est, qui semble désormais encline à utiliser l'argument du déficit démocratique pour freiner la concurrence européenne.

C'est dire que la conférence intergouvernementale qui va préparer l'échéance institutionnelle 1996 va avoir du pain sur la planche pour dessiner, selon la formule du ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, *« l'Europe des deux fois Douze »*. Certains pro-européens verraient d'ailleurs bien Jacques Delors prendre la tête d'un comité des sages pour plancher sur ce sujet aussi facile à saisir qu'une pelote d'épingles, quand d'autres préfèrent une commission composée de représentants des gouvernements *(voir l'article de Philippe Lemaître ci-dessous)*. Pour le président de la Commission, en 1996, *« tout le système sera en cause »*. Les Seize devront alors répondre à un quadruple défi : démocratiser, rationaliser, simplifier et mieux communiquer. La quadrature d'un cercle européen qui s'élargit...

PIERRE SERVENT

(1) *Le Point* du 21 mai.
(2) *L'Europe en danger*, Fayard, 1992.
(3) *La Lettre de la rue Saint-Guillaume.*

Les « grands » à la recherche d'institutions efficaces

Français et Allemands préparent la conférence de 1996 sur la réforme de l'Union. A seize, elle ne pourra pas fonctionner comme à douze. Les « petits » pays risquent d'en faire les frais

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

« *NOUS parlons efficacité, eux démocratie.* » Un hautfonctionnaire français résume ainsi le dialogue amorcé entre Paris et Bonn sur l'organisation de la « grande Europe » et la réforme des institutions communautaires. Les Français éprouvent un vif désir de parvenir le plus tôt possible à une position commune avec l'Allemagne, de manière que l'exercice soit d'ores et déjà clairement orienté lorsque l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède deviendra effective, le 1er janvier 1995.

Les Allemands semblent moins pressés, davantage préoccupés par la nécessité d'arrimer les pays d'Europe centrale à l'Union. Aussi, à ce jour, les deux pays n'ont pas trouvé le langage commun qui leur permettrait de prendre l'initiative, alors que cette tâche peut difficilement être laissée à la Commission, victime probable, presque désignée, de la réforme.

A ce stade de la réflexion, la *démarche française, marquée*, à l'évidence, par l'échec de l'intervention européenne dans le conflit yougoslave, se développe selon trois axes : le renforcement de la représentation de l'Union, sa démocratisation et l'adaptation des méthodes de travail dans une Communauté que les élargissements successifs ont rendue et rendront encore plus hétérogène.

Lors du conseil européen de Lisbonne, en juin 1992, les Douze, soucieux de ne pas aggraver la méfiance des « eurosceptiques » en pleine phase de contestation du traité de Maastricht, avaient renoncé à aborder ces dossiers sensibles avant d'engager les négociations avec les pays de l'AELE. Le débat fut reporté à la conférence intergouvernementale prévue dans le traité pour 1996.

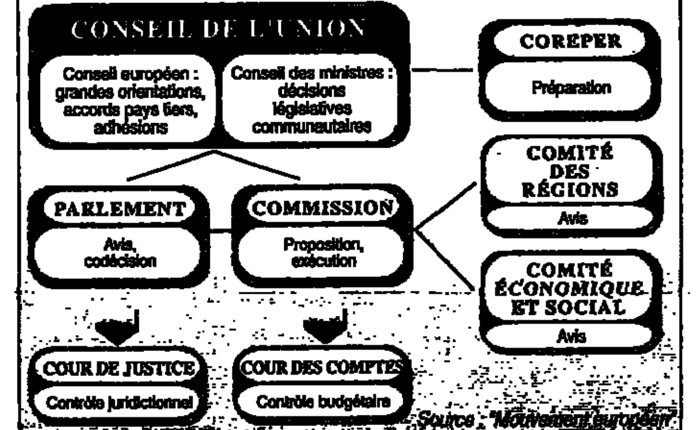
Mais les sérieuses escarmouches de mars dernier à propos des procédures de vote dans l'Union élargie (auxquelles le mauvais compromis de Ioannina n'a mis qu'un terme provisoire) ont démontré qu'une phase de préparation s'imposait si on voulait éviter que le rendez-vous de 1996 ne débouche sur une situation de blocage, altérant une nouvelle fois le climat de l'Union à l'approche d'un autre tournant capital, celui du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM), celle de la monnaie unique.

En outre, le Parlement européen qui sortira des urnes le 12 juin gardera en mémoire les frustrations de la précédente Assemblée, contrainte à donner un « avis conforme » aux traités d'adhésion avant que l'avenir des institutions ait été éclairci, et il pèsera assurément de tout son poids pour que l'erreur soit réparée. Bref, tout porte à croire que bientôt sera mis en place un groupe de travail, où des représentants des Douze – plutôt qu'un « comité des sages », car, comme le souligne Alain Juppé, il s'agit là d'*« une responsabilité gouvernementale »* – déblaieront le terrain en vue de la Conférence intergouvernementale, un peu à la manière de ce qui s'était fait, jadis, pour l'UEM.

Un président désigné

Les réformes à mettre en œuvre n'ont rien de mineur : les règles du traité de Rome, conçues pour six pays, sont déjà trop étroites pour la Communauté des Douze et conduiraient à l'asphyxie une Union comptant seize, vingt-deux, voire une trentaine de membres. Il serait aberrant, de surcroît, de ne pas tenir compte de l'expérience, afin de corriger les erreurs commises, ou encore de l'évolution de l'opinion, apparemment réticente à des transferts de souveraineté trop rapides et mal contrôlés. L'ampleur de la mission à accomplir aussi bien que la difficulté à remettre en cause des acquis vieux de près de quarante ans n'échappent à personne.

Néanmoins on souligne du côté français qu'il ne s'agit encore que d'une étape dans un processus appelé à durer, qu'il n'est pas question, en 1996, de définir les règles d'une Union en voie d'achèvement, de choisir un modèle dûment répertorié : fédération ou confédération, Europe intégrée ou Europe des Etats. *« Le problème qui se pose est de savoir comment gérer au mieux*



un centre de pouvoir en devenir », dit-on, avec probablement l'espoir d'éviter, grâce à de telles mises en garde, les controverses idéologiques.

Celles-ci ne manqueront pourtant pas de surgir lorsque les Français vont confirmer leur volonté de voir renforcé le rôle du Conseil européen (les chefs d'Etat et de gouvernement) et celui de la présidence de *l'Union. C'est leur priorité* avec, sous-jacente, la volonté de faire démarrer une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) voulue par Maastricht, mais à ce jour inexistante ou plutôt engluée dans les péripéties du conflit yougoslave et discréditée avant même d'avoir fonctionné.

Dans la gestion de cette crise, l'Union a commis des erreurs, a subi les effets de ses divisions, mais a souffert aussi d'un manque d'unité de commandement. Qui parle en son nom ? Le président en exercice du conseil des ministres ? Hans Van Den Broek, commissaire compétent pour les relations politiques *extérieures ? Une « troïka »* parfois peu représentative ? Ainsi, au second semestre 1993, elle était composée des représentants de la Belgique, du Danemark, de la Grèce, trois Etats membres qui ne jouent un rôle déterminant ni sur le terrain (même si les deux premiers y ont déployé des « casques bleus ») ni au Conseil de sécurité des Nations unies.

Les Français croient nécessaire de remédier à cette dispersion de la représentation de l'Union, qui nuit à sa crédibilité. Comment ? En suggérant, et ce serait la novation la plus spectaculaire, que les Etats membres désignent, pour un laps de temps suffisamment long, son président. Par exemple deux ans et demi, soit la moitié de la durée de la législature du Parlement européen *et du mandat* de la Commission. Le président ainsi nommé – on considère à Paris qu'il serait prématuré d'envisager une élection – serait le porte-parole de l'Union dans les débats les plus sensibles, avec les Américains, les Russes, l'ONU, les belligérants, si on a en tête le conflit yougoslave. Il pourrait être flanqué d'un vice-président, par exemple le représentant du pays assurant la direction tournante des travaux du conseil. Cette réforme serait complétée par un renforcement des pouvoirs, des moyens, de la légitimité du Conseil européen et du conseil des ministres.

Dans l'esprit des responsables français, le pouvoir dans l'Union européenne, à ce stade de son développement, repose sur la responsabilité des Etats, au moins dans les domaines de la politique étrangère et de la sécurité. Conséquence : dans l'hypothèse où cette thèse serait retenue, les ambitions de la Commission, en tant qu'entité politique, devraient être révisées à la baisse. Et sans doute aussi celles des « petits pays ». Dans le conflit yougoslave, les acteurs principaux, sur le terrain comme à New-York ou à Genève, sont les Français et les Anglais. N'est-il pas légitime qu'à côté de la présidence, ce soit ceux-là qui s'expriment au nom de l'Union ?

On voit ainsi se dessiner un schéma qui, sous couvert d'efficacité, fera grincer bien des dents. On en semble conscient à Paris et, pour rendre la pilule moins amère, on évoque la possibilité de consolider, voire de renforcer, les pouvoirs économiques de la Commission ; une bonne manière à moitié convaincante, lorsque ce à quoi on songe pour développer la construction européenne c'est l'action extérieure et la défense !

Les Français n'ignorent pas non plus la nécessité, sous peine d'accroître la méfiance de l'opinion, de développer un contrôle démocratique plus efficace de l'activité communautaire. Celui exercé par le Parlement européen suit, en application du traité de Maastricht, des procédures lourdes, parfois paralysantes. Il faudra élaguer, simplifier et donner, dans certains domaines à définir, un vrai pouvoir de codécision à l'Assemblée de Strasbourg. Lesquels ? On se montre peu précis à Paris, mais c'est là, peut-être, un des points où les Français se gardent des cartes pour amadouer les Allemands. Ils mettent également l'accent sur la nécessité d'associer plus directement les Parlements nationaux à l'action communautaire et appellent à une reprise en main de la technostructure par le politique. Encore une invitation de nature à rassurer la Commission et les partisans du *statu quo*...

Géométrie variable ?

C'est sur les méthodes de travail de la future Union que le *statu quo* risque d'être le plus sérieusement écorné. La Commission qui opérera à partir du 1er janvier 1995, au sein de l'Union élargie, comptera vingt et un membres. C'est trop et l'on songe pour l'avenir, du côté français, à un collège de douze ou treize commissaires, sachant qu'ainsi tous les pays membres ne pourront pas être représentés.

L'efficacité, l'équité, exigeront que l'on revoit les procédures de vote afin de mieux tenir compte de la démographie. *« Il ne s'agit pas de supprimer la sur-représentation des petits pays, mais de la réduire. Plus on ira vers l'intégration des politiques, plus elles devront refléter les forces et intérêts réels dans la Communauté. En fait, le maintien du dispositif du traité de Rome, par ce qu'il a d'excessif, joue comme un obstacle à plus de fédéralisme »*, note un diplomate.

On a souvent prêté aux Français l'intention de plaider en faveur de la « géométrie variable » comme moyen permettant à certains Etats membres, capables et désireux d'élargir l'action collective, d'aller de l'avant sans être gênés par d'autres plus réticents. Sans qu'ils y aient renoncé – le programme d'UEM est fondé sur la géométrie variable ; dans une Union où les Etats membres ont des niveaux de développement différents, il est nécessaire que certains puissent bénéficier de délais pour se hisser au niveau des plus performants –, le concept n'a apparemment plus les faveurs de ceux qui réfléchissent au modèle à proposer aux pays partenaires.

« On ne partira pas sur des idées de géométrie variable, on essaiera de maintenir l'unicité de la Communauté », souligne l'un d'eux. C'est un choix cohérent : si l'on cherche à privilégier vis-à-vis de l'extérieur l'image d'un pouvoir central structuré (représenté par le président de l'Union et le Conseil européen), dépositaire d'une légitimité collective, jouer avec l'idée de composantes multiples, de politiques à solidarités variables, devient délicat.

Ces idées ont encore besoin d'être rodées, corrigées, ne serait-ce que pour aboutir à un projet commun avec Bonn, jugé indispensable pour affronter les tenants d'une stricte orthodoxie communautaire. *« Ils sont invités à échanger une intégration de substance contre l'abandon d'un dogme qui correspond de moins en moins aux réalités,* dit-on à Paris. *Le choix est entre la réforme et la paralysie. »*

PHILIPPE LEMAITRE

Le Monde EL PAIS

AU PARLEMENT DE STRASBOURG

Les pouvoirs du Parlement après Maastricht

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« *JE vous en prie, messieurs, un peu de tenue. Nous ne sommes pas un vrai parlement.* » La « légende » attribue ce rappel à l'ordre à un président de l'Assemblée européenne au cours d'une séance quelque peu houleuse, du temps où elle n'était pas désignée au suffrage universel direct.

Autant dire que l'Assemblée ne comptait pas réellement dans le jeu européen. Elle disposait pourtant depuis 1975 d'un réel pouvoir en matière budgétaire. La création au début des années 70 du système des *« ressources propres »* conduisit à instaurer un contrôle parlementaire à l'échelle européenne.

La première assemblée issue du suffrage universel en juin 1979, qui n'avait guère plus de pouvoirs, fit un grand usage de ses attributions budgétaires en multipliant année après année les crises jusqu'en février 1988, date à laquelle le Conseil européen de Bruxelles institua un mécanisme de programmation quinquennale des crédits communautaires. La *« paix budgétaire »* était conclue entre le Conseil des ministres et le Parlement, ce dernier obtenant ce qu'il réclamait depuis longtemps : une limitation des dépenses agricoles et une augmention des aides sociales et régionales.

A l'occasion des négociations sur l'Acte unique, le Parlement de Strasbourg a grignoté quelques pouvoirs, largement inférieurs aux espérances qu'avait laissées miroiter le rapport Spinelli de 1984. L'assemblée a été tout de même associée à l'adoption de la législation accompagnant l'établissement du grand marché européen. Ainsi, elle a participé au titre de la *« procédure de coopération »* – qui est étendue dans Maastricht à des domaines (transports, subventions publiques, environnement, politique sociale et marché de l'emploi) dépassant le strict cadre du marché intérieur – à l'élaboration d'environ trois cents *« directives »* qui ont fait l'objet de 4 000 amendements, dont 40 % ont été retenus par les gouvernements.

La navette, longue et complexe, entre Commission, Conseil des ministres et Parlement, fonctionne de la manière suivante :

– l'Assemblée rend un avis sur le projet de la Commission. Le Conseil statue ensuite à la *« majorité qualifiée »* (54 voix sur 76 dans l'Europe des Douze) ou à l'unanimité, s'il s'écarte de la proposition de l'exécutif communautaire. Les ministres adoptent ainsi ce qu'on appelle une *« position commune »*. Cette phase constitue la première lecture ;

– au cours de la deuxième lecture, les eurodéputés ont trois mois pour accepter (majorité simple), amender ou rejeter. Dans ces deux derniers cas, ils doivent dégager la majorité absolue (260 suffrages dans l'assemblée sortante). La *« position commune »* modifiée par l'hémicycle européen peut être adoptée à la *« majorité qualifiée »*. A l'inverse, l'unanimité est requise au sein du Conseil pour refuser les amendements parlementaires repris par la Commission ainsi que pour passer outre au rejet de la *« position commune »* ;

– si au terme de la procédure, il n'y a pas accord entre les trois institutions, le projet est jugé caduque, et le processus législatif doit reprendre de zéro avec le dépôt d'une nouvelle proposition de la Commission.

L'Acte unique confère aussi au Parlement un rôle important en matière de relations internationales. L'*« avis conforme »* (260 voix) de Strasbourg est nécessaire pour la conclusion des accords d'association et l'adhésion de nouveaux membres. Le traité de Maastricht étend le champ d'action de l'*« avis conforme »* : il a joué pour l'augmentation du nombre des parlementaires et sera indispensable à l'adoption d'un mode de scrutin uniforme pour les élections européennes, de même que que pour la définition des pouvoirs de la future Banque centrale de l'Union.

Depuis le 1er novembre 1993, le Parlement a d'autres attributions supplémentaires. Il sera désormais consulté sur la désignation des membres de la Commission et de son président, l'ensemble du collège devant obtenir l'approbation de la majorité des eurodéputés (article 158, paragraphe 2).

Ce vote d'investiture, qui va de pair avec la prolongation du mandat des commissaires (cinq ans contre quatre) pour coïncider avec la durée d'une législature, s'appliquera pour la première fois au début de 1995, lorsque le prochain exécutif communautaire viendra remplacer celui présidé par Jacques Delors.

Les moyens de pression de Strasbourg sur Bruxelles se trouvent accrus par l'article 137 A, qui offre la possibilité à la majorité des membres du Parlement d'inviter la Commission à lui présenter des propositions nouvelles. En outre, le Parlement doit désigner un *« médiateur communautaire »* (article 137 D) qui sera habilité à recevoir des plaintes relatives à des cas de mauvaise administration de la part des institutions européennes.

Mais l'élément le plus novateur dans le traité sur l'Union est la *« procédure de codécision »* qui donne à l'assemblée un droit de *veto* dans nombre de secteurs : libre circulation des travailleurs et des services, harmonisation législative et réglementaire dans le marché, éducation, culture, santé sur les lieux de travail, protection des consommateurs, programmes de recherche, défense de l'environnement. Dans ces domaines, les nouvelles législations doivent être adoptées à la fois par le Conseil à la *« majorité qualifiée »* et par les parlementaires à la majorité absolue. En cas de désaccord entre les deux institutions, un *« comité de conciliation »* peut être réuni dans le but de trouver un compromis, mais, en cas d'échec, le projet est abandonné.

Ainsi, le Parlement est encore loin d'avoir comblé le *« déficit démocratique »* de l'Europe, qu'il dénonce à chaque occasion, mais il a marqué pas mal de points depuis 1979.

MARCEL SCOTTO

Comment lire les résultats des élections chez nos partenaires (en %)

• ALLEMAGNE

Formations	Européennes 1989	Législatives 1990	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
CDU-CSU (Union chrétienne-démocrate et Union sociale-chrétienne/Bavière)	37,7	43,8		Les européennes de 1989 avaient eu lieu uniquement en Allemagne de l'Ouest. Les législatives de 1990 étaient le premier scrutin de l'Allemagne unifiée. A surveiller : le rapport de forces entre la démocratie-chrétienne et le Parti social-démocrate. Un sondage grandeur nature avant le renouvellement du Bundestag, le 16 octobre prochain.
SPD (Parti social-démocrate)	37,3	33,5		
Verts (écologie)	8,4	11		
Républicains (extrême droite)	7,1	2,1		
FDP (libéraux)	5,6	3,9		
PDS (communistes)		9,9 *		

* Dans l'ancienne RDA seulement.

• BELGIQUE

Formations	Européennes 1989	Législatives 1991	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
Collège néerlandophone :				Un test pour les élections législatives, prévues en avril 1995, mais qui pourraient venir plus tôt si le premier ministre Jean-Luc Dehaene succède à Jacques Delors à la présidence de la Commission de Bruxelles. Comme aux Pays-Bas, un parti de défense des retraités se présente pour la première fois aux suffrages du collège néerlandophone.
Parti social-chrétien flamand (CVP)	34,1	16,7		
Parti socialiste flamand (SP)	20,6	12		
Libéraux flamands (VLD)	17,1	11,9		
AGALEV (écolo. fl.)	12,2	4,9		
Volksunie (fédéral. flamand)	8,7	5,9		
Vlaams Blok (extrême droite)	6,6	6,6		
Collège francophone :				
Parti socialiste (PS)	38	13,6		
Parti social-chrétien (PSC)	21,3	7,8		
Libéraux (PRL)	18,9	8,2		
Ecologistes	16,6	5,1		

• DANEMARK

Formations	Européennes 1989	Législatives 1990	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
SD (sociaux-démocrates)	23,3	37,5		Une nouvelle mesure de la popularité des adversaires de l'Union européenne, qui ne désarment pas après deux référendums, un gagné, un perdu.
Mouvement populaire anti-CEE	18,9			
Venstre (libéraux)	16,6	15,7		
Konservative (conservateurs)	13,4	16		
SF (socialistes populaires)	7,9			
CD (centre démocrate)	9,1			
Frenrskyidts partiet (extrême droite)	5,3			
Radikale	3,1	3,5		

• ESPAGNE

Formations	Européennes 1989	Législatives 1993	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
Parti socialiste (PSOE)	39,6	38,68		Ebranlé par les scandales, le gouvernement de Felipe Gonzalez serait en sursis si le score du PSOE était particulièrement mauvais.
Parti populaire	21,4	34,82		
Centre démocratique et social (CDS)	7,1			
Gauche unie (Izquierda Unida, communiste)	6			
CIU (Centre droit catalan)	4,2			
Liste Ruiz Mateos	3,8			
IP (Izquierda de los Pueblos, gauche nationaliste)	1,8			
PA (Parti andalou)	1,8			
PNV (Parti nationaliste basque)	1,9			
Herri Batasuna (Basque, proche de l'ETA)	1,5			
PEP (nationalistes)	1,5			

• GRANDE-BRETAGNE

Formations	Européennes 1989	Législatives 1992	Européennes 12 juin 1994*	Commentaires
Grande-Bretagne :				Le Parti travailliste devançait largement les conservateurs de John Major dans les sondages avant la mort de leur leader John Smith.
Travaillistes	40,23	35,6		
Conservateurs	34,15	42,6		
Verts	14,99			
Parti démocrate social et libéral	6,44	18		
Nationalistes écossais	2,65			
Plaid Cymrus	0,75			
Parti social-démocrate	0,49			

* Le scrutin a lieu le jeudi 9 juin, mais les résultats ne seront rendus publiés que dimanche.

• GRÈCE

Formations	Européennes 1989	Législatives 1993	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
ND (conservateurs)	40,8	39,4		Quelques mois après les élections législatives remportées par le PASOK, le scrutin du 12 juin est un test de popularité pour un premier ministre qui a enfourché le cheval du nationalisme.
PASOK (soc.)	35,2	46,9		
Rassemblement des forces de gauche et de progrès (PC et gauche indépendante)	14,5	4,4 *		
DIANA (centre-droit)	1,4			
POLA		4,9 **		

* Le Parti communiste se présentait seul. La coalition de gauche a été éliminée.
** Parti d'Antonis Samaras, dissident de la ND.

• IRLANDE

Formations	Européennes 1989	Législatives 1992	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
Fianna Fail	31,5	39,1		Un scrutin sans problèmes pour la coalition Fianna-Fail-Labour au pouvoir depuis janvier 1993 dans un pays très « européen ».
Fine Gael	21,7	24,5		
Indépendants	11,9	4,7		
Démocrates progressifs	11,9			
Parti travailliste	9,5	9,3		
Parti ouvrier	7,6			

• ITALIE

Formations	Européennes 1989	Législatives des 27 et 28 juin 1994 *	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
PPI	La comparaison avec 1989 n'est pas significative à cause de l'« effet Berlusconi ».	11,1		Après les législatives des 27 et 28 mars dernier, qui ont totalement bouleversé le paysage politique, ce scrutin est un véritable « deuxième tour » qui devrait confirmer la popularité de Silvio Berlusconi. La gauche espère néanmoins maintenir ses positions.
PDS		20,4		
PSI		2,2		
Ligue du Nord		8,4		
AN (extrême-droite)		13,4		
Forza Italia		21		
Refondation communiste		6		
Verts		2,7		
Liste Pannella		3,5		
Rete		1,9		
Pacte Segni		4,6		
AD		1,2		
Autres		3,5		

* Résultats calculés sur le quart des sièges attribués à la proportionnelle.

• LUXEMBOURG

Formations	Européennes 1989	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
PCS (chrétiens-sociaux)	34		Les législatives et les européennes ont traditionnellement lieu en même temps. Des partis populistes défendent « l'identité nationale ».
POSL (socialistes)	22,4		
PD (démocrates)	19,5		

• PAYS-BAS

Formations	Européennes 1989	Législatives 1989	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
CDA (chrétiens-démocrates)	34,6	22,2		Les Néerlandais viennent de voter et s'intéressent plus à la laborieuse formation du gouvernement qu'aux élections européennes.
PVDA (socialistes)	30,7	24		
VVD (libéral)	13,6	19,9		
Arc-en-ciel (écologistes)	7	3,5		
SGP, RPF, GPV (confessionnels)	5,9	4,8		
Démocratie 66 (centre gauche)	5,9	15,5		
Parti du troisième âge		3,6		

• PORTUGAL

Formations	Européennes 1989	Législatives 1991	Européennes 12 juin 1994	Commentaires
Parti social-démocrate	33,25	50,4		Pas de vrais débats sur l'Europe entre les grands partis. Le parti du premier ministre Anibal Cavaco Silva, qui a eu la majorité absolue aux législatives de 1991, devrait subir l'usure du pouvoir au profit des socialistes.
Parti socialiste	28,5	29,25		
Centre démocratique et social	14,2	4,4		
Coalition démocratique unitaire (communiste)	14	8,84		



Le Monde
EL PAIS

LES GRANDS THÈMES

Course d'obstacles pour les citoyens

La libre circulation des personnes se heurte à des difficultés techniques et politiques. Ce serait pourtant un remède contre l'« euroscepticisme »

LE *1er janvier 1993, le Marché* unique a ouvert ses portes sans l'un des quatre piliers sur lesquels devait s'appuyer le nouvel espace sans frontières. La liberté de circulation des personnes, considérée par la majorité des citoyens comme l'événement le plus emblématique du grand marché européen, n'a pas été possible, et près de dix-huit mois après l'échéance elle *ne l'est toujours pas.* Les frontières terrestres sont jalonnées par les postes de douane. Les ports et aéroports ne sont pas encore pourvus d'installations permettant une libre circulation des citoyens européens. De plus, poussés par d'anciens réflexes, les fonctionnaires effectuent assez fréquemment des contrôles très stricts dans les gares et les terminaux d'aéroport.

Ainsi l'Europe sans frontières est-elle une promesse non tenue, une de plus, de la part des Etats membres et de la Commission européenne. Tous le monde avait décidé une approche prudente. Au lieu de choisir un développement législatif – à travers une réglementation et des directives – on avait opté pour une coopération intergouvernementale étroite entre les pays disposés à appliquer les libertés rendues possibles par le Marché unique.

Cette décision, qui faisait suite aux débats politiques des années de construction du Marché unique, impliquait l'acceptation implicite du fait que l'Acte unique (1986), par lequel on a réformé le traité de Rome (1957), n'a pas d'effets directs, mais qu'il requiert un développement législatif communautaire. Cela a été le cas pour les trois autres libertés de circulation : des capitaux, des services et des marchandises, qui ont engendré plus de cinq cents directives et règlements.

Etrangers, vos papiers !

A l'origine de cette attitude des Douze et de la Commission, il y a les divergences existant entre les pays membres sur les modalités de la liberté des personnes. Le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande considèrent que les citoyens de la Communauté sont les seuls à avoir le droit de circuler librement dans l'espace européen et que ce droit ne saurait être accordé aux *immigrés ou aux touristes des* autres pays.

Cela se traduit par un manque de liberté pour tout le monde. Comment distinguer les citoyens européens des citoyens non européens ? Tout simplement en leur demandant leurs papiers. Il n'était pas question pour la Commission – institution ayant la responsabilité et, dans la pratique, le monopole des initiatives législatives – d'essayer d'ouvrir la porte à la libre circulation des personnes face à une telle divergence d'opinions.

Les difficultés sont encore plus grandes dans d'autres domaines. Par exemple les divergences entre les pays européens lorsqu'il s'agit d'accorder les visas aux non-Européens appartenant à leur sphère culturelle. Ou encore l'accord sur les frontières extérieures, qui permettrait à un ressortissant étranger à l'UE de n'être contrôlé qu'une fois, par le premier Etat membre où il pénètre. Cet accord suscite des différends insolubles pour le moment entre l'Espagne et le Royaume-Uni à propos de Gibraltar.

La stratégie du fait accompli

Alors que les institutions communautaires glissaient vers l'inaction, un groupe de pays préparait, en se tenant sur le terrain étroit de la coopération intergouvernementale, un projet parallèle destiné à atteindre le même objectif par d'autres moyens. A l'origine de ce projet, l'accord signé par cinq pays (Belgique, *Luxembourg, Hollande,* Allemagne et France) en juin 1985 dans la localité luxembourgeoise de Schengen, située précisément dans le triangle France, Allemagne et Luxembourg.

Neuf membres de l'Union européenne ont participé aux accords de Schengen (1990), qui prétendaient résoudre, dans un espace plus réduit, ce que les Douze n'avaient pas été capables de mettre en œuvre. La stratégie consistait à placer les pays réticents devant le fait accompli, quitte à mettre en place une discrimination entre le traitement que devaient recevoir les Européens du « Schengenland », d'une part, et les Britanniques, les Irlandais et les Danois, d'autre part, par exemple dans les aéroports. La *conviction des plus enthousiastes* était que ces derniers finiraient par suivre l'exemple des « bons Européens ».

Schengen implique des accords sur les frontières extérieures et une politique commune quant aux visas et au droit d'asile, mais sa réalisation dépend – d'une manière apparemment dramatique – d'un système informatique permettant d'effectuer le contrôle des entrées et des sorties de l'espace-Schengen, ainsi que de l'utilisation commune et automatique des informations nécessaires sur la grande criminalité, sur les étrangers en situation irrégulière et sur l'immigration clandestine. Le SIS (Système Informatique Schengen), véritable clé technologique de la libre circulation, fonctionne si peu et si mal que l'application des accords a été ajournée à quatre reprises.

La première désillusion se produisit le 1er janvier 1993, jour de l'ouverture tant annoncée du grand marché européen, qui ne vit qu'un relâchement très léger des contrôles. Aux explications informatiques s'ajoutèrent bientôt les arguments politiques. Le changement de gouvernement *en France en 1993* donna une légère coloration eurosceptique à l'administration française. Le nouveau ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, exprima sa crainte de voir augmenter le trafic de drogue – crainte alimentée par l'attitude permissive d'un des membres (les Pays-Bas) – ainsi que l'immigration clandestine.

L'informatique en panne

En décembre 1993, les problèmes politiques étaient pratiquement résolus, ce qui permit aux fonctionnaires de déclarer que tout était prêt, à l'exception du fameux SIS. Très vraisemblablement, au-delà des problèmes technologiques, des questions d'ordre géopolitique ont brouillé le climat européen sur ce projet de libre circulation. Au moment où ce projet fut inscrit dans l'« objectif 1992 », le mur de Berlin n'était pas encore tombé, et l'incendie intégriste n'avait pas encore embrasé le nord de l'Afrique. La pression migratoire qui s'exerce sur l'Union européenne n'était alors qu'une prévision ou *qu'une intuition, pas une certitude.* Au moment où l'Allemagne s'apprête à présider le Conseil des ministres de l'UE, l'heure de vérité a sonné. Le gouvernement Kohl a exprimé son intérêt pour le développement du « pilier de l'intérieur et de la justice » du traité de Maastricht, avec pour objectif de construire une fois pour toutes une politique commune d'immigration et de lutter contre *la criminalité* organisée et le trafic de drogue. Il a également indiqué qu'il souhaitait l'application immédiate des accords de Schengen et la suppression des postes de frontière. Mais certains assurent que le SIS est définitivement en panne et qu'il faudra changer de système, ce qui nécessitera encore de deux à quatre ans.

D'autres, plus optimistes, pensent que « Schengenland » ouvrira ses portes avant la fin de l'année ou pendant une des prochaines présidences de l'UE, assumées par des pays ayant la volonté et la marge de manœuvre nécessaires, telles la France ou l'Espagne. Le Parlement européen, entre-temps, a décidé de passer à l'acte et a présenté devant le Tribunal européen un recours « en carence » contre la Commission, dénonçant son inaction et la non-mise en œuvre de l'Acte unique en ce qui concerne la libre circulation des personnes. Le commissaire chargé du marché intérieur a également annoncé sa volonté de présenter un ensemble législatif au cas où Schengen continuerait à ne pas fonctionner.

Le prochain Parlement européen aura ainsi l'occasion de revenir sur cette question. Les euro-députés ont toujours été très critiques à l'égard de Schengen, contre ces accords forgés hors du contrôle parlementaire, lors d'obscures réunions entre diplomates et fonctionnaires de police, avec leur tendance à développer le syndrome de l'Europe-forteresse. Pourtant, si cette clé du marché unique avait réussi à ouvrir la porte, elle aurait sans doute suscité les sympathies, voire l'enthousiasme des citoyens. La libre circulation est probablement une des tâches urgentes de la prochaine législature parlementaire.

LLUIS BASSETS
*Correspondant à Bruxelles d'*El Pais

Une ouverture prudente vers l'Est

Au cours des six mois de sa présidence, l'Allemagne veut faire un geste

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

LA principale ambition de l'Allemagne, au cours de la prochaine législature communautaire, sera de resserrer les liens entre l'Union et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), avec l'idée de préparer l'adhésion d'au moins quelques-uns d'entre eux. *« Bonn entend marquer sa présidence par une importante initiative à l'égard des pays de l'Est. Il y a un souci allemand de dessiner des étapes, de montrer qu'on va de l'avant »*, explique un diplomate parisien.

« Le grand défi, c'est d'accomplir l'élargissement de l'Union européenne sans mettre à bas ce qu'on a construit », expliquait récemment Alain Juppé. Paris est conscient de l'importance attachée par l'Allemagne à cette affaire et n'a pas l'intention de freiner.

A ce stade, la doctrine française pourrait se résumer en trois points : l'élargissement est inéluctable ; on ne pourra pas le supporter avec les règles actuelles de la Communauté ; *il faudra donc les adapter pour* être en mesure de réussir l'opération.

Dans l'esprit des Français, il est clair que la réforme des institutions de l'Union constitue un préalable à tout nouvel élargissement. Autrement dit, ces aménagements devant être décidés au cours de la conférence intergouvernementale de 1996, ce n'est pas avant 1997 que le débat sur les modalités des futures adhésions pourra commencer.

La question géographique

Le premier problème est celui de la géographie. Qui, à l'Est, a vocation à l'adhésion et à quel rythme ? Où se situent les limites de l'Union européenne ? A la frontière orientale de la Pologne, répondent sans hésiter les Français, estimant que, s'il est effectivement souhaitable d'entretenir des relations étroites avec la Russie, l'accueillir dans le club serait un non-sens, ne serait-ce qu'en raison du déséquilibre démographique, ce serait même *« la fin de la construction européenne »*.

A Paris, on se montre également réticent à l'égard d'une adhésion de l'Ukraine, mais on admet que la question géographique n'est pas tranchée, que la France et l'Allemagne, pour s'en tenir à ces deux pays, n'ont pas nécessairement les mêmes conceptions.

« Les Allemands veulent donner des garanties aux Tchèques, aux Hongrois, aux Polonais, ils sont ouverts à l'égard des Slovènes, plus hésitants en ce qui concerne les Baltes et les Slovaques, réticents dans le cas des Bulgares et des Roumains ; ils ne se voient pas dans les Balkans. Il y a autant de différences entre certains PECO qu'entre le Portugal et le Danemark, personne ne souhaite qu'ils adhèrent tous ensemble », estime un expert.

Conformément à la logique économique, on s'orienterait donc, sans préciser de calendrier, vers un élargissement par vagues, en fonction peut-être, comme le proposait récemment Alain Lamassoure, de critères, périodiquement évalués, qui permettraient de mesurer le degré de préparation des uns et des autres, ainsi que leur capacité à s'intégrer à l'Union.

Association pour la défense

A Paris, on accueille avec scepticime l'idée, évoquée parfois, d'une sorte de semi-adhésion ou d'une « adhésion politique », aux termes de laquelle certains PECO seraient invités à participer aux institutions de l'Union, mais avec un statut spécial car les règles du « marché unique », de la politique agricole commune (PAC), des fonds structurels, ne leur seraient provisoirement pas appliquées. Les promoteurs de cette formule font valoir qu'elle permettrait aux pays en cause d'être pleinement associés aux délibérations politiques de l'Union.

Mais l'attrait de ce « dialogue politique » est-il aussi vif qu'on le croit à Bruxelles ? Les Polonais ou les Tchèques vont-ils se précipiter pour discuter avec les Douze, demain avec les Seize, de l'évolution de la situation en Algérie ou en Angola ? En fait, leur seule préoccupation est d'obtenir des garanties pour leur sécurité.

L'Union est-elle prête à leur donner, à leur offrir davantage que le « partenariat » de l'OTAN ? En d'autres termes, l'Union peut-elle s'engager en Europe centrale sans les Etats-Unis ? L'UEO vient d'accorder un statut d'association aux pays de l'Est ; veut-on aller plus loin, notamment sur le plan opérationnel, en les faisant participer, par exemple, à la cellule de planification *de l'organisation militaire européenne ?*

Ce sont là de vraies questions, liées à l'émergence d'une identité européenne de défense, qui se trouveront au centre du débat des prochaines années et devront être traitées par la conférence de 1996. Mais on estime, à Paris, qu'il est inutile de les compliquer en mettant en avant un dialogue politique, sans portée tant que les choix fondamentaux n'auront pas été faits.

Préparer une adhésion, fût-elle lointaine, conduira à examiner ses effets sur les politiques communes ainsi que les efforts à entreprendre par l'Union pour aider les PECO à rattraper leur retard. La part de l'agriculture dans le PNB des nouveaux candidats est trois fois plus *importante* que dans celui de l'actuelle Union. Leur richesse est bien moindre : en moyenne 5 000 dollars par tête, contre 17 000 dollars dans l'Union.

Les faire bénéficier des avantages du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) ou des fonds structurels pèserait très lourd sur le budget communautaire : selon certains calculs, l'intégration des quatre pays du « groupe de Visegrad » (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie) à la PAC coûterait 38 milliards d'écus par an, l'octroi de l'aide régionale aux conditions consenties actuellement par les fonds structurels, 60 milliards d'écus.

Est-on prêt, en particulier en Allemagne, traditionnellement réticente, à engager une négociation budgétaire ? Le financement des fonds structurels est programmé jusqu'en 1999. Que se passera-t-il ensuite ? Comment réagiront devant de telles perspectives de remise en cause les quatre « pays de la cohésion » (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal) qui en sont les principaux bénéficiaires ?

Une longue transition

En raison des différences de développement économique entre les PECO et les pays membres de l'Union, l'adhésion sera suivie d'une longue transition, notamment en agriculture, afin de prendre en compte les écarts de prix. Elle devra être précédée d'une phase de préparation au cours de laquelle l'Union aura le devoir d'aider les candidats à accélérer la mise en place d'une véritable économie de marché. On est loin du compte.

Ce sera l'occasion d'ouvrir un débat sur l'avenir de leurs politiques agricoles, en comprenant qu'il ne s'agit pas seulement d'améliorer l'accès aux marchés de l'Union (actuellement ils ne remplissent pas les quotas qui leur sont offerts) mais de restructurer en profondeur l'outil de production. Pour faciliter une telle réforme, l'Union devra prendre des engagements, concernant notamment ses exportations (niveaux de prix) vers les futurs adhérents.

De manière générale, sur le plan tarifaire, l'Union n'ira guère au-delà des dispositions des « accords européens » conclus avec les PECO. Ils prévoient un libre accès aux marchés des Douze, moyennant des clauses de précaution pour les textiles, l'acier, les produits agicoles. Cependant, l'alignement des politiques de concurrence des PECO sur les règles du traité de Rome permettrait d'alléger l'encadrement des échanges (anti-dumping, sauvegarde).

Par ailleurs, l'aide financière au développement – le programme PHARE –, qui privilégie encore l'assistance technique, pourra être davantage réorientée vers l'investissement ou toute autre intervention de nature à faciliter l'adhésion.

La tâche à accomplir pour achever, au moins au niveau géographique, la construction européenne est considérable. Cependant, le retournement de la conjoncture économique qui semble s'esquisser devrait faciliter l'entreprise.

Ph. L.

TRIBUNE

L'Union monétaire s'éloigne

par Emilio Ontiveros

SI des doutes subsistaient sur cette interrogation dominante dans la plupart des pays de l'Union européenne (UE), les campagnes électorales seraient en train de les lever : la singularité des problèmes de politique intérieure et les difficultés pour remettre les économies sur la voie de la croissance, même lorsque l'ensemble des pays de l'UE présentent des caractéristiques communes, requièrent des traitements spécifiques, qui n'ont rien à voir avec les problématiques de l'intégration.

Les séquelles de la récession en termes de chômage, dans la plupart des économies nationales, outre qu'elles soulignent les limites structurelles de celles-ci, ont renvoyé à plus tard la réalisation des conditions de convergence des économies. La situation actuelle est très différente de celle qui existait au moment des dernières élections du Parlement européen, en 1989. A l'époque, il y avait cinq millions de chômeurs de moins et le taux de chômage évoluait vers un seuil de 8,3 %, que l'on allait atteindre l'année suivante ; 1994 s'achèvera avec un taux de 11,7 %, d'après la Commission, sans espoir qu'il puisse descendre en deçà des 11,6 % prévus pour 1995, même si la croissance économique dans l'ensemble de l'UE doit atteindre le taux de 2,5 % cette année.

La décision adoptée par les ministres des finances le 1er août 1993 a non seulement mis fin à cette confrontation spectaculaire et inégale entre les banques centrales et les opérateurs sur les marchés financiers, confrontation qui a provoqué la crise du système monétaire européen (SME), mais elle a également donné le signal du retour à la maison aux gouvernements qui avaient essayé de concilier leurs engagements européens avec la gestion de la récession économique la plus forte enregistrée depuis plusieurs décennies. L'élargissement, jusqu'à 15 %, des marges de fluctuation des taux de change qui fut décidé alors n'a pas été conçu comme une réponse technique à la crise du SME, mais comme une façon de mettre en hibernation les aspirations vers l'Union économique et monétaire jusqu'à ce que la récession soit passée.

Des ambitions moindres

Il est certain, comme l'a signalé récemment Leon Brittan, que la crise monétaire européenne n'a pas détruit le consensus (continental) en faveur de l'existence d'une monnaie unique, mais il n'est pas moins vrai que la manière dont on a résolu le problème suppose non seulement un nouvel état d'esprit dans la plupart des gouvernements de l'Union, mais aussi une remise en cause tacite de la transition vers la troisième et dernière phase de l'UEM, plongée aujourd'hui dans un océan d'incertitudes.

Les signes de reprise qui commencent à apparaître, ainsi que l'expérience, réussie bien qu'inespérée, en terme de stabilité des taux de change, qu'a autorisée le relâchement formel de la discipline du SME, peuvent parvenir à changer l'horizon de l'UEM, mais avec des ambitions moindres et des délais plus longs que prévu à Maastricht. La tendance de la majorité des pays à satisfaire les conditions de convergence en matière d'inflation et de taux d'intérêt à long terme (1,5 % et 2 % de différence au maximum, respectivement, pour les trois pays ayant l'inflation la plus basse) ne se retrouve pas concernant les exigences relatives à l'assainissement des finances publiques – déficit budgétaire et dette publique inférieurs à 3 % et 60 % du PIB –, dont l'obtention exige, outre une discipline budgétaire rigoureuse, des taux de croissance sensiblement supérieurs à ceux qu'on peut escompter.

Onze pays membres sur douze ont des déficits excessifs, et les dernières prévisions de la Commission signalent que seulement trois pays (l'Irlande, le Luxembourg et l'Allemagne) seront en mesure de respecter les critères en matière de déficit budgétaire à la fin de l'année prochaine.

La latitude avec laquelle la Commission peut interpréter, conformément à l'article 104 c du traité de l'UE, le respect des critères ou la possibilité qu'ils soient complétés par des considérations politiques, comme l'a suggéré Alain Lamassoure, ne trouveront pas facilement le nécessaire appui allemand.

Bien que de nature différente, l'incertitude n'est pas moindre sur les taux de change. Le traité prévoit la nécessité de maintenir, au moins pendant les deux années précédant l'UEM, le taux de change de la monnaie concernée dans les *« marges normales de fluctuation »*, sans que la monnaie ait été dévaluée pendant cette période. Bien que ce ne soit pas précisé, on suppose que cette marge « normale » est de 2,25 %.

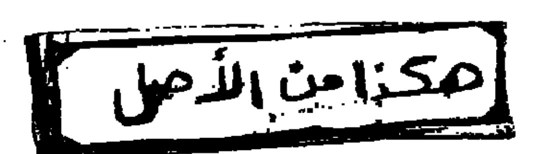
La stabilité des monnaies appartenant au SME par rapport au deutschemark est le seul fait qui a permis, pendant les neuf derniers mois, le maintien du projet de l'UEM.

Un régime virtuel de flottement

Placés dans des conditions plus confortables, les Etats-membres ont adapté leurs politiques monétaires à la préservation de cette relative stabilité de leur taux de change face à la monnaie allemande. Les résultats ont été si favorables que les autorités ne semblent pas se rendre compte du paradoxe suivant : quinze ans après la naissance du SME, et en pleine deuxième phase de l'UEM, c'est un régime virtuel de libre fluctuation qui lie entre elles les monnaies communautaires ; de manière si satisfaisante que le président de l'Institut monétaire européen, Alexander Lamfalussy, a lui-même admis que cette marge de 15 % ne constituait en aucun cas un obstacle à l'Union monétaire.

Pourtant, sans des rythmes de croissance économique supérieurs à ceux prévus actuellement – qui laisseraient espérer une nette réduction des taux de chômage –, l'Europe continuera d'être une réalité éloignée des préoccupations des citoyens.

▶ **Emilio Ontiveros est professeur d'économie de l'entreprise.**



DE LA PROCHAINE LÉGISLATURE



Autoroutes de l'information : le New Deal des années 90

Le Livre blanc de la Commission propose des investissements colossaux pour les télécommunications. Mais il faut trouver le financement... et les clients

DANS les années 50, les Etats-Unis ont connu une grande transformation économique grâce à la modernisation de leur réseau de transport et à la construction d'un réseau d'autoroutes maillant tout le pays. Les avantages furent impressionnants. Les autoroutes rendirent les voyages plus faciles, mais surtout elles jouèrent le rôle d'un véritable lubrifiant de la croissance économique.

Sans ces infrastructures, les Etats-Unis n'auraient pas eu le décollage économique qu'ils ont connu après la deuxième guerre mondiale. Albert Gore joua un rôle-clé dans tout ce processus.

Quarante ans après, son fils Al Gore, vice-président des Etats-Unis, veut renouveler le pari. Mais, en quarante ans, l'Amérique a beaucoup changé. Désormais, le moteur de l'économie n'est plus l'industrie, mais les télécommunications et l'information. Le même phénomène touche certains pays d'Europe et d'Asie. Une étude de la Banque Indosuez estimait le marché mondial des télécommunications à 514 000 millions de dollars – soit près de 3 milliards de francs français – en 1991. Pour l'an 2000, on prévoit un volume de 776 000 millions de dollars, ce qui suppose une croissance de 7,2 % par an, plus du double de l'ensemble de l'économie.

Cependant cette révolution est devenue boulimique dans les dernières années. Les grandes innovations technologiques ont multiplié les services : téléphones mobiles, vidéoconférence, télévision par cable, télévision intéractive, téléachat, vidéo à la demande, presse électronique, télémédecine et télé-enseignement.

Aux Etats-Unis, l'éclosion technologique s'est heurtée à deux types d'obstacles : les limites légales qui empêchent les compagnies de téléphone d'accéder à la télévision par câble d'une part, et l'entrée des entreprises de ce secteur dans le commerce téléphonique d'autre part. Ce corset légal et la crise de certaines sociétés d'informatique ont rendu nécessaire la recherche de solutions originales.

Le vice-président Gore a relevé le défi. En janvier dernier, il a présenté à Los Angeles son projet d'autoroutes de l'information. Un plan destiné à *« éliminer les restes de normes désuètes et à permettre la libre circulation des idées et du commerce »*. Il s'agit de supprimer les barrières légales, d'encourager l'investissement privé et de promouvoir la compétence. Il existe également une composante politique importante : *« faire parvenir la révolution de l'information dans toutes les écoles, les hôpitaux et les bibliothèques de la nation avant la fin du siècle »*.

Les progrès dans la fabrication des fibres optiques ont augmenté de manière spectaculaire la capacité de transmission. ATT est en train de faire des tests permettant la transmission simultanée de 4 000 copies du texte intégral du *Don Quichotte* en une seconde à 13 000 kilomètres de distance. Pour exploiter ce potentiel, de grands réseaux sont nécessaires, permettant une utilisation généralisée et à bas prix.

Pour certains analystes, il s'agit de la version moderne du keynésianisme. Le New Deal des années 90 ne consiste pas à augmenter la dette pour construire des routes, même si la volonté de l'Etat d'intervenir et de stimuler l'économie reste déterminante. Aujourd'hui, paradoxalement, l'objectif consiste surtout à libéraliser. Mais pas seulement : s'il s'agit, d'un côté, d'enlever les entraves légales, de l'autre, d'encourager l'industrie par l'aide publique. Aux Etats-Unis, le pragmatisme est déterminant et on passe des projets à la réalisation avec une rapidité remarquable. La National Information Infrastructure a déjà accordé une aide à l'industrie de 75 millions de dollars en 1993, et entre 180 et 250 millions de dollars pour les années suivantes. Plus de 200 grandes entreprises utilisent déjà les autoroutes de l'information.

Un triple défi pour l'Europe

Pour l'Europe, ce phénomène représente un défi encore plus grand et plus urgent. La sortie de la crise est plus difficile dans une Europe où le chômage et les obstacles légaux sont plus importants, où – ce qui est pire –, les frontières sont plus contraignantes, et la menace de nationalisme rampant bien réelle. L'Europe n'a pas encore trouvé de solution à certains problèmes résolus par les Américains dans les années 50. L'Espagne et le Portugal, par exemple, ont encore des voies ferrées de largeur différente. Le manque de réseaux de télécommunications transeuropéens provoque un renchérissement des services.

Les appels téléphoniques transeuropéens sont trois ou quatre fois plus chers que les appels nationaux. Le coût de l'énergie électrique en Europe peut varier du simple au double d'un pays à l'autre. L'Europe est confrontée ainsi à un triple défi. Une réglementation juridique plus lourde et plus hétérogène, le manque de réseaux transeuropéens et le découragement politique concernant les progrès de l'unification. Personne mieux que Jacques Delors n'a pris conscience de cette réalité. Le président de la Commission européenne est en train de favoriser un modèle keynésien en Europe. Ses idées dans ce domaine progressent lentement. Elles sont répertoriées dans le « Livre blanc de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi », approuvé en décembre dernier, qui propose la création de 15 millions d'emplois entre 1994 et 1999.

Il s'appuie particulièrement sur le développement des infrastructures. Pour les réseaux de transport et pour l'énergie, on prévoit des investissements de 250 000 millions d'écus ; pour l'environnement, ils s'élèvent à 174 000 millions d'écus ; pour les autoroutes de l'information, à 150 000 millions d'écus.

Ce plan ambitieux se heurte à de sérieux problèmes financiers. Pour sa mise en œuvre, la Commission a prévu un apport propre d'environ 20 000 millions d'écus par an provenant de trois sources : 5 300 millions du budget communautaire ; 6 700 millions de la Banque européenne d'investissements ; et 8 000 millions d'emprunt de l'Union européenne. Suite à l'opposition des ministres de l'économie, la Commission a préféré, en avril dernier, renoncer à l'endettement comme mode de financement.

Mais est-ce bien là le problème ? De nombreux observateurs estiment que poser la question du financement est une erreur. Ils pensent que la véritable inconnue est la demande. S'il y a une véritable demande, on trouvera l'argent. Ce qui est déterminant, c'est de savoir s'il y aura des clients pour toute cette offre fantastique de produits et de services. Et des clients prêts à payer.

ANDREU MISSE
Chef du service économique d'El Pais.

TRIBUNE

Parler d'une même voix, agir d'un même pas

par Andres Ortega

L'UNION européenne a besoin d'exister à l'extérieur pour se définir à l'intérieur. Or, la création d'une politique extérieure et de sécurité commune (PESC) sera lente, progressive et difficile, bien que nécessaire à la nouvelle Europe et au nouveau monde, qui change. Il n'est pas seulement question d'organigrammes, de modalités de décision ou de budgets – terrain privilégié du traité de Maastricht – mais d'abord d'histoire, de convergence des intérêts et des diplomaties des Etats membres et de ceux qui aspirent à l'être.

Pourquoi l'UE a-t-elle besoin de se définir autant à l'extérieur qu'à l'intérieur ? Premièrement, l'UE doit produire de la stabilité pour les pays qui l'entourent, si elle ne veut pas courir le risque que ce soient les autres qui la déstabilisent ; deuxièmement, avec une politique extérieure commune qui fonctionne, les membres de l'UE verront augmenter leur influence sur le monde afin de l'adapter à leurs propres intérêts et, troisièmement, la recherche de sphères d'influence en dehors de l'Union pourrait engendrer des rivalités qui détruiraient l'Union européenne, avec une régression néfaste vers l'« équilibre de pouvoirs ».

Il serait historiquement naïf de penser que cette politique peut être mise en œuvre du jour au lendemain, tout simplement parce que le traité de l'UE a décrété que *« l'on établira une politique extérieure et de sécurité commune »*. En fait, les débuts de cette politique n'ont pas attendu l'entrée en vigueur de Maastricht. La guerre du Golfe, les guerres en Yougoslavie et d'autres ont forcé la main à l'Europe, mettant en même temps en évidence ses limites.

Or, de même que l'Union monétaire doit être accompagnée – ou précédée – d'une convergence économique, la politique étrangère commune devra s'accompagner d'une convergence de politiques étrangères nationales qui répondent à des intérêts et à des traditions diplomatiques différents, afin de créer des pratiques et des intérêts communs. Elle devra être, au début, modeste et en même temps ambitieuse. Cette ambition devra viser à résoudre les problèmes existants, et non à en créer de nouveaux.

Les difficultés de ce processus – qui est en train de mener les Douze et demain les seize d'une situation où ils parlent d'une même voix à une situation où ils marchent d'un même pas, sont évidentes ; elles reflètent les résistances vis-à-vis du développement d'une Europe plus souveraine et elles ont contribué à créer le malaise européen actuel. Certains estiment que les progrès sont insuffisants. Les Douze restent unis face à une crise comme l'ex-Yougoslavie : bien qu'ils n'aient pas trouvé de solution, ils ont réussi à éviter qu'elle ne dégénère en une nouvelle guerre européenne.

Sans doute le développement de ce deuxième pilier de l'UE est-il un des axes centraux de la révision des traités prévue pour 1996. D'ici là, il faudra définir de nouvelles modalités de décision – le traité de Maastricht instaure pour la PESC un système un peu compliqué –, ainsi que de nouvelles zones d'action commune et de nouveaux moyens : depuis des éléments de planification jusqu'à la mise à disposition de forces militaires pour l'action extérieure, en passant par de nouvelles évolutions des doctrines.

Le tigre et l'éléphant

Parmi ces moyens et procédés, doit figurer, au premier chef, une capacité de diplomatie préventive. Talleyrand disait déjà que, *« lorsqu'il est urgent, il est déjà trop tard »*. Dans une Europe où l'on est arrivé à réduire considérablement les risques d'un conflit généralisé, mais où, en revanche, les possibilités de conflits locaux ont augmenté – conflits difficiles à arrêter une fois qu'ils ont commencé – la prévention des crises doit être prioritaire dans la politique extérieure et de sécurité commune. Dans ce sens, le « pacte de stabilité », dont le processus a formellement commencé fin mai à Paris, est un pas dans la bonne direction pour éviter que des tragédies comme celle de l'ex-Yougoslavie ne se reproduisent.

Ce que nous enseigne également l'histoire récente c'est que – la guerre froide terminée – l'Europe, pour agir, doit aussi compter avec les Etats-Unis et probablement avec la Russie.

Les vetos réciproques sont mutuellement paralysants. La PESC, dans la mesure du possible, doit se faire « avec » et non pas « contre ».

Contrairement à la monnaie unique, la politique extérieure commune n'a pas de raison d'être une politique unique. Elle devrait parvenir à compléter, à dynamiser les politiques nationales et à se superposer à celles-ci et non à les remplacer. Les limites de la PESC sont marquées par le fait que l'UE en tant que telle n'a pas de représentant au Conseil de sécurité des Nations unies. Et il semblerait qu'elle ne soit pas près d'en avoir. Pourtant, le développement d'une politique extérieure et de sécurité commune n'épuise pas l'action extérieure de l'UE ni évidemment celle des Etats membres, qui gardent une grande marge d'autonomie. Pour son action extérieure, l'UE dispose de moyens multiples : l'aide humanitaire, l'aide financière, la politique commerciale et, un jour peut-être proche, la monnaie unique.

L'avenir de l'Europe dépend également, d'une part, d'une orchestration adéquate des différents niveaux – national et communautaire – en matière de politique extérieure commune et, d'autre part, du jeu institutionnel au sein même de l'UE : rôle moteur du conseil européen en cette matière, qui ne laisse pas le monopole de l'initiative à la Commission, droit du Parlement européen à être consulté et à voir ses opinions prises en compte. La PESC doit relever le défi : dépasser les intérêts nationaux divergents – dans un climat malheureusement favorable à la renationalisation des politiques – et un certain manque de crédibilité. Les priorités sont claires : l'Europe centrale et orientale, le conflit dans l'ex-Yougoslavie, la Russie et l'ex-URSS, le Maghreb, le Moyen-Orient – soit, avant tout, en termes géographiques, son voisinage –, ainsi que d'autres zones ou sujets tels que les relations avec les Etats-Unis et avec l'Amérique latine, ou l'Asie et les problèmes de prolifération nucléaire, questions qui intéressent particulièrement l'Espagne. Dans ce sens, si l'Espagne doit devenir européenne, elle doit aussi hispaniser l'Europe et faire en sorte que l'UE – et la PESC en gestation – prête encore plus d'attention à ses zones d'intérêts particuliers.

Naturellement, fait aussi partie intégrante de ce projet le développement d'une politique commune de défense, qui mène éventuellement à une défense commune. Bien que des pas importants aient été accomplis en ce sens, avancer dans ce domaine impliquera – et implique déjà – des sacrifices importants, y compris en vies humaines, pour poser ce qui sera probablement l'une des dernières pierres d'une construction qui ne sera jamais vraiment achevée.

On peut prévoir que l'UE agira lentement, de manière moins cohérente et moins souple qu'un Etat national. On ne sera pas alors surpris par le fait que, si l'Europe a l'occasion de redevenir une grande puissance, elle sera une puissance d'un type nouveau, plus éléphant que tigre, comme le disait Valéry Giscard d'Estaing. Or, est-ce bien cela que l'Europe aspire à être ? A-t-elle une volonté de puissance ? Récupérer cette volonté pourrait aider à sortir de l'actuel malaise européen.

▶ **Andres Ortega est conseiller au département d'études du cabinet de la présidence du gouvernement et auteur de *la Raison de l'Europe*.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Une ouverture prudente vers l'Est

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le chef de file de la liste communiste, Françis Wurtz, fait campagne «au plus près des gens», alors que les intentions de vote lui prédisent un résultat inférieur à celui des élections législatives. La direction du PCF, qui a repoussé après le 12 juin la politique du pacte unitaire lancée par son secrétaire national, Robert Hue, s'attend à un score moyen, qu'elle veut expliquer par la multiplication des *«petites»* listes.

■ UNION. Entouré par Pierre Méhaignerie et Alain Madelin, Jacques Chirac a participé, jeudi 2 juin, à Rennes, à une réunion publique de soutien à la liste de la majorité conduite par Dominique Baudis. Au cours de son intervention, le président du RPR a estimé que *«l'union»* est pour la droite *«une ardente obligation»*. Constatant que l'Europe est *«en panne de projet»*, M. Chirac s'est prononcé pour une Communauté *«à plusieurs vitesses»*.

La campagne dans le Nord-Pas-de-Calais

Francis Wurtz chez les déçus de l'Europe

La tête de liste du PCF doit convaincre les électeurs communistes de voter pour un Parlement dont ils ne veulent pas

DOUAI (Nord)

de notre envoyé spécial

«Moi, ce que je dis, c'est que s'il y avait pas eu les communistes, on serait encore tous des serfs !» Ici, dans cette cité minière de l'Artésienne, à Avion (Pas-de-Calais), on l'appelle «Lajoinie». C'est un mineur en retraite, toujours vêtu de son bleu de travail, toujours dehors à bavarder avec les uns et les autres, un mégot coincé entre les deux doigts qui lui restent, après un accident *«au fond»*, comme on dit pudiquement, dans le Nord, pour désigner la mine. Il est heureux, «Lajoinie», ce jour-là, d'entraîner *«le candidat du parti»* jusque dans la salle de bains de sa maison – *«pendant quarante-huit ans, on s'est lavé dans le chaudron»* –, mais il a comme un mauvais pressentiment : *«Les gens, ils râlent tout le temps. Puis, au moment du vote, il y a plus personne.»*

«Le candidat du parti», Francis Wurtz, tête de liste du PCF aux élections européennes, a appris, quelques instants plus tôt, en explorant minutieusement le dossier qui lui a été préparé par son équipe de campagne, une chose qu'il n'avait pas osé imaginer : trente mille logements du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ne sont pas encore raccordés au tout-à-l'égout. Entre un meeting à Nîmes et un entretien en direct avec Claire Chazal, dans «le 20 heures» de TF 1, ses camarades des deux puissantes fédérations du Nord et du Pas-de-Calais *lui ont bâti*, pour deux jours, un programme de campagne *«au plus près des gens»*.

Dans le même temps, douze autres candidats de la liste communiste sillonnent la région. Sylviane Ainardi, numéro deux de la liste, est à la porte d'une usine à Valenciennes ; Philippe Herzog, le contestataire «officiel», anime un débat à Calais ; Gisèle Moreau rencontre les travailleuses de La Redoute à Roubaix ; Sylvie Vassalo, secrétaire de l'Union des jeunes communistes, est sur le campus de Lille, sans compter la journaliste Aline Pailler, première des candidats non-communistes de la liste du PCF, qui, à ce titre, reçoit un hommage appuyé des petits groupes de militants réunis à chacune des étapes.

A l'apéritif du soir avec le mouvement associatif lillois, comme à la cockerie de Doncourt, sérieusement concurrencée par les importations en provenance de Chine, ou encore à l'entrée de la clinique de Fouquières-lès-Lens, menacée de fermeture, il y a toujours, en effet, une cinquantaine de militants fidèles, dévoués, parfois venus là avec leurs enfants, pour attendre patiemment, comme «Lajoinie» à Avion, *«le candidat du parti»*. Ici, malgré la fermeture des mines, la «casse» de la sidérurgie et du textile, le déclin du parti, le PCF reste une grande et fière famille, chaleureuse. On y rencontre encore des maires, comme Yves Coquelle à Rouvroy, élus avec plus de 80 % des suffrages, après avoir repoussé toute alliance avec les socialistes.

L'explication du score est déjà prête

«Le Nord-Pas-de-Calais représente 10 % de l'électorat communiste», rappelle Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, et vrai patron, avec Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais, des communistes de la région. Si l'on peut encore *«faire mentir les sondages»*, c'est ici qu'il faut commencer. *«Non, Jef, t'es pas tout seul»*, chantonne Georges Hage, vice-président de l'Assemblée nationale, pour dire amicalement au candidat que chacun sait bien, dans le parti, qu'il n'aura pas la tâche facile. Plus sérieusement, *l'Humanité* du lendemain rappelle dans un titre qu'il reste *«seize jours pour faire progresser le vote communiste»*.

Depuis le début de la campagne, les sondages d'intention de vote livrent un *«encéphalogramme plat»* : la liste du PCF serait à 6 %, un score encore inférieur à celui obtenu par la liste conduite, cinq ans plus tôt, par M. Herzog (1). Dans une telle hypothèse, l'explication déjà développée en deux occasions – les élections législatives de mars 1993 et les cantonales de mars dernier –, selon laquelle le PCF résiste mieux qu'auparavant, ne tiendrait plus. Face à ce nouveau revers annoncé, les dirigeants communistes ont même préparé les arguments à livrer, dès le soir du 12 juin, aux militants : du fait de la multiplication des candidatures, toutes les «grandes listes» subissent une déperdition de voix, le PCF comme le PS et comme la majorité UDF-RPR. A l'occasion, pour parfaire la démonstration, on oubliera même, place du Colonel-Fabien, de préciser que la liste de Michel Rocard est concurrencée, cette année, par celles de Bernard Tapie et de Jean-Pierre Chevènement, et celle de Dominique Baudis par la liste de Philippe de Villiers.

De la base au sommet, on ne méconnaît pas, en fait, que le PCF risque d'être victime d'un double piège : celui de l'abstention, qui touche plus particulièrement l'électorat populaire, mais aussi, et surtout, celui de l'Europe. A force d'avoir été invité, depuis plus de trente ans, à condamner la construction européenne, sans que de vraies propositions alternatives lui soient proposées, l'électorat communiste est fatigué : après avoir dit «non» à la ratification du traité de Maastricht, il juge inutile de se déplacer, le 12 juin, pour élire des députés européens.

Ratisser les mécontentements

Par surcroît, la direction du PCF a imposé au nouveau secrétaire national du parti, Robert Hue, de reporter au lendemain du 12 juin la mise en application de sa politique de *«la main tendue»* aux progressistes, formulée dans sa proposition de pacte unitaire pour le progrès. En conséquence de quoi *«le candidat du parti»*, M. Wurtz, est contraint, bon gré mal gré, de se livrer à l'habituel ratissage de tous les mécontentements, fussent-ils légitimes. *«Quand on fait le lien entre leurs difficultés quotidiennes et l'Europe, les gens comprennent mieux. Maastricht relève de la publicité mensongère, ils ont droit à un recours»*, explique l'animateur de la section de politique extérieure du comité national du PCF.

«Ne laissez pas Balladur prendre sa revanche sur le mouvement social !» dit-il à Lille, en dénonçant ceux qui, à droite, *«rasent les murs»*. A la frontière belge, au lieu-dit «Risquons tout», quelques heures plus tard, il fait le constat de la liquidation de plus de deux mille salariés des transitaires en douane, rayés de la carte du travail par le paraphe apposé, au bas du traité de Maastricht, par les chefs d'Etat et de gouvernement européens. Le village est comme éteint depuis l'effacement des frontières.

L'ancien membre des «comités Vietnam», qui, tout jeune étudiant, s'était promis de ne jamais adhérer *«chez les cocos»*, rappelle ce soir-là, dans un bar, qu'à une heure trente de là Amsterdam fait office de *«supermarché de la drogue»*. Des militants sourient. Il se trouve qu'avec sa barbe blanche, blonde et brune, et sa calvitie soulignée, sur les côtés, par deux hautes mèches clairsemées, le «pasteur» Francis Wurtz parle, sans le savoir, sous un crucifix qui fait face au zinc du Gallodrome, l'un des derniers endroits où l'on peut assister, discrètement, à des combats de coqs.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Aux élections européennes de 1989, la liste du PCF avait obtenu 7,71 % des suffrages exprimés.

Devant les militants du RPR réunis à Rennes

M. Chirac : «l'Europe est en panne de projet»

RENNES

de notre envoyé spécial

Le RPR a fait mieux que l'UDF, mais sans doute moins qu'il ne l'escomptait. En rassemblant environ mille huit cents militants, tout acquis à la cause de Jacques Chirac, jeudi 2 juin, au Parc des expositions de Rennes (Ille-et-Vilaine), le parti néogaulliste a fait la preuve d'une honnête capacité de mobilisation. Sans plus. A la tribune, après les interventions d'Hélène Carrère d'Encausse, de Pierre Méhaignerie et d'Alain Madelin, et avant celle du président du RPR, c'est Dominique Baudis, chef de file de la liste, qui s'est attiré les plus vifs applaudissements en gratifiant ses adversaires de propos bien sentis.

Bernard Tapie a été la victime principale de cet exercice dans lequel le maire de Toulouse excelle. *«Rendre le chômage illégal, c'est facile à dire pour quelqu'un qui ne sent pas la différence entre ce qui est légal et ce qui est illégal»*, a assuré M. Baudis. Le chef de file de la liste RPR-UDF a moqué la *«liste Monopoly»* et une *«campagne à coup de dés»*, qui permet de tirer soit *«Vous êtes reçu par le président de la République»*, soit *«Vous devez 1,3 milliards de francs»*. Mais pour M. Baudis la seule carte qui intéresse vraiment le dirigeant du MRG c'est : *«Vous êtes député européen, vous êtes couvert par l'immunité parlementaire»*.

Jacques Chirac a, ensuite, succédé à Dominique Baudis. Il s'est tout d'abord félicité de *«l'union»* des deux partis de la majorité, en jugeant qu'il s'agit d'*«une ardente obligation»*. Le président du RPR a, ensuite, affirmé que *«la crise de l'idée européenne tient surtout au fait que l'Europe est en panne de projet»*. Il a estimé, à propos de l'élargissement, que *«les grands Etat ne doivent pas être empêchés d'agir par des coalitions de circonstances de petites nations»*. Il a souhaité que *«les Etats puissent décider, au moins sur les questions essentielles, dès lors qu'ils représentent la majorité de la population de l'Union»*, étant entendu qu'un Etat pourra toujours refuser une décision contraire à ses intérêts vitaux.

«Plusieurs vitesses»

Le maire de Paris a proposé que le Conseil européen soit présidé par *«une personnalité désignée pour trois ans»*, au lieu de cinq dans le programme commun de l'UDF et du RPR. M. Chirac a également souligné *«que l'Europe à plusieurs vitesses doit être considérée comme une voie normale de la construction européenne»*. A propos des dysfonctionnements de l'Union, il a signalé que la Commission négocie un accord qui se traduira, s'il est adopté, *«par la mise à mort de la construction navale française»*, et il a invité le gouvernement à s'y opposer.

M. Chirac a estimé que l'Union doit participer *«plus activement»* à la lutte contre le chômage et l'exclusion. Il a demandé l'instauration d'*«une préférence européenne»*, *«une protection douanière raisonnable à l'encontre des pays qui ne respectent pas les règles morales dont n'est pas dispensé le libre-échange»*, et un emprunt, dont l'idée a, pourtant, été repoussé par M. Baudis, face à M. Rocard, le 29 juin.

Le président du RPR a également déclaré que l'Europe doit être en mesure *«d'exporter de grandes quantités de produits agricoles ou alimentaires»*, grâce à des prix rendus compétitifs *«par la baisse des charges fiscales, sociales et financières»*. Favorable à une défense européenne commune, l'ancien premier ministre a enfin souhaité que soit définies *«les modalités d'une articulation des forces nationales présentes sur notre continent»*.

GILLES PARIS

Selon un sondage publié par «InfoMatin»

M. de Villiers franchirait la barre des 5 %

Un sondage de Louis Harris-France, effectué le 1er auprès de 1 010 personnes, et publié par *InfoMatin* daté 3-4 juin, indique que la liste de Dominique Baudis obtiendrait 32 % des intentions de vote et celle de Michel Rocard 17 %. Viendraient ensuite celle de Jean-Marie Le Pen (10,5 %), celle de Bernard Tapie (8,5 %), celle de Philippe de Villiers (8 %), et celle de Francis Wurtz (7,5 %).

Selon Louis-Harris, les autres listes recueillent moins de 5 %. Ces résultats confirment une enquête de BVA, effectuée les 27 et 28 mai auprès de 934 personnes, et publiée dans *Paris-Match* daté du 9 juin, qui attribue 32 % à M. Baudis, 16,5 % à M. Rocard, 10 % à M. le Pen, 8,5 % à Bernard Tapie, 8 % à M. Wurtz et 7 % à Philippe de Villiers. Les autres listes sont également au-dessous de la barre des 5 %.

Réclamant à l'Etat un «plan Marshall»

Les candidats de la liste L'Emploi d'abord !

La liste L'Emploi d'abord !, que conduit Gérard Touati, est composée de représentants d'associations de chômeurs et de clubs d'aide à l'insertion, ainsi que de créateurs d'entreprises. Ces *«militants anti-chômage»* souhaitent que les demandeurs d'emploi soient représentés dans les instances qui les concernent (ANPE, ASSEDIC), et que le mode de financement des régimes sociaux soit modifié (remplacement des charges par une TVA sociale). Ils réclament un «plan Marshall» pour l'emploi et veulent que l'Etat garantisse à chacun le droit au logement.

Gérard Touati est lui-même un impressionnant touche-à-tout. Né en 1951 à Oran, il a fait des études supérieures de mathématique, et commencé sa vie professionnelle dans l'industrie des cosmétiques. Il la poursuit en tant qu'homme de presse. Il a lancé plusieurs magazines économiques (*Créez !*, *Franchise magazine*), publié de nombreux guides destinés aux créateurs d'entreprises et aux cadres. Il a racheté, après son dépôt de bilan, le titre *la Truffe*, qui a cessé de paraître quelques mois plus tard, remplacé par un hebdomadaire, *Vive l'emploi !* Il a aussi fondé d'innombrables clubs, notamment le Conseil national des jeunes entrepreneurs, qu'il préside. Il s'est déjà présenté aux élections européennes de 1984 et de 1989 (où il a réuni 0,6 % et 0,3 % des suffrages exprimés), ainsi qu'aux législatives de 1986, à Paris. Gérard Touati est le frère d'Armand Touati, qui conduit la liste des Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe (*le Monde* du 26 mai).

1. – **Gérard Touati** ; **Martine Espagnon**, présidente de la coordination de chômeurs Groupe Tremplin ; **Gilbert Husson**, président de la Fédération nationale des clubs pour l'emploi ; **Jean-Claude Ambrieu**, président de l'association La chaîne pour l'emploi ; **Ghislaine Diamedo** ; **André Piat**, président de l'Association solidaire des chômeurs de Loire ; **José Mériaux** ; **José Amar**, président de l'association de créateurs d'entreprises Paris-Entreprendre ; **Pierre Bouskila**, président de la Mutuelle médicale des demandeurs d'emploi ; 10. – **Michael Kouschelle**, président de l'association Europ'Affair'International ; **Léonore Batier** ; **Francis Colonel** ; **Jean-Claude Montgénie** ; **Jean-Claude Guyon** ; **Anne-Marie Fresquet** ; **Philippe Kadouch** ; **Jean-Claude Tabaries** ; **Josianne Savina** ; **Patrice Vigier**, président de l'association de chômeurs Coquelicot ; 20. – **Michel Dudouet**, président de l'association de chômeurs Energie cadres ; **Roger Daviau** ; **Claude Malblanc** ; **Michel Legros** ; **Lionel Dorveaux** ; **Christophe Mayor** ; **Gilles Jajan** ; **Yannick Fleury** ; **Roger Mahé** ; **Olivier Duqueroy** ; 30. – **Christophe Dolisy-Monnert** ; **Monique Molard** ; **Jacques Gandin** ; **Pascale Husson** ; **Xavier Nodet** ; **Patrick Lacastaigneratte** ; **Joseph Nesta** ; **Dominique Dutilloy** ; **Eric Louis** ; **Charles Guilly** ; 40. – **Jacques Carrier** ; **Philippe Huguet** ; **Samina Abbas** ; **Lounis Kaci** ; **Christophe Herbin** ; **Robert Vu-The Truyen** ; **Bernard Zarrouati** ; **Daniel Vion** ; **Gérard Cros-Verdier** ; **Bertrand Ninole** ; 50. – **Gilbert Creismeas** ; **Robert Aycaguer** ; **Christophe Chaput** ; **Philippe Boudet** ; **Emmanuelle Douglas** ; **Philippe Bisch** ; **Paul Burgaud** ; **Yann Gueguen** ; **Jean-Claude Lasjuilliarias** ; **Leilah Jacomy** ; 60. – **Bruno Lebailly** ; **Lysianne Wantellet** ; **Claude Petureau** ; **Marinette Blanquart de Bailleul** ; **Albert Bonvoisin** ; **Yves Arel** ; **Francis Manenq** ; **Patrice Burté** ; **Pierre Izard**, président du Rassemblement pour l'emploi ; **Bernard Paret** ; 70. – **Patrice Tourtois** ; **Alain Kozlowski** ; **Carol Stroë** ; **Marie-Henriette Perennes** ; **Daniel Waayeret** ; **Colette Bouvier-Berthet** ; **Guy Bert** ; **Hoa Tran Hin** ; **Alain Bernard** ; **André Nestasio** ; 80. – **Stéphane Chaumont** ; **Alain Magret** ; **Jean-Pierre Darbre** ; **Bernard Bouarez** ; **Suzanne Megroz** ; **Violaine Chenal** ; **Paul Elkaim** ; **Jérôme Bouvier**, président du Mouvement associatif ingénieurs et cadres.

Pour l'abrogation du traité de Maastricht

Les candidats de la liste de l'Europe des travailleurs

Le Parti des travailleurs, qui affirme rassembler, outre des militants de l'ancien PCI (trotskiste), des anciens socialistes et communistes, présente une liste conduite par son secrétaire national, Daniel Gluckstein, et dénommée *«Pour l'Europe des travailleurs et de la démocratie»*. Cette liste se prononce pour l'abrogation du traité de Maastricht et a des correspondants, pour cette élection, dans cinq autres pays européens : l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne et le Portugal.

1. – **Daniel Gluckstein** ; **Yannick Guillou** ; **Michelle Paris** ; **Gilbert Freiburger**, adj. m. de Behren-lès-Forbach (Moselle) ; **Christian Moreau**, m. de Dannemoine (Yonne) ; **Sylvette Chevalier** ; **Yves Allain**, m. de Saint-Michel-de-Plélan (Côtes-d'Armor) ; **Martine Lacroix** ; **Jean-Pierre Tavernier**, adj. m. d'Oms (Pyrénées-Orientales) ; 10. – **Virginie Gandel** ; **Paul Robel** ; **Romain Boquen** ; **Fernand Bal**, m. de Montgirod-Centron (Savoie) ; **Annie Constant-Mouraret** ; **Jean-Michel Beurier** ; **Marie-France Meunier** ; **Francis Caldéron** ; **Raoul Chavet**, m. de Cézia (Jura) ; **Corinne Raynaud** ; 20. – **Marc Ganquelin** ; **Didier Brémaud** ; **Claire Delore** ; **Jean-Pierre Druart** ; **Henri Fernandez**, adj. m. de Saint-Genès-de-Blaye (Gironde) ; **Catherine Lanérès** ; **Albert Lort**, adj. m. de Douchapt (Dordogne) ; **Gérard Baudoin** ; **Christiane Schmitt** ; **Patrick Gauthier** ; 30. – **Gilles Brice** ; **Marie-Claude Moreews** ; **Pierre Hubert** ; **Lydie Contignon** ; **Eric Sorokine** ; **Martine Apprion** ; **Jerry Lochard** ; **Jean Bazelle** ; **Yvonne Issartel** ; **Malik Bine** ; 40. – **Sophie Chevalier** ; **Albert Dal Pozzolo** ; **Henry Galy** ; **Chantal Audion** ; **Jean Sicot** ; **Bernard Leclerc** ; **Gabriel Calippe** ; **Raymonde Karadjinov** ; **Annie Bachellerie** ; **Serge Caron** ; 50. – **Béatrice Jaffrenou** ; **Bernard Nestasio** ; **Guy Pagès** ; **Marie-France Moretti** ; **Jean-Charles Dezelée** ; **Marie-Claude Baudinat-Hamrouche** ; **Robert Rasson** ; **Edith Danry** ; **Dominique Grein** ; **Pierre Etesse** ; 60. – **Colette Battie** ; **André Pohié** ; **Nadine Bessaque** ; **Jean Delarue** ; **Norbert Rimet** ; **Octave Faucon** ; **Michel Tesseyre** ; **Annie Scaniglia** ; **Patrick Benyoucef** ; **Fabien Valentin** ; 70. – **Louisette Moulas** ; **Jean-Marc Seguinot** ; **Maurice Martin** ; **Pierre Faillenet** ; **Elisabeth Trémaud** ; **Pierre Vercruysse** ; **Alain Ancontu-rier** ; **Jean Mennecier** ; **Nicolas Villerey** ; **Marie Stagliano** ; 80. – **Régis Parayre** ; **Jacques Berthault** ; **Jacques Eveno** ; **Christiane Bœuf** ; **Sabine Jeanjean** ; **Christian Sorin** ; **Christiane Ravaz** ; **Paul Duthel**.

Abréviations : m. : maire ; adj. m. : adjoint au maire.

TEMPS DE PAROLE : le juge des référés se déclare incompétent. – Statuant en référé, Francis Cavarroc, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, s'est déclaré incompétent, jeudi 2 juin, dans l'affaire qui oppose Armand Touati, chef de file de la liste Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe, aux chaînes de télévision (*le Monde* du 3 juin). M. Touati réclamait l'application d'une recommandation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) prévoyant qu'en dehors des émissions officielles de la campagne électorale les services audiovisuels doivent accorder un temps de parole équitable aux listes en présence. Les avocats des chaînes assignées ont fait valoir qu'il appartenait au seul CSA de faire appliquer cette recommandation.

MM. Chevènement, Tapie et de Villiers déboutés au Conseil d'Etat. – Le Conseil d'Etat a rejeté, jeudi 2 juin, des recours déposés par les listes de Jean-Pierre Chevènement, Bernard Tapie et Philippe de Villiers, qui contestaient le temps de parole qui leur avait été attribué pour la campagne officielle radio-télévisée des élections européennes. Ces trois listes devront se contenter des deux émissions de quarante-huit secondes et des deux émissions de cinq secondes accordées aux listes ne disposant pas de groupe parlementaire à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Le Conseil d'Etat a considéré que *«le fait que certains membres de ces listes appartiennent individuellement au groupe République et liberté de l'Assemblée nationale ne suffit pas à faire regarder ces listes comme présentées par un parti, lui-même représenté par ce groupe parlementaire»*, ce qu'impose la loi pour bénéficier d'un temps d'antenne plus long.

Les travaux du Parlement

Le gouvernement fait de nouvelles concessions sur le projet de loi sur la famille

Les députés ont continué, jeudi 2 juin, l'examen du projet de loi relatif à la famille. La grogne persistante à l'égard de ce texte, jugé trop timoré par une partie de la majorité, a incité le gouvernement à faire de nouvelles concessions, concernant notamment les conditions d'accès à l'allocation parentale d'éducation.

L'examen du projet de loi sur la famille ressemble de plus en plus à l'histoire du verre à moitié vide ou à moitié plein. La discussion générale de ce texte, entamée mercredi 1er juin (*le Monde* des 1er et 2 juin) et qui s'est poursuivie jusque dans la soirée de jeudi, en a offert une constante illustration.

A moitié vide, voire davantage, le verre l'est manifestement aux yeux de l'opposition. *« Comment accepter que 700 milliards de francs soient prévus dans la loi de programmation militaire, que des centaines de milliards soient gaspillés dans la spéculation, pendant que des millions d'enfants sont victimes de conditions de vie déplorables ? »*, lançait ainsi Janine Jambu (PC, Hauts-de-Seine). De son côté, Julien Dray (PS, Essonne) a estimé que le projet de loi n'aborde la grave question de *« la désagrégation du cadre familial »* qu'en des termes *« très frileux et sans grande originalité, en opposant enfants et carrière »*, et avec *« des effets très inégalitaires »* puisque, même étendue à partir du deuxième enfant, l'allocation parentale d'éducation *« ne bénéficiera qu'à une infime minorité »*.

Mais les interventions les plus vives, les réticences les plus nombreuses sont venues, à nouveau, des bancs de la majorité. Ainsi, par exemple, Etienne Pinte (RPR, Yvelines), s'il a trouvé *« lucide »* et *« réaliste »* la modification des règles de financement de la Caisse nationale d'allocations familiales, a souligné que l'indexation des prestations sur l'évolution des prix ne lui inspirait *« aucune confiance »*, quand une *« recapitalisation »* de la CNAF aurait été plus efficace à l'instar de ce qu'a fait le gouvernement pour combler les déficits d'Air France, de Bull ou du Crédit lyonnais. Quant aux autres dispositions du texte, M. Pinte a jugé que *« si les intentions sont bonnes, l'application est, une fois encore, pusillanime »*, faute *« d'un calendrier précis et de moyens suffisants »*.

L'écho a été le même de la part de Marc Le Fur (RPR, Côtes-d'Armor), pour qui *« ce projet va trop timidement dans le bon sens »* ; ou encore de Frédéric de Saint-Sernin (RPR, Dordogne), qui regrette que des *« petites mesures de saupoudrage »* remplacent l'allocation parentale de libre choix qu'il prône ; ou enfin d'Alain Ferry (RL, Bas-Rhin), qui qualifie le texte de *« projet de circonstance »*. Charles de Courson (UDF, Marne), pour sa part, estimait que *« le problème central auquel nous sommes confrontés, ce ne sont pas les prestations ou les aménagements, c'est un problème culturel. Sans tomber dans un puritanisme obtus, ce sont bien les valeurs de fidélité, de responsabilité et le bonheur d'avoir des enfants qu'il convient aujourd'hui de réhabiliter, faute de quoi la famille continuera à se dégrader. »*

Pression à l'égard de Mme Veil

Sans compter Christine Boutin (UDF, Yvelines), qui fut sans conteste la plus virulente. *« En vérité ce texte n'apporte aucune rupture quant au regard que les gouvernements successifs portent sur la politique familiale depuis vingt ans : la dégradation des prestations familiales, le caractère antifamilial de la politique fiscale, nous laissent penser que le « politique » accepte l'éclatement de la famille. (...) A ceux qui allèguent que nous n'avons pas les moyens financiers de mener une véritable politique familiale, je répondrai qu'il s'agit d'un choix de société, d'une question de volonté politique. (...) Les Français sont las des promesses et des apparences. Demain, ils sauront s'en souvenir. »*

Pour faire face à ces critiques, Simone Veil savait quand même pouvoir compter sur le soutien de bon nombre de députés de la majorité, de Philippe Martin (RL, Marne) à Martine Aurillac (RPR, Paris), de Germain Gengenwin (UDF, Bas-Rhin) à Michel Ghysel (RPR, Nord), ou encore de Gilbert Gantier (UDF, Paris) à Bernard Serrou (RPR, Hérault), pour s'en tenir aux appréciations les plus élogieuses.

La pression des députés de la majorité aura, cependant, été suffisamment insistante pour que le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville juge nécessaire de faire quelques gestes supplémentaires. Mercredi, elle avait déjà annoncé une accélération du calendrier d'application de la loi, en fixant notamment au 31 décembre 1999 la date butoir de mise en œuvre des mesures en faveur des familles ayant à charge de jeunes adultes.

Lors du débat de jeudi, Mme Veil a ajouté deux concessions. La première, vigoureusement réclamée de tous côtés, consiste à maintenir en l'état actuel les conditions d'accès à l'allocation parentale d'éducation pour les familles de trois enfants ; ces conditions sont, en effet, plus souples et plus avantageuses (avoir travaillé deux ans durant les dix années précédentes) que pour les parents de deux enfants qui auront droit à l'APE s'ils ont travaillé deux ans durant les cinq années précédentes. *« Bien que cet amendement soit coûteux – de l'ordre de 600 millions de francs par an –, j'ai bien compris vos arguments. Il ne faut pas changer l'image que les familles se font de l'APE pour le troisième enfant »*, a-t-elle lancé sous les applaudissements de l'hémicycle. En outre, le ministre a accepté de reprendre à son compte un amendement prolongeant la durée durant laquelle les parents pourront bénéficier de l'APE dans le cas de naissances multiples (triplés ou plus).

Mais Mme Veil a refusé d'aller plus loin. Sur trois points au moins, elle a exclu tout aménagement de son texte. Malgré les demandes pressantes d'Ernest Moutoussamy (app. PC, Guadeloupe) qui l'accusait de *« persévérer sur la voie de l'injustice sociale »* et des *« préjugés d'hier »*, elle a redit avec fermeté que l'allocation parentale d'éducation ne serait pas applicable dans les départements d'outre-mer.

De même, elle a écarté toute velléité de modifier la fiscalité, et en particulier de gommer les avantages dont bénéficient, aux yeux de bon nombre de parlementaires de la majorité, les couples non mariés par rapport aux couples mariés. *« Le gouvernement est ouvert à la réflexion. Mais il serait déraisonnable de traiter à chaud un dossier aussi complexe »*, a-t-elle conclu. Enfin, elle a refusé de suivre les députés de l'UDF qui avaient déposé collectivement un amendement destiné à assouplir la notion de travail à temps partiel et à accorder l'APE à taux plein aux parents qui travailleraient moins de huit heures par semaine. *« Le gouvernement ne peut pas s'engager sur cette voie. Le taux plein suppose la cessation totale d'activité »*, a-t-elle souligné. Autant de refus qui démontrent que le gouvernement estime avoir épuisé ses marges de manœuvre financières.

GÉRARD COURTOIS

A l'occasion du bicentenaire de Polytechnique

Le premier ministre souligne les limites du progrès technique

Le premier ministre a choisi un colloque, organisé jeudi 2 juin à Paris, à l'occasion du bicentenaire de l'École polytechnique, pour préciser sa conception de l'État dans un monde en pleine mutation. *« Longtemps nous avons cru qu'il revenait à l'Etat de proposer, de définir un idéal national, social, culturel »*, a rappelé Edouard Balladur, avant de souligner que les changements intervenus sur la planète font que l'Etat *« ne peut plus avoir les mêmes buts ni centraliser tous les pouvoirs et prendre toutes les décisions »*. Pour lui, l'Etat a simplement *« pour mission d'ordonner une autre société qui permette le progrès pour tous, la solidarité et la défense de la nation »*.

C'est cette *« tâche immense »* que le premier ministre a commencé à définir devant un parterre de polytechniciens. En précisant que la croissance ne peut résulter que d'une plus grande liberté et d'une plus grande responsabilité de chacun, il a expliqué qu'il fallait *« inventer une autre société qui ne soit pas la reproduction des modèles du passé »*, car il est nécessaire *« de renouveller le contrat social des Lumières en inventant de nouvelles formes de solidarités »*.

M. Balladur a profité de ce colloque pour faire remarquer que l'homme, qui s'était comporté en *« maître et possesseur de la nature »*, est aujourd'hui confronté *« aux difficultés nouvelles que suscite l'avancée technologique »*. Or, pour le premier ministre, si le progrès technique *« reste le principal atout de l'humanité »*, car il *« est la condition nécessaire du progrès et le nerf de la guerre économique »*, il doit, *« pour être acceptée être au service de l'homme »*. Cela impose *« la remise en cause des moyens techniques de la production, comme ceux de la consommation, qui reposaient sur la destruction du patrimoine que la nature nous offre »*.

M. Balladur aime les films américains

Dans un entretien publié jeudi 5 mai par le *Los Angeles Times*, Edouard Balladur s'est dit *« satisfait »* de l'état actuel des relations franco-américaines, et *« optimiste quant à leur avenir »*. A propos des différends qui opposent néanmoins Paris et Washington, M. Balladur a affirmé que les deux pays avaient *« toujours trouvé des solutions à* [leurs] *problèmes temporaires sans affecter le caractère privilégié de* [leur] *alliance »*. M. Balladur a affirmé aimer *« les films, les acteurs et les actrices américains »*. Mais il a défendu *« l'exception culturelle »* : *« Nous sommes fermement opposés à une culture mondiale uniforme avec une seule langue »*, a-t-il dit.

EN BREF

LA RÉUNION : M. Annette (app. PS) reconnaît l'existence d'un « financement parallèle ». – Gilbert Annette, député (app. PS) de la Réunion, mis en examen pour corruption, a plaidé coupable, jeudi 2 juin, en admettant l'existence d'un *« financement parallèle »* dans la gestion municipale de Saint-Denis, chef-lieu dont il était le maire depuis 1989 avant de démissionner le 1er mars. S'exprimant lors d'une conférence de presse, M. Annette a toutefois assuré qu'il ne s'était jamais *« enrichi »* personnellement par ce biais. Il a souligné que les *« aides récoltées »* auprès des entreprises citées dans le dossier avaient essentiellement servi à ramener la paix sociale dans le chef-lieu au lendemain des graves émeutes qui avaient secoué les quartiers du Chaudron et des Camélias en février-mars 1991.

« PANTOUFLAGE » : députés et sénateurs trouvent un compromis. – Les sénateurs ont adopté, jeudi 2 juin, les conclusions de la commission mixte paritaire (CMP) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat et d'accès de certains fonctionnaires, ou anciens fonctionnaires à des fonctions privées. Le principal point d'achoppement de ce texte sur le « pantouflage », concernait la situation des militaires qui recherchent une situation dans des firmes du secteur privé de l'armement avec lesquelles ils auraient négocié des contrats. La CMP a rétabli cet article que les sénateurs avaient supprimé lors des deux lectures du texte. Mais elle en a adouci la rédaction pour gommer les termes qui pouvaient sembler stigmatiser les militaires.

Les sénateurs assouplissent les conditions d'acquisition de logements HLM

Le Sénat a entamé, mercredi 1er juin et jeudi 2 juin, l'examen en première lecture du projet de loi relatif à l'habitat, présenté par M. de Charette. Après avoir repoussé la question préalable et la motion de renvoi en commission déposées par le groupe communiste, les sénateurs ont adopté le dispositif visant à favoriser l'achat de logements HLM par leurs occupants.

Légiférer dans le secteur du logement est rarement une activité sans risque, tant les relations entre propriétaires et locataires sont choses sensibles. C'est pourquoi Hervé de Charette a préféré faire de la discrétion sa stratégie, déclarant d'emblée, mercredi 1er juin, aux sénateurs que son projet de loi relatif à l'habitat ne visait *« pas à modifier profondément la législation »*. Le ministre du logement a également pris soin de rappeler que les grands chapitres de son dispositif trouvaient leur origine dans des accords conclus avec le mouvement HLM d'une part, et avec la commission nationale de concertation, composée des représentants des locataires et des propriétaires, d'autre part.

« Des plus-values pour les familles modestes »

Cette prudence n'a cependant pu empêcher que l'assouplissement des conditions de vente d'un logement HLM occupé soit l'objet de vives critiques à gauche, mais aussi de réserves sur quelques bancs de droite. Soucieux de développer l'acquisition de leurs logements par les locataires, M. de Charette souhaite permettre au conjoint de l'occupant, sur demande de ce dernier, ainsi qu'à ses ascendants et descendants, si leurs revenus n'excèdent pas les plafonds fixés pour l'octroi de prêts aidés (PAP), d'en devenir acquéreur. En outre l'acquéreur ne serait plus tenu d'utiliser son logement comme résidence principale pendant les cinq années qui suivent l'achat.

Ces assouplissements, adoptés par le Sénat, ont soulevé les critiques de la gauche. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) a assuré qu'ils auraient pour conséquence d'*« ouvrir les vannes de la spéculation »* en permettant à un acheteur, éventuellement transformé en *« homme de paille »*, de revendre immédiatement son logement au prix du marché en réalisant au passage un bénéfice substantiel. D'autres orateurs, comme Jean-Luc Bécart (PCF, Pas-de-Calais), ont manifesté la crainte de voir le parc HLM se vider de ses meilleurs logements. Dans la majorité, ces mises en garde ont trouvé un écho chez Alain Vasselle (RPR, Oise), qui a appelé *« l'attention du gouvernement sur le risque majeur »* d'opérations *« à caractère abusif »*, en particulier sur les pavillons HLM en milieu rural qui pourront se transformer en résidences secondaires.

Aux sénateurs socialistes et communistes qui souhaitaient rétablir le délai d'occupation de cinq ans après la vente, François Collet (RPR, Paris), rapporteur du projet de loi, a rétorqué que si *« des familles modestes »* pouvaient réaliser *« des plus-values »* grâce à cette loi, il s'en *« réjouirait »*.

Par ailleurs, les sénateurs ont prorogé jusqu'au 31 juillet 1997 le dispositif temporaire prévoyant que le loyer des logements vacants est fixé par référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage. Ils ont, aussi, entériné la sortie du régime de la loi de 1948 de tous les logements vacants à compter du 23 décembre 1986, sans condition de mise aux normes. Comme le demandait le gouvernement, ils ont décidé que le calcul de l'augmentation annuelle des loyers se fonderait sur une moyenne des valeurs de l'indice du coût de la construction des quatre derniers trimestres, et non plus uniquement sur l'indice du dernier trimestre.

CÉCILE CHAMBRAUD

L'extension du temps partiel dans la fonction publique approuvée au Palais du Luxembourg

Le Sénat a adopté en première lecture, jeudi 2 juin, un projet de loi tendant à développer le temps partiel et la préretraite progressive dans la fonction publique, présenté par André Rossinot, ministre de la fonction publique. Les sénateurs RPR, UDF et PS ont voté pour, les communistes contre.

L'accord salarial 1994-1995 dans la fonction publique, signé le 9 novembre 1993 par cinq syndicats (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FEN et FGAF), comportait, outre l'évolution des rémunérations, un volet emploi. Un groupe de travail réunissant les signataires avait ensuite mis au point un dispositif destiné à développer le temps partiel et la cessation progressive d'activité dans la fonction publique. Le projet de loi adopté par le Sénat trouve son origine dans les conclusions de ce groupe, présentées par André Rossinot en mars (*le Monde* du 19 mars).

Le Sénat n'a modifié qu'à la marge ce texte qui a bénéficié d'un large accord. Seul le groupe communiste, par l'intermédiaire de Robert Pagès (Seine-Maritime), a décelé, sous un *« abord bien tentant »*, un *« partage du chômage »* plus qu'une organisation du temps de travail.

SOCIÉTÉ

L'avenir du club de football et les difficultés financières du député des Bouches-du-Rhône

Le candidat à la reprise de l'Olympique de Marseille a été condamné cinq fois pour escroquerie

Selon Radio-Canada, l'homme d'affaires canadien Ghislain Gingras, candidat à la reprise de l'Olympique de Marseille, aurait déjà été condamné pour escroquerie à cinq reprises au Québec. D'autres informations en provenance de Québec laissent supposer que M. Gingras n'a pas les moyens de reprendre l'OM et d'investir 100 millions de francs dans le sauvetage du club.

■ POLÉMIQUE. *Les doutes sur la personnalité du repreneur ont provoqué un début de polémique entre Bernard Tapie et le directeur financier de l'OM, Alain Laroche. Jeudi 2 juin, M. Tapie précisait qu'il avait demandé que le plan de reprise ne soit rendu public que si M. Laroche avait obtenu des assurances. Celui-ci a répondu, dans le journal* l'Equipe, *qu'il ne faisait* «rien tout seul» *à l'OM.*

■ BANQUE. L'historique des relations entre M. Tapie et sa banque, la SDBO, filiale du Crédit lyonnais, dévoile un système inédit d'enrichissement personnel grâce à l'utilisation de la loi sur les faillites. Deux prérapports de la Cour des comptes révèlent que l'établissement bancaire a confirmé, entre décembre 1992 et avril 1993, plus de 960 millions de francs de prêts à la nébuleuse Tapie.

L'affaire du plan de reprise de l'Olympique de Marseille (OM) est en train de basculer du loufoque dans le louche. Le brouillard qui entourait la personnalité de Ghislain Gingras s'estompe pour laisser entrevoir les contours d'un escroc. Selon la radio-télévision publique Radio-Canada, qui lui a consacré plusieurs reportages, jeudi 2 juin, M. Gingras a déjà été condamné pour escroquerie à cinq reprises au Québec.

Ce mystérieux homme d'affaires, qui se déclarait prêt à investir immédiatement 100 millions de francs dans l'OM selon les dirigeants du club, *«a été accusé à cinq reprises d'escroquerie au palais de justice de Saint-Jérôme»*, une ville située à une quarantaine de kilomètres au nord de Montréal. *«A ces accusations, il a reconnu sa culpabilité et a obtenu des absolutions conditionnelles assorties de périodes de probation»*, a ajouté Radio-Canada, qui précise que ces accusations s'échelonnent entre 1986 et 1990 ou 1991.

Ghislain Gingras, qui serait encore sous probation, aurait également éprouvé dans le passé des difficultés à payer ses dettes au point qu'on lui aurait coupé le téléphone. Au civil, Ghislain Gingras fait l'objet de poursuites pour un montant de 40 000 dollars canadiens (environ 157 000 francs) de la part d'une compagnie de forage et d'une agence de voyages.

Jeudi matin, la presse québécoise et les milieux miniers avaient déjà accueilli avec ironie les informations faisant état de l'intérêt de M. Gingras pour l'OM. L'une des compagnies qu'il déclare présider, Mapresol, n'existe ni dans les registres gouvernementaux, ni dans les répertoires spécialisés (*le Monde* du 3 juin). Quant à Platinor, la société rachetée il y a deux semaines par M. Gingras, elle est très loin de pouvoir justifier, avec ses droits d'exploration dans la baie James, les 2 milliards de dollars canadiens d'actif dont s'enorgueillit le pseudo-homme d'affaires canadien.

Une société mêlée à l'affaire Boucheron

En France, d'autres doutes sont nés de la personnalité de Maurice Bozon, l'homme qui se présente à la fois comme le conseiller technique de M. Gingras et son intermédiaire auprès des dirigeants de l'OM. A ce titre, il participait, mercredi 1er juin, à la conférence de presse organisée par le club pour présenter le plan de reprise de l'OM. M. Bozon, *installé à Marseille*, est en fait le PDG de la société Management Consulting Group (MCG), qui a fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire devant le tribunal de commerce le 13 février 1992.

Le nom de cette société était apparu lors des démêlés avec la justice de l'ancien maire socialiste d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron. Avant la fuite de ce dernier en Argentine, en raison d'affaires de fausses factures et de pots-de-vin, Maurice Bozon l'avait recruté comme consultant pour MCG. La directrice générale de MCG, Pascale de Varga, avait également été citée en marge des affaires touchant Jean-Michel Boucheron.

Lors de son apparition à la télévision, au cours de la conférence de presse de l'OM, M. Bozon a en outre été reconnu, par le propriétaire de l'Hôtel du Parc, à Annemasse (Haute-Savoie), comme étant le client qui, le 26 mars, avait réglé une facture de 7 441 francs avec un chèque sans provision. M. Bozon avait résidé à Annemasse du 16 au 26 mars, et, selon l'hôtelier, allait tous les jours à Genève pour ses affaires.

Dans la journée du jeudi 2 juin, un homme qui a déclaré être un ami de M. Bozon s'est présenté à l'hôtel pour régler cette dette. Vendredi matin 3 juin, M. Bozon a annoncé à l'AFP qu'il se retirait *«de cette affaire»*, en soulignant qu'il n'avait joué que le rôle d'intermédiaire entre l'OM et M. Gingras.

Face à ce déluge de mauvaises nouvelles, Bernard Tapie a tenté d'établir un cordon sanitaire entre lui et les dirigeants de l'OM qui ont participé aux pourparlers avec MM. Gingras et Bozon. Le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône, qui ne dirige plus officiellement le club depuis qu'il s'est vu interdire toute fonction officielle dans le football français, le 22 avril, a indiqué, jeudi à Avignon, qu'il avait donné pour *«instructions formelles»* à Alain Laroche, le directeur financier de l'OM, de ne *«surtout rien divulguer»* sur un éventuel repreneur pour le club *«avant qu'il n'ait l'assurance qu'il s'agisse d'une solution sérieuse»*.

«Je ne fais rien tout seul»

Selon lui, si Alain Laroche *«a décidé de rendre cette solution publique, c'est qu'il a estimé qu'elle était sérieuse, et dans ce cas il vaut mieux pour son avenir qu'elle le soit»*, a-t-il indiqué. Dans le cas contraire, il aurait *«pris un risque qui me coûterait cher, car je suis très attaché à lui»*. Face à ces menaces, le directeur financier de l'OM a répondu, dans *l'Equipe* du 3 juin : *«Sachez bien qu'aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup de personnes ayant le courage d'assumer leurs responsabilités. Moi, j'assume. Alors, qu'on ne me le reproche pas. Ce ne serait ni sérieux ni crédible. D'ailleurs, tout le monde sait que je ne fais rien tout seul.»*

C'est effectivement bien Bernard Tapie qui avait donné de la crédibilité au plan de reprise dès mardi 31 mai, à la veille de l'annonce par la DNCG des nouvelles sanctions frappant le club. Dans une déclaration à l'AFP, M. Tapie s'était montré très optimiste : *«La nouvelle société sera constituée d'une trentaine d'actionnaire, acteurs de la vie économique à Marseille, d'un groupe canadien et d'un holding financier britannique. Ces actionnaires ont racheté la totalité de mes actions, moins 5 %, et participeront à une augmentation du capital de 50 millions de francs.»*

Pour le député des Bouches-du-Rhône, la transaction semblait donc conclue, jusqu'à ce que les médias canadiens dévoilent le profil très particulier du «repreneur» canadien...

JÉRÔME FÉNOGLIO

La martingale de Bernard Tapie

Suite de la première page

En 1977, Bernard Tapie, qui a décidé de se lancer dans la reprise d'entreprises en difficulté, rencontre M. Despessailles. C'est le coup de foudre. *«Le début d'une véritable histoire d'amour»*, explique un des proches du député des Bouches-du-Rhône. Le banquier et son client mettent au point ensemble une martingale, le fameux système Tapie (1). Il consiste à tirer partie des failles de la loi sur les faillites de 1967. Ce texte faisait la part belle à l'entreprise en dépôt de bilan dont le passif était alors gelé. En clair, les dettes à court terme étaient transformées en capitaux permanents et les stocks étaient à disposition. Par un effet simplement mécanique, l'entreprise qui déposait son bilan se retrouvait donc à la tête d'une trésorerie importante. Seul inconvénient : il fallait payer les fournisseurs comptant et sans délai.

Le vrai revers de la médaille, c'est qu'il fallait convaincre les syndics de laisser l'entreprise à un repreneur. Les syndics responsables de l'aggravation des dettes de l'entreprise durant la période d'observation avaient une tendance naturelle à éviter de prendre des risques et à préférer un règlement judiciaire à une reprise. L'astuce de Bernard Tapie et de Pierre Despessailles consistait à offrir au syndic une caution bancaire garantissant qu'il serait couvert contre toute aggravation du passif. En échange, au lendemain de la reprise, l'entreprise ouvrait un compte à la SDBO et y déposait son abondante trésorerie. Ensuite, un long délai s'écoulait avant que soit signé un concordat avec les créanciers. Les conditions imposées à ces derniers étaient draconiennes : il n'avaient guère le *choix qu'entre le remboursement* de la totalité des dettes sur dix ans ou quinze ans ou le rachat des créances tout de suite pour 10 % ou 20 % de leur montant. Enfin, sans coup férir, les montages avantageux du repreneur Tapie et de son banquier étaient avalisés par les tribunaux de commerce.

Voilà pour le beau côté de l'histoire. L'envers du décor est bien moins présentable. Il est minutieusement décrit dans deux prérapports confidentiels de la Cour des comptes achevés à l'automne 1993. Ils dressent un tableau ahurissant *des relations établies*, notamment au cours des dernières années, entre la SDBO et le groupe Tapie. Jusqu'au début des années 80, l'homme d'affaires est un petit client de la banque. L'encours progresse ensuite régulièrement pour atteindre 500 millions de francs au milieu des années 80 et près de 1 milliard au seuil des années 90. Des engagements qui étaient alors, au dire des experts, couverts par la valeur des actifs détenus par les deux sociétés en nom collectif (SNC) dont M. Tapie et sa femme sont les seuls propriétaires.

A compter des années 1986-1987, les dépenses personnelles du couple Tapie ont d'ailleurs commencé à être financées à partir de ces SNC, le Groupe Bernard Tapie (GBT) et Financière Immobilière Bernard Tapie (FIBT). Si l'homme d'affaires avait opté dès le début pour le statut juridique de SNC, c'est notamment en raison de ses avantages fiscaux. Il permet en effet de *déduire des revenus les pertes des* sociétés et donc de payer moins d'impôts. En revanche, en cas de problème, le propriétaire de la société est responsable sur ses biens propres. Tout le mécanisme repose sur la confiance des banques, en l'occurrence de la SDBO. C'est peu dire qu'elle n'a pas fait défaut.

Agios impayés et découvert permanent

Pour l'essentiel, les crédits étaient de simples autorisations de découvert accordées aux différentes sociétés du groupe. Plus étonnant encore, M. Tapie ne payait pas les agios comme un client ordinaire : en fait, les intérêts dus n'étaient pas débités à échéances régulières, mais venaient s'ajouter et grossir la dette en capital. Elle était remboursée alors au gré des plus-values réalisées sur les reventes d'entreprises. Un système qui a fonctionné dix ans mais s'est transformé ensuite en piège.

Le fait est que M. Tapie a toujours été en découvert auprès de la SDBO. Jean-Yves Haberer – président du Crédit lyonnais de 1988 à 1993 – et Pierre Despessailles rétorquent que M. Tapie a toujours payé scrupuleusement ses agios. En vérité, le traitement de faveur accordé à M. Tapie créait une situation d'autant plus perverse qu'il dissimulait la réalité de la situation de la banque. Les agios non payés entraient pourtant dans le calcul du produit net bancaire (la marge brute d'une banque). *La SDBO a pu ainsi afficher* pendant longtemps des bénéfices dont une bonne partie était fictive et provenait de celui qui était devenu, de loin, par un effet «boule de neige», son principal client.

La filiale du Crédit lyonnais finançait souvent à 100 % les *acquisitions de M. Tapie à partir* de simples autorisations de découvert. Elles étaient, il est vrai, fréquemment réalisées pour 1 franc symbolique, sauf dans les derniers temps, notamment lors de l'achat d'Adidas en juillet 1990 pour *1,6 milliard* de francs. La SDBO finançait à la fois les opérations industrielles et les dépenses personnelles. Ainsi, l'hôtel particulier de la rue des Saints-Pères, résidence principale du couple Tapie, a été acheté 85 millions de francs *en 1986 dont 42 millions* provenaient d'un crédit de la SDBO. Dans ce seul cas précis, puisque les agios n'ont pas été payés, la dette de M. Tapie représente aujourd'hui, par simple cumul des intérêts, 96 millions.

Encore plus étonnant, la banque a permis au groupe Tapie de réaliser une bonne part de ses plus-values et de ses cessions en finançant les acheteurs. Cela a été le cas, par exemple, en juin 1989, quand le groupe Tapie a revendu, avec une plus-value supérieure à 200 millions de francs, l'entreprise Look, dont l'usine se trouvait à Nevers, la ville dont Pierre Bérégovoy était le maire. Il s'est agi, en l'occurrence, de la cession à un prix inespéré d'une entreprise qui perdait de l'argent et dont la situation nette était négative. Les acheteurs, un tandem américano-suisse, John Jellinek et le groupe horloger Ebel, étaient financés par la SDBO. C'est encore la banque qui a prêté à Pierre Botton, en février 1992, *de quoi racheter à M. Tapie La* Vie claire. M. Botton devait finalement renoncer, en août 1992, à mener l'opération à son terme. C'est toujours la banque qui a financé Robert-Louis Dreyfus, le patron de Saatchi Saatchi, quand il a *repris, en février 1993*, Adidas, et au même moment Gilberte Beaux pour qu'elle double sa participation dans le groupe allemand de chaussures de sport. A cette occasion, le Crédit lyonnais et ses filiales ont pris en direct près de *20 % du capital* d'Adidas.

L'ensemble de l'affaire Adidas n'était d'ailleurs plus géré par la SDBO, *mais par la maison mère*, le Crédit lyonnais. M. Haberer s'était impliqué personnellement et avait donné, contre l'avis d'un certain nombre de ses subalternes, le feu vert lors d'une réunion spéciale du comité exécutif de la banque publique en juillet 1990. Il avait également arrangé une revente «honorable» d'Adidas par *le groupe Tapie à un prix de* 2 milliards de francs, qui correspondait exactement au coût de l'acquisition (1,6 milliard) et des frais financiers (400 millions). Une opération blanche pour le groupe Tapie.

M. Haberer était, lui aussi, tombé sous le charme de Bernard Tapie *au point de ne plus rien lui* refuser. Le Crédit lyonnais était alors engagé dans une véritable fuite en avant pour échapper aux risques d'une expansion à marche forcée et sans contrôle, surtout dans ses filiales. Peu avant la *revente d'Adidas, les engagements* de la filiale du Lyonnais vis-à-vis du groupe Tapie ont atteint des sommets : près de 2,6 milliards de francs. Environ 25 % du total des prêts accordés par la SDBO à ses clients et plus de 2,5 fois ses fonds *propres!*

960,5 millions de francs en cinq mois

Mais le plus contestable reste encore à venir... Les dettes des *différentes sociétés du groupe* Tapie, sous forme de découverts accordés au coup par coup, ont été consolidées à partir de décembre 1992 et, plus encore, dans les semaines précédant ou suivant les élections législatives de mars 1993. *Les négociations ont été menées* alors que Bernard Tapie était ministre de la ville. En décembre 1992, la SDBO prête à une des filiales de la SNC Groupe Bernard Tapie, Bernard Tapie Finance (BTF), 237 millions de francs pour *racheter ses titres en Bourse et sortir* de la cote. Le parcours boursier de BTF est un morceau d'anthologie. Dénoncée unanimement par les analystes financiers, la mise sur le marché était parrainée par le Crédit agricole, la Banque du Phénix, *filiale des AGF, et... la SDBO.* L'action BTF, proposée à 135 francs à l'automne 1990, n'a fait que se déprécier jusqu'à son retrait de la cote en avril *1993* à un cours inférieur de 100 francs à celui de sa mise en vente...

En février 1993, 80 millions de francs ont également été prêtés par la filiale du Lyonnais à la société qui gère le yacht *Phocéa*. Le 17 mars 1993, un prêt hypothécaire sur cinq ans de 100 millions est octroyé à la FIBT, la deuxième *société en nom collectif détenue* par M. et Mme Tapie, qui regroupe les actifs de patrimoine. Le même 17 mars, GBT, l'autre société en nom collectifs, qui possède les groupes industriels, obtient un prêt participatif sur dix ans de 250 *millions de francs. Les deux SNC* obtiennent, le 2 avril, respectivement 83,5 millions et 67 millions afin de reprendre des *dettes* contractées auprès d'autres banques. Enfin, toujours en avril, 78 millions à faible taux d'intérêt et sur quinze ans sont prêtés au groupe de pesage Trayvou, 50 millions sont prêtés à l'autre société de pesage Testut, toujours à faible taux, et 15 millions à cinq ans à une société fantôme, Orama.

Ainsi, entre décembre *1992* et avril 1993, soit en cinq mois, la SDBO aura confirmé, en les consolidant ou en les étalant, des prêts aux diverses sociétés de la nébuleuse Tapie pour un montant total de 960,5 millions! Ce n'est que durant l'été 1993 que la SDBO et le Crédit lyonnais ont commencé enfin à s'inquiéter des risques et du train de vie de M. Tapie. La banque a pris alors conscience que le groupe Tapie, *totalement financé par des dettes*, courait à la catastrophe. Du coup, elle a commencé à craindre de se voir traîner en justice pour soutien abusif. De fait, le président de la SDBO, M. Gallot, a été mis en examen, le 11 mai, dans le cadre de l'*information judiciaire pour* abus de biens sociaux dans la société Testut du groupe Tapie. La banque était en effet parfaitement informée des difficultés croissantes du groupe Tapie. Les découverts autorisés étaient au jour le jour *affectés à des dépenses bien précises* : le paiement des salaires des sociétés, le train de vie de M. Tapie... Mais il était de toute façon trop tard. En outre, M. Haberer ne voulait manifestement pas utiliser la manière forte.

Une question sans réponse

Remplacé par Jean Peyrelevade, Jean-Yves Haberer quitte la présidence de la première banque française en novembre 1993. Après une longue et difficile négociation entamée dès son arrivée, M. Peyrelevade signe avec M. Tapie un protocole d'accord, le 13 mars 1994, par lequel les deux parties conviennent de *«mettre fin à leurs relations bancaires»*. Accord considéré aujourd'hui comme *«caduc»* par la banque, qui n'a désormais qu'un seul objectif : devancer les autres créanciers – l'administration fiscale notamment – en mettant la main sur les biens personnels de *M. Tapie ou les actifs industriels* encore disponibles.

Reste au final une question sans réponse à ce jour : que sont devenues les plus-values bien réelles dégagées au fil des ans par les sociétés du groupe Tapie? Il s'agit pour l'essentiel des 500 millions de francs obtenus après la cession de Wonder à l'américain UCAR – le plus beau coup de la carrière du repreneur –, des 200 millions de la vente de Look et des bénéfices réalisés au détriment des petits porteurs *à la suite* des introductions en Bourse de BTF et de Terraillon. Au total, les gains approchent le milliard de francs. Aujourd'hui, la différence entre les engagements de la SDBO (de 1,2 milliard à 1,3 milliard) et la valeur des actifs possédés par le groupe (de 400 millions à 700 millions) laisse un trou compris entre *400 millions et 700 millions* de francs.

De tels calculs permettent de conclure que M. Tapie aurait englouti dans ses sociétés – en dépenses de train de vie, en moins-values sur les actifs et le mobilier acquis, en soutenant l'Olympique de Marseille et en intérêts –, le milliard de plus-values déjà signalé auquel il faut ajouter la perte de la SDBO, soit au total entre 1,4 milliard et 1,7 milliard de francs. Or ces «pertes» ne correspondraient pas à l'ensemble des moyens financiers utilisés *par la nébuleuse* Tapie ces dernières années. Ce qui amène certains spécialistes à s'interroger : cet argent a-t-il été dépensé en totalité? Ou a-t-il emprunté d'autres circuits?

ÉRIC LESER

(1) Le mot «martingale» désigne, dans les jeux de hasard, une manière de jouer *consistant à miser le double de sa perte* du coup précédent. Et, par extension, toute combinaison plus ou moins scientifique permettant de gagner au jeu.

SCIENCES

De l'eau à 200 millions d'années-lumière

L'astronome James Braatz a indiqué jeudi 2 juin, devant la société américaine d'astronomie, que des chercheurs avaient détecté, à l'aide d'un télescope radio, des ondes d'énergie électromagnétique caractéristiques de la présence d'eau dans Markarien 1, une galaxie de la constellation des Poissons. Cette découverte, dans une galaxie située à 200 millions d'années-lumière de la Terre, renforce la thèse que l'eau est beaucoup plus répandue dans l'univers qu'on ne le croyait.

Selon Jack Welch, directeur du laboratoire d'astronomie radio de l'université de Californie, à Berkeley, cette découverte *«passionnante»* vient conforter la thèse que l'on peut trouver de l'eau partout. *«Il y a alors une forte probabilité qu'il y ait des êtres vivants ailleurs»* que sur Terre, a-t-il ajouté.

Habituellement, la signature électromagnétique des molécules d'eau est trop faible pour être détectée par des télescopes radio sur Terre. Plusieurs études avaient déjà suggéré la présence de vapeur d'eau sur Vénus et dans l'atmosphère profonde de Jupiter. Les astronomes sont, d'autre part, aujourd'hui convaincus que l'on trouve de l'eau sur Mars et sur la Lune. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Selon une étude de l'INSERM

L'exposition à certains pesticides augmente le risque de leucémie chez les agriculteurs

Une équipe de chercheurs français, dirigée par le docteur Jacqueline Clavel (unité 170 de l'INSERM), vient de mettre en évidence une augmentation du risque d'une forme particulière de leucémie chez les agriculteurs. Selon cette enquête épidémiologique (1), dont les résultats doivent être présentés vendredi 3 juin lors du 21e symposium de médecine agricole, ce risque accru semble lié à l'exposition à des pesticides, herbicides ou fongicides, fréquemment employés dans le milieu agricole.

Si la nocivité d'une exposition fréquente de l'organisme humain aux pesticides, herbicides et fongicides ne fait en théorie pas de doute, il est difficile, en pratique, d'apporter la démonstration de l'existence d'une telle corrélation pathologique. Une augmentation progressive de l'incidence de certaines hémopathies (leucémies aiguës ou chroniques, lymphomes de différents types, myélomes) a pu être mise en évidence, aux Etats-Unis notamment, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce phénomène apparaît bien marqué dans les Etats fortement agricoles.

Le rôle des pesticides est fortement suspecté depuis que des études ont pu mettre en évidence un excès de mortalité par lymphomes ou par myélomes chez les agriculteurs des régions où l'utilisation d'insecticides et d'herbicides était la plus élevée. Différents problèmes méthodologiques rendaient toutefois délicate la confirmation de ces observations.

Les chercheurs français se sont intéressés à une forme rare de leucémie, connue sous le nom de leucémie à tricholeucocytes. Cette affection, qui ne représente que 2 % de la totalité des leucémies de l'adulte, frappe chaque année en France un peu plus de cinquante personnes. En collaboration avec dix-huit services d'hématologie, l'enquête de l'INSERM a réuni, sous la direction du professeur G. Flandrin (service de pathologie professionnelle, hôpital Cochin, Paris), des spécialistes de différentes disciplines médicales. Près de 300 cas de leucémies à tricholeucocytes diagnostiqués entre 1980 et 1990 ont été étudiés. *« Les premiers résultats paraissent indiquer un doublement du risque de leucémie à tricholeucocytes chez les agriculteurs*, expliquent les auteurs de cette étude. *Chez les hommes, l'excès de risques paraît limité aux exploitants, et ce d'autant plus qu'ils ont effectué longtemps leur métier. Cette augmentation a également été retrouvée chez les femmes, qu'elles soient ouvrières agricoles ou exploitantes. L'association entre le risque de survenue de cette leucémie et l'emploi de plusieurs pesticides* a *pu être observée.»*

La suite de cette enquête consistera à démêler l'écheveau des différents produits utilisés au fil du temps (insecticides, fongicides, herbicides) afin d'identifier le (ou les) toxique(s) en cause. *« L'utilisation d'herbicides a commencé doucement dans les années 50 sur les céréales, mais elle est vraiment devenue importante dans les années 60 sur les céréales et les maïs,* expliquent les auteurs. *L'utilisation des fongicides a été précoce et importante dans les vignes et sur les pommes de terre, plus tardive sur les céréales.»*

Outre ses conséquences en termes de prévention, cette identification pourrait fournir de nouvelles données sur les mécanismes physiopathologiques impliqués dans les leucémies.

JEAN-YVES NAU

(1) « Epidémiologie des hémopathies malignes en milieu agricole : une étude cas-témoins multicentrique française sur les leucémies à tricholeucocytes » : ce travail est signé J. Clavel, L. Mandereau, C. Legoaster, D. Hémon, S. Cordier (unité 170 de l'Inserm); B. Delemotte (Mutualité sociale agricole); F. Séverin (ACTA Lyon); F. Conso et G. Flandrin (service de pathologie professionnelle, hôpital Cochin, Paris).

EN BREF

JUSTICE : avis favorable pour l'extradition de Gaetano Sangiorgi. – La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a émis un avis favorable, jeudi 2 juin, à l'extradition vers l'Italie du mafieux Gaetano Sangiorgi. Recherché par la justice de son pays pour le meurtre d'un homme d'affaires italien, en septembre 1992 près de Palerme, Gaetano Sangiorgi réside en France depuis juin 1993. La justice italienne souhaite notamment entendre M. Sangiorgi au sujet d'éventuelles relations existant entre l'ancien président du conseil Giulio Andreotti et la Mafia.

Joseph Sercia en garde à vue dans l'affaire Piat. – Joseph Sercia, conseiller général (UDF-PR) du Var, déjà entendu pendant trente heures, les 2 et 3 mars dernier, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du député (UDF-PR) du Var Yann Piat *(le Monde* du 2 mars), a été de nouveau interpellé, jeudi 2 juin, à son domicile d'Hyères et placé en garde à vue à l'hôtel de police de Toulon. Cette interpellation est intervenue dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par un juge toulonnais, Franck Landou, chargé d'instruire le dossier des incidents survenus lors d'un meeting électoral de Yann Piat, le 16 mars 1993, à Hyères. – *(Corresp.)*

FAIT DIVERS : assassinat de l'aumônier du Secours catholique de la Gironde. – Le Père Philippe Bardin, âgé de 61 ans, curé de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc à Bordeaux et aumônier du Secours catholique de la Gironde, a été découvert assassiné, atteint d'une dizaine de coups de couteau, jeudi 2 juin à Biscarosse (Landes). Le prêtre avait une maison secondaire près du lac de Cazaux-Sanguinet et avait quitté Bordeaux mercredi après-midi pour s'y rendre, car elle avait été cambriolée en début de semaine.

MARINE NATIONALE : un nouveau transport de chalands de débarquement. – Le ministre de la défense a signé la commande d'un deuxième transport de chalands de débarquement, qui entrera en service en 1998 dans la marine nationale. Ce navire a été baptisé *Siroco,* en mémoire d'un torpilleur français qui s'illustra pendant la seconde guerre mondiale, en évacuant notamment les troupes alliées prises au piège de Dunkerque en mai 1940. Le nouveau *Siroco* sera construit sur le modèle du premier de la série des transports de chalands de débarquement, la *Foudre.*

PRÉCISION. – A la suite de la publication, dans nos éditions du 3 juin, d'articles concernant les polémiques médicales relatives aux greffes de tissus cornéens, il nous faut préciser que le décret publié au *Journal officiel* du 27 mai n'excluait pas les prélèvement de cornée, de peau et d'os cortical, des précautions sérologiques visant à prévenir la transmission, par voie de greffe, des maladies infectieuses. Les textes de ce décret et de l'arrêté publié le même jour au *Journal officiel* avaient pour but d'autoriser le prélèvement de ces catégories de tissus sur des cadavres qui ne sont plus maintenus en état dit de *« survie artificielle ».*

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre article consacré aux « premiers Européens » *(le Monde* du 3 juin), la presse britannique avait annoncé la découverte de l'homme de Boxgrove le 19 mai 1994, et non pas le 19 juin.

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Promotions et nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 1er juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Paul Vericel.

Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels Marc-André de Longueville et Serge Raynaud.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du Nord-Ouest-Europe, le général de brigade aérienne Patrick Woillez; commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne André de Bastier de Villars de Bez d'Arre.

● **Terre.** – Sont promus : général de division, les généraux de brigade Bernard Messana, Claude Fleury, Alain Brosseau (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant militaire d'Ile-de-France) et Georges Pormente; général de brigade, les colonels Michel Lhuissier, Gérard Bertrand, Jean-Pierre Hintzy, Erik de Brebisson et Jean-Paul Marrot.

● **Marine.** – Est nommé chef du bureau « Espace » à l'état-major des armées, le contre-amiral Philippe de Bazelaire.

● **Gendarmerie.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Roger Guillaume, nommé commandant la région de gendarmerie Nord-Est et la circonscription militaire de gendarmerie de Metz; général de brigade, les colonels Jean-Pierre Vieillard et Marie-Jean Rivière (nommé sous-directeur de l'organisation et de l'emploi de la gendarmerie nationale).

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général André Pasturel (nommé inspecteur du service de santé pour l'armée de terre); médecin général, les médecins-chefs Bruno Schmidlin (nommé chef du service de santé de l'arrondissement maritime de Lorient), Jean-Claude Rouveure (nommé sous-directeur « ressources humaines » à la direction centrale du service de santé des armées) et Hubert Prévot (nommé chef du service de santé en circonscription militaire de défense de Limoges).

● **Contrôle général des armées.** – Est promu contrôleur général de la région maritime Méditerranée, le contrôleur général des armées, Théodore Garzulino.

ÉDUCATION

Au collège André-Malraux de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

« On veut le foulard »

ORLÉANS

de notre envoyée spéciale

Elles ont décidé *« de se fermer »* pour venir au collège. Se fermer, pour Gulender, Aiche ou Gulendam, c'est arborer le foulard et une longue jupe fleurie qui leur couvre les chevilles. Elles sont persuadées que *« la loi a changé »*, elles l'ont entendu à la télé. Le foulard qu'elles prenaient soin de rabattre sur leurs épaules, passée la grille du collège, elles le garderont désormais sur la tête.

Les garçons – les frères – à quelques pas, acquiescent. Yeter, quatorze ans, jeune fille turque, elle aussi, en jean et baskets, assure *« Si on a le droit de porter le foulard, on le portera. Parce que cela nous plaît. Parce que c'est notre religion. »* Solidaire, Bruno est portugais. Il opine : *« Les profs ont bien des croix. Pourquoi on n'aurait pas des foulards ? »*

Depuis deux jours, le collège André-Malraux de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) est sous tension. Avec un principal qui, visiblement, tient bien sa maison, une équipe d'enseignants rodés avaient jusque-là réussi à préserver la paix dans cet établissement difficile, classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Un quartier où 80 % des élèves vivent à la Salmonerie, une cité accueillant de nombreuses familles marocaines et turques.

Les familles invisibles

C'est une décision du tribunal administratif d'Orléans qui a mis le feu aux poudres. S'appuyant sur un arrêt du Conseil d'Etat du 2 novembre 1992, le tribunal a annulé, le 17 mai, une délibération du conseil d'administration du lycée Ronsard de Vendôme (Loir-et-Cher), qui avait exclu deux jeunes filles – turques elles aussi – qui s'obstinaient à porter le foulard islamique en classe *(le Monde* daté 22-23 mai). Selon cet arrêt, le port de signes religieux n'est pas, en lui-même, *« incompatible avec le principe de laïcité »*. Le port du foulard ne peut donc, en soi, être un motif d'exclusion.

Mardi 31 mai au matin, une dizaine de jeunes filles arrivaient en foulard au collège André-Malraux, portant pancartes et criant : *« On veut le foulard ! »*. Des insultes et quelques cailloux ont fusé par-dessus les grilles du collège. Un sit-in improvisé a eu les honneurs de la presse locale. Mais les profs n'ont pas cédé : pas de foulard à l'intérieur du collège, *a fortiori* en classe. Malgré son jean, Yeter a *« fait la manif »*, grâce au foulard d'une copine *« qui en avait apporté deux »*. Les familles sont restées invisibles, mis à part quelques silhouettes aperçues, à bonne distance, par le principal, M. Baterosse.

La question est évidemment sur toutes les lèvres : qui se cache derrière ces foulards, ces pancartes, ces banderoles et ces pétitions où, selon M. Baterosse, étaient inscrits à l'avance les noms des élèves turques du collège ? D'implantation récente, la communauté turque de Saint-Jean-de-la-Ruelle vit très repliée sur elle-même. Une seule association gère, *« sans histoire »*, assure le maire (PS), Jean-Claude Portheault, le lieu de culte du quartier. Le principal du collège se plaint de n'avoir pratiquement aucun contact avec les familles depuis le départ d'un professeur de « turc langue d'origine » parlant français.

Le nouveau, payé par le gouvernement turc, comme ses prédécesseurs, n'en connaît pas un mot. Personne, au collège, ne connaît l'imam, dont on parle beaucoup dans la salle des profs, mais que personne n'a jamais vu, ni rencontré. Enfin, deux familles semblent particulièrement attentives aux sirènes intégristes, selon le principal. Une jeune fille scolarisée en sixième a quitté le collège, il y a deux ans, pour aller dans une école religieuse en Turquie. Puis elle est revenue, portant le foulard, ne cherchant pas à faire des émules, mais obstinée. Après de longues tractations, elle a finalement accepté, en janvier dernier, d'abandonner son foulard, mais aujourd'hui elle disparaît sous un carré de mousseline blanche et un long manteau.

« Calmer le jeu »

Jeudi matin, à 8 h 30, elles sont donc revenues, sourdes aux précisions du tribunal administratif d'Orléans qui, la veille, avait tenu à indiquer dans un communiqué qu'il n'avait *« en rien affirmé le droit absolu de porter un foulard islamique dans un établissement public »*. Elles ont passé la grille, sans pancartes cette fois et pressant le pas devant les caméras, tandis que les garçons, eux, prenaient la pose. Le principal s'est enfermé avec elles pendant plus d'une heure, et l'inspecteur d'académie s'était déplacé au collège pour rencontrer les enseignants. *« La consigne est claire,* relatait un professeur à l'issue de l'entrevue. *Il faut calmer le jeu et accueillir ces élèves avec leur foulard. Pour nous, c'est une régression terrible. Surtout, la situation risque d'être très difficile à vivre pour les jeunes musulmanes qui vont se distinguer en ne le portant pas. »*

Vendredi 3 juin, un conseil d'administration extraordinaire était convoqué pour modifier, à la demande du rectorat, le règlement intérieur du collège. Car, dans l'état actuel, il stipule simplement que les élèves doivent *« adopter une tenue vestimentaire correcte »*. *« Nous allons préciser à quelles conditions ces jeunes filles peuvent porter leur foulard dans l'établissement,* explique le principal. *Ce ne sera pas facile. Le leur refusera-t-on pour l'éducation physique et la natation ? Elles sèchent déjà ces cours... »* Et il soupire : *« L'essentiel de notre projet d'établissement, c'est :* « améliorer l'intégration et la socialisation. »

CHRISTINE GARIN

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France à Roland-Garros

Les deux vies de Mary Pierce

Trois fois championne des Internationaux de France de tennis (1987, 1988 et 1993), l'Allemande Steffi Graf a été éliminée, jeudi 2 juin, en demi-finale de l'édition 1994 du tournoi de Roland-Garros, par la Française Mary Pierce. En 76 minutes de jeu, la numéro un mondiale, qui avait gagné les quatre dernières levées du Grand Chelem, n'a jamais été en mesure de prendre l'initiative face à une adversaire qui devait ainsi atteindre pour la première fois de sa carrière la finale d'un des quatre tournois majeurs sans avoir concédé une manche.

■ HISTOIRE. Il n'y avait pas eu de Française en finale du simple dames des Internationaux de France depuis que Françoise Durr avait gagné en 1967. Celle-ci devait encore atteindre les demi-finales en 1972 et 1973.

■ ADVERSAIRE. En finale, Mary Pierce devait affronter, samedi 4 juin, l'Espagnole Arantxa Sanchez, qui s'est qualifiée aux dépens de sa compatriote Conchita Martinez au terme d'une partie à sens unique de 72 minutes. Déjà championne de Roland-Garros en 1989 et finaliste en 1991, la Catalane, qui est classée numéro deux mondiale, a battu la Française à trois occasions en quatre rencontres.

Elle dit : *« Je ne suis pas une nouvelle femme. Je suis toujours la même. »* A voir Mary Pierce pourtant, la chose semble à peine croyable. Elle a accroché à son visage un sourire ensoleillé et à son palmarès la plus belle victoire de sa jeune carrière. A dix-neuf ans, elle vient de battre la numéro un mondiale à Roland-Garros, devant un public devenu le sien. Une métamorphose.

Hier, elle était encore une jeune fille perdue à la recherche de ses nerfs évadés on ne sait où, en quête d'une joie dont on désespérait qu'elle la découvre jamais. Aujourd'hui, la voilà championne, avec ce que cela suggère d'exaltant, appelée, par les plus optimistes, à la relève de l'Allemande qu'elle vient de battre. Mary Pierce qui, au spectacle, a ajouté un record – parvenir en finale en ne concédant que dix jeux en six matches à une cadence insoutenable –, reste une blonde gracieuse et timide, au rire retroussé, à la parole simple pimentée d'un délicieux accent.

Française ? *« Je me sens assez française, dit-elle, mais je me suis beaucoup entraînée aux Etats-Unis. C'est difficile de trancher. »* Il y a quatre ans, le pays qui s'enorgueillit d'elle aujourd'hui ignorait qu'il tenait une joueuse de cette trempe. Mary vient de partout et de nulle part, disposant de trois passeports, l'un de sa mère, française, le deuxième de son père, américain, et le troisième délivré à sa naissance, le 15 janvier 1975, à Montréal. Elevée aux Etats-Unis, elle était venue jouer à Paris pour la première fois en 1990. Elle avait quinze ans, un appareil dentaire, des lunettes, cognait déjà fort et parlait à peine la langue française.

Au régime de la trique

Sa jeune vie ressemble à une histoire qui commence bien, s'effiloche dans le scandale et se termine par un happy end. Mary a dix ans lorsque Jim, son père, lui fourre une raquette entre les mains. Elle se révèle douée, batailleuse et dotée d'une puissance de feu étonnante pour son âge. Jim, qui dit avoir passé quatre ans dans les « marines », qui a fait un séjour en prison, lui inflige un entraînement digne de son passé militaire : des heures de tennis chaque jour, de la course, de la musculation et des encouragements de sergent recruteur. L'histoire raconte qu'au cours d'une rencontre à l'Orange Bowl, le championnat du monde des juniors, en 1987, il lui beugla : *« Mary, kill the bitch »* (*« Mary, tue cette salope »*). Réputé exigeant et strict, décourageant les entraîneurs, l'homme est soupçonné de flanquer des *« roustes »* à sa fille après les défaites.

Elle souffre du dos, arrive crevée à ses matches. On suspecte encore le régime de la trique infligé par son papa. L'affaire atteint son paroxysme en mai 1993 à Roland-Garros. Jim est expulsé du stade, pris en flagrant délit – en pleine rencontre – de terroriser sa fille de semonces salées. Impliqué dans une bagarre au couteau avec un garde du corps de Mary, en août il est interdit de tournois par la justice américaine. La principale activité de la joueuse aura consisté à guetter son père tapi dans les tribunes des spectateurs, apeurée comme une enfant triste à chaque point perdu.

La saga est terminée. Les parents Pierce ont entamé une procédure de divorce. Après s'être réfugiée dans le giron de la Fédération française de tennis – qui l'a accueillie à bras ouverts –, Mary a trouvé un nouvel entraîneur, Nick Bollettieri, l'accoucheur américain de champions avec qui elle travaille depuis l'automne. En Floride, Mary s'est taillé un corps de championne, plus âpre à l'effort. Sans doute se sent-elle plus belle. Elle a surtout appris que le tennis est un jeu. *« Aujourd'hui, je m'amuse,* explique-t-elle quand on lui demande la recette de son succès. *Je fais plus de choses en dehors du terrain. Ma vie a changé. »*

Sa mère, qui l'accompagne à Paris, ne la suit plus systématiquement sur les tournois. Mary vit sa vie, joue en double avec Luke Jensen, l'un des joueurs les plus « fluos » du moment, *« parce que c'est marrant »*. En novembre 1993, à la finale du Masters féminin, elle élimine dans un sourire, et pour la première fois de sa vie, des adversaires classées dans les dix meilleures mondiales, Martina Navratilova et Gabriela Sabatini, avant de s'incliner en demi-finale devant Arantxa Sanchez-Vicario.

Son jeu ? Comme sa vie, cahin-caha, tout et rien. Une confiance d'acier irrésistible – celle dont elle fait preuve depuis dix jours à Paris – et une fragilité de cristal, celle dont elle souffrit récemment à Rome, sèchement battue en huitièmes de finale par Karina Habsudova, 57e mondiale. Un tennis d'*attaque absolue. Cette force phénoménale*, en coup droit comme en revers, cette vélocité de déplacement, jambes aériennes, et surtout un goût prononcé pour la variation, parce qu'elle a un talent fou.

Ainsi en témoignent, lors de la rencontre contre Steffi Graf, ces accélérations, ces débordements en puissance, suivis de ces éclairs de génie, tout en touchers de balle, comme cette amortie rivée près du filet ou ce lob de défense planté juste devant la ligne de fond de court. Ce culot de garnement ! Celui qui lui intime de jouer sur les points forts de ses adversaires sans trembler. Ainsi, ce pilonnage en règle du redoutable coup droit de Graf, retourné encore plus fort puisque pris très tôt derrière le rebond, qui lui a permis de trouver les ouvertures.

Belle joueuse, l'Allemande a reconnu qu'elle avait été piégée dès le début, incapable de contenir les assauts de la Française : *« Je pense qu'elle tape encore plus fort que Monica Seles. »* Mary a trouvé gentil le compliment. Et au-delà de la force, cette élégance de princesse. Ses apparitions en petite robe très rétro qui risque de faire fureur, sa manie mignonne de prendre son temps entre les points en soupirant, les yeux délicatement fermés, *ses baisers à un public* conquis.

Au début de la quinzaine de Roland-Garros, Mary Pierce n'était même pas numéro un française, place occupée par Nathalie Tauziat, classée pourtant onze rangs derrière elle au hit-parade mondial. Cette anomalie s'explique *par la farouche indépendance* de la demoiselle qui réside surtout aux Etats-Unis, peu tentée par la vie du groupe France. Elle qui n'avait pas participé à la Coupe de la Fédération (l'équivalent de la Coupe Davis chez les dames) en 1993 a promis de venir épauler ses compatriotes en 1994. Son destin demeure cependant cultivé « à l'américaine », car c'est la clé de sa réussite, devenue, jeudi 2 juin, exploit national.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Vingt-sept ans après Françoise Durr

Capitaine de l'équipe de France en Coupe de la Fédération, l'équivalent féminin de la Coupe Davis, Françoise Durr, aujourd'hui âgée de cinquante-deux ans, a été une des dix meilleures joueuses mondiales à la fin des années 60 et au début des années 70. Elle a obtenu son meilleur classement en 1967, année qu'elle termina en troisième position après avoir remporté le simple dames des Internationaux de France en battant Lesley Turner en trois manches (4-6, 6-3, 6-4).

D'une taille moyenne (1,62 m), Françoise Durr était douée de qualités athlétiques exceptionnelles : vitesse de déplacement, endurance, alliées à une volonté sans faille. Ses meilleures armes étaient un solide coup droit et une bonne volée. Son service était faible et son revers médiocre, délivré index sur le manche et poignet cassé.

Troisième Française après Suzanne Lenglen et Simone Mathieu à inscrire son nom au palmarès du simple dames des Internationaux de France, Françoise Durr sera encore demi-finaliste à Forest Hill en 1967 et à Wimbledon en 1970. Son palmarès de double sera beaucoup plus riche : elle a été cinq fois championne à Roland-Garros, six fois finaliste à Wimbledon et deux fois championne à Forest Hill. Elle a encore remporté les titres du mixte de ces trois championnats.

Mariée à un Américain, Browning, Françoise Durr est mère de deux enfants. A son avis, Mary Pierce sera *« imbattable »* si elle joue face à Arantxa Sanchez comme elle l'a fait contre Steffi Graf.

A. G.

Les résultats du jeudi 2 juin

SIMPLE DAMES

Demi-finales

M. Pierce (Fra., n°1 2) b. S. Graf (All., n° 1) 6-2, 6-2 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) b. C. Martinez (Esp., n° 3) 6-3, 6-1.

Steffi Graf au défi

Battue, *même à plates coutures*, Steffi Graf ne risque pas de perdre la première place au classement mondial des joueuses. Mary Pierce ne devrait donc pas avoir besoin d'embaucher un garde du corps dans l'immédiat. Elle n'est pas menacée d'être poignardée dans le dos par un *admirateur de la championne* allemande qui serait affligé par la perte de sa suprématie, comme cela est arrivé à Monica Selès.

Reste que, confrontée à une joueuse qui déploie sensiblement les mêmes qualités que l'ex-Yougoslave, Steffi Graf va devoir faire sérieusement le point sur ses forces et ses faiblesses. Jeudi, alors qu'elle était invaincue depuis le début de l'année, elle a surtout fait étalage de ces dernières. Elles sont connues depuis toujours et, hélas ! elles ont tendance à s'aggraver. Comment se fait-il que son entraîneur suisse, Heinz Gunthardt, n'ait pas réussi à faire de son revers un véritable coup d'attaque ? C'est pitié de la voir frapper la balle de ce côté, à reculons, sur les talons, tel un boxeur groggy.

Pour s'accrocher au sommet de la hiérarchie mondiale, il n'est plus possible d'avoir de telles lacunes. La condition athlétique de toutes les joueuses a progressé, leur puissance de frappe aussi. Il faut donc leur opposer un tennis total et non pas ce jeu hémiplégique. C'est désormais le défi que doit relever Steffi Graf après avoir déjà *tout connu* de la victoire et de l'échec.

ALAIN GIRAUDO

COMMUNICATION

Une nouvelle programmation pour la chaîne privée

TF 1 abandonne les variétés et parie sur la fiction

Après avoir décidé d'arrêter les variétés, TF 1 mise désormais, dès cet été, sur la fiction pour deux premières parties de soirée de la semaine. Forte d'un résultat d'exploitation en hausse de 45 % en 1993, la « Une » se diversifie. La chaîne info (LCI) devrait démarrer le 24 juin, et TF 1 s'intéresse au rachat de la chaîne espagnole Antena 3 ainsi qu'au lancement d'une chaîne de téléachat.

Après avoir passé les variétés *par pertes et profits*, TF 1 *parie* résolument sur la fiction. Lors de la présentation du bilan 1993 de TF 1, Etienne Mougeotte, vice-président, a indiqué, mercredi 1er juin, que TF 1, qui a déjà beaucoup investi dans les fictions policières (873 millions de francs en 1993), comme *Navarro*, va désormais porter son effort en direction de la fiction romanesque.

Cet été, deux feuilletons, « Hélène et les garçons » et « Les cœurs brûlés », reviendront sur les écrans. En septembre, ce sera l'avalanche : une adaptation du livre de Dany Carrel, *l'Annamite* ; *Ce que savait Maisy*, d'Henry James, interprété par Evelyne Bouix ; *la Dame blanche*, de Dan Franck, avec Ornella Mutti, puis *le Jardin des plantes*, réalisé par Philippe de Broca ; *L'amour est un jeu d'enfant*, avec Richard Bohringer, et *Appelle-moi par mon prénom* – une version romancée de la vie de Régine –, occuperont une place de choix dans la grille de TF 1. Outre le romanesque, la chaîne privée prépare une nouvelle série de la comédie *une Famille formidable*. Enfin, et plus surprenant, le vice-président de TF 1 a annoncé qu'une fiction pourrait prendre, à la rentrée, la place de l'émission « Coucou, c'est nous » sur le créneau stratégique du 19 heures-20 heures. La succession de Christophe Dechavanne n'est toutefois pas encore totalement arrêtée. Une sitcom et un talk-show – vingt-six minutes chacun –, pourraient précéder le journal de 20 heures.

Avec une grille débarrassée des variétés à la suite du départ de Michel Drucker (« Stars 90 ») pour France 2 (*le Monde* du 20 mai) et l'arrêt de « Sacrée soirée », TF 1 programmera chaque semaine deux fictions en première partie de soirée. Le secteur du divertissement, avec deux soirées hebdomadaires également, sera l'autre point fort de la grille de rentrée. L'une d'elles, en première partie de soirée, sera dévolue à la nouvelle émission de Christophe Dechavanne. Enfin, le cinéma, deux fois par semaine, le football et un *reality show* en alternance, tenteront de retenir le public les *autres soirs de la semaine*.

Patrick Le Lay, PDG de TF 1, a ensuite donné quelques indications sur la stratégie du groupe TF 1. Pour pallier la baisse d'audience qui suivra inévitablement la montée en puissance des chaînes thématiques (câble et satellite), TF 1 – qui prévoit de *tomber de 40 à 32 % d'audience* d'ici à l'an 2 000 – a entrepris de se diversifier. Le groupe est ainsi toujours candidat au rachat des 50 % que la banque ibérique Banesto détient dans la chaîne espagnole Antena 3. Cet investissement serait financé à parts égales avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Les américains Time Warner, ABC et NBC étant aussi candidats, TF 1 et la CLT pourraient alors reporter leurs faveurs sur une autre chaîne espagnole, Telecinco, propriété du groupe Berlusconi.

En attendant, TF 1 poursuit son développement national : M. Le Lay a indiqué que LCI, la chaîne d'informations en continu, qui devrait émettre le 24 juin sur le câble et le satellite Télécom 2B, disposera d'un budget de 170 millions de francs. Des pertes de *« 40 à 50 millions de francs »* sont prévues dans les quatre ou cinq ans à venir. M. Le Lay a aussi confirmé que TF 1 planchait sur une chaîne de téléachat.

Les bons résultats de 1993 permettent en tout cas à TF 1 de financer des projets qui ne seront rentables qu'à moyen ou long terme. Avec 792 millions de francs de résultat d'exploitation, le groupe TF 1 enregistre une hausse de 45 % par rapport à 1992. Le bénéfice net progresse plus modestement pour s'établir à 459 millions en 1993 (451 en 1992). Cette faiblesse du résultat net s'explique par le fait que TF 1 avait intégré, dans ses comptes 1992, 161 millions de francs de *plus-value provenant de la cession* de l'immeuble de la rue Cognacq-Jay.

GUY DUTHEIL

DANS LA PRESSE

Bill Clinton en Italie

International Herald Tribune-The New York Times : « M. Clinton (...) insiste à juste titre pour juger l'Alliance nationale *sur ses actes et non sur ses ancêtres. Mais ces actes* justifient dès à présent un examen minutieux. (...) Le cinquantième anniversaire du débarquement (...) est aussi le moment de rappeler les dégâts qu'a causés le fascisme en Europe dans un passé qui n'est pas si lointain. Quand les partis « postfascistes » suggèrent de réviser des traités et d'envoyer les gens dans des camps de concentration, ils doivent être pris au sérieux et sommés de s'expliquer. »

La Repubblica (Furio Colombo) : « Bill Clinton est venu en Italie pour visiter deux pays (le Vatican, l'Italie), au nom de deux Amérique (l'isolationniste du « nous d'abord » et celle du leadership mondial). Pour ce faire, il a dû voyager dans le temps, traverser deux fois l'Histoire. La première fois, pour revisiter la victoire. La seconde, à la rencontre des fantômes du passé que cette victoire avait déclarés morts pour toujours. »

La Stampa (Aldo Rizzo) : « Clinton, dans sa conférence de presse au Palais Chigi, s'est dit *« très frappé »* par l'engagement de Berlusconi dans le développement de la démocratie en Italie. Il a répété qu'il ne fallait pas dramatiser le cas de partis politiques qui ont des racines dans le passé, pourvu que leur action présente soit sans ambiguïté. Berlusconi, de son côté, n'a pas lésiné : il a rappelé qu'une Italie libre du nazisme et du fascisme n'aurait pu naître sans l'intervention de l'Amérique démocratique. »

Corriere della Sera (Franco Venturini) : « Depuis hier, quelque chose a changé dans l'image internationale – et par contrecoup intérieure – du gouvernement Berlusconi. (...) Les doutes de Mitterrand ou de Papandréou auront-ils le même impact, maintenant qu'un Clinton en route pour Omaha Beach a reconnu la légitimité du « processus démocratique » italien et s'est dit prêt à parier sur notre avenir ? »

Les Echos : « M. Berlusconi avait assuré à l'avance au président Clinton qu'il trouverait une Italie *« ferme sur ses plus anciennes valeurs démocratiques et républicaines »*. L'ayant apparemment convaincu, il pourra désormais se prévaloir de son soutien auprès de ses partenaires européens les plus réservés que sont la Belgique, la Grèce, l'Allemagne et la France. Le bénéfice est plus douteux pour le président américain. »

L'Humanité (José Fort) : « A-t-il été mal conseillé ou a-t-il volontairement tiré son chapeau à Berlusconi, l'homme qui a ouvert, pour la première fois depuis cinquante ans, les allées du pouvoir aux héritiers de Mussolini ? Au moment où les antifascistes, toutes générations confondues, s'apprêtent à célébrer le début de la chute du nazisme, la prestation romaine de Bill Clinton apparaît comme un encouragement à des forces dangereuses pour la liberté et la démocratie. »

Libération (Eric Joszef) : « Pour Silvio Berlusconi, ce soutien explicite d'un président des États-Unis (...) vient à point. (...) Le président du Conseil italien doit espérer que ce certificat de respectabilité accordé par le président démocrate fera taire les critiques qui n'ont cessé de se multiplier. »

Polémique autour du débat Tapie-Le Pen à France 2

Boxe et service public

Emotion à la rédaction de France 2 et émotion au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). L'initiative prise personnellement par le présentateur Paul Amar de proposer des gants de boxe à Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen, juste avant le débat qui devait les opposer au sein du journal télévisé de 20 heures du mercredi 1er juin, sur France 2, a provoqué un débat le lendemain au sein de la rédaction. Fallait-il ? Ne fallait-il pas ? Clairement, *pour la rédaction et la* direction de France 2, il ne fallait pas. Paul Amar s'est d'ailleurs fait tancer par la direction – *« ces gants signifiaient : attention de ne pas dépasser certaines limites »*, a-t-il tenté de se justifier. Quant à la chaîne, elle s'est attiré un communiqué du CSA : *sortir des gants de* boxe d'un sac frappé du sigle bien visible d'une enseigne commerciale équivaut à de la publicité clandestine.

Pour le reste, Jean-Luc Mano, directeur de l'information de France 2, affiche sa satisfaction. Le « match » Tapie-Le Pen a drainé 8,6 millions de téléspectateurs, soit 44,1 % de part de marché moyenne, contre 33,9 % pour « Sacrée Soirée » présenté par Jean-Pierre Foucault sur TF 1. Un résultat d'autant plus spectaculaire que TF 1 a fait durer son journal jusqu'à la fin du débat de France 2 pour permettre aux téléspectateurs de rejoindre « Sacrée soirée ». *« C'est la première fois, un mercredi soir, que la tendance s'inverse aussi brutalement »*, explique Jean-Luc Mano. Est-ce pour « racoler » les téléspectateurs et faire de l'audience que France 2 a mis ensemble deux « bêtes de scène » comme Le Pen et Tapie ? Pas du tout. *« On était en retard sur les temps de parole obligatoires à leur accorder,* affirme Jean-Luc Mano. *Or, personne ne voulait débattre avec Bernard Tapie : ni Jimmy Goldsmith, ni Michel Rocard, ni Dominique Baudis. Personne ne voulait davantage discuter avec Jean-Marie Le Pen. Les grandes listes ne veulent pas discuter avec les petites. »*

Tout se passe comme si les hommes politiques « normaux » avaient peur de s'affronter à l'un ou à l'autre. *« Il était logique qu'ils se retrouvent ensemble »*, explique Jean-Luc Mano. *« Honnêtement, j'étais convaincu qu'ils ne viendraient pas »*. Miracle (pour l'audience), ils sont venus. *« Encore une fois, ce n'était pas pour racoler. On les a mis ensemble pour régler un problème de « casting » politique »*.

YVES MAMOU



L'ouverture à la concurrence de plusieurs lignes aériennes

Les riverains de l'aéroport d'Orly craignent de nouvelles nuisances

La décision du ministre des transports d'ouvrir à la concurrence de nouvelles lignes aériennes, et en particulier Orly-Londres à partir du 13 juin, inquiète les dizaines de milliers d'habitants des communes riveraines de l'aéroport du sud de Paris.

C'est une habitude à prendre. Au bar Le Flash, près de la mairie, autour du «petit noir» du matin ou du «jaunet» du soir, les conversations s'arrêtent toutes les deux minutes pendant quelques secondes. Le temps de laisser passer l'incroyable vacarme provoqué par les avions. Les habitants de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) ont ainsi intégré dans leur vie le passage des appareils quelques dizaines de mètres au-dessus de leurs maisons. Plusieurs centaines d'avions décollent chaque jour de la piste 3 d'Orly et survolent la ville. Le bruit est moins gênant lorsque le temps est mauvais et que les vents océaniques sont dominants. Les appareils passent alors au-dessus des immeubles en atterrissant, moteurs tournant à faible régime.

Pas loin de la moitié de Villeneuve-le-Roi (325 hectares sur 843) est occupée par les pistes de l'aéroport. Les «zones de bruit» couvrent les quatre cinquièmes de la commune, où 180 pavillons trop exposés ont déjà été détruits. Pour les 20 000 Villeneuvois, la décision de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, d'autoriser les compagnies étrangères à desservir la ligne Londres-Orly à partir du 13 juin est perçue comme une catastrophe.

Le non-respect des promesses

L'arrivée des appareils des compagnies britanniques signifie non seulement une dizaine de décollages et d'atterrissages supplémentaires par jour mais, à terme, le risque de voir le trafic sur Orly exploser avec l'ouverture à la concurrence des lignes Orly-Toulouse, puis de toutes les liaisons entre l'aéroport et les autres villes européennes. *«Nous estimons que 50 000 nouveaux mouvements pourraient ainsi rapidement se produire sur la plate-forme d'Orly,* explique Michel Herry, le maire (PC) de Villeneuve-le-Roi. *Nous avons déjà atteint le seuil de 200 000 mouvements annuels, qui était le maximum fixé en octobre 1989. C'est un engagement qui avait été pris après une table ronde à la préfecture de Créteil avec les directeurs de l'aviation civile et d'Aéroports de Paris.»*

Les élus de Villeneuve-le-Roi dénoncent le non-respect des promesses faites il y a cinq ans. Ils sont prêts à prendre leur part dans un mouvement qui pourrait regrouper les élus des autres communes riveraines de l'aéroport : Orly bien sûr, mais aussi Villeneuve-Saint-Georges, Valenton, Limeil-Brévannes, Choisy-le-Roi dans le Val-de-Marne, ainsi qu'Athis-Mons, Wissous, Paray-Vieille-Poste dans l'Essonne. Les Rencontres sur le transport aérien qu'ils organisent du 6 au 10 juin, comme chaque année depuis 1989, seront sans doute l'occasion de mettre au point une riposte. Une pétition circule dans Villeneuve-le-Roi. Elle sera remise au ministre des transports dans les prochains jours. Des manifestations dans les halls de l'aéroport comme celles de 1989, après l'atterrissage en catastrophe d'un Boeing 747, pourraient à nouveau perturber le trafic.

Les riverains de l'aéroport d'Orly attendent toujours les décrets d'application qui permettraient de débloquer les fonds d'aide, financés par la taxe d'aéroport, dont le principe a été voté au Parlement en décembre 1992. Ces fonds devraient permettre les travaux d'insonorisation dans les bâtiments publics ou privés, comme c'était le cas avant 1987, date à laquelle les compagnies aériennes ont obtenu du Conseil d'Etat l'annulation de cette réglementation. Ils demandent aussi que soit appliquée à Orly la réglementation qui prévaut dans la plupart des aéroports européens situés en zone urbanisée, c'est-à-dire un couvre-feu entre 22 heures et 6 heures du matin, et non pas seulement à partir de 23 h 30 comme c'est le cas en France.

Ce mouvement de protestation est aussi l'occasion pour le maire de Villeneuve-le-Roi de reprendre les arguments traditionnels du Parti communiste sur *«la politique ultralibérale de l'Union européenne»*. Il estime que cette *«déréglementation»* et l'ouverture à la concurrence de la ligne Paris-Nice, ont entraîné un doublement des vols sur cette destination pour un nombre de passagers équivalent. *«Au gâchis économique et financier s'ajoute un véritable gâchis écologique,* explique M. Herry. *Les nuisances ont doublé. Mille cinq cents tonnes supplémentaires de métal et d'électronique volent quotidiennement au-dessus de nos têtes.»*

CHRISTOPHE DE CHENAY

En Seine-Saint-Denis

Sevran signe son contrat de ville sans enthousiasme

En situation financière difficile, *«en faillite»*, selon l'opposition municipale RPR-UDF, la ville de Sevran a signé, jeudi 2 juin, un contrat de ville avec l'Etat, le treizième du département. Le budget de la commune a été déféré à la Chambre régionale des comptes parce que la ville avait prévu une renégociation de ses emprunts pour l'établir. Bernard Vergnaud, le maire (PC) estime que l'enveloppe financière de 8,5 millions de francs ne répond ni aux attentes ni aux urgences des trois quartiers en difficulté concernés : Pont Blanc-Butte Montceleux, Rougemont et Beaudottes. M. Vergnaud est à l'origine du mouvement de protestation des trente et un maires d'Ile-de-France insatisfaits des montants débloqués par le gouvernement pour la politique de la ville.

L'opération «Mille défis pour ma planète»

Une Fête de l'environnement et de la jeunesse sans tapage

Quatre ministres – environnement, éducation nationale, agriculture et pêche, jeunesse et sports – avaient relancé, en janvier dernier, l'opération «Mille défis pour ma planète», démarrée à la rentrée de septembre 1993 et destinée à *«sensibiliser et responsabiliser»* les jeunes, les éducateurs et tous les acteurs de *«la société civile et publique»* aux problèmes de l'environnement.

Une liste des 1 305 projets sélectionnés avait été alors rendue publique, impliquant 122 871 élèves et 3 775 «parrains-techniques», avec le concours officiel d'entreprises et d'organismes comme la Compagnie générale des eaux, EDF-GDF, Elf, Rhône-Poulenc, le groupe Caisse des dépôts, etc. Les ministres avaient précisé que 20 millions de francs seraient investis dans cette affaire et donné rendez-vous, début juin, pour des manifestations régionales, et, le 25 juin, pour une *«fête nationale»* au parc floral de Vincennes. *«Ce n'est pas une opération d'esbroufe»*, avait tenu à souligner Michel Barnier, le ministre de l'environnement.

Il n'y avait rien de tapageur, en effet, dans la Fête de l'environnement et de la jeunesse, organisée mercredi 1er juin au parc forestier national de Sevran (Seine-Saint-Denis), pour la présentation des *«cent douze défis labellisés»* en Ile-de-France. D'abord, ils n'étaient que quarante-six à avoir répondu à cet appel – retards dans l'élaboration des projets, problèmes de transport, etc. ; ensuite, beaucoup de «défis», le «défi» étant caractérisé à l'origine comme *«un projet qui allie une démarche pédagogique relative à l'environnement et une réalisation concrète»*, ont été limités à la première partie du programme ; enfin et surtout, les moyens financiers ont visiblement manqué. La plupart des établissements scolaires s'en plaignaient, et un représentant de la direction régionale de l'environnement (DIREN) évoquait lui-même, dans son discours, des *«problèmes budgétaires»*.

Certes, l'opération «Mille défis pour ma planète» a sans doute permis de concentrer l'attention «environnementale» des jeunes. Ils ont nettoyé quelques berges de la Bièvre et de l'Orge, ramassé des vieux papiers, débroussaillé quelques chemins, visité des serres ou des entreprises de traitement des déchets, et l'on trouvera toujours ici ou là des *«initiatives exemplaires»*. Cependant, à visiter les quarante-six «stands» du parc de Sevran, il semble que, dans la plupart des établissements scolaires, on se soit contenté d'une approche pédagogique, consistant à étudier une question et à l'illustrer par une exposition de panneaux une série de vidéos ou une confection de gadgets, tel qu'un jeu de société pour les «risques majeurs», un gros camion en carton pour le «recyclage du papier» ou quatre bouts de bois et de ferraille rouillée, *«œuvre réalisée en arts plastiques» (sic)*, pour le «recyclage des déchets». Bref, d'aimables «travaux pratiques de fin d'année»...

MICHEL CASTAING

Largement amendé en séance

Le rapport du conseil régional sur le logement reprend une partie des propositions écologistes

Le rapport d'orientation sur la politique régionale du logement a été adopté, jeudi 2 juin, par 115 voix (RPR, UDF, Génération Ecologie et Ecologie Démocratie et Solidarité, et Verts) contre 50 (PC et Front national) et 6 abstentions (PS). Largement amendé au cours de la séance, il reprend une partie des propositions des groupes écologistes.

La séance du conseil régional consacrée, jeudi 2 juin, au logement a, une nouvelle fois, permis de mesurer le rapport de forces au sein de l'assemblée. Avant le débat, les groupes de gauche et les écologistes avaient souligné les insuffisances du rapport d'orientation sur la politique régionale du logement présenté par le président, Michel Giraud (*le Monde* du 2 juin). Ils avaient déposé plusieurs amendements dont aucun n'avait été retenu par l'exécutif en commission.

Dans les heures qui précèdent la séance, les différents groupes lancent une salve de communiqués. Ils n'est pas question pour eux de voter, en l'état, le rapport du président du conseil régional. *«Les Verts accusent»*, indique même le dernier libelle publié par une partie des écologistes. Des négociations s'amorcent cependant, dès le début des discussions, entre les deux groupes écologistes et l'exécutif. Celui-ci ne dispose que d'une majorité relative avec le RPR et l'UDF, mais les écologistes ont permis jusqu'à maintenant à M. Giraud de faire voter son budget et le plan régional pour les cinq prochaines années qui a servi de base dans la négociation avec l'Etat sur le contrat de plan. Or ce contrat doit venir en discussion au conseil régional, le 1er juillet, et les écologistes font de nombreuses réserves sur le texte présenté (*le Monde* du 31 mai). Il fait la part trop belle, selon eux, aux transports routiers.

L'exécutif régional ne peut donc prendre le risque de se faire mettre en minorité sur le logement avant ce débat capital du contrat de plan. Les opérations, pourtant, commencent mal pour lui. Un amendement, déposé par le PS, est voté par une majorité regroupant les socialistes, les communistes, le Front national, la totalité des Verts et quatre élus de Génération Ecologie. M. Giraud tente immédiatement d'amoindrir la portée du texte qui prévoit de limiter le financement de prêts pour les logements intermédiaires. L'aide continuerait à être attribuée aux villes de plus de dix mille habitants, mais pour le millier d'autres communes, plus petites, ce financement serait lié à un quota important de logements sociaux.

La plupart des écologistes apportent leur appui à l'exécutif dans cette démarche car ils ont, entre-temps, obtenu satisfaction sur la plupart de leurs demandes. Les élus, exclus ou non de GE, regroupés sous la bannière consensuelle de Génération Ecologie et Ecologie Démocratie et Solidarité, se félicitent ainsi de voir cinq des six points de leur amendement unique repris par l'exécutif. Ils se déclarent alors prêts à voter une nouvelle délibération de l'exécutif, qui prévoit *«la mise en place d'un observatoire permanent du logement, une aide à la surcharge foncière, la volonté d'une mixité de l'habitat, un plan régional pour les plus démunis, et une action pour rapprocher le domicile du lieu de travail»*.

Les Verts ne sont pas en reste et soulignent les avancées de M. Giraud. *«L'exécutif régional s'est engagé sur trois points que nous avons mis en avant : des propositions concrètes sur les logements durablement inoccupés, la mise en place d'un outil d'action foncière et immobilière, des actions pour favoriser l'écologie dans l'habitat.»*

C. de C.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LES AMOUREUX. Film français de Catherine Corsini : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

DIEU, QUE LES FEMMES SONT AMOUREUSES. Film français de Magali Clément : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MONSIEUR NOUNOU. Film américain de Michael Gottlieb, v.o. : George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

LES PATRIOTES. Film français d'Eric Rochant, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES ROMANTIQUES. Film français de Christian Zarifian : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES ROSEAUX SAUVAGES. Film français d'André Téchiné : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

SEUL, AVEC CLAUDE. Film canadien de Jean Beaudin : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

MUSIQUES

Le Festival de Glyndebourne s'agrandit

Nouveau départ pour l'opéra dans le Sussex

Victime de son succès, le plus snob des festivals britanniques ne pouvait plus satisfaire les demandes d'un public venu des quatre coins du monde. Une salle plus vaste vient d'ouvrir ses portes. Le charme campagnard du lieu reste intact. Première production : « les Noces de Figaro », de Mozart, dirigé par Bernard Haitink.

GLYNDEBOURNE

de notre envoyé spécial



Alison Hagley et Andreas Schmidt dans « les Noces de Figaro »

G. GRAVETT

Le 24 juillet 1992, le Festival de Glyndebourne donnait une soirée de gala en guise d'adieu à son vieil Opéra. Régulièrement réaménagée et agrandie par le créateur des lieux, l'excentrique et richissime Sir John Christie (« le Monde Radio-télévision » daté 22-23 mai), la salle est progressivement parvenue à une capacité maximale de 830 places. Parce que Glyndebourne est mythique, les quelques centaines d'heureux élus qui parvenaient à obtenir une place ont toujours eu le bon goût d'oublier qu'on y mourait de chaud, qu'on y était un peu à l'étroit et que l'acoustique, très claire, y était un peu sèche.

Sir George Christie, le fils de Sir John, avait annoncé, en 1987, sa décision de construire un nouveau théâtre. Il pensait alors pouvoir conserver le vieux bâtiment et lui adjoindre une nouvelle salle. Mais, bien vite, il lui fallut déchanter : *« A vrai dire, l'ancien bâtiment ne tenait plus sur ses fondations. Il n'était plus fonctionnel, ni techniquement ni artistiquement. Nous nous sommes accordé une période de deux ans et demi afin d'acclimater notre public à cette idée »* (1). » Des cabinets d'architectes sont consultés, un appel d'offres lancé. Deux projets retiennent l'attention et sont mis en concurrence, financés chacun par une aide de 20 000 livres – à déduire sur les futurs honoraires. Les architectes Patty et Michael Hopkins sont retenus. Le futur Opéra doit officiellement rouvrir, après une saison morte, le 28 mai 1994, c'est-à-dire soixante ans exactement après la représentation inaugurale des *Noces de Figaro* en 1934.

Le résultat esthétique est à la hauteur des espérances : si la brique, matériau traditionnel du manoir des Christie, a été retenue et prolonge naturellement les bâtiments anciens environnants, le nouveau théâtre s'impose dans le cadre verdoyant. Construits sur un plan circulaire, les trois niveaux sont prolongés de galeries extérieures courant le long du bâtiment, déambulatoires semi-couverts d'où la vue est exceptionnelle. Le foyer est extérieur et adjacent, mais muni d'une remarquable structure couvrante, sorte de tente ménageant l'entrée de la lumière par des hublots. Qu'il fasse beau ou que le célèbre crachin britannique sévisse, le lieu reste une sorte de villégiature protégée et ouverte sur la campagne.

L'intérieur donne une impression d'aération, d'espace et, dans le même temps, d'intimité. Le bois de sapin clair domine, les sièges sont couverts d'un velours gris discret. Les 1 200 places assises, réparties entre parterre, corbeille (avec loges), premier et second balcon, sont toutes d'une excellente visibilité. Et il semblerait même que les 42 places debout, réservées prioritairement aux étudiants en musique, offrent le même confort pour l'œil et l'oreille. Le taux de réverbération de l'ancien théâtre était de 0,8 seconde ; celui de la nouvelle salle approche le double.

Un comte un peu lourdaud

C'est dire que, sans rejoindre l'acoustique un peu généreuse de certains auditoriums (l'Arsenal de Metz, construit par Ricardo Bofill, par exemple), celle de Glyndebourne permet aux voix d'être naturellement portées, et de se mêler à l'orchestre, lequel sonne clairement, sans que les pupitres apparaissent trop dissociés. L'Orchestre philharmonique de Londres, qui y joue en résidence, y sonne parfaitement, mais nul doute que les cordes en boyau de l'orchestre *« of the age of enlightenment »*, que dirigera Simon Rattle pour la production de *Don Giovanni*, en juillet, y seront tout aussi valorisées.

Claire et satinée, l'acoustique n'est pourtant pas survalorisante. Ainsi, la voix extrêmement phonogénique d'Andreas Schmidt – le Comte de cette production – ne passe pas toujours la rampe. Le timbre est beau mais la voix sonne constamment terne et comme cotonneuse. Gerald Finley (Figaro), d'une stature vocale supérieure, y fait bien meilleure impression. Chargée d'harmoniques et mordante, la superbe voix du baryton canadien passait sans encombre les *forte* de l'orchestre. Au crédit de Finley, son physique et sa présence scénique exceptionnels (il rappelle Richard Fontana dans la production de Vitez du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais). Et quelle classe ! Face à lui, Schmidt campe un Comte un peu lourdaud.

Chez les femmes, Alison Hagley est une Suzanne spirituelle, elle amuse la salle, mais la voix révèle d'inopportunes couleurs métalliques que l'acoustique n'adoucit que partiellement, et les approximations de justesse sont fréquentes (surtout dans les récitatifs). La Comtesse de Renée Flemming est de grande classe, mais où est la lassitude émue de ses deux airs ? Le public n'en a cure et lui fait un triomphe. Beau Chérubin, chanté par la Française Marie-Ange Todorovitch au timbre corsé. Son personnage manque peut-être d'ambiguïté et surjoue le trouble au lieu de le laisser s'exprimer. Mais la jeune chanteuse ne manque pas de personnalité. Moyenne Marcelline (Wendy Hillhouse), *assez mal chantante*, comme une mauvaise tradition le veut – et pourquoi, alors, conserver son air du quatrième acte, où les vocalises conclusives demandent une autre virtuosité ? Bernard Haitink, au pupitre, dirige avec tonus, esprit et chaleur. Le London Philarmonic manque cependant de précision d'articulation, de couleurs aussi, les bois sont un peu ternes. Des décalages apparaissaient dans les ensembles. Haitink semble davantage suivre que « tenir » ses chanteurs dans ces moments où la mise en place doit être implacable.

La mise en scène sans génie de John Meldcas demeure dans la tradition d'un festival où l'on n'a que rarement mis au premier plan le travail scénique. Les décors de John Gunter déçoivent : une bibliothèque de livres blancs rappelle de trop près aux Français le plateau d'« Apostrophes » (troisième acte), un paysage boisé pastiche sans goût le décor de David Hockney pour *l'Enfant et les Sortilèges* (quatrième acte), le tout éclairé de la plus pusillanime et criarde façon. Aujourd'hui, face à la splendeur de ce nouveau théâtre, à l'élégance de son aménagement intérieur, ce type de mise en scène paraîtra d'autant plus déplacé. Mais retenons l'essentiel : ce nouveau théâtre sonne à ravir et la musique continuera d'être l'enfant chéri de Glyndebourne.

RENAUD MACHART

(1) Extrait de *Glyndebourne, Building a Vision*, par Marcus Binney et Rosy Runciman, Thames and Hudson, 1994.

▶ Prochaines représentations : les 4, 6, 10, 14, 18, 21 juin, en alternance avec « Eugène Onéguine » de Tchaïkovski (2, 5, 8, 11, 13, 16, 20, 23, 26 juin) et « The Rake's Progress » de Stravinski (19, 22, 25, 27 juin). La production du Mozart sera reprise en juillet sous la direction musicale d'Ivor Bolton. Tél. : 19-44-273-81-23-21.

LES AUTEURS à l'Erotika

Vieilles recettes

Pour inaugurer ses soirées dansantes, organisées désormais tous les jeudis à l'Erotika, boîte de strip-tease parisienne, le mensuel *les Inrockuptibles* avait convié le groupe britannique The Auteurs à donner un concert. Il y a un an, *New Wave*, le premier album de ce quintette d'Oxford, avait été accueilli avec une émotion certaine. Quelques mélodies bien tournées, la voix atone de Luke Haines, auteur-compositeur-chanteur, et un violoncelle faisaient entrer les Auteurs sur le marché toujours actif du rock dépressif. Un an plus tard, Luke Haines et les siens reviennent, armés de *Now I'm A Cowboy*, un album plus agressif, dont le sommet, *The Upper Classes*, est une longue diatribe contre les – vous l'avez deviné – les classes supérieures. Cette agressivité a fait ranger Luke Haines au rayon des chroniqueurs de la lutte des classes au Royaume-Uni, entre Ray Davies (Kinks) et Paul Weller (Jam). C'est un peu comme si l'on faisait de Patricia Kaas la descendante de Louise Michel à cause de *Regarde les riches*. Car, en fait, plus conservateur que les Auteurs, il n'y a guère. Dépouillée de ses oripeaux mélancoliques, leur musique est d'un classicisme à toute épreuve, reprenant sans vergogne de vieilles recettes sans y apporter trop de soin. Pour voir le bon côté des choses, on notera que les Auteurs sont plus sympathiques en groupe de rock approximatif qu'en poètes maudits, et que, dans les deux cas, quelques chansons habiles leur permettent de sauver la face.

T. S.

▶ Prochain concert Inrockuptibles : Blur, le jeudi 9 juin, 22 heures, à l'Erotika, 62, bd de Clichy, Paris 18e.

Fêtes de rues à Paris

Les derniers des baladins nippons

Pendant trois jours, autour de la Bastille, une cinquantaine de forains japonais planteront leurs tréteaux, recréant avec des artistes ambulants l'atmosphère d'une fête populaire nippone, expression d'une culture de la rue toujours vivante.

TOKYO

de notre correspondant

Les camelots sont là. Sans eux, il n'y a pas de vrai *matsuri* (fête), ces moments de liesse populaire qui rythment la vie des quartiers. Le Japon n'a pas rejeté la fête à la périphérie de ses villes. Elle reste un événement important de la vie sociale, le *« cœur du pays natal »*, dit-on. Plus que dans ses monuments, c'est dans le miroir collectif de la fête d'un quartier, d'un village, d'un sanctuaire, que les habitants se reconnaissent comme membres d'une communauté.

Les artificiers des fêtes sont les forains, camelots et bateleurs. Leurs échoppes, leurs friandises, leurs attractions et les boniments de ces *« magiciens de la parole »* font surgir un monde merveilleux où se conjuguent les rêves de l'enfance et les fantasmes de nomadisme de l'adulte. Au milieu des effluves des seiches grillées et des fumées des guinguettes à lampions, enivrés du brouhaha et de la houle de la foule, les badauds sacrifient à ce goût de la vie propre au petit peuple nippon.

Lampions, fleurs et plantes vertes, friandises, poissons plantés sur une baguette grillant à la verticale des braises, sucres d'orge, gâteaux fourrés à la pâte de haricots rouges en forme de dorade, marchands de piments et d'épices dans leurs petits récipients en forme de calebasse, de fruits enrobés de sucre exposés sur des pains de glace, de sirop dans des grands bocaux, de bananes chocolatées, diseurs de bonne aventure... Les échoppes se succèdent dans un patchwork coloré.

Les enfants s'accroupissent devant les étals de silhouettes en papier découpé ou restent de longues minutes fascinés par la dextérité des fabricants de figurines en sucre (*ameya*), ces *« modeleurs en gourmandises »*, qui, à partir d'une boule de sucre placée au bout d'un petit chalumeau de bois dans lequel ils soufflent, font surgir la forme d'un lapin, d'un renard, d'un serpent ou *tengu* (figure légendaire au long nez), qu'ils façonnent ensuite avec pince et petit couteau avant de les décorer au pinceau avec des sirops. Un métier traditionnel de camelot en train de disparaître.

Sept mille camelots réunis en « familles »

Le plus grand rassemblement de forains du Kanto (région de Tokyo) est la Fête de la nuit de Chichibu, en décembre : plus de trois mille « fêteux » y participent. L'une des plus anciennes fêtes du Japon, elle est célèbre pour ses six volumineux chars décorés d'une myriade de lanternes, tirés par cent à deux cents hommes au son des tambours. A l'aube, camelots et bateleurs plient bagage et repartent en longue procession de camions portant les plaques minéralogiques de tout le Tohoku (nord de l'archipel) et du Kanto.

Au début des années 90, le Japon comptait encore quelque 70 000 camelots, répartis en un millier de « familles ». C'est au cours de l'époque Edo (XVIIe siècle - mi-XIXe siècle) que des colporteurs et des saltimbanques forgèrent une sous-culture dont la pègre s'inspira : camelots et joueurs professionnels (*bakuto*) sont les deux grandes « souches » du monde des *yakuza*.

On désigne les camelots par le mot *tekiya*, formé de *teki* (cible) et de *ya* (mec). Les forains tenaient en effet, entre autres, des stands de tir à l'arc. L'expression pourrait aussi indiquer le caractère précaire de la profession : rares étaient ceux qui faisaient mouche (*teki*) en attrapant le client.

Qui sont les camelots du Japon moderne ? Tora-san, héros d'une série d'une cinquantaine de films qui se poursuit avec succès, est une figure idéalisée du camelot. Héritiers de comédies populaires de l'avant-guerre, les films de Tora-san sont pour les Japonais (dont la moitié en ont vu au moins un) le refuge d'un rire populaire, bon enfant où se mêle la nostalgie d'un monde (celui de la « ville basse ») qui s'évanouit.

Avec son galure, sa grosse ceinture de laine chauffant les reins, ses sandales traditionnelles (*zori*), sa veste à carreaux et sa valise, Tora-san est ce héros des faubourgs, pétri de générosité, qui travaille dur mais sait aussi paresser, louvoyant sans malice entre les embûches de la vie. A l'origine, explique le cinéaste Yoji Yamada, père de la série, Tora-san était un peu voyou. Puis cet aspect fut estompé et il devint un simple camelot que ses tribulations mènent aux quatre coins du Japon.

Le Matsuri de la Bastille

Le Matsuri parisien est gratuit et ouvert à tous, boulevard Richard-Lenoir et place de la Bastille, les vendredi 3 et samedi 4 juin de 19 heures à 23 heures, et le dimanche 5 juin de 13 heures à 15 heures. Au programme, danseurs de rue, musiciens, magiciens, souffleurs de bulle, manieurs de sabre... Avant le début de la fête, la parade des Chindon-ya défilera dans les rues de Paris, le 3 juin, du métro Saint-Paul à la place de la Bastille (de 16 h 30 à 17 h 30), enfin place de la Bastille et rue de la Roquette (de 19 heures à 20 heures). Le 4 juin, les Chindon-ya marcheront entre la gare Saint-Lazare et l'Opéra de 14 heures à 15 h 30, sur le parvis de Beaubourg entre 19 heures et 20 heures et à la Bastille de 21 heures à 22 heures.

Un glissement révélateur de l'ambiguïté du personnage du camelot, vivant à la lisière de la société admise, côtoyant le crime sur la poussière des routes.

Nomades ou semi-sédentaires, les camelots vivent dans un monde particulier. Ils ont pour divinité Shinno, le dieu de la médecine (à l'origine, les camelots vendaient des herbes médicinales), disposent de territoires (*niwa* : jardin) et respectent une hiérarchie : chaque famille dépend d'un patron (*oyabun*) à qui les membres de la bande font allégeance (scellée par une cérémonie proche de celle qui prévaut chez les truands). Ils lui doivent respect et lui versent redevance. Certains grands camelots furent de véritables *« maîtres de quartier »*. On se souvient encore des funérailles, en 1957, du chef de la famille Chojiya : tout le quartier d'Asakusa, à Tokyo, son fief, observa le deuil, et dix mille personnes lui rendirent hommage.

Le monde des *tekiya* d'aujourd'hui est divers : on y rencontre des descendants de camelots traditionnels, d'anciens voyous, des fils de famille qui ont mal tourné, des artistes malchanceux. Ils cherchent à se distinguer de la pègre. Mais les connivences sont néanmoins nombreuses.

Au lendemain de la guerre, les camelots tinrent le haut du pavé en contrôlant les marchés noirs apparus dans les ruines de la défaite. Nombre de familles étaient affiliées à un gang et le sont restées. Une appartenance garantissant protection et maintien du « territoire ». Certaines familles traditionnelles, à la lignée séculaire, sont restées indépendantes. Mais la loi antigang de 1992 a tendu à criminaliser la profession sans distinction. Renforçant les vérifications, limitant les déplacements, elle contraint les camelots à se sédentariser.

Pour la majorité des Japonais, les camelots restent de grandes figures de la rue comme l'ont été les artistes ambulants d'autrefois, les *chindonya*. Vêtus de kimonos voyants, maquillés comme des acteurs de kabuki, ils battent le pavé pour faire la publicité d'un établissement du quartier avec tambourin et gong. Il n'en y a plus qu'une cinquantaine à Tokyo. Certains seront présents à la Bastille.

PHILIPPE PONS

هكذا من الأصل

Les derniers des baladins nippons

CULTURE

PATRIMOINE

La folie Dumas

Monte-Cristo, l'ancienne demeure d'Alexandre Dumas, située sur le territoire de trois communes, dans l'Ouest parisien, s'ouvre au public après une longue restauration.

« Vous allez, ici même, tracer un parc anglais, au milieu duquel je veux un château Renaissance, en face d'un pavillon gothique entouré d'eau. Il y a des sources vous m'en ferez des cascades. » Les ordres d'Alexandre Dumas à son entrepreneur, Hypolite Durand, seront exécutés. Il en coûtera, en 1847, 500 000 francs-or au romancier. Une belle somme, compte tenu de la relative exiguïté des constructions. Le *« château »*, qui va recevoir le nom d'un récent succès de Dumas, est une grosse villa de banlieue. Sa façade est ornée de guirlandes, de médaillons d'écrivains – les pairs de l'auteur du *Comte de Monte-Cristo* – et de devises. Le minuscule pavillon est une fantaisie troubadour, effectivement cernée d'un fossé plein d'eau. Aujourd'hui, le parc (qui occupe sept hectares) a retrouvé ses cascades et ses rocailles romantiques. Seule la vue – *« plus belle que celle de Saint-Germain »* – a changé. De Monte-Cristo, situé sur les flancs de la colline de Port-Marly, on pouvait admirer la Seine serpentant, depuis Paris, à travers la plaine de Montesson, désormais submergée sous une jungle de constructions hétéroclites. Un pudique rideau d'arbres tente de voiler ce spectacle, mais ne suffit pas à étouffer la tenace rumeur automobile.

Le coteau était en partie planté de vignes quand Alexandre Dumas le découvrit en 1844. L'écrivain, alors âgé de quarante-deux ans, venait de publier *les Trois Mousquetaires* et *le Comte de Monte-Cristo*. La pendaison de crémaillère – le 25 juillet 1847 – fut tapageuse et les invités nombreux. Moins d'un an plus tard, le 21 mai 1848, Dumas, ruiné, vendait, à perte, son domaine. Balzac rêva de racheter cette *« folie du temps de Louis XV mais exécutée en style Louis XIII et avec des ornements Renaissance »*...

Du bey de Tunis au roi du Maroc

La folie passa de main en main. Un temps, elle abrita un collège anglais. Elle faillit être démolie à la fin des années 70. Trois communes (Marly-le-Roi, Le Pecq et Port-Marly), regroupées en un syndicat intercommunal, entreprirent de la restaurer sous la direction de l'architecte Guy Nicot. Ce fut long. Le parc était méconnaissable, les bâtiments au bord de la ruine et les décors intérieurs avaient quasi disparu, en dehors des deux salons mauresques exécutés par des artisans « prêtés » à Dumas par le bey de Tunis. C'est à un autre souverain du Maghreb, Hassan II, roi du Maroc, que l'on doit la restauration de ces pièces. Le pavillon gothique, château d'If de poche, où Dumas écrivit quelques-unes de ses œuvres (sans doute *le Collier de la reine* et une partie de ses *Mémoires*), attend son tour.

Le public est admis à visiter cette émouvante fantaisie d'un auteur prodigue mais attelé à la tâche dix heures par jour. Hommage qui lui irait droit au cœur : une bibliothèque et un Centre de documentation dumasien fonctionnent déjà dans les combles de l'édifice.

EMMANUEL DE ROUX

► **Domaine de Monte-Cristo 78560 Port-Marly. Tél. : 30-61-61-35. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée 30 F.**

ARTS

ART JONCTION à Cannes

Starlette cherche amateurs

CANNES
de notre envoyé spécial

Autrefois basée à Nice, et à des dates plus propices, la foire d'Art Jonction a émigré à Cannes pour la deuxième année consécutive. Après un redémarrage difficile, elle tente de survivre et de passer le cap du provincialisme, d'aucuns diront du patronage. L'idée n'est pourtant pas mauvaise, puisque l'on parle tant d'une culture méditerranéenne (au point là-bas d'y consacrer un colloque), que d'en montrer les témoignages artistiques contemporains. Mais si les galeries d'art défendent haut et fort leur rôle culturel, elles aiment aussi rencontrer des clients de temps en temps, et il semble que les fortunes se soient faites discrètes sur la Côte, ces dernières années. Alors, comment les attirer ? En leur faisant des conditions avantageuses : un stand coute là-bas entre 15 000 francs et 17 000 francs. Si on « descend » en camionnette avec les toiles dans le fourgon, la foire peut coûter entre cinq et dix fois moins cher qu'une de ses grandes sœurs plus connues.

Avantage immédiat, les petits prix attirent les jeunes galeries d'un peu partout, de l'Australie à la Russie (excellent Neo Shag de Moscou, déjà présent à Francfort), en passant par la Lettonie ou la Hongrie. C'était, dès sa création, une des ambitions louables de cette foire. Inconvénient, tout cela reste encore d'un niveau très bas. Certes, Leo Castelli est venu, en voisin, avec les photographies de Ralph Gibson. Bien sûr, on trouve quelques bons tableaux, des Doucet à la Galleria d'Arte Moderno de Gênes, un beau Debré ancien et un superbe dessin aquarellé de Hélion à la Galerie Lansberg, de Paris. Mais l'essentiel ne risque pas d'inciter les amateurs éventuels à sortir leur portefeuille. Dans cette ambiance morose, ils pourront au moins s'amuser un peu, avec Bedri Baykam, un artiste turc qu'expose Lavigne-Bastille. Pas avec ses peintures, qui, tout érotiques qu'elles soient, n'ont rien d'excitant, mais avec le happening délirant qu'il a organisé : entre la boutique de l'écrivain (d'art) public, les houris distributrices de loukoums poudrés comme leurs doigts et le jockey fou à la recherche de son cheval, les sensations déferlent et l'œil ne sait plus où se poser. Peut-être sur la jeune fille peu vêtue assise sous un écriteau proclamant *« starlette cherche producteur »* : elle résume bien cette édition d'Art Jonction.

HARRY BELLET

► **Art Jonction, Marché international d'art contemporain, Palais des Festivals, esplanade Georges-Pompidou, 06400 Cannes. Tél. : (16) 92-99-88-00. Jusqu'au 6 juin.**

CARNET

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire de son débarquement à

Anne

de la part du groupe.

– Bon anniversaire

Anne !

On t'aime,

L. et C.

Mariages

Le prince et la princesse
Léonide OBOLENSKY,
Mme Chloé Georgakis OBOLENSKY,
ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils et beau-fils,

Serge,
avec
Mlle Caroline PAPOULIAS,

ce samedi 4 juin 1994, à Spetses (Grèce).

Décès

– M. Jean Boulangier,
son mari,
M. et Mme Alain Boulangier,
M. Pascal Boulangier,
Mlle Florence Boulangier,
ses enfants,
Nicolas, Alexandra, Thomas, Benoit et Mélanie,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,

font part du rappel à Dieu de

Mme Jean BOULANGER,
née Odette Bonnelye,

survenu le 10 mai 1994, à Nice, des suites d'une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité en l'église paroissiale de Saint-Salvadour suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Des prières et des messes.

Des dons peuvent être adressés aux Petits Frères des pauvres, 64, avenue Parmentier, 75556 Paris Cedex 11, CCP Paris 46 86 Z.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marliac,
19700 Saint-Salvadour.

– Le conseil d'administration et les membres du Collège de psychanalystes ont appris avec tristesse le décès de leur collègue et ami

René CLÉMENT.

Ils tiennent à témoigner à sa famille leur peine d'avoir perdu un collègue très cher, d'une générosité et une humanité rares.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,

ont le regret de faire part du décès de

M. Paul COURBIN,
directeur d'études retraité.

– Le président de l'université Montpellier-II, sciences et techniques du Languedoc,
Les présidents honoraires,
Les vice-présidents,
L'équipe de direction,
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
font part de leur émotion après le décès de

M. le professeur Salah DJEBAILI,
recteur de l'université
des sciences et de la technologie
Houari-Boumediene,

assassiné à Alger, le 31 mai 1994.

– Nous avons le regret d'apprendre le décès du

docteur Jean DUBAR,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien ophtalmologiste de la Fondation Adolphe-de-Rothschild,

endormi dans la paix du Seigneur, le 28 mai 1994, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), le 2 juin, suivie de l'inhumation au cimetière de Villers-en-Arthies (Val-d'Oise).

– Nous apprenons le décès de

Georges DUBOS.

[Journaliste à Mont-de-Marsan, où il a longtemps dirigé l'agence départementale du quotidien *Sud-Ouest*, et dont il était originaire, Georges Dubos est mort, jeudi 2 juin, à l'âge de quatre-vingts ans. Spécialiste français de la tauromachie, il était reconnu comme tel en Espagne. Pendant une vingtaine d'années, il avait assuré la correspondance du *Monde* dans le département des Landes, où sa compétence et sa gentillesse étaient reconnues.]

– La famille Moerman fait part du décès de

M. Hamilcar MOERMAN,

survenu le 1er juin 1994, à Saint-Céré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Association des directeurs régionaux des affaires culturelles s'associe à la peine de la famille et des amis de

Jean GATTÉGNO,
ancien directeur du livre
et de la lecture,

qui fut un haut fonctionnaire exemplaire et un fédérateur passionné des initiatives en faveur du livre et de la lecture publique.

Bernard GOUSSARD

s'est éteint, mardi 31 mai 1994, à l'âge de quarante-quatre ans.

Ses amis et collègues de l'Agence française de lutte contre le sida,
Et de la Direction générale de la santé rendent hommage à son courage, à sa générosité ainsi qu'à son engagement quotidien dans la lutte contre le sida et partagent la douleur de sa femme, ses enfants, sa famille et tous ses proches.

Une cérémonie religieuse à son intention aura lieu le samedi 4 juin à 15 heures, église de La Frette, 38260 Le Goubet.

Ni fleurs ni couronnes,
dons à l'association AAPS Le Goubet, 38260 La Frette.

André LECOMTE

s'est endormi dans la paix du Seigneur le 31 mai 1994, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

De la part de

Mme Hélène Lecomte,
son épouse,

Marie et Louis Barbier,
leurs enfants et petits-enfants,
Monique et Bertrand du Vignaux,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre Cordier,
ses filles et petits-enfants,
François et Francine Lecomte
et leurs enfants,
Catherine Lecomte
et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
La direction et le personnel de Publicat.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré à Paris-16e), suivie de l'inhumation au cimetière Landes de Chatou (Yvelines).

André Lecomte, né le 26 avril 1902 à Paris, fut, après la première guerre mondiale, le secrétaire particulier de Marc Sangnier, fondateur et animateur du Sillon. Après la condamnation de ce mouvement par Pie X en 1910, il milita à la Jeune République. S'étant spécialisé dans les questions militaires, il rencontra à plusieurs reprises le commandant de Gaulle.

Commissaire national à l'apprentissage pendant la guerre, il fonda ensuite la régie publicitaire Publicat. Dans un souci de moralisation de la profession publicitaire, il contribua à la création de l'Office de contrôle des annonces qui devint en 1953 le Bureau de vérification de la publicité (BVP). Il en fut ensuite le président actif puis honoraire. Après avoir restreint ses activités professionnelles en 1985, il s'était définitivement retiré en 1989.

– Le cabinet groupé d'avocats Agron, Guyot, Trompe, Sellier, Carrière-Jourdain, Safre, avocats à la cour de Paris,
Yann, sa fidèle secrétaire,
Ses proches collaborateurs,
ont le regret de faire part du décès de

M. Thierry SELLIER,
avocat à la cour,

le 31 mai 1994.

Qu'il repose en paix.

71, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– L'association Pierre-Souvtchinsky fait part à ses amis du décès de

Marianne SOUVTCHINSKY,
née Karsavina,

survenu à Paris le 21 mai 1994, et leur demande d'avoir pour elle une affectueuse pensée.

– Claire Soubrane et Rodolphe ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Claude ZIRAH,

le 30 mai 1994, à l'âge de trente-huit ans.

Les familles Soubrane, Zirah, Antoine, Perry.

La levée du corps aura lieu au funérarium de Dourdan (Essonne), le vendredi 3 juin à 14 heures.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Augustin, près de Coulommiers (Seine-et-Marne), à 16 h 30.

108, avenue Jean-Jaurès,
75019 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

(†)
Eric VERMEIL
22 juin 1972-27 mai 1994

Il était le charme et la gentillesse !

Eric a mis fin à ses jours sous l'emprise d'un raptus mélancolique à la fin d'une année d'échange universitaire à l'Institut de géographie de Düsseldorf.

Nous avons besoin de tous nos amis.

Michèle et Henri Vermeil,
Grane (Drôme),
ses parents.
Colin Vermeil,
son frère.
Guy et Catherine Vermeil,
Mulleron par Janvry (Essonne),
Marcel Brulard,
15 *bis*, allée d'Honneur,
Sceaux (Hauts-de-Seine),
ses grands-parents.
Jean et Dominique Brulard,
Alain Brulard,
Claudine Trébuchet,
Victor et Elizabeth Flusser,
ses oncles et tantes.
Anne et Pascal Fuchshuber,
Arno et Ute Fuchshuber,
Camille et Charlotte Brulard,
Sonia et Camille Trébuchet,
Sylvia et Daniel Flusser,
ses cousins et cousines.

Avis de messes

– Mme Gladys Dahan,
épouse Marrache,
M. Michaël Dahan,
Et leurs familles,
prieront à la mémoire de

Mme Hanna LEVY,
épouse Dahan,

le dimanche 12 juin 1994, à 19 heures, au Centre Rambam, 19, rue Galvany, Paris-17e.

Anniversaires

– Le 4 juin 1984 disparaissait

Simon BERCOVICI,
avocat au barreau de Paris.

Nous pensons à lui.

– Une amicale pensée est demandée à ceux qui ont connu

Françoise de MEAULNE,
journaliste,

rappelée à Dieu le 5 juin 1984.

Communications diverses

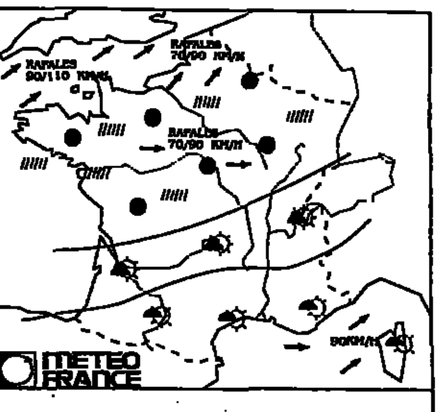
– Héritant de la tradition culturelle du quinzième arrondissement, la rue Blomet abrita les réunions surréalistes des années 20, vit la naissance du dessin automatique inventé par Masson. C'était l'époque du Bal nègre, où le jazz fit ses premiers pas en Europe.

L'esprit de cette rue resurgit. « Aujourd'hui », du 3 au 18 juin 1994, autour de six lieux, dix photographes exposent et s'exposent aux regards des néophytes curieux et des connaisseurs avertis.

Erreur de Dali : d'après nos calculs, le centre du monde est rue Blomet.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

MÉTÉOROLOGIE



METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE SAMEDI 04 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : de la pluie et beaucoup de vent au nord. – Le ciel sera très nuageux à couvert sur la moitié nord du pays, avec des pluies présentes dès le lever du jour de la Normandie aux Pays de la Loire. Cette zone pluvieuse gagnera rapidement les régions de l'Est durant la matinée. Plus au sud, le début de la journée sera bien ensoleillé, avec toutefois des résidus nuageux sur le relief alpin.

L'après-midi, du Cotentin à la Bretagne, le ciel sera partagé entre de timides éclaircies et des passages nuageux accompagnés d'averses. De l'Aquitaine au Massif Central, à l'Ile-de-France, au Nord et au Nord-Est, le temps sera couvert, avec des pluies éparses au sud de la Loire et plus importantes au nord. Enfin, plus on ira vers le sud-est, plus le soleil sera présent.

Le vent de secteur ouest soufflera fort sur l'ensemble de la moitié nord du pays. Les rafales pourront atteindre 110 km/h en Manche, 100 km/h au large de la Bretagne. Le vent se renforcera à la mi-journée de la Picardie au Centre et, en cours d'après-midi, dans le Nord-Est, avec des rafales à 80 km/h.

Les températures relevées au petit matin seront homogènes, de 9 à 12 degrés en général ; elles seront cependant plus douces du pourtour méditerranéen à la Corse avec 14 à 17 degrés. Les températures maximales seront fraîches sur la moitié nord avec 15 à 17 degrés ; il fera de 17 à 23 degrés des Charentes au Sud-Ouest et aux Alpes et de 22 à 26 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

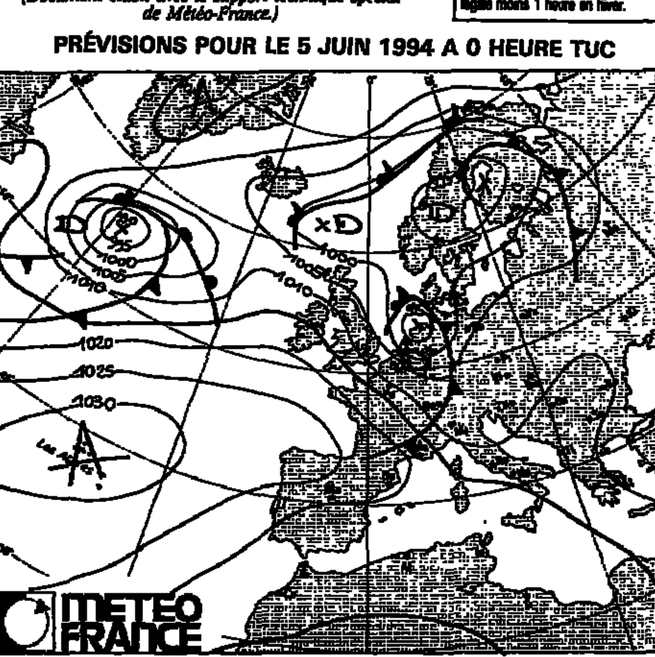
TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	33/17
BIARRITZ	21/12
BORDEAUX	20/13
BOURGES	20/10
BREST	15/11
CAEN	20/12
CHERBOURG	19/12
CLERMONT-FER.	20/10
DIJON	23/ 8
GRENOBLE	25/18
LILLE	16/12
LIMOGES	17/11
LYON, BRON	25/10
MARSEILLE	29/16
NANCY, ESSEY	25/11
NANTES	18/13
NICE	27/16
PARIS-MONTS	19/13
PAU	22/13
PERPIGNAN	25/13
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	19/13
ST-ETIENNE	26/ 9
STRASBOURG	30/13
TOULOUSE	22/11
TOURS	20/12
ÉTRANGER	
ALGER	30/19
AMSTERDAM	17/12
ATHÈNES	29/17
BANGKOK	34/28
BARCELONE	32/13
BELGRADE	26/14
BERLIN	27/15
BRUXELLES	18/13
COPENHAGUE	21/12
DAKAR	27/22
GENÈVE	25/12
ISTANBUL	–/ –
JÉRUSALEM	23/14
LE CAIRE	30/19
LISBONNE	22/14
LONDRES	19/12
LOS ANGELES	23/16
LUXEMBOURG	21/12
MADRID	23/10
MARRAKECH	32/15
MEXICO	24/12
MILAN	26/11
MONTRÉAL	12/ 6
MOSCOU	15/ 7
NAIROBI	22/ 9
NEW-DELHI	44/26
NEW-YORK	21/13
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	30/17
HONGKONG	29/25
SÉVILLE	29/15
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	20/11
SYDNEY	19/14
TOKYO	27/19
TUNIS	35/20
VARSOVIE	23/14
VENISE	27/17
VIENNE	25/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-06-1994 à 6 heures TUC et le 03-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



ÉCONOMIE

Le maintien en détention de Didier Pineau-Valencienne et ses prolongements

Les Belges réfutent les arguments de Schneider

Le juge d'instruction belge Jean-Claude Van Espen va pouvoir étudier le contenu des perquisitions effectuées, mercredi 1er et jeudi 2 juin, au siège du groupe Schneider à Paris et au domicile de Didier Pineau-Valencienne, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), incarcéré depuis une semaine à Bruxelles. Ces perquisitions ont été effectuées par deux magistrats français, assistés de gendarmes français et belges.

■ IMAGE. L'instant de surprise passé – un *« coup de massue »* pour certains –, les salariés de Schneider s'inquiètent désormais des éventuelles répercussions de l'incarcération de leur PDG : détérioration de l'image du groupe, complication des rapports avec leurs partenaires dans la négociation de grands contrats... Et que fera Didier Pineau-Valencienne, âgé de soixante-trois ans, à son retour de Belgique ?

BRUXELLES

de notre correspondant

La déclaration publiée, jeudi 2 juin, dans la presse française par Schneider, à la suite de la prolongation de la détention préventive de Didier Pineau-Valencienne (*le Monde* du 3 juin) est mal accueillie dans les milieux concernés à Bruxelles, où l'on parle d'oubli volontaire du droit belge et de falsification de l'histoire des filiales du groupe, Cofimines et Cofibel.

Une première affirmation fait tiquer : *« La responsabilité de la gestion d'une société belge incombe au seul administrateur délégué. En ce qui concerne les sociétés Cofibel et Cofimines, cette responsabilité a toujours, en fait et en droit, été confiée à M. Verdoot. »* Remplacé par un autre Belge après sa mort subite dans un avion, Jean Verdoot, ancien comptable du groupe Empain, ne pouvait pas disposer des pleins pouvoirs qu'on lui prête à Paris, soulignent nos interlocuteurs bruxellois, parce que, en Belgique, l'administrateur délégué a carte blanche pour la seule gestion *« quotidienne »*. *« La création de sociétés offshore* et la dissimulation de leurs bénéfices n'entrent évidemment pas dans les pouvoirs d'un simple administrateur délégué », souligne-t-on sans dissimuler que le défunt pouvait évidemment être le principal complice des délits suspectés par le parquet de Bruxelles.

Toujours sous la responsabilité de Schneider, on fait valoir que, outre le président Pineau-Valencienne, des dirigeants du groupe siégeaient dans le conseil d'administration de Cofibel et de Cofimines. C'est notamment le cas de Pierre Pagezy, Jacques Glorieux, Michel Staib, Jacques Dinand, et Pierre-Louis de La Rochefoucauld. Maurice Herzog a publié dans *le Figaro* du 31 mai une charge contre le juge d'instruction Van Espen, qui *« met en cause inconsidérément nos structures fondamentales »*. En signant cette libre opinion, il mentionnait sa qualité d'*« ancien ministre du général de Gaulle »*. Il aurait pu ajouter qu'il figurait dans le rapport annuel de Cofibel pour 1992 comme *« administrateur chargé de fonctions spéciales »*.

Outre Georges Vercautère, le successeur de Jean Verdoot, deux Belges – Marc Delecluyse et Pierre Van der Mersch – représentaient les administrateurs minoritaires, comme on dit pour parler de ceux qui n'appartenaient pas au groupe Schneider. Ces deux hommes auraient souvent bataillé contre le reste du conseil d'administration et fait consigner par écrit les questions qu'ils posaient sans obtenir de réponse.

Apparemment, même eux ne devinaient pas l'ampleur des irrégularités évoquées, mercredi 1er juin, par le *communiqué du parquet* de Bruxelles, qui précisait : *« L'enquête porte en outre sur le sort des dividendes de sociétés offshore* appartenant à Cofibel-Cofimines et qui ne semblent pas avoir été distribués à l'ensemble de l'actionnariat de ces sociétés. » Outre l'étonnant silence de la Commission bancaire et financière de Bruxelles (en principe gardienne de la régularité des opérations) au moment des OPA contestées, il y a un mystère : l'absence de remarques de la part des commissaires aux comptes (en Belgique, on parle de commissaires réviseurs d'entreprise). A Cofibel-Cofimines, cette fonction de contrôle était notamment confiée à deux cadres du bureau bruxellois du cabinet international Ernst et Young. Comment expliquer cette défaillance ? Au cabinet concerné, on nous a répondu que Suzy Bassine, l'un de ces réviseurs, venait de partir à la retraite. L'autre, Daniel Van Custem, n'avait pas donné suite, jeudi soir, à notre demande d'entretien.

« Ne pas jouer avec les panaméennes »

Un autre passage du communiqué de Schneider est sévèrement commenté : celui qui, à propos des sociétés offshore (distinctes des filiales à proprement parler) auxquelles s'intéresse la justice belge, évoque *« l'héritage »* en provenance du groupe Empain, lorsque le groupe Schneider est revenu sous contrôle français en 1981. Sans nier les efforts faits par les Français pour mettre de l'ordre dans cette nébuleuse, on refuse de tout mettre au passif des anciens dirigeants belges. La principale de ces sociétés offshore est apparue au milieu des années 80, donc après l'arrivée des Français. Il s'agit de Tramico. *« Remarquez que c'est presque une anagramme de Mitraco* (une filiale normale de Schneider, qui la contrôle à 99,9 %), dit un spécialiste du dossier. *On dirait qu'on a mis un peu de facétie dans l'affaire. Pourtant, Schneider aurait dû comprendre qu'il ne fallait pas jouer avec les panaméennes. Plusieurs groupes ont voulu racheter Cofibel. Mais quand ils ont compris qu'il y avait des panaméennes là-dessous, ils ont reculé. Des actionnaires minoritaires ont posé des questions. Mais, chaque fois, on leur répondait que le groupe n'était pas vraiment présent dans ces sociétés exotiques, qu'elles ne faisaient pas partie du périmètre de consolidation, comme on dit dans notre jargon. »*

Combien de *« panaméennes »* pouvaient-elles servir pour des opérations occultes ? *« Plus qu'on ne le pensait, d'après ce que laisse entendre le communiqué du parquet. Mais allez-savoir ! Il suffit d'une boîte aux lettres. Il n'y a même pas de registre de commerce fiable à Panama. On peut vous livrer en quelques heures une offshore* clés en main ! » La réponse réside peut-être dans les documents saisis au siège parisien de Schneider et au domicile de M. Pineau-Valencienne. Au parquet de Bruxelles, où l'on ne veut pas polémiquer avec Schneider à coups de communiqués, on se refuse à tout commentaire sur le résultat des perquisitions opérées dans le cadre d'une mission rogatoire. De toute façon, ces documents sont saisis par la justice française, les Belges se bornant à indiquer leurs désirs, sans toucher directement aux dossiers. Ensuite, il faudra faire un inventaire. *« Si on veut vraiment gagner du temps, des photocopies seront autorisées pour envoi rapide à Bruxelles »*, assure une source *extrajudiciaire. L'enquête n'a pas lieu qu'à Paris et à Boulogne, et il n'est pas sûr que les Suisses et les Italiens soient aussi diligents que les juges français, étant moins concernés par le sort de M. Pineau-Valencienne.*

La même source insiste sur la nécessité de rester prudent. Même après son séjour en prison, M. Pineau-Valencienne peut être totalement blanchi en correctionnelle. *« On a déjà vu ici des affaires qui démarraient très fort et qui se sont terminées à la décharge des inculpés. Mais, si des preuves sont apportées, je souhaite bien du plaisir au groupe Schneider. Le fisc belge sera en droit de demander des sommes considérables, sans parler, ensuite, du fisc français. L'ISI* [inspection spéciale des impôts] *est déjà sur le coup. De plus, à moins qu'il y ait eu une combine, Elf Aquitaine, qui a racheté Cofibel, s'estimera roulée et demandera sans doute l'annulation de la cession. Il faudra dire aussi où est passé tout cet argent occulte* [les dividendes des sociétés offshore non distribués]. *Dans la caisse noire de partis politiques français, à l'époque où Schneider pouvait les arroser ? »*

Notre interlocuteur, spécialiste des dossiers financiers délicats, semble s'effrayer lui-même de la gravité de ses propos : *« On savait déjà que le groupe Empain, c'était l'enfer. J'espère pour les Français qu'il n'était pas, en plus, un porte-malheur. Parce que, si ce que laisse entendre le communiqué du parquet est avéré, le groupe Schneider ne peut pas s'en remettre. La procédure durera peut-être des années, mais elle ira à son terme. »* Pour ce qui est des Belges, notamment les salariés de Cofibel et Cofimines – guère plus d'une dizaine de personnes –, il est probable que certains ont fait des déclarations intéressantes aux enquêteurs. Le parquet a parlé d'autres *inculpations dans cette affaire,* sans précisions. Par peur de la prison, un inculpé peut faire des efforts de mémoire. Aux enquêteurs de s'assurer que ce ne sont pas des efforts d'imagination.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le groupe estime « sans fondement » les accusations du parquet

Dans un communiqué bref de quatre lignes, diffusé jeudi 2 juin dans la soirée, le groupe Schneider conteste le bien-fondé des charges pesant contre Didier Pineau-Valencienne : *« Schneider a pris connaissance du communiqué du parquet de Bruxelles en date du 1er juin 1994* (1). *Le groupe affirme que les charges et allégations évoquées sont sans aucun fondement et relèvent d'une analyse incompréhensible du dossier. »*

(1) *Le Monde* du 3 juin.

Jacques Calvet souhaite qu'on ne transforme pas l'affaire en « lutte franco-belge »

Jacques Calvet, président de PSA, a déclaré au *Monde, jeudi 2 juin, que s'il n'a pas signé le message de soutien à Didier Pineau-Valencienne, rendu public par une quarantaine de chefs d'entreprise, c'est parce qu'il n'appartient plus à l'Institut de l'entreprise, que préside M. Pineau-Valencienne et avec lequel il a rompu. En conséquence, il n'a pas été invité à s'associer à cette démarche. Après avoir souligné l'« intégrité »* et la *« compétence »* du président de Schneider, M. Calvet a souhaité qu'on ne transforme pas cette affaire en une *« lutte franco-belge »* , ce qui ne ferait que *« desservir »* M. Pineau-Valencienne. *« A priori, la justice belge est raisonnable et sérieuse »*, nous a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Je n'aime pas les corporatismes, ni celui des gouverneurs de banques centrales, ni celui des journalistes, ni celui des chefs d'entreprise. Un chef d'entreprise n'est pas au-dessus des lois. »* Sur le fond de l'affaire, M. Calvet s'est dit persuadé que, *« ou bien il n'y a rien, sinon des faux-semblants, ou bien il y a des choses dont M. Pineau-Valencienne n'était pas averti. »*

Des salariés inquiets et circonspects

Passé le *« coup de massue »* de l'incarcération surprise de Didier Pineau-Valencienne, selon l'expression d'un salarié de Schneider, c'est son maintien en détention, décidé mercredi 1er juin par le juge Jean-Claude Van Espen, qui inquiète et intrigue les salariés du groupe. Certains cadres ou syndicalistes avaient entendu parler des démêlés du groupe en Belgique avec les actionnaires minoritaires des filiales Cofibel et Cofimines mais, comme le confie l'un d'entre eux, *« jamais nous n'aurions imaginé que cela pourrait aboutir à une incarcération »*.

Le premier instant de surprise passé, rares, pourtant, sont les employés du groupe qui se risquent à émettre des critiques sur la justice belge, le sérieux du juge, de ses motivations. On ne se désolidarise pas du PDG, non. On ne se prononce pas. C'est tout. Comme le dit un syndicaliste, *« Didier Pineau-Valencienne, que j'ai rencontré personnellement, est un homme intègre et honnête. Mais le milieu des affaires n'étant pas composé d'angelots, on peut craindre qu'il se soit trouvé au mauvais endroit, au mauvais moment »*.

Le personnel a apprécié, semble-t-il, les deux lettres d'explication qui lui ont été adressées par la direction. Lues ici, transmises là par télécopie, envoyées directement au domicile des salariés parfois, *« elles n'ont guère suscité de commentaires »* , confie, pourtant, un destinataire. Toujours cette ambivalence : les explications avancées semblent convaincantes, mais pourquoi suspecter, *a priori*, la justice belge de partialité ? *« Nous sommes dans l'attente »*, explique un responsable.

Le travail, pour l'instant, se poursuit normalement. Rares sont ceux qui osent émettre, au cours d'une réunion, une remarque sur le sujet. *« Nous n'avons aucune envie d'en faire des gorges chaudes »*, dit un participant à l'une d'entre elles. Car si les deux grandes filiales du groupe, Schneider Electric et Spie-Batignolles, ont chacune leur propre état-major, tous redoutent que les difficultés ne soient à venir.

Dans les négociations internationales, d'abord. *« Une société comme la nôtre vit de gros contrats qui se négocient pendant des années*, confie un responsable de Spie-Batignolles. Nous sommes en train d'en boucler un, en Chine. Quelles seront les conséquences de cette affaire ? Quelles seront les réactions des partenaires européens qui nous accompagnent dans l'aventure ? Et celles des autorités locales avec qui nous discutons ? C'est difficile à dire. Mais cela n'aura sûrement rien de positif. » Le son de cloche est le même dans les deux grandes branches de Schneider Electric, Merlin Gerin dans l'Isère, et la Télémécanique, dans la banlieue parisienne. *« Notre pensée première va à l'entreprise et à l'emploi »*, dit un salarié de Merlin Gerin.

De façon plus surprenante, l'incarcération de Didier Pineau-Valencienne soulève, ici et là, des interrogations sur son retour. *« Nul doute qu'il sera secoué »*, dit un responsable de la société qui se souvient de... l'enlèvement du baron Empain, l'ancien propriétaire du groupe. Marqué par la détention et, plus encore peut-être, par le retentissement de l'affaire, le PDG de Schneider, à soixante-trois ans, ne sera-t-il pas tenté de passer la main ? C'est dit sur le ton de la confidence. Ou de l'inquiétude. Mais cela confirme, si besoin en était, que rien, jamais, ne sera plus comme avant.

P.-A. G.

INDUSTRIE

A la suite d'un arrêt de la Cour de Luxembourg

Bruxelles atténuerait son opposition aux monopoles énergétiques

Depuis près de cinq ans, la Commission tente d'imposer une déréglementation des systèmes électriques européens, mais elle s'est pour l'instant heurtée aux divergences de vue du Conseil des ministres, d'une part, et du Parlement européen, d'autre part. Elle serait elle-même en train de réviser sa position.

La dernière réunion du conseil des ministres, le 24 mai à Bruxelles, n'a débouché sur aucun accord en matière de déréglementation. *« Il serait néanmoins faux de croire que la situation est bloquée »*, commente Lionel Taccoen, contrôleur général à EDF, chef de la Mission Europe. *« Dans la réalité, les réflexions avancent. »* Le 27 avril, un fait nouveau a en effet infléchi le cours des événements. Ce jour-là, la Cour de Luxembourg a rendu un arrêt favorable à l'existence d'un monopole dans le domaine de l'approvisionnement en électricité (*le Monde* du 30 avril). Cet avis, connu désormais sous le nom d'« arrêt Almelo », du nom d'une des parties – la commune propriétaire d'une compagnie locale d'électricité néerlandaise –, aurait fortement entamé l'intransigeance passée de la Commission. A tel point qu'elle réfléchirait aux conditions pouvant justifier le maintien de monopoles.

Missions d'intérêt général

La Commission, qui avait ainsi décidé le 26 janvier de saisir la Cour de justice de Luxembourg à l'encontre de cinq pays, dont la France, pour infraction au traité de Rome, en raison du maintien d'un monopole d'importation de gaz et/ou d'électricité, serait en train de tergiverser. Quatre mois après la signification de cette saisine, le dossier de plainte n'aurait toujours pas été envoyé à Luxembourg.

En outre, lors de la réunion du Coreper (Comité des représentants permanents), la veille du conseil des ministres de l'énergie, le représentant de la Commission aurait précisé les conditions à remplir pour qu'un pays puisse contrôler l'accès de son réseau. Ce qui signifierait implicitement que la Commission renoncerait à exiger l'accès de tiers au réseau, une position qu'elle avait toujours tenue jusqu'alors.

« La Commission va devoir reconnaître la notion de missions d'intérêt économique général », se réjouit M. Taccoen. Ces missions d'intérêt général étaient mentionnées dans l'article 90-2 du traité de Rome, qui autorise certaines restrictions à la concurrence au profit d'entreprises investies de telles missions. Mais cet article était jusqu'à présent ignoré. Il y est explicitement fait référence dans l'arrêt Almelo, qui élargit la notion de mission d'intérêt général au-delà de celle de service public, en englobant *« les conditions économiques dans lesquelles est placée l'entreprise, notamment les coûts qu'elle doit supporter et les réglementations, particulièrement en matière d'environnement, auxquelles elle est soumise »*. La péréquation des tarifs imposée à EDF est une mission d'intérêt général qui pourrait justifier le maintien du monopole, commente M. Taccoen.

Aucune décision importante ne devrait à nouveau être prise lors de la prochaine réunion du conseil des ministres de l'énergie, prévue le 29 novembre. Les différentes échéances électorales françaises et allemandes et le renouvellement prévu de la Commission ne permettront guère de trancher les désaccords. Ce n'est donc vraisemblablement pas avant la fin 1995 que les modalités de la dérégulation de l'énergie en Europe seront arrêtées. Un laps de temps qui pourrait être mis à profit tant à Bruxelles qu'à Paris pour tenir compte de ce nouveau contexte.

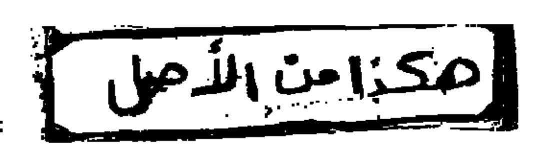
ANNIE KAHN

SOCIAL

Souhaitée par M. Balladur

La commission sur « les défis économiques et sociaux de l'an 2000 » est présidée par Alain Minc

Pour dégager les orientations *nécessaires pour l'avenir*, le premier ministre a souhaité créer une commission sur *« les défis économiques et sociaux de l'an 2000 »*, qui, présidée par Alain Minc, réunit trente-cinq personnalités. Elle aura pour tâche de réfléchir aux conditions dans lesquelles la croissance favoriserait *prioritairement l'emploi* ; aux adaptations qui doivent être réalisées par le système productif afin d'assurer sa compétitivité ; aux politiques macro-économiques susceptibles de favoriser une croissance durablement forte et non inflationniste ; aux mesures conduisant à une meilleure efficacité de l'Etat-providence et, de *manière générale*, aux grandes actions économiques et sociales qui s'imposeront à la France. En installant la commission, jeudi 2 juin, Edouard Balladur a notamment déclaré que *« les années de croissance qui s'annoncent constituent une chance historique pour s'attaquer aux phénomènes d'exclusion (...) et pour poursuivre la politique de réformes dont la France a besoin »*. *« Il serait irresponsable de laisser, à nouveau, passer cette occasion »*, , a-t-il ajouté. *« Veillons à anticiper l'avenir pour ne pas le sacrifier sur l'autel de la facilité à court terme. »* Parmi les membres de la commission figurent Alain Touraine, Pierre Rosanvallon, René Rémond et Edgar Morin, pour les intellectuels ; Jean-Louis Beffa, Claude Bébéar, Bernard Esambert, Francis Mer, Michel Pebereau et Louis Schweitzer, pour les chefs d'entreprise ; Paul Champsaur, Jean-Paul Fitoussi et Jean Boissonnat pour les économistes, ainsi que des experts (Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan, Michel Bon, directeur général de l'ANPE, Jacques Freyssinet, directeur de l'IRES, Yves Lichtenberger, directeur du CEREQ, ou René Lenoir, ancien ministre).





...prolongements

...ments de Schneider

...circonspects

...sur « les défis économiques ... 2000 » est présidée par Alain ...

ÉCONOMIE

Une augmentation de 0,4 % seulement sur l'année

La consommation des ménages a connu en 1993 sa plus faible progression depuis trente ans

Jamais, depuis trente ans, la consommation des ménages n'avait été aussi mauvaise qu'en 1993. Les Français ont acheté moins de chaussures, moins de vêtements, moins de meubles, beaucoup moins de voitures..., malgré des prix sages, préférant – une fois encore – épargner.

La consommation des ménages a connu, en 1993, sa plus faible progression (+ 0,4 %) depuis trente ans, accentuant le coup de frein observé les deux années précédentes (+ 1,2 % en volume), selon l'étude annuelle de l'INSEE publiée, vendredi 3 juin, dans *INSEE première*. La consommation par habitant, qui s'était à deux exceptions près (1) accrue depuis 1960, a *« pratiquement stagné »* l'an passé, après deux années médiocres (+ 0,6 % chacune), marquant une rupture totale avec la seconde moitié des années 80 (+ 2,4 % en moyenne annuelle).

La croissance du pouvoir d'achat des ménages a continué de se ralentir à + 0,7 % (le plus mauvais chiffre depuis 1987). Mais leur taux d'épargne – en hausse depuis 1987 (10,8 %) – a culminé à 14,2 % en moyenne annuelle. C'est là une des caractéristiques de la période actuelle : les Français ne vident plus leur bas de laine pour compenser le ralentissement de leur pouvoir d'achat. Toutefois, ce comportement atypique semble se corriger puisque, note l'INSEE, le taux d'épargne *« a atteint son maximum durant le premier trimestre 1993 et redescend légèrement depuis »*.

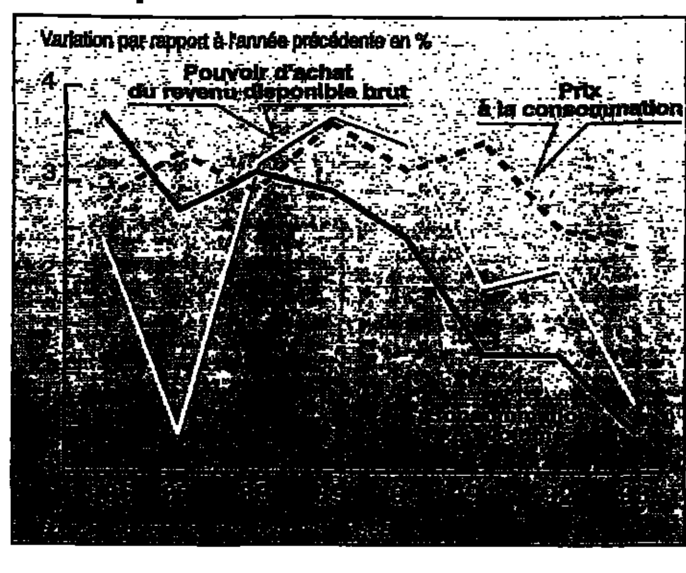
« En 1993, analyse l'Institut de la statistique, *les ménages ne se sont pas départis de la prudence dont ils font désormais preuve et les besoins de base ont été satisfaits au moindre coût. » Les hausses de prix à la consommation continuent leur décélération, tombant globalement à + 2,3 % (2,5 % en 1992). Si l'on excepte les tabacs (+ 19,3 %), les prix de l'alimentation sont restés stables (– 0,1 %) pour la deuxième année consécutive, ceux de l'habillement n'augmentant plus que de 0,9 % (+ 0,4 % pour les chaussures).*

En volume, les dépenses d'habillement, les achats de meubles et de matériel ménager baissent. Pour la troisième année consécutive, les Français ont réduit leur garde-robe. Le tour de vis a été encore plus fort (– 2,5 % en volume) que les années précédentes (– 1,4 et – 1,5 %). Le phénomène se retrouve dans la chaussure, mais dans des proportions moindres (– 0,5 % en 1993, après – 0,9 % en 1992 et – 1 % en 1991). « Si, globalement, les achats de chaussure se maintiennent à peu près, la demande s'est déplacée vers des modèles de bas de gamme et de moindre valeur unitaire. » Malgré la hausse modérée des prix (+ 1,6 %), les dépenses d'équipement du logement stagnent. Des postes de dépenses comme les meubles et tapis sont en recul pour la troisième année consécutive (– 1,8 %), le même phénomène étant enregistré pour la deuxième année de suite dans l'électroménager (– 0,5 %).

Le budget transport est également laminé (– 2,9 % en volume), en raison de la chute vertigineuse du nombre de voitures achetées (– 15,1 %) mais aussi d'une légère compression du nombre de litres de carburants achetées (– 0,3 %) et d'un tour de vis notable (– 2,5 %) sur les transports collectifs.

En revanche, les Français ont un peu recouvré d'appétit : l'INSEE note une légère augmentation du volume de leur alimentation (+ 0,7 %), sans que l'on constate d'effet purement mécanique entre les secteurs où les baisses ont été les plus fortes et les quantités consommées.

F. V.



(1) 1983 et 1984.

CONJONCTURE

Dans son rapport sur l'évolution des finances publiques

Le gouvernement assure que le déficit budgétaire sera ramené à 301 milliards cette année

***« Une gestion rigoureuse des finances publiques en 1994 devrait permettre le respect de l'objectif de déficit affiché dans la loi de finances initiale, notamment en veillant à ce que les décisions nouvelles soient compensées par des annulations de crédit de même montant »*, écrivent les pouvoirs publics dans le rapport sur *« l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques »* que le gouvernement vient de transmettre au Parlement.**

Ce rapport, que le gouvernement doit transmettre au Parlement comme le prévoit l'ordonnance de 1959, quand aucune loi de finances rectificative de printemps n'est votée, précise que *« l'année 1994 devrait marquer une étape supplémentaire dans la nécessaire poursuite du redressement des finances publiques »*. On sait que la loi de finances pour 1994, votée en décembre 1993, prévoit de ramener à 301,4 milliards de francs cette année le déficit budgétaire qui a atteint 317,6 milliards de francs l'année dernière.

Le relatif optimisme des pouvoirs publics s'explique par des plus-values fiscales de l'ordre de 10 milliards de francs, notamment au titre de l'impôt sur les sociétés. Encore ces plus-values résultent-elles plus du redressement de la conjoncture en fin d'année dernière que d'un changement de situation cette année. *« Seul l'accroissement des recettes fiscales en fin d'année 1993, en lien avec la fin de la récession qu'a connue l'économie française, se traduit mécaniquement par des plus-values, de l'ordre d'une dizaine de milliards de francs, sur les recettes (...) en 1994. »* Tout ce que dit et écrit le gouvernement est maintenant examiné à la loupe par les marchés, très inquiets d'une renaissance possible de l'inflation dans les pays industrialisés. D'où les graves perturbations actuelles. La France, qui se distingue par une forte dégradation de ses comptes publics depuis le début des années 90, est donc mise *« en observation »* depuis quelques mois. Des déficits publics excessifs sont en effet un facteur d'inflation et de hausse des taux d'intérêt à long terme. A tel point qu'intervenant mardi 31 mai au Forum de *l'Expansion*, Michel Albert, membre du Conseil de la politique monétaire, a assuré que d'une certaine façon les exigences des marchés vont dans le même sens que les critères de bonne gestion inscrits dans le traité de Maastricht. En d'autres termes, quand les critères ne sont pas respectés, il est normal que les marchés s'inquiètent et sanctionnent. *« Les marchés sont obsédés par l'inflation »*, avait souligné M. Albert, justifiant en partie cette préoccupation constante qui est celle de la rémunération de l'épargne investie à long terme.

On comprend mieux pourquoi le gouvernement non seulement insiste sur le respect des objectifs de déficit qu'il s'est fixés mais multiplie les annulations et les gels de crédits inscrits dans le budget de cette année : 2,2 milliards d'abord puis tout récemment 7 milliards de francs. Des économies d'autant plus nécessaires qu'elles devront éponger – avec les 10 milliards de plus-values fiscales – une vingtaine de milliards de francs de dépenses supplémentaires consacrées à la ville, à la défense, à l'emploi, à la formation.

A. V.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Les immatriculations ont augmenté de 26,2 % en mai

Les immatriculations de voitures neuves en France ont augmenté de 26,2 % en mai. Ce taux est ramené à 13,6 %, à nombre de jours ouvrables comparable. Sur cinq mois, la progression (16 %) serait limitée à 8,2 % si l'on tenait compte des anticipations d'achat de la fin 1992 qui avaient artificiellement dégradé les résultats du début de 1993. En mai, la progression de PSA a été foudroyante (+ 55,8 %), celle de Renault plus limitée (+ 8,5 %). Sur cinq mois, la pénétration des marques françaises s'est améliorée de 1,3 point, pour atteindre 62,3 %.

TRANSPORTS

Le TGV-Méditerranée est déclaré d'utilité publique

La déclaration d'utilité publique (DUP) du TGV-Méditerranée, publiée jeudi 2 juin au *Journal officiel*, a suscité l'approbation d'élus et d'organisations professionnelles du Sud-Est, tandis que les associations opposées au tracé ont annoncé leur intention de déposer un recours en contentieux devant le Conseil d'Etat. La DUP autorise la construction de la ligne nouvelle sur 295 kilomètres, avec 85 ponts routiers, 220 ponts ferroviaires, 125 ouvrages hydrauliques, a précisé la SNCF, en soulignant les efforts réalisés sur le plan de l'insertion dans l'environnement.

VIE DES ENTREPRISES

Déjà inculpé de banqueroute

Florio Fiorini est accusé d'usage de faux et d'escroquerie dans l'affaire SASEA

BERNE

de notre correspondant

Alors que le procureur genevois chargé du dossier, Laurent Kasper-Ansermet, s'apprête à plaider le 8 juin devant la chambre d'accusation de Paris, de nouvelles charges ont été relevées par la justice helvétique contre Florio Fiorini, ancien administrateur de la société financière en faillite SASEA. En prison depuis octobre 1992, et déjà inculpé de banqueroute, M. Fiorini est désormais également accusé de faux dans les titres, d'usage de faux et d'escroquerie, a révélé, jeudi 2 juin le magazine *l'Hebdo* de Lausanne. Confirmant ces informations, le juge d'instruction a indiqué que l'homme d'affaires italien est notamment accusé d'avoir falsifié les bilans 1989 et 1990 de la SASEA. Son défenseur, M[e] Marc Bonnant, maintient que des griefs civils et pénaux doivent également être adressés aux organes de contrôle de la société.

Toujours selon *l'Hebdo*, l'expertise comptable, qui devrait prochainement être remise au juge, évalue à 4,6 milliards de francs suisses (18,4 milliards de francs) le trou laissé par la faillite de SASEA. *Mais vingt mois d'instruction* n'auront guère permis jusqu'ici de déterminer ce qu'est devenu l'essentiel de cette somme. Néanmoins, *l'Hebdo* croit savoir que *« de multiples et copieux honoraires ont été versés à des tiers opérant souvent par l'intermédiaire de paradis fiscaux »*.

Les avocats du Crédit lyonnais, également impliqué dans cette affaire, mais qui s'estime lésé par les escroqueries commises à son insu, reprochent à la justice genevoise de ne pas s'être intéressée d'assez près à certaines sociétés liées à la nébuleuse Fiorini pour tenter de retrouver l'argent évaporé. Ainsi, au centre de son dispositif se trouvait la Seychelles International Bank, dont le siège a été transféré aux îles Samoa.

« L'Hebdo » met en cause le Crédit lyonnais

Si l'étau se resserre autour de Florio Fiorini, la justice genevoise n'en pense pas moins que le Crédit lyonnais était l'administrateur de fait de SASEA depuis juin 1981. *« Le Crédit lyonnais a non seulement prolongé de manière artificielle la survie de SASEA pour s'emparer de ses actifs les plus intéressants, notamment la Metro Goldwyn Mayer,* écrit *l'Hebdo, mais il aurait en prime tenté de lui refiler quelques-unes de ses propres dettes laissées par Gianfranco Parretti, l'ancien associé de Florio Fiorini. »*

Ces soupçons avaient été renforcés par une lettre trouvée lors d'une perquisition, le 1[er] juillet 1993, au siège de l'établissement français, par le juge d'instruction genevois, Jean-Louis Crochet. Dans ce document, le cabinet d'avocats américain du Crédit lyonnais, White And Case, aurait conseillé à la banque de dissimuler certaines pièces concernant ses relations avec SASEA. Un juge d'instruction français avait ensuite refusé de briser les scellés apposés sur cette lettre. Devant la chambre d'accusation de Paris, le procureur Laurent Kasper-Ansermet de Genève tentera de récupérer ce document jugé *« essentiel »* dans le cadre de l'enquête.

JEAN-CLAUDE BUHRER

En raison d'un appel à la grève de l'intersyndicale

Air Inter prévoit de n'assurer que 50 % de ses vols le 7 juin

Le trafic d'Air Inter devrait être très perturbé le mardi 7 juin, en raison d'une grève à l'appel de l'intersyndicale de la compagnie. Le 17 mai, un mouvement de grève identique avait conduit la direction à annuler tous ses vols en n'affrétant pas d'appareils ce jour-là. Cette fois-ci, *« la compagnie met tout en œuvre pour réduire la gêne occasionnée par ce mouvement,* a-t-elle annoncée dans un communiqué. *Elle prévoit d'assurer environ 50 % du programme et de mettre en place des vols supplémentaires pour les journées du 6 et du 8 juin »*.

Face à l'arrivée prochaine de la concurrence sur les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse, l'intersyndicale réclame une *« autonomie de gestion »* pour leur compagnie, filiale à 72,3 % d'Air France, et son développement grâce à l'ouverture de lignes européennes. L'annonce par le ministre des transports, Bernard Bosson, d'*« une société commune de direction »* coiffant Air France et Air Inter, une sorte de holding, n'a pas calmé les inquiétudes, et l'intersyndicale exige des engagements sur le retrait total d'Air France du capital d'Air Inter.

En dépit du programme que présente la direction, les syndicats prédisaient pour mardi prochain un trafic quasi nul. *« Il faut inciter les passagers à la prudence, car nous avons l'intention d'empêcher les avions affrétés de décoller »*, expliquait jeudi 2 juin un responsable syndical. En d'autres termes, certains syndicats « jusqu'aux boutistes » sont partisans d'un mouvement dur, à la manière du conflit d'Air France d'octobre dernier.

M. L.

▶ Pour toute information : par Minitel, 3615 ou 3616 code Air Inter ; par téléphone, (1) 45-46-90-00 ou 36-68-34-24.

Bénéficiaire de 310 millions de francs en 1993-1994

KLM troque ses Airbus contre des Boeing

AMSTERDAM

correspondance

Echange dix Airbus A 310 long-courriers contre sept Boeing 767-300 long-courriers : tel est en résumé l'accord passé entre la KLM et le loueur américain International Lease Finance Corporation, annoncé jeudi 2 juin quelques heures avant la publication d'un bénéfice net de 103 millions de florins (310 millions de francs) pour l'année comptable 1993-94. La nouvelle a failli faire passer au second plan les bons résultats de la compagnie néerlandaise. Car ce type de contrat constitue une *première pour* la KLM. Son président, Pieter Bouw, a justifié ce renouvellement inattendu : *« Les Boeing répondent mieux à nos besoins de flexibilité. »*

Introduit en 1992, le décollage des avions par vagues successives au cours de la journée – par opposition au système antérieur qui consistait à organiser deux « heures de pointe » en début et en fin de journée – permet d'augmenter la fréquence des vols des avions, d'où un besoin d'appareils de moyenne capacité. L'A *310* n'entrait *pas dans* ce cadre. Il a donc été mis en service sur les lignes à destination de l'Afrique et du Moyen-Orient, sans trop de succès, du fait d'un *« rayon d'action trop faible »*, précise un porte-parole de la KLM.

La compagnie se sent confortée dans ses choix par l'amélioration de ses résultats. Depuis 1991, année du lancement d'un ambitieux plan de réorganisation, la KLM a amélioré sa productivité de 36 %, et ses coûts ont baissé de 16 %. La compagnie *estime donc récolter le fruit de ses* efforts en renouant avec les bénéfices : les 103 millions de florins de profit contrastent avec les 562 millions de florins de pertes enregistrées *l'année précédente, dont* 275 millions à mettre au compte de la participation – malheureuse, mais appartenant au passé – dans la compagnie française Air Littoral.

ALAIN FRANCO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

DMC : David Suddens nommé président du directoire du groupe textile. –Réunis en assemblée générale, jeudi 2 juin, les actionnaires de DMC (Dollfus Mieg et C[ie]) ont voté la transformation de leur groupe en société à conseil *de surveillance* et directoire. PDG du groupe depuis 1981, Julien Charlier, âgé de soixante-sept ans, qui souhaitait « prendre du champ » pour des raisons personnelles, a *été nommé président* du conseil de surveillance (*le Monde* du 3 juin). Le Britannique David Suddens, âgé de quarante-cinq ans, qui siégeait jusqu'ici au directoire de la filiale allemande KBC, prend la direction opérationnelle de l'ensemble du groupe français, dont il devient président du directoire.

SEAGRAM : Edgard Bronfman J. succède à son père au poste de directeur-général. – Edgard Bronfman J., âgé de trente-neuf ans, président du géant canadien des vins et spiritueux Seagram, a succédé, mercredi 1[er] juin, à son père au poste de directeur général de l'entreprise. Il cumulera dorénavant les deux fonctions. Agé de soixante-cinq ans, Edgard M. Bronfman demeurera président du conseil de la société, qui a réalisé en 1993 un bénéfice net de 379 millions de dollars (2,12 milliards de francs), après avoir essuyé des pertes de 900 millions de dollars en 1992. Une troisième génération prend ainsi les rênes de cet empire familial, fondé en 1924 par Samuel Bronfman et dont une bonne part des bénéfices provient aujourd'hui de sa participation de 24,3 % dans le numéro un mondial américain de la pétrochimie, Du Pont de Nemours. Bronfman fils, un *ancien producteur cinématographique* qui n'a jamais mis les pieds dans une université, avait été à l'origine de la décision de Seagram, l'an dernier, de prendre une participation de 14,9 % dans le géant américain Time Warner Inc.

RÉSULTATS

AIR LIBERTÉ : pertes de 24,8 millions de francs en 1992-1993. – La compagnie privée Air Liberté, qui a enregistré une perte de 24,8 millions de francs du 1[er] novembre 1992 au 31 octobre 1993 pour un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs, prévoit un retour aux bénéfices cette année, a annoncé son PDG, Lotfi Belhassine, jeudi 2 juin. Les résultats enregistrés en 1992-1993 sont dépendants de *« l'effet dollar »*, a-t-il estimé, et à taux de change constant les pertes s'élèveraient à 4,8 millions de francs. Par ailleurs, Air Liberté, qui n'a pas obtenu de créneaux horaires sur Heathrow lors de la réunion du comité de *coordination horaire de cet* aéroport, jeudi 2 juin, prévoit de procéder à un vol vers Londres le 13 juin. Les employés de la compagnie, y compris son PDG, veulent engager le *même jour,* à titre *personnel, « une campagne de harcèlement »* à Orly pour gêner l'enregistrement des passagers de British Airways vers Londres-Heathrow. M. Belhassine a *porté* plainte à Bruxelles le 16 mai pour obtenir un accès à Heathrow et rencontre le commissaire aux transports, Marcellino Oreja, le 9 juin, à Bruxelles.

TDK : résultats divisés par deux et ventes en baisse de 20 %. – TDK, le plus grand fabricant mondial de bandes magnétiques, a enregistré, lors de son exercice clos fin mars, une baisse de 47 % de son bénéfice consolidé avant impôts à 17,8 milliards de yens (975 millions de francs), baisse due à la chute de *près de 20 % de ses ventes de cas*settes audio et vidéo. Le groupe nippon a expliqué cette contre-performance de l'an passé par *« l'appréciation rapide du yen, un marché des disques durs terne et une baisse des prix des cassettes vidéo »*. Le groupe, qui fabrique aussi des disques souples et autres composants informatiques, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 457,4 milliards de yens (25 milliards de francs, – 13 %).

TARIFS

SNCF : opération de promotion sur la première classe des TGV cet été. – La SNCF proposera, du 3 juillet au 28 août, de voyager en première classe sur les TGV nationaux de niveau 1 et 3 pour seulement 50 francs de plus que la seconde classe plein tarif, a-t-elle annoncé jeudi 2 juin. L'offre ne sera pas cumulable avec une autre réduction, précise la SNCF, qui ajoute que les TGV de niveau 1 et 3 représentent plus de 90 % des TGV Atlantique, de 74 % à 100 % des TGV Sud-Est, 88 % des TGV Nord-Europe, et 100 % des TGV province-province. Mardi, le président de la SNCF, Jean Bergougnoux, avait souligné un glissement des demandes de billets de la première classe vers la seconde.

CONTRAT

BOMBARDIER : Caen opte pour son système de transport sur voie réservée (TVR). – Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération caennaise a choisi le groupement Bombardier Eurorail/ANF-Spie pour la conception, la construction et la réalisation du Transport sur voie réservée (TVR) de préférence à Lohr-Industries, a annoncé, jeudi 2 juin à Caen (Calvados), son président, François Solignec-Lecomte. Le système retenu est un tramway sur pneus, qui peut s'affranchir de la ligne aérienne et du guidage au sol pour circuler en autonomie. Son coût devrait avoisiner 64 millions de francs au kilomètre (contre 110 millions pour un tramway ordinaire), la ligne créée dans l'agglomération caennaise étant d'environ 14 kilomètres.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 juin ▲ Petite reprise

Après une ouverture en timide *hausse de 0,08 %, la reprise* technique se confirmait vendredi à la Bourse de Paris, dans un marché calme qui attend la publication dans l'après-midi des chiffres du chômage américain. Vers 13 heures, l'indice CAC 40 affichait une hausse de 0,90 % à 2 0221,51 points, alors que sur le marché obligataire, le contrat notionnel juin progressait de 0,48 % à 116,36. Jeudi soir, la Bourse de Paris avait terminé en hausse de 1,40 %, repassant ainsi la barre des 2 000 points abandonnée mercredi au cours d'une séance où il avait perdu 2,47 %. En revanche, jeudi soir, le Matif était resté largement dans le rouge et reculait de 0,70 %. *« La déconnexion observée* jeudi entre le marché boursier et obligataire a redonné un peu de confiance aux intervenants, d'autant que la grande majorité des résultats des sociétés donne un même son de cloche optimiste pour 1994 », soulignait un boursier. Toutefois, les investisseurs demeuraient prudent avant la publication des chiffres du chômage.

Les indices de la Bourse de Paris ont fortement baissé en mai, notamment l'indice CAC 40 qui a reculé de 6,28 %, selon un communiqué publié vendredi par la Société des Bourses françaises (SBF). Le SBF 250 a également reculé de 5,53 % et le SBF 120 de 6,01 %. Ces indices sont en baisse *depuis le début de l'année : le CAC 40* enregistre un repli de 10,51 %, le SBF 250 de – 9,33 %, et le SBF 120 de – 10,79 %. Toutefois, au cours des douze derniers mois, les nouveaux indices SBF 250 et SBF 120 affichent une progression plus élevée que celle de l'indice CAC 40, respectivement à + 12,61 % et + 10,52 % contre + 7,48 % pour le CAC 40, souligne le communiqué.

NEW-YORK, 2 juin = Attentisme

Wall Street a terminé quasiment inchangé, jeudi 2 juin, à l'issue d'une séance peu active, les investisseurs ayant hésité à s'engager à la veille de la publication des statistiques de l'emploi en mai aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à *3 758,99 points, en baisse de 1,84* point (0,05 %). Quelques 271 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que les titres en baisse dans un rapport de trois contre deux : 1 275 contre 866, alors que 673 actions sont restées inchangées.

Le chiffre de l'emploi est particulièrement important, car il sera très suivi par la Réserve fédérale afin de déterminer sa future politique monétaire, a indiqué James Schroeder, analyste chez MMS International. Les prévisions des experts pour les créations d'emplois s'établissent dans une fourchette entre *285 000* et *325 000*.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a reculé à 7,34 % contre 7,39 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 1[er] juin	Cours du 2 juin
Alcoa	70 3/8	70 3/8
Allied Signal Inc.	34 3/4	35 3/8
American Express	27 3/4	27 3/8
ATT	55 3/8	55 1/4
Bethlehem Steel	19 1/8	19 1/4
Boeing	48 3/4	47 7/8
Caterpillar Inc.	105 1/2	106 5/8
Chevron	88 1/4	88 1/2
Coca-Cola	41	41 5/8
Disney Corp.	43 5/8	43 7/8
Du Pont de Nemours	61 1/2	61 1/4
Eastman Kodak	46 3/8	46 5/8
Exxon	60 5/8	60 3/4
General Electric	50	50
General Motors	53 3/4	53 1/2
Goodyear Tyre	38 1/8	38 1/4
IBM	63 3/8	62
International Paper	71	70 1/2
McDonnell Douglas	121 3/8	121 3/4
Merck and Co.	30 3/8	30 3/8
Minnesota Mining	50 1/4	50 5/8
Morgan (J.P.)	66 5/8	66 1/8
Philip Morris	48 1/2	48 3/4
Procter & Gamble	55 3/8	55 3/4
Sears Roeb. and Co.	51 7/8	50
Texaco	63 3/4	64
Union Carbide	27	27 1/8
United Tech.	67	66 1/8
Westinghouse El.	13	12 7/8
Woolworth	16 3/8	16 5/8

LONDRES, 2 juin ▲ Reprise

Les valeurs, soutenues depuis l'ouverture par la hausse du marché obligataire, ont accentué leurs gains jeudi 2 juin en fin de séance au Stock Exchange, en dépit de la volatilité de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 48,9 points (1,6 %) à 2 980,8, tandis que certains fonds d'Etat gagnaient *plus de deux points*.

Le volume d'activité est resté faible en raison de la fermeture des marchés allemands et de l'attente de la publication des chiffres du chômage américain, *vendredi 3 juin. 612,1 millions de* titres ont été échangés contre 523,8 la veille.

Euro Disney, qui a annoncé la prochaine acquisition d'entre 13 % et 24 % de son capital par le prince saoudien Al Waleed Ben Talal Ben Abdulaziz, a gagné 15 pence à 365.

VALEURS	Cours du 1[er] juin	Cours du 2 juin
Allied Lyons	5,73	5,83
BP	3,84	3,84
BTR	3,68	3,72
Cadbury	4,55	4,57
Glaxo	5,29	5,42
GUS	5,80	5,58
ICI	8	8,19
Reuters	4,86	4,82
RTZ	8,31	8,26
Shell	7,02	7,10
Unilever	9,98	10,01

TOKYO, le 3 juin ▼ Pause

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi 3 juin, le Nikkei terminant en repli de 54,81 points (0,3 %) à 20 954,19 points. Le marché marquait une pause après avoir atteint des sommets pendant trois séances. Les intervenants ont préféré prendre leurs bénéfices avant la publication des chiffres du chômage américain pour mai.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Bridgestone	1 650	1 620
Canon	1 760	1 780
Fuji Bank	2 380	2 330
Honda Motors	1 950	1 900
Matsushita Electric	1 880	1 880
Mitsubishi Heavy	772	766
Sony Corp.	6 280	6 270
Toyota Motors	2 150	2 130

CHANGES

Dollar : 5,6697 ▲

Vendredi 3 juin, le deutschemark variait peu à 3,4155 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4185 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar se redressait à 5,6697 francs, contre 5,6330 francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	2 juin	3 juin
Dollar (en DM)	clos	1,6596
TOKYO	**2 juin**	**3 juin**
Dollar (en yens)	104,65	105,07

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 juin)	5 7/16 % - 5 9/16 %
New-York (2 juin)	4 1/4 %

BOURSES

PARIS

	1[er] juin	2 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 979,68	2 007,38
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 372,95	1 387,18
Indice SBF 250	1 337,28	1 347,97

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	1[er] juin	2 juin
Industrielles	3 762,99	3 758,99

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	1[er] juin	2 juin
100 valeurs	2 931,90	2 980,80
30 valeurs	2 321	2 364,50

FRANCFORT

	1[er] juin	2 juin
Dax	2 129,70	clos

TOKYO

	2 juin	3 juin
Nikkei Dow Jones	21 009	20 954,19
Indice général	1 689,66	1 679,62

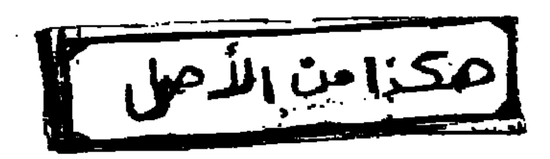
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,6550	5,6570	5,6688	5,6728
Yen (100)	5,3862	5,3897	5,4322	5,4390
Ecu	6,5779	6,5831	6,5690	6,5777
Deutschemark	3,4138	3,4161	3,4167	3,4207
Franc suisse	4,0163	4,0207	4,0271	4,0338
Lire italienne(1000)	3,5146	3,5181	3,4957	3,5013
Livre sterling	8,5243	8,5302	8,5326	8,5422
Peseta (100)	4,1337	4,1383	4,1107	4,1174

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 13/16	4 15/16
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 1/16	6 3/16	6	6 1/8	6	6 1/8
Deutschemark	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
Franc suisse	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne(1000)	7 7/16	7 11/16	7 9/16	7 13/16	7 11/16	7 15/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,08 % (2029,12)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6120	6130	+0,16
10	B.N.P. (T.P)	1048	1048	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1035	1035	—
10	Renault (T.P.)	2240	2260	+0,89
10	Rhone Poulenc(T.P)	2280	2280	—
10	Saint Gobain(T.P.)	1230	—	—
10	Thomson S.A (T.P)	1110	1110	—
25	Accor 1	693	700	+1,01
10	Air Liquide 1	790	799	+1,14
10	Alcatel Alsthom 1	607	623	+2,64
10	Alcatel Cable 1	604	610	+0,99
50	Altus 1	394,10	390	-1,07
10	AGF-Ass.Gen.France	467	474	+1,50
5	Axa 1	1278	1307	+2,27
25	Bail Invest. 1	904	895	-1
25	Bancaire (Cie) 1	528	548	+3,79
25	Bque Colbert C2/	149	149	—
50	Bazar Hot. Ville 2	679	671	-1,18
10	Berger (M) 2	1250	—	—
25	Bertrand Faure 2	461	—	—
25	BIC 1	1225	1255	+2,45
25	BIS 1	392	395	+0,90
10	B.N.P. 1	250,80	251,90	+0,44
25	Bollore Techno.1	345,10	342,50	-0,75

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Casa Pechin 2	2,20	—
CBC 1	339	336
Centenaire Blanzy	375	374
Ceragen Holding	20,20	—
Champex (Ny)	11,10	11
CIC Un.Euro.CIP 1	384	385
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	373	375
Concorde-Ass Risq2	1000	1100
Constr.Met.Prov.	28	27,50
Credit Gen.Ind.	80,10	—
Darblay	525	525
Didot Bottin	692	689

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	300	—
Ufiner Cofrath	1600	1598
Vicat 2	523	523
Virax	131,50	—

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	229	229
Creeks	186	176,70
Dauphin OTA	316	320
Devanlay 2	1363	1350
Lefer Delisse	219	218
Editions Belfond	117	—
Europ Propulsion 2	375	377
Finabail	176,10	179,50
Finacor	160	160
G.L.M. S.A.	995	995
Gravograph	212	205
I.C.C. 2	209	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Thermador Hold(Ly)	589	589
Unilog	319	308
Vial et Cie #	242	241,70
Vilmorin et Cie#2	383	382

Sicav (sélection) 2 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Elicash	825050,21	825050,21 ◇
Energia	384,38	368,95
Eparcic	4254,38	4254,38
Eparcourt-Sicav (1)	4037,45	4027,38 ◆
Epargne-Unie	1525,55	1488,34
Estil Cash capi.	5265,44	5265,44 ◆
Euro Solidarité	1181,72	1170,02
Eurosic Leaders	1302,49	1284,47
Eurodyn	1449,19	1413,84
Euro Gan	8024,41	7715,78
Fonsicav	17978,47	17844,38
France-gan	13795,67	13264,49

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblig. tres cntl.	208,18	205,88
Oblifion	1658,88	1642,38
Oblisécurité Sicav	15225,97	15225,97 ◆
Oraction	1653,03	1617,59
Patrimoine Retraite	262,71	257,56
Parvalor	624,61	612,36
Planinter	1512,34	1475,45 ◆
Première Oblig. C	11473,38	11473,38 ◆
Première Oblig. D	10679,28	10673,94 ◆
Privoy. Ecureuil	100,03	99,84 ◆
Priv/Associations	34431,69	34431,69
Proficias	1014,16	995,25

(1) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 20 et multiplication du nombre de titres par 20.
(2) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 15 et multiplication du nombre de titres par 15.
(3) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 8 et multiplication du nombre de titres par 8.
(4) 3 juin 1994 : Division de la valeur liquidative par 2 et multiplication du nombre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6200	5,6330	5,40	5,90
Ecu	6,5840	6,5840	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9600	341,8500	329	352
Belgique (100 F)	16,6100	16,6055	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,9200	304,8800	293	314
Italie (1000 lires)	3,5300	3,5290	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,0300	87,0300	83	91
Irlande (1 iep)	8,3175	8,3430	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,5100	8,5410	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,3090	2,2880	2,10	2,65
Suisse (100 f)	401,5200	402,2200	387	409
Suède (100 krs)	71,6300	71,6000	68	77
Norvège (100 k)	78,8400	78,8400	75	84
Autriche (100 sch)	48,6160	48,6020	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1470	4,1430	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,2950	3,2980	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,0578	4,0672	3,85	4,30
Japon (100 yens)	5,3729	5,3812	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/06
Or fin (kilo en barre)	69800	69250
Or fin (en lingot)	70150	69400
Napoléon (20f)	404	402
Pièce Fr (10 f)	325	320
Pièce Suisse (20 f)	405	404
Pièce Latine (20 f)	402	404
Souverain	509	504
Pièce 20 dollars	2585	2590
Pièce 10 dollars	1320	1350
Pièce 5 dollars	675	760
Pièce 50 pesos	2620	2605
Pièce 10 florins	419	419

Matif (Marché à terme international de France)
2 juin 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 367 376

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,86	114,88	114
Précédent	116,56	115,60	114,70

CAC 40 A TERME
Volume : 35 747

Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1989	1985	1994
Précédent	1951	1948	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - ▸ valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Programme des commémorations

Dimanche 5 juin

Les Normands fêtent leurs libérateurs. Dès l'arrivée des délégations étrangères se déroulent des manifestations spécifiques et de nombreux hommages organisés par le Comité du débarquement : dépôt de gerbes, inauguration de places, etc. La première des cérémonies officielles bi-nationales est franco-néerlandaise.

• Bayeux : les festivités commencent à 11 h 15 par l'inauguration du rond-point Eisenhower et se poursuivent toute la journée.

• Sainte-Mère-Eglise : à 14 heures, largage de parachutistes américains de la 82e Airborne ; à 17 heures, cérémonie en l'honneur des vétérans américains en présence d'Edouard Balladur.

• Pont-Audemer : à 15 heures, cérémonie franco-néerlandaise en présence de la reine Béatrix, du premier ministre Ruud Lubbers et d'Edouard Balladur.

• Ranville, Pegasus-Bridge : 16 heures, largage de parachustistes anglais, canadiens et français en présence du prince Charles. 18 heures, cérémonie britannique (prince Charles et duc d'York).

• Ouistreham : 20 h 30, arrivée du HMY *Britannia* avec à son bord la reine Elisabeth et plusieurs chefs d'Etat, accueillis par Alain Juppé, ministre des affaires étrangères.

• Ver-sur-Mer : 22 h 15, défilé des troupes alliées, levée des couleurs et discours officiels.

Lundi 6 juin

Les commémorations officielles – internationales en début d'après-midi, binationales le matin et en fin d'après-midi, nationales tout au long de la journée – se terminent par un spectacle géant sur le thème de la guerre et de la paix au Mémorial de Caen.

Rendez-vous internationaux

• Omaha Beach : 14 h 45, commémoration internationale du débarquement, en présence de tous les chefs d'Etat (commune de Saint-Laurent-sur-Mer).

• Caen : à 12 heures, déjeuner à la préfecture des souverains et chefs d'Etat ; 20 h 30, dîner présidé par Edouard Balladur ; 22 h 30, soirée-spectacle au Mémorial de Caen.

• Bayeux, 12 h 15 : déjeuner à l'hôtel de ville des chefs de gouvernement, des ministres et des personnalités.

Hommages binationaux

• Utah Beach : à 9 h 45, cérémonie franco-américaine, en présence des présidents Clinton et Mitterrand et d'Edouard Balladur.

• Bayeux : 11 heures, hommage franco-britannique en présence notamment du président Mitterrand, de la reine Elizabeth II, des rois de Norvège et de Belgique, du grand-duc du Luxembourg, des ducs de Kent et de Gloucester, des premiers ministres John Major, Edouard Balladur, Paul Keating (australien), Jim Bolger (néo-zélandais).

• Villons-les-Buissons : 19 heures, hommage franco-norvégien, avec le roi Harald V et Edouard Balladur.

• Bény-Reviers : 19 heures, manifestation franco-canadienne au cimetière canadien, avec le gouverneur Ramon John Hnatyshyn, le premier ministre Jean Chrétien et le président Mitterrand.

• Urville-Langannerie : 19 h 45, hommage franco-polonais avec les présidents Walesa et Mitterrand.

Commémorations nationales

• Pointe du Hoc : à 8 h 30, manifestation américaine avec le président Clinton et Alain Juppé.

• Courseulles : 10 h 30, hommage canadien avec le gouverneur général Ramon John Hnatyshyn, le premier ministre Jean Chrétien et Simone Veil.

• Douvres-la-Délivrande : 11 heures, cérémonie britannique avec la princesse Ann ; Hermanville, 11 heures, avec le prince Charles ; Ranville, 11 heures, avec la princesse Margaret ; Ryes, Bazenville, 11 heures, avec le duc d'York.

• Arromanches : 17 heures, hommage britannique avec la reine Elizabeth II et la famille royale, John Major et Simone Veil.

• Colleville : 17 heures, le président Clinton au cimetière américain, avec Pierre Méhaignerie, garde des sceaux.

• Ouistreham : à 17 h 30, le président Mitterrand rend hommage au commando Kieffer et aux anciens combattants français, en présence d'Edouard Balladur.

Radios et télévisions se mobilisent

Radios et télévisions présenteront plusieurs émissions consacrées au cinquantenaire du débarquement, dans les jours à venir. Voici une sélection pour samedi 4 et dimanche 5 juin. Un choix plus large figure dans « le Monde Radio-Télévision » daté 29-30 mai.

RADIO

• **La Tribune de l'Histoire.** France-Inter, samedi 4 juin, 20 heures. De Gaulle et le débarquement

• **La Radio des autres.** France-Inter, samedi 4 juin, 0 h 10. *La BBC en* 1944.

REPORTAGES ET DOCUMENTAIRES

• **Le Plateau déchiré.** De Laurent Lutaud. France 3, samedi 4 juin, 17 h 40.

• **L'Été de la liberté, la bataille de Normandie.** De Pascal Vannier. France 3, samedi 4 juin, 22 h 20.

• ***Ils se souviennent.*** De Robert Werner. TF 1, dimanche 5 juin, 14 h 40.

• **Lettres de Normandie, 6 juin-19 août 1944.** De Christopher Koch. Canal +, dimanche 5 juin, 15 h 35.

• **Un Américain en Normandie, le jour J de Samuel Fuller.** De Jean-Pierre Catherine. ARTE, dimanche 5 juin, 22 h 15.

• **Le Dernier Combat de la Panzer-Lehr.** De Jean-Pierre Catherine et Denis Trierweiller. ARTE, dimanche 5 juin, 23 h 10.

LES GRANDS DIRECTS

• **Il y a cinquante ans, le débarquement.** TF 1, dimanche 5 juin, 13 h 40. Le parachutage américain près de Sainte-Mère-Eglise

• **Départ de la flotte de Portsmouth.** TF 1, dimanche 5 juin, 14 h 40. Le *Britannia*, à bord duquel sont réunis les chefs d'Etat, et son escorte.

• **Cérémonie commémorative de la prise du pont sur l'Orne.** TF 1, dimanche 5 juin, 16 h 45. A Ranville.

• **Interview du premier ministre, Edouard Balladur.** TF 1, dimanche 5 juin, 17 heures. A Sainte-Mère-Eglise.

MAGAZINES

• ***L'Heure de vérité.*** France 2, dimanche 5 juin, 12 heures. Avec l'amiral Philippe de Gaulle, Sir Winston Churchill, petit-fils de l'ancien premier ministre britannique, et John Sheldon D. Eisenhower, fils du général américain.

FILMS

• **Le Jour le plus long.** ◻ De Darryl F. Zanuck, Ken Annakin, Andrew Marton, Bernard Wicki, Elmo Williams et Gerd Oswald. Version colorisée. TF 1, dimanche 5 juin, 20 h 45.

• **Opération Overlord.** ■ De Stuart Cooper. ARTE, dimanche 5 juin, 23 h 25.

LES VÉTÉRANS DU JOUR J — **17**

17 heures. Rolf de Boeser tente de rallier, avec son régiment allemand, Sainte-Mère-Eglise

6 juin 1944, 17 heures. Hitler n'est pas inquiet. Pas le moins du monde. Lors de la conférence militaire de la mi-journée, il s'est borné à affirmer que l'opération normande n'était, une fois de plus, qu'une manœuvre de diversion. Aucun renfort n'a donc été dirigé sur le front. L'invasion se fera dans le Pas-de-Calais, le Führer ne reviendra pas là-dessus. Pour le moment, il se prépare à recevoir la délégation hongroise pour un dîner d'apparat. Rommel n'a pas ce bel optimisme. Dans la Horch noire qui file à toute allure vers son PC de La Roche-Guyon, le maréchal, malgré les propos rassurants de Speidel, sait déjà que l'offensive en baie de Seine ouvre un nouveau front.

Rolf de Boeser, lui, n'a pas besoin des oracles des dignitaires de Berchtesgaden pour estimer l'ampleur du débarquement allié et parler d'invasion. Des milliers de tonnes de bombes ont été déversées sur la côte, et il lui a semblé que le Cotentin s'affaissait sous le poids de l'artillerie marine. Stationné à Saint-Joseph, à une quinzaine de kilomètres de Sainte-Mère-Eglise, son régiment a reçu l'ordre de s'en rapprocher au plus vite. Et depuis 4 heures du matin, le petit menuisier de Cologne, âgé de dix-sept ans, dispute avec les parachutistes et les avions américains une terrifiante partie de cache-cache.



IMPERIAL WAR MUSEUM

41 000 soldats allemands seront capturés par les Alliés entre le 6 juin et le 2 juillet 1944. Au mois d'octobre, sur un _effectif initial de_ 17 400 000 hommes, l'armée allemande aura perdu _6 900 000 soldats_, ce qui la contraindra à intégrer davantage de merce_naires étrangers_, des hommes âgés et des enfants de 14 ans.

« Je me disais : tiens bon ! Gagne un jour de vie. Fais donc attention. Un jour, c'est déjà bon. Garde la vie jusqu'à demain. Demain tu *verras bien. Et ne te laisse pas aller. Tu vois* comme elle est fragile la vie, comme elle ne tient qu'à un fil. Une étourderie et hop, fini !... T'as pas envie, hein, de mourir ici ? T'as pas envie de mourir, d'ailleurs. T'en as qu'une, de *vie. Et t'aurais voulu qu'elle soit belle. Alors* pourquoi mourrais-tu ? Parce que tu es allemand ? Parce qu'à la guerre on tue ? Parce que la règle, ici, c'est eux ou toi ? Et pas eux et toi ? Qu'est-ce que c'est que ce cirque *dans lequel on t'a mis ? C'est pas ta place,* ici ! Ce n'est pas ton combat ! Jusqu'ici, c'était sot, mais sans grande conséquence. Aujourd'hui, ce n'est pas de l'anecdote. Ils ont réussi à mettre ta vie en jeu. Ta vie, mon vieux. C'est affreux ! Affreux !

» On n'était pas volontaires. Il faut le savoir, ça ! Pas volontaires, cela veut dire contraints, forcés sous la menace. Je n'avais pas voulu *aller à la guerre, mais j'aurais été tué si je* m'étais montré récalcitrant. Si je m'étais caché, on aurait pris mes parents, on serait venu me chercher, et hop, contre le mur, un coup de fusil. C'était la dictature, il ne faut pas *oublier cela. Mais peut-être que si* on *n'a* pas vécu la dictature, on ne peut pas comprendre cela. C'est impossible de dire la peur. La peur en permanence. La peur qu'on s'intéresse soudain à vous. La peur qu'on s'en prenne à vos proches. Parce qu'individuellement on n'a aucun droit. On n'est rien. Le pouvoir dispose de vous. Voudrait contrôler votre cerveau, façonner votre esprit, guider toutes vos pensées. Désagréger tous les autres liens, amener les enfants à dénoncer les parents... C'est impossible, je crois, de raconter cela, aujourd'hui, avec des mots. Mais il faut au moins se rappeler qu'on n'était pas volontaires. Qu'on était comme dans une prison morale. Et que, dans cette affreuse journée du 6 juin où nous tentions d'avancer sous les bombes, je me sentais comme victime d'un malentendu. Et je cherchais à sauver ma vie. Ma chère vie de lapin de sable, puisque c'est comme ça qu'on nous appelait. Nous, les troufions de l'infanterie, qui ne dormions que dans des trous.

» On faisait peu de cas de nous. On était les jeunots, je n'avais que dix-sept ans, comme la plupart des autres. Sans expérience ni autorité. Les chefs en abusaient. Il y en avait de violents, sadiques, pervers. Ils prenaient du plaisir à nous faire souffrir à l'entraînement, ils enrageaient de nous voir nous entraider, ils détestaient que je rie avec mon bon copain de Vienne qui était un peu déconneur, ils me le faisaient payer. « *Tiens, ça pèse bien 40 kilos ! Tu riras moins avec ça sur tes épaules !* » Et il fallait chanter ! Un bon Aryen doit être en forme et savoir chanter ! Plusieurs fois, je me suis dit : si j'étais plus vieux, je lui foutrais mon poing dans la figure ! Un de mes copains, qui avait beaucoup souffert des brutalités d'un sous-officier, m'avait même dit : « *Tu sais, si le débarquement avait lieu ici, et que le chef, en plein combat, se trouvait devant mon fusil, eh bien, je tirerais sur lui...* » Cela n'a pas été la peine, car ce sergent-major a été fauché par un obus venant de la mer. Il a eu les deux jambes sectionnées. Personne n'a bougé. Il a hurlé à *l'aide, et puis on n'a plus entendu sa voix.* C'est affreux à avouer, mais je me demande parfois combien d'Allemands sont morts par des fusils allemands.

» Vous savez, c'était incroyable pour nous *ce qui se passait ce jour-là. Evidemment, la* probabilité d'une invasion n'était pas tout à fait nulle, puisqu'on passait nos journées à planter les asperges de Rommel, ces lourds poteaux en bois destinés à empêcher le moin*dre atterrissage. Et il m'était arrivé de songer* à ce qu'avait dit un jour notre commandant : « *Il y a trop de troupes alliées de l'autre côté de ce canal pour qu'elles ne déferlent pas sur nous un de ces jours.* » Mais j'avais toujours *refoulé très vite l'idée de l'invasion... Eh bien,* on y était ! En plein dedans ! Et c'était terrifiant.

« L'air était plein de fer »

» Car je ne croirai jamais celui qui prétendrait ne pas avoir eu peur. On était morts de peur. On devait avancer, avancer coûte que coûte, mais chaque pas était devenu dangereux. D'abord, à cause des avions. Il y en avait des centaines, de toutes sortes. *La nuit,* on n'avait entendu que leur bourdonnement sourd. Mais le jour, c'était devenu une obsession, on scrutait le ciel en cherchant leurs silhouettes, il en est passé des centaines. Des avions de transport, à l'aube, qui tiraient des planeurs bourrés de matériel. Des avions de chasse qui nous canardaient sur la route. C'était fou ! On aurait dit des aigles qui piquaient sur leur proie ! Un seul type leur suffisait pour plonger à quelques mètres du sol ; alors, un régiment... J'ai été attaqué une fois par un Douglas, qui m'a poursuivi en plein champ alors que je portais deux caisses de grenade. Il a piqué sur moi, il était tellement près que j'ai vu la tête de l'Américain qui le pilotait. J'ai couru, couru, sans même penser à lâcher mes caisses, je me suis écrasé dans l'herbe, il y a eu des jets de mitraille et l'avion est remonté. Mon cœur tapait jusque dans ma tête. C'était un moment comme avant la mort.

» Il y avait aussi les bombardiers lourds, qui volaient assez bas pour déverser des chapelets de bombes sur tout le pays. Je les ai vus de loin pilonner Valognes. Je n'en revenais pas. Quelle horrible erreur ! me disais-je. Ils ont dû se tromper ! Ils vont tuer des civils ! Massacrer des tas de Français ! En fait, je crois bien qu'ils s'en foutaient. Les Américains n'ont jamais fait dans la dentelle. Ils n'ont pas toujours été corrects, vous savez, avec la population. Ce sont des amis Français qui me l'ont plus tard raconté. Nous, on avait *des ordres très stricts sur ce point, et cela* me fait plaisir quand des gens du Cotentin se rappellent la courtoisie des Allemands.

» L'air était plein de fer. Et alors qu'on se trouvait en pleine campagne, la mort pouvait venir de la mer. Ça aussi, c'était une surprise. Depuis l'aube, les bateaux tiraient de la côte. Des salves d'une violence insensée, qui portaient jusqu'à 20 kilomètres dans les terres. Des obus gros comme des camions, qui creusaient des trous de la taille d'une maison. Toute la terre tremblait. On s'écrasait contre le sol. J'aurais voulu m'y enfoncer totalement. Mais tout le monde se relevait. « *Allez viens !* », *me criait-on. Mais je regardais le* trou, pétrifié.

» Comment arriverions-nous à Sainte-Mère-Eglise dans ces conditions ? On plongeait au sol tous les *10 mètres*. On s'allongeait dans un fossé et on dressait l'oreille, on se relevait, et vrrr, un avion s'annonçait qui nous précipitait sous un arbre où on s'agglutinait, l'œil encore aux aguets, car nous ne savions pas ce que cachaient les haies, ce que masquait un bosquet, qui se terrait derrière le plus proche talus, d'où venait ce petit clac-clac, qui était tout sauf le bruit d'un insecte ; et ce son de crécelle qui me rappelait le jour de Pâques où les enfants agitent dans les rues un petit moulinet de bois pour appeler les gens à la messe puisque toutes les cloches sont à Rome... Tout était source d'angoisse. On empruntait les sentiers ombragés, les che*mins les plus camouflés* du bocage, toujours en file indienne, l'aviation ainsi nous repérerait moins ; mais le coin était truffé de paras américains qui cherchaient à rejoindre leur compagnie. Parfois un éclaireur s'écroulait devant *nous, atteint d'une balle tirée à travers la haie* contre laquelle on se planquait. Ainsi on côtoyait l'ennemi sans le savoir. Allemands et Américains pouvaient passer à 2 mètres sans se voir. Quand une branche craquait, on se figeait en préparant notre fusil, prêts à tirer – sur l'ennemi ? sur l'ami ? – à l'ultime moment de vérité : celui où son casque se pointerait.

» Cela devait bien faire treize, quatorze heures que l'on était parti précipitamment de Saint-Joseph, au milieu de la nuit, sous le feu d'artifice offert par la RAF. Le téléphone à manivelle qui nous reliait à des PC militaires avait sonné à plusieurs reprises pour signaler *l'arrivée de parachutistes américains ;* et l'on avait eu l'ordre de plier nos affaires, d'empiler nos bagages – que je n'ai jamais revus – sur une moto à chenille et de prendre la route de Sainte-Mère car c'était l'invasion. Et ce que *j'avais vu et ressenti depuis ce matin avait* suffi à me blesser pour toujours.

» La première mort d'un copain, c'est inracontable. C'est un petit morceau de soi qui va. Voilà. D'y penser, je sens quelque chose en moi encore à vif. Mais la mort allait tellement devenir quelqu'un de proche. Infiniment proche.

» Je vois encore ce camarade adossé, tristement, le matin, contre le mur d'une ferme. Il avait l'air d'un petit poulet. « *Qu'est-ce que tu as ?* lui ai-je demandé. *Tu es malade ?* »

– « *Mais non ! Laisse moi. Je n'ai rien !* »

» Deux heures plus tard, une grenade lui *explosait la tête. Il en avait eu, j'en suis sûr, la* vision prémonitoire. C'est arrivé à beaucoup. Comme un message qui vient de l'intérieur : « *Aujourd'hui, ce sera mauvais pour toi.* » Mais il n'y a rien à faire. On ne peut pas y échapper, se *cacher sous la terre... Si* ça doit venir, ça vient. C'est arrivé à mon frère en Russie.

» Dès que la nuit tomberait, on avancerait plus vite. Les chasseurs, au moins, nous laisseraient du répit. Et on espérait atteindre Sainte-Mère-Eglise le lendemain matin. Tout en marchant, je parlerai à Dieu. Accordez-moi cette nuit, lui dirai-je ; prenez-moi sous votre aile. Demain, j'essaierai d'aviser tout seul. Evidemment, de l'autre côté de la haie, un jeune type d'Amérique vous demande peut-être la même chose. C'est bien possible. Mais dans ce cas, que ferez-vous ? Lequel des deux choisir ? Car, demain, face à face, ce sera lui ou moi. Auriez-vous une préférence ? La Bible a dit : « *Tu ne tueras point.* » Et pourtant les curés bénissent les militaires. Alors, qu'est ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce que ce n'est pas absurde ? »

∴

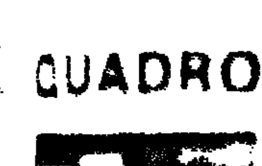
Rolf de Boeser sera grièvement blessé à l'estomac au mois de juillet 1944, à Saint-Jean-de-Daye, près de Carentan. Soigné d'abord par des médecins russes dans un dispensaire de campagne, il sera transporté à Fougères, Rennes, Paray-le-Monial, Metz avant de rejoindre sa famille à Cologne. Muté près de Sarrebruck, blessé une deuxième fois, soigné près de Berlin, et puis remis au front, il sera capturé en Sarre et emprisonné jusqu'en 1949 à Toulon. Il reprendra alors le métier de menuisier qu'il préparait déjà en 1943, quand il avait rencontré, nourri, aidé à Cologne un prisonnier français... originaire de Sainte-Mère-Eglise. Leur amitié ne s'est jamais démentie, et Rolf de Boeser multiplie les visites, les échanges, les jumelages et échanges de chorale entre Frechen où il réside et la région de Sainte-Mère-Eglise. Il écoute de l'opéra, peut chanter en français et a fait du travail de réconciliation entre Français et Allemands le sens de toute sa vie.

ANNICK COJEAN

DEMAIN

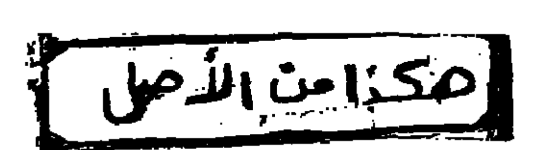
20 heures. Charles Lynch, correspondant de guerre canadien, rédige, sous l'œil de ses pigeons voyageurs, sa première dépêche du débarquement.

RTL diffusera, samedi 4 juin, dans son journal de 8 heures, le témoignage d'un vétéran canadien.

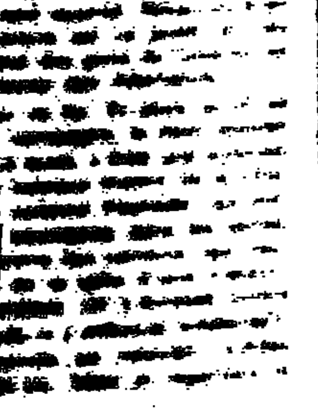


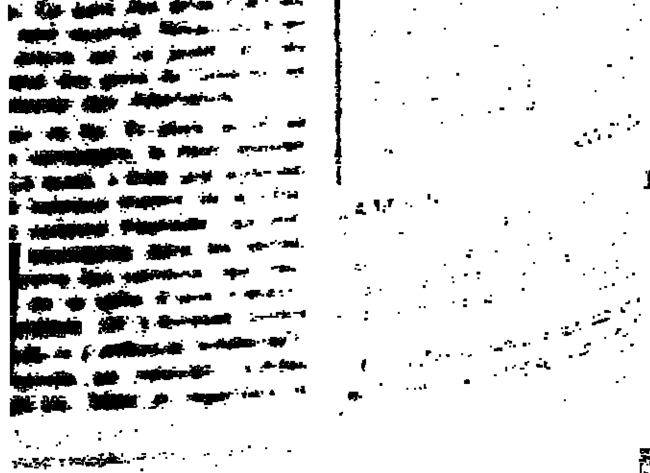












RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 3 JUIN

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.45). Invitée : Marie-Sophie Berthier Lelouch.
19.50 Alain Decaux raconte. Le Débarquement.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Magazine : Pour une nuit ou pour la vie. Jury : Fabrice, Gloria Lasso, Michèle Laroque. *Deux couples se prêtent au jeu de la vérité.*
22.40 Magazine : Ushuaïa.
0.45 Journal et Météo.
0.55 Jeu : Millionnaire.
1.20 Concert : Orchestre national Bordeaux-Aquitaine.

FRANCE 2

13.40 Campagne pour les élections européennes.
13.55 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer. Invité Bruno Mesure.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.00).
19.59 Journal.
20.30 L'Image du jour à Roland-Garros.
20.35 Campagne pour les élections européennes.
20.40 Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Divertissement : C'est votre vie. Le général Bigeard. Avec Gérard Masbourian, Sylvie Joly, Ophélie Winter, des anciens combattants, Mireille Mathieu, Chœur de l'armée française, 6e régiment de parachutistes, un message d'Antony Quinn, hommage à Jean Gabin, André Pousse.
22.50 Magazine : Bouillon de culture. Les mystères des nombres, les secrets des chiffres. Invités : Jean-Claude Bologne (*les Sept Merveilles : des expressions chiffrées*) ; Georges Ifrah (*Histoire universelle des chiffres*) ; Michel Tournier (*le Miroir des idées*) ; Vincent Lindon, interprète de *l'Irrésolu*, film de Jean-Pierre Ronssin.
0.05 Journal, Météo et Côté court.
0.30 Magazine : Musiques au cœur. Auvers-sur-Oise et l'impressionnisme : musique classique et peinture. Airs sacrés et airs de concerts de Mozart ; Œuvres de Debussy et Franck par le Quatuor Ludwig.
1.45 Sport : Tennis (rediff.).

FRANCE 3

13.00 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros.
13.55 Jeu : Télétennis (et à 17.30).
14.05 Série : Bizarre, bizarre.
14.35 Série : La croisière s'amuse.
16.15 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.15 Campagne pour les élections européennes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Homme au désir d'amour lointain*, de François-Régis Bastide.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Nilda Fernandez. Espagne : le gracié de la Semaine sainte ; Malte : les chevaliers de l'ordre ; Italie : la nonne et le ballon rond.
22.50 Campagne pour les élections européennes.
23.05 Journal et Météo.
23.30 Magazine : Strip-tease. *Al dente ; Le Musée de Geoffroi ; L'amour capote ; Elle est nickel*
0.25 Court métrage : Libre court. Bleu sur fond rouge, de Yannis Vamvacas.
0.45 Continentales.
1.20 Cadran lunaire.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Hook. ■ Film américain de Steven Spielberg (1991).
15.50 Court métrage : Bavardage. De Virginie Thévenet.
15.55 Surprises.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Fiorile. ■■ Film franco-italien de Paolo et Vittorio Taviani (1993).
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Téléfilm : La Parole retrouvée. De Nigel Finch.
22.00 Documentaire : J. Edgar Hoover, la double vie du chef du FBI. De Bill Cann.
22.50 Flash d'informations.
22.56 Court métrage : Affreux, sales et méchants. De Jackie Cukier.
23.00 Cinéma : Dead Again. ■■ Film américain de Kenneth Branagh (1991).
0.45 Cinéma : Agaguk. ■ Film français de Jacques Dorfmann (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle.
17.55 Magazine : Macadam.
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Le Far West.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Enfance trompée. De Rainer Wolffhardt.
22.15 ▶ Documentaire : Mon vidéo-journal d'Afghanistan. De Nick Danziger.
23.15 Cinéma : Lola. ■ Film mexicano-espagnol de Maria Novaro (1989).

M 6

13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Documentaire : Nom de code Overlord (et à 0.45). Les ports flottants.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : La vengeance m'appartient. De Gary Nelson.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 5.30).
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Culture rock

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Maurice de Vlaminck.
21.32 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 1er février au Gewandhaus de Leipzig) : Mathis le peintre, de Hindemith ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35, de Korngold ; Till Eulenspiegel, de R. Strauss.
23.07 Jazz club.

Les interventions à la radio
Beur FM, 19 h 10 : Européennes. Gisèle Halimi (liste de Jean-Pierre Chevènement).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Docteur Paul et Mister Amar

ALORS que Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen, l'autre soir sur France 2, se confortaient mutuellement devant nous, le véritable affrontement passait inaperçu. Silencieux mais intense, bref mais empoisonné d'arrière-pensées, qui l'a remarqué ? Quelques instants avant le début du débat, au cours de l'épisode désormais inoubliable des gants de boxe, Docteur Paul, en une unique reprise, défiait Mister Amar.

Les gants et le masque de protection offerts aux deux invités politiques du 20 heures (*lire nos éditions d'hier*) ne leur étaient, en effet, nullement destinés. Ces spectaculaires signaux s'adressaient aux téléspectateurs – un peu –, pour leur signifier que le présentateur n'était pas dupe et déclinait toute responsabilité quant aux malencontreuses bavures qui pourraient suivre. Et, plus précisément encore, semble-t-il, ces gants exprimaient la protestation désespérée de Docteur Paul à Mister Amar.

Car Docteur Paul, depuis quelques jours, observait la rage au ventre Mister Amar en train de fignoler les préparatifs de la rencontre Tapie-Le Pen. Il regardait, rageur, sa chaîne, une honnête chaîne de service public pourtant, sourcilleuse, scrupuleuse, déontologique, s'abîmer dans les pièges scintillants de l'info-spectacle. Les magazines de programmes qui annonçaient l'affrontement en grosses lettres l'emplissaient d'amertume. Tapie contre Le Pen ! Où était-on tombé ? Si ça n'avait tenu qu'à lui, Docteur Paul, la campagne européenne sur le service public aurait eu bien davantage de tenue. On y eût organisé une rencontre entre Hélène Carrère d'Encausse et Catherine Trautmann, par exemple. Ou bien projeté un documentaire sur Jean Monnet. Les idées ne manquaient pas.

Et qui était le grand ordonnateur des festivités ? Ce diabolique Mister Amar, cet autre lui-même, cet obsédé d'audience, dévoré par une obsession : refaire son retard sur TF 1. Tout cela rappelait à Docteur Paul un bien triste épisode. Cela lui rappelait le soir de la mort d'Ayrton Senna et du début de l'exode du Rwanda, quand Mister Amar – l'audience, toujours ! – avait exigé de privilégier la mort du pilote de formule 1. Docteur Paul, ce soir-là, s'était trouvé réduit à s'en excuser auprès des téléspectateurs, mais Mister Amar s'en moquait bien.

Alors, quand Mister Amar présenta les deux tribuns populistes, Docteur Paul, tirant ses gants de boxe plus vite que son ombre, signala ainsi à l'univers sa réprobation. Oui, sans doute cette soirée d'info-spectacle rassemblerait-elle une vaste audience, mais Docteur Paul s'en excusait d'avance, comme le soir d'Ayrton Senna et du Rwanda. Et Docteur Paul songea mélancoliquement que le supplément d'âme du service public se trouvait désormais réduit à cela : les excuses.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 4 JUIN

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.45 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 ▶ Magazine : Reportages. Histoires de la folie ordinaire, de Jane Lagier et Jean-Michel Chappes.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Sydney Police.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.25 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Alain Decaux raconte. Le Débarquement.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Super nana. Invitées : Lova Moor, Brigitte Lahaie, Linda De Souza. Le jury : Olivier de Kersauson, Alain Gillot-Pétré, Yves Mourousi, Henry Chapier, Jean-Louis Foulquier, la participation de Gérard Delaleau, Christian Briand, Jean-Claude Poirot et les paris de Pierre Bellemare.
23.00 Téléfilm : Objectif piégé. De David Winning.
0.45 Série : Super-force.
1.10 Journal et Météo.
1.20 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.35 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.10, 3.40).
1.45 Série : Mésaventures (et à 4.20).
2.15 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.50).
3.15 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 Magazine : Sur les pistes (et à 5.00). Avec Pierrette Brès ; A 9.10, Grands galops.
9.25 Magazine : Samedi aventure. Quand les astronautes regardent la Terre.
10.30 Le Magazine de l'emploi.
11.25 La Revue de presse de Michèle Cotta.
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.

13.25 Magazine : Géopolis. Liban : la colombe et la truelle.
14.15 Magazine : Animalia. Les poissons d'aquarium.
15.15 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.30 Téléfilm : La Mare aux crocodiles. De Neal Sundstrom.
17.00 Magazine : Samedi sport. Cyclisme : Critérium du *Dauphiné libéré*, 5e étape, Echirolles-Le-Collet-d'Allevard.
18.05 Variétés : Taratata. Invité : Patrick Bruel (rediff.).
18.50 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Invitée : Carla Bruni.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, L'Image du jour à Roland-Garros, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : La Chance aux chansons.
22.45 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
22.50 Magazine : Autant en emporte le temps.
0.05 Journal, Météo et Côté court.
0.30 Sport : Rugby. France-Canada en différé.
2.00 Sport : Gymnastique. Championnats d'Europe, concours général masculin.
3.00 Sport : Tennis. Internationaux de France à Roland-Garros : finale dames (rediff.).
3.45 24 heures d'info.
5.20 24 heures d'infos.
5.35 Documentaire : Okavongo.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : le Volvo PGA Challenge, à Wentworth (Grande-Bretagne).
8.00 Espace entreprises : L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Groupe A : après la finale du Championnat de France ; Groupe B : présentation des finalistes ; Le rugby tchèque.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : La croisière s'amuse.
13.50 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros : finale dames.
16.55 Série : Matlock.
17.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.45).
17.45 Magazine : Montagne. Le Plateau déchiré, de Laurent Lutaud.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'avenir dure longtemps*, de Louis Althusser.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Magazine : Côté court.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Pognon sur rue. De Jean-Louis Bertuccelli (rediff.).
22.20 Planète chaude. L'Eté de la liberté, documentaire de Pascal Vannier.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez. Comment entrer dans un protocole thérapeutique ?
0.45 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. L'œil écoute... Ball (1er volet).
1.50 Musicale graffiti. *Suite brésilienne*, de Villa Lobos, par Turibio Santos, guitare.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.15 Surprises.
8.30 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
8.55 ▶ Téléfilm : La Rage au cœur. De Robin Davis.
10.28 Court métrage : Le Flic. De Xavier Durringer.
10.30 Le Journal du cinéma.
10.35 Cinéma : Fiorile. ■■ Film italo-franco-allemand de Paolo et Vittorio Taviani (1993).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Quarantaine. De Nico Hofmann.
15.22 Sport : Rugby. Afrique du Sud-Angleterre, en direct de Pretoria.

— En clair jusqu'à 20.30 —

17.10 Décode pas Bunny.
18.05 Série animée : Léa et Gaspard.
18.15 Magazine : On fait le plein. Le plein de basket. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids welters WBA ; championnat d'Europe des poids super-légers, en direct de Levallois-Perret.
22.30 ▶ Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron. Le Diable Afar.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle.
23.50 Surprises (et à 4.40).
23.52 Court métrage : Avant mais après. De Tonie Marshall.
0.00 Magazine : Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Secrète. Film américain, classé X, d'Andrew Blake (1990).
1.20 Surprises.
1.30 Cinéma : Mac. ■■ Film américain de John Turturro (1992) (v.o.).
3.25 Cinéma : Parfois trop d'amour. ■ Film franco-belge de Lucas Belvaux (1991).
5.10 Cinéma : Moi Ivan, toi Abraham. ■■ Film français de Yolande Zauberman (1993).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Gerhard Richter. Mes peintures sont plus fortes que moi (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix. (rediff.).
19.00 Téléfilm : Le Prix Nobel. D'Anders Albien et Stella Sundahl.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La crise de Macédoine vue par la Macédoine (1re partie).
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 4 juin 1944.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Parana. De Frédéric Compain.
22.10 Téléfilm : Au sud de mon âme. De Frieder Schuller. *L'itinéraire de Paul Celan, poursuivi par les nazis allemands parce que juif, puis traqué par les communistes en Roumanie où il s'est réfugié parce qu'écrivain de langue allemande. Hongrie, Autriche, France... Il mettra fin à ses jours en 1970 en se jetant du pont Mirabeau dans la Seine.*
23.40 Magazine : Snark. Truite descendant l'escalier ; Trott ; Cracked ; Scratch ; Sticky.
0.05 Série : Monthy Python's Flying Circus. D'Ian McNaughton.

M 6

8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invité : Gérard Majax.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : V.
15.00 Série : Soko, brigade des stups.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 3.00). Roland-Garros, un tournoi en or massif.
19.15 Magazine : Turbo. La Punto cabriolet ; Le Rallye d'Antibes ; Le Rallye de l'Atlas ; Les 1 000 kilomètres de Montlhéry ; Le Grand Prix de Divonne-les-Bains.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Documentaire : Nom de code Overlord (et à 1.20). 4. Le dilemme d'Eisenhower.
20.05 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.25).
20.45 Téléfilm : Le Meurtrier de l'Illinois. D'Eric Till.
0.25 Série : Soko, brigade des stups.
1.10 Six minutes première heure.
1.35 Musique : Boulevard des clips (et à 6.30).
3.25 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Hélène Delavault, chanteuse.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Il suffit de peu, de Martine Drai. Avec Annick Alane.
22.35 Musique : Opus. Jacques Lejeune, compositeur.
0.05 Clair de nuit. Avec Evelyne Panato, à propos des Rencontres de la Maison du geste et de l'image.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de l'Opéra de Zurich) : La Belle Hélène, d'Offenbach, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Zurich, dir. Nikolaus Harnoncourt ; sol. : Vesselina Kasarova, Deon van der Walt, Volker Vogel, Boris Martinovic, Liliana Nichiteanu, Carlos Chausson, Martin Zysset, Peter Keller, Werner Groeschel.
22.45 Ainsi la nuit. Par Thérèse Salviat. Concerto pour piano et orchestre no 22 en mi bémol majeur K 482, de Mozart ; Sonate pour piano en fa dièse mineur op. 2, de Brahms.
0.05 Les Fantaisies du voyageur.

Les interventions à la radio
RTL 13 heures : Spécial débarquement avec Maurice Schumann (« Journal inattendu »).

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

Un placement de famille

SIMONE VEIL parle d'or : *« La famille constitue une valeur-refuge essentielle. »* Comme la pierre ou les sicav monétaires ? En faisant un enfant, deux enfants, plein d'enfants, on procéderait, pour ainsi dire, à un placement de père et mère de famille.

Bien sûr, la ministre, défendant son projet de loi sur la famille, n'utilisait pas l'expression *« valeur-refuge »* dans ce sens-là. Simone Veil entendait signifier autre chose. Par exemple, que la famille c'est ce qui reste quand rien ne subsiste. Un phare dans la brume, un tronc d'arbre auquel se raccrocher. Lorsque tout fout le camp, le fameux tissu social, l'économie, la démographie, les gens au pouvoir sortent leur mot famille. Cela rassure.

C'est même le cri primal venu du fond des âges politiques : *« Familles, je vous aime »*. Il retentit régulièrement, avec des variantes, le chant nataliste. Faites des enfants. Et si vous ne les faites pas pour vous, faites-les pour la France. Faites des enfants, chair à canon. Des enfants, chair à usines. Des enfants, chair à cotisations-retraite. L'arrière-pensée a pu évoluer, le fond reste le même. Les politiques rêvent la France comme une famille nombreuse.

En cela, ils font leur devoir qui est de ne pas injurier l'avenir. Mais de manière tellement incantatoire que c'est à se demander si le rite et la vocalise ne l'ont pas emporté sur le souci réel.

Car l'état d'enfantement général ne se décrète pas. Il s'encourage à grand-peine. Surtout dans une période où les Français, ces ingrats, ne font plus d'enfants à la France. En 1993, 712 000 naissances ont été comptabilisées sur le territoire, chiffre le plus bas depuis la Libération. C'est dire si la « valeur-refuge » séduit de moins en moins d'investisseurs. Et s'il ne reste qu'une seule solution, l'immigration !

Pourquoi cet incivisme reproducteur ? Des gens fort savants ont avancé des explications fort logiques : évolution des mœurs, crise, individualisme, peur du lendemain, travail des femmes, etc. Disons plus prosaïquement que si les Français font moins d'enfants, c'est que l'envie leur est passée d'en faire plus.

Cette simple lapalissade semble bien partagée. Y compris par les gens qui nous gouvernent. Sinon, comment expliquer autrement le peu de moyens mis à disposition du projet de loi, 55 milliards de francs sur cinq ans ? Et encore, gagés sur l'équilibre des comptes sociaux.

Le chiffre est intéressant. 55 milliards de francs, c'est à peine plus de la moitié des sommes engrangées, 92 milliards, par le gouvernement avec les privatisations, autres *« valeurs-refuges »*. Qui donc disait que l'on dilapidait là l'argenterie de famille ?

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU « MONDE »

Les lettres de nos lecteurs ; L'avis du médiateur, par André Laurens : « Post-scriptum » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Afrique du Sud : M. Mandela propose un référendum sur la création d'un Etat blanc

Nelson Mandela a déclaré jeudi que le nouveau gouvernement pourrait consulter les Afrikaners par référendum sur la question de la création d'un Etat blanc *(page 4)*.

L'ONU envisage des sanctions contre Pyongyang

La Corée du Nord ayant refusé de laisser les inspecteurs internationaux vérifier le déchargement du combustible de son réacteur nucléaire de Yongbyon, l'ONU envisage de prendre des sanctions économiques *(page 5)*.

POLITIQUE

Le projet de loi sur la famille

Pour calmer les insatisfactions de sa majorité, le gouvernement fait de nouvelles concessions sur le projet de loi sur la famille *(page 11)*.

ÉCONOMIE

Prolongation de la détention préventive de Didier Pineau-Valencienne

Les arguments mis en avant par Schneider pour la défense de M. Pineau-Valencienne sont réfutés en Belgique *(page 18)*.

Consommation : 1993 aura été le plus mauvais cru depuis trente ans

La consommation des ménages a connu, en 1993, sa plus faible progression (+ 0,4 %) depuis trente ans, accentuant le coup de frein observé les deux années précédentes (+ 1,2 % en volume), selon l'étude annuelle de l'INSEE publiée vendredi. Les Français ont acheté moins, malgré des prix sages, préférant – une fois encore – épargner *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

Veillée d'armes à Bordeaux. Depuis que Jacques Chaban-Delmas a laissé entendre qu'il verrait bien Alain Juppé lui succéder à la mairie, la majorité bordelaise compte ses divisions.

Ce numéro comporte un cahier « Jour J du débarquement » folioté I à XVI

Le numéro du « Monde » daté vendredi 3 juin 1994 a été tiré à 459 487 exemplaires

Des associations réclament une modification de la loi Pasqua

Mobilisation en faveur d'étrangers en situation irrégulière et atteints du sida

Une vingtaine d'associations d'aide aux étrangers et aux personnes atteintes du sida dénoncent la situation de précarité dont souffrent des malades étrangers en situation irrégulière, exclus des soins médicaux, voire reconduits à la frontière. Ils réclament la régularisation de la situation de ces personnes ainsi qu'une modification de la loi Pasqua.

Un an après la controverse parlementaire qui avait obligé le gouvernement à rétablir le droit à l'aide médicale pour les étrangers en situation irrégulière, plusieurs associations dénoncent la situation d'exclusion dont souffrent certains étrangers atteints de pathologies graves comme le sida. Il s'agit principalement de demandeurs d'asile ou d'immigrés en situation irrégulière. D'autres cas concernent des toxicomanes visés par une interdiction du territoire ou une expulsion, alors que leur état de santé exige des soins impossibles à recevoir dans leurs pays d'origine.

Le phénomène a pris un tour suffisamment préoccupant pour que soit créé, à l'initiative de plusieurs associations, un collectif Action pour les droits des malades étrangers (1). Certaines de ces associations, spécialisées dans l'accueil des malades démunis ou dans l'accompagnement social, constatent qu'un nombre important de patients consultant pour des maladies graves, notamment des étrangers, ne bénéficient d'aucune couverture sociale. Une enquête de la mission « sida » de la direction des hôpitaux a évalué à 600, en 1993, le nombre de personnes, françaises ou non, dépourvues de prise en charge. Selon le prérapport d'un groupe de réflexion sur le sujet réuni par la direction générale de la santé (DGS) à l'initiative de Simone Veil, le principe de l'accès à l'aide médicale hospitalière sans condition de régularité de séjour *« est loin de fonctionner correctement dans la pratique »* en raison de refus des services chargés de l'instruction des dossiers.

« Humainement indéfendable »

Parallèlement, les associations sont saisies de plusieurs dizaines de demandes visant à prolonger des autorisations provisoires de séjour pour soins. L'association Act Up, qui a traité vingt-cinq cas de ce genre depuis septembre dernier, dénonce la difficulté croissante à obtenir quelques mois de sursis, et la disparité de traitement selon les préfectures. *« Exclure ces personnes des dispositifs sociaux rend leur situation plus dramatique encore sur le plan humain, en même temps qu'elle conduit à des conséquences négatives en terme de coûts et d'efficacité »*, note le rapport de la DGS.

Toutes les associations s'inquiètent des expulsions d'étrangers atteints par le sida, surtout des toxicomanes condamnés par la justice. Depuis l'entrée en vigueur de la loi Pasqua, ces expulsions peuvent même être exécutées contre l'avis de la commission composée de magistrats, réunie avant une mesure d'éloignement. Cette pratique avait été stigmatisée par la commission nationale des droits de l'homme dans son dernier rapport en ces termes : « Priver une personne [en l'envoyant dans un pays démuni] *des soins qui lui sont prodigués en France* (...) *revient à le priver, avec une forte probabilité, de quelques mois à quelques années d'existence, ce qui est humainement indéfendable.* » La commission avait rappelé, à ce propos, la disposition de la convention européenne des droits de l'homme qui interdit les *« traitements inhumains et dégradants »*.

D'une façon générale, le collectif d'associations souligne l'effet très négatif de la situation de précarité sur l'état de santé des malades. Il est difficile de convaincre un malade menacé de reconduite à la frontière au moindre contrôle d'entamer des démarches aléatoires auprès d'une administration pour se soigner ou obtenir une régularisation, explique Emeric Languérand, chargé du dossier à Act Up.

Le collectif réclame des mesures destinées à faire cesser les éloignements forcés d'étrangers *« atteints de pathologies graves »* et à leur permettre de bénéficier d'une couverture sociale. D'autre part, pour tous ceux qui souffrent d'*« affections de longue durée »* reconnues par la Sécurité sociale, ils souhaitent la mise en œuvre d'un système d'attribution d'autorisations provisoires de séjour assorties des droits sociaux, calqué sur celui dont bénéficient les ressortissants de l'ex-Yougoslavie.

Les défenseurs des droits des malades étrangers souhaitent également une modification de la loi Pasqua. Ils demandent l'attribution de titres de séjour d'un, voire dix ans, selon la gravité du pronostic déterminée par une commission médicale indépendante. Ils veulent enfin que les *« personnes atteintes de pathologies graves »* soient protégées contre toute reconduite ou expulsion, au même titre que les mineurs. Plusieurs actions sont prévues dans les prochains jours pour attirer l'attention sur ces exclus parmi les exclus.

PHILIPPE BERNARD

(1) ADMEF c/o Arcat-sida 13, bd de Rochechouart 75009 Paris. Tél : (1) 49-70-85-90. Ce collectif a été créé à l'initiative d'associations comme Act Up, AIDES, ARCAT-SIDA, Aparts, CIMADE, le comité contre la double peine, FASTI, GISTI, MRAP, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature et le Comité médical pour les exilés, Médecins sans frontières, Médecins du monde.

François Perigot est élu à la présidence du patronat européen

François Perigot, dont le mandat arrive à terme à la présidence du CNPF (Conseil national du patronat français) à la fin de l'année, a été élu, vendredi 3 juin à Athènes, président de l'Unice (Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe). Créé en 1958, l'Unice, dont le secrétariat général est installé à Bruxelles, a des frontières plus larges que l'Union européenne puisqu'elle regroupe 33 organisations patronales appartenant à 25 pays. Seul candidat à briguer la succession de l'Espagnol Carlos Ferrer, François Perigot est le troisième Français à occuper ce poste après Georges Villiers et Paul Huvelin, tous deux aussi anciens présidents du CNPF. Vice-président de l'Unice depuis 1988, M. Perigot est élu pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

GROUPE AMAURY : Jacques Guiu nommé directeur. – Après avoir été directeur de la gestion du *Monde* de février 1991 à mars 1994, Jacques Guiu va rejoindre les éditions Philippe Amaury le 1er juillet, au poste de directeur, en charge des dossiers stratégiques dans le cadre du développement du groupe. Il y sera notamment responsable du développement industriel, coordonnera la distribution et assurera la coordination sociale du groupe.

Albert Uderzo décide d'arrêter « Astérix »

Albert Uderzo, co-créateur avec René Goscinny d'« Astérix » en 1959, a décidé d'arrêter les aventures du petit Gaulois. La décision d'Albert Uderzo, soixante-sept ans, a été prise vendredi 3 juin après l'arrêt rendu le 1er juin par la cour d'appel de Paris, qui le déboutait dans son procès contre les éditions Dargaud (*le Monde* du 3 juin). *« Je suis fatigué, cela fait quinze ans que je me bats pour faire respecter le droit des auteurs*, nous a-t-il déclaré. *J'ai donc décidé d'arrêter « Astérix » et de prendre enfin ma retraite. »* Les aventures d'Astérix, lancées dans *Pilote* en 1959, ont été éditées à partir de 1961 en albums. 250 millions d'exemplaires d'*« Astérix »* ont été vendus à ce jour dans le monde entier.

Intervenant lors d'une agression dans un bureau de change rue Vivienne

Un policier hors service tue à Paris deux voleurs non armés

Les deux agresseurs du gérant d'un établissement de change ont été tués par un policier, jeudi 2 juin, rue Vivienne dans le deuxième arrondissement de Paris. Bien que violents, ces deux jeunes auteurs présumés d'une tentative de vol n'étaient pas armés quand ils ont été mortellement atteints par les balles du policier.

Un policier collectionneur et deux jeunes voleurs se sont retrouvés face à face dans une boutique de la rue Vivienne à l'enseigne *Saint-Marc Collection*. Amateur de monnaies anciennes, le gardien de la paix Pascal Vapaille se rendait depuis des années, hors service, dans ce petit magasin qui fait aussi office de bureau de change. Il examinait des pièces rares quand deux visiteurs, décrits comme très excités par les témoins, ont pénétré dans le local exigu.

Selon les témoignages recueillis par la « police des polices » parisienne, l'Inspection générale des services (IGS), ces deux jeunes gens auraient commencé à tout casser, à mains nues, en une scène très brève et d'une grande violence. A coups de pieds et de chaises, ils se seraient mis à briser les vitrines des présentoirs de la boutique. Sautant derrière le comptoir, visant probablement la caisse, l'un d'eux s'en est pris au gérant, qui a d'abord sorti une matraque électrique. L'autre a envoyé un coup de chaise au seul client alors présent, sans savoir qu'il s'agissait d'un policier habillé en civil.

Sous le choc, ce policier, Pascal Vapaille, a dévalé l'escalier descendant au sous-sol. La matraque électrique se révélant peu efficace, le commerçant a sorti un pistolet tirant des balles en caoutchouc, dont il s'est servi à deux reprises, sans résultats probants. Le gérant aurait alors été méchamment passé à tabac par les deux hommes. Remontant du sous-sol, le policier a sorti son revolver de dotation, le Manurhin « 38 » spécial police. Il a alors vidé les six balles contenues par le barillet en direction des agresseurs. Quatre projectiles ont atteint leurs cibles et les deux hommes sont morts. Une cinquième balle a blessé la compagne du gérant à la jambe et un dernier projectile s'est perdu. Le parquet de Paris a chargé l'IGS d'une enquête pour déterminer si le policier était fondé à faire usage de son arme.

Gardien de la paix bien noté, Pascal Vapaille était détaché depuis un mois au centre de rétention pour étrangers de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Sa hiérarchie l'avait placé à ce poste non actif – une « position aménagée » selon la terminologie administrative – en raison de l'état d'invalidité temporaire dans laquelle il se trouvait après avoir subi plusieurs opérations à la jambe, s'étant sérieusement blessé en tombant d'un immeuble en 1989, lors d'une poursuite de cambrioleurs qui s'enfuyaient sur les toits.

Le gardien de la paix était-il fondé à faire feu ? Tout policier est autorisé à porter son arme de dotation quand il est hors service, puisqu'il a le devoir d'appréhender toute personne en cas de crime ou délit flagrant. Même en « position aménagée » et donc hors de la voie publique, il est autorisé à porter son arme quand il est en service. Mais peut-il être armé lorsqu'il est à la fois, comme Pascal Vapaille, hors service et en « position aménagée » ? L'enquête ouverte par le parquet devra le déterminer, afin de savoir si la mort des deux agresseurs relevait de la légitime défense ou de l'homicide. Placé en garde à vue à l'IGS, le policier a déclaré *« avoir craint pour la vie du gérant et de sa femme »*.

Une autopsie devait avoir lieu vendredi 3 juin sur le corps des victimes, Joël Nebor et Frédéric Adom, âgés de vingt-cinq ans. Les expertises toxicologiques devront notamment établir si ces deux jeunes gens étaient, comme le pensent les enquêteurs, toxicomanes en manque d'argent.

ERICH INCIYAN

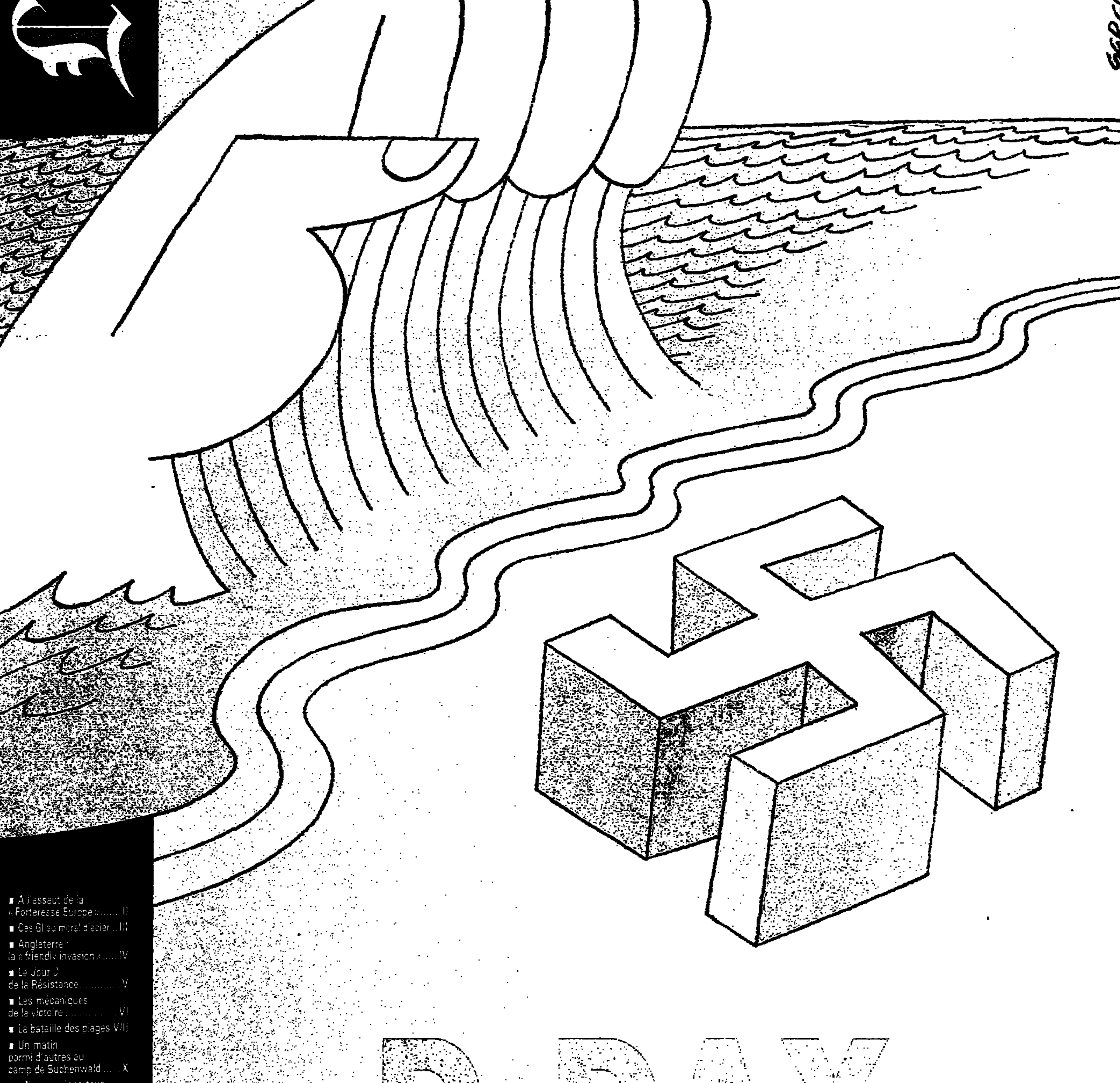
en faveur d'étrangers
...ulière et atteints du sida

Un policier hors service tue a... deux voleurs non armés

Le Monde

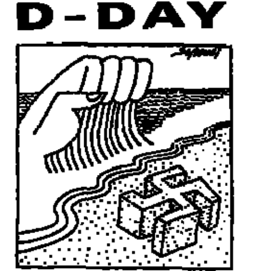
JOUR J

Du débarquement à la Libération, l'épopée des hommes du 6 juin 1944



D-DAY

D-DAY



JOUR J

UN JOUR DANS L'HISTOIRE

A l'assaut de la « forteresse Europe »

Le plus formidable débarquement de l'histoire des guerres a contribué de manière décisive *à la défaite du* nazisme. Craignant l'effondrement de l'URSS, Winston Churchill et Franklin Roosevelt ont déclenché une opération militaire mobilisant d'énormes moyens en hommes et en matériel. Une épopée dont l'issue était incertaine.

par Annette Wieviorka

LA Normandie, cinquante ans après le débarquement et les combats qui le suivirent, porte dans son paysage les innombrables traces des *événements qui s'y déroulèrent.* Nul espace du territoire français, ni les départements du Nord ni ceux de l'Est, n'a conservé ainsi la marque des combats : impressionnants cimetières militaires, musées par dizaines, plaques, stèles et monuments par centaines, mais aussi toponymes de chefs prestigieux de toutes nationalités : rues Eisenhower ou Patton, places Montgomery ou Kieffer, avenues Leclerc ou Bradley... rappellent aux Normands et aux touristes que se déroula ici un des plus formidables débarquements de l'histoire des guerres, prélude à *la bataille* qui marquait le début de la libération de la «forteresse Europe» du joug nazi par la coalition alliée : Américains et Anglais, certes, mais aussi Polonais, Belges, Canadiens, Norvégiens, Néerlandais et Français, bien sûr, et que s'y joua de plus le destin de la France.

Ce débarquement sur les côtes de l'Europe, Staline ne cessa de le réclamer dès le début de la grande alliance, arguant de la nécessité d'ouvrir un second front pour soulager l'Union soviétique du poids d'une guerre qui reposait pour l'essentiel, selon lui, sur son pays. Churchill et Roosevelt l'ont promis à leur allié, mais ne cessent d'en différer la décision. Lors de l'importante conférence entre Winston Churchill et Franklin Roosevelt et leurs conseillers militaires et politiques qui se tient à Anfa, un faubourg de Casablanca, du 13 au 20 janvier 1943, les choses commencent à se préciser. Un état-major interarmes est mis sur pied, dont la tâche est d'élaborer les plans d'un débarquement prévu pour le printemps 1944 quelque part sur les côtes du nord-ouest de l'Europe. A sa tête, le général Morgan, devenu chef d'état-major du commandement suprême allié, le COSSAC (Chief of Staff to the Supreme Allied Commandant). Pourtant, c'est du 4 au 6 décembre 1943, à la deuxième conférence du Caire, alors que la campagne d'Italie se poursuit et que les Alliés, appuyés par le corps expéditionnaire français du général Juin, piétinent, que Churchill et Roosevelt nomment le général Eisenhower au commandement de l'opération « Overlord ».

Dès lors que le commandement est désigné et la date globalement fixée (mai 1944), les préparatifs du débarquement peuvent entrer dans leur phase de réalisation. Les Alliés bénéficient des enseignements des débarquements précédents, celui d'Afrique du Nord («Torch»), de Sicile (opération « Husly ») et d'Italie (opération « Avalanche »); mais ils bénéficient surtout des enseignements qu'ils ont tirés du raid catastrophique sur Dieppe. En effet, alors qu'en janvier 1942, à la conférence de Washington, les Alliés avaient pris la décision de coordonner leur politique militaire, les divergences *entre les conceptions* anglaise et américaine étaient profondes. Pour Churchill, il fallait frapper l'Allemagne au *« ventre mou de l'Europe »*, la Méditerranée. Les Américains craignaient l'effondrement de l'URSS, et ils envisageaient une attaque sur les côtes de la Manche : l'opération « Sledgehammer » (« marteau pilon »), consistant en un débarquement dans le pas de Calais, prélude à l'invasion en 1943 de la France. Ce fut, le 19 août 1942, le désastreux raid de Dieppe : les Canadiens de la 2e division d'infanterie canadienne, appuyée par des nouveaux tanks anglais, les Churchill Mark III, furent exposés, en mettant les pieds sur la plage, à des tirs nourris. 3 379 hommes furent tués ou faits prisonniers, soit la moitié de l'effectif.

L'idée géniale de Churchill

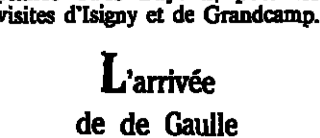
La réflexion induite par cet échec fut décisive pour la préparation du jour J. Les chefs militaires comprirent alors qu'il fallait mieux connaître le terrain, y compris la nature du sable des plages, les chars ayant patiné sur les galets dieppois. Mais il mit aussi cruellement en lumière un problème en apparence insoluble : il ne suffit pas de mettre pied sur le continent, il faut aussi pouvoir débarquer hommes et matériels, opérations impossibles sans ports. Or l'expérience de Dieppe l'a montré : les défenses installées par les Allemands sur les ports de la côte les rendent inexpugnables. Il vient à Churchill, aux lendemains de Dieppe, l'idée géniale de construire des ports artificiels, composés de caissons. Les jetées, précise-t-il, *« devront flotter pour suivre les mouvements de la marée. Le problème de leur ancrage doit pouvoir être résolu. Faites-moi connaître la meilleure des solutions qu'on trouvera. Ne me faites pas d'objection, les difficultés viendront d'elles-mêmes ».*

Où débarquer? La zone du débarquement doit répondre à plusieurs critères : être située dans un rayon permettant sa couverture aérienne à partir des aéroports de l'Angleterre, soit 240 km environ, ce qui exclut la Bretagne, trop éloignée. Les plages doivent être suffisamment profondes pour recevoir des navires de débarquement, et pas trop enclavées pour que les véhicules puissent s'écouler à un rythme suffisamment rapide; les défenses allemandes ne devaient pas être trop puissantes, ce qui exclut le pas de Calais. S'impose alors la côte comprise entre les estuaires de la Vire et de l'Orne, Caen, Bayeux et Saint-Lô devant être atteintes rapidement, prélude à la prise du port en eau profonde de Cherbourg et à la marche vers Falaise.

En janvier 1944, alors que Dwight Eisenhower installe son quartier général à Bushey Park, près de Londres, le sud de l'Angleterre est transformé en un gigantesque camp militaire où sont concentrées et entraînées les troupes destinées à être débarquées, notamment 1 200 000 soldats américains transportés à travers un océan Atlantique encore infesté de sous-marins allemands sur des grands paquebots comme les célèbres *Queen-Mary* et *Queen-Elizabeth*. Ces hommes, il faut les loger, les nourrir, les soigner, leur procurer un élémentaire confort, les équiper dans une Angleterre en guerre depuis quatre années déjà, et terriblement affaiblie. Ce sera possible largement grâce aux efforts de l'industrie américaine. L'Angleterre est aussi transformée en un gigantesque chantier. On y fabrique les caissons pour les ports artificiels, mais on met aussi au point des armes nouvelles, notamment une impressionnante variété de chars pouvant faire face à toutes les situations possibles et imaginables : tank «Crocodile», dont le jet de flammes peut être dirigé sur les meurtrières des blockhaus; le tank «Bobbin» qui déroule un tapis de toile sur le sable mou, etc. *Mais ces tanks et ces véhicules* en tout genre – la Jeep notamment, qui impressionnera si fort les Normands – il faut les alimenter en carburant. Des stations de pompage sont construites sur la côte sud de l'île de Wight et le pétrole sera acheminé, autre prouesse technique, par un *pipe-line under the Ocean* (Pluto). Mais surtout, dans le pays entier, on se met à construire des péniches de débarquement sur une multitude de chantiers navals improvisés.



VINCENT LELOUP



La pointe du Hoc aujourd'hui : nul espace du territoire français n'a conservé, autant que la Normandie, la marque des combats qui s'y déroulèrent.

Campagne d'intoxication

Le succès du débarquement dépend de l'effet de surprise. Les Allemands doivent être persuadés qu'il se déroulera dans le Pas-de-Calais. Une véritable campagne d'intoxication, baptisée « Fortitude », est montée. Les rares avions allemands que les Anglais, qui ont alors la maîtrise du ciel, laissent volontairement survoler le Kent, photographient des leurres : concentrations de chars et d'engins divers en caoutchouc ou en contreplaqué. Le groupe d'armée Patton est doté d'un quartier général imaginaire, toujours dans le Kent, véritable centre d'émission et de réception de faux messages radio.

La stratégie du débarquement est désormais au point. Elle est exposée le 7 avril 1944 au cours d'une conférence solennelle à l'école Saint-Paul de Londres, au quartier général du 21e groupe d'armées placé sous le commandement du général Montgomery, où sont réunis les chefs du SHAEF (Supreme Headquarter Allied Expeditionnary Forces), le haut commandement allié, en présence de Winston Churchill et du roi George VI. La zone de débarquement est divisée entre les Américains qui doivent prendre pied à Utah et Omaha Beach. Les Britanniques et les Canadiens, quant à eux, s'empareront de Gold, de Juno et de Sword. L'assaut amphibie, d'une ampleur qui déjoue l'imagination, permettra de mettre en action cinq divisions, auxquelles s'ajoutent trois divisions aéroportées. Si dès le D-Day (jour J), 50 000 hommes, 1 500 chars, 2 500 véhicules tout terrain, 3 000 canons et 10 500 véhicules doivent débarquer, ils doivent être suivis dans les deux mois de trente-neuf divisions, soit deux millions d'hommes, et de deux millions de tonnes de matériel.

La date est fixée en fonction de paramètres convergents : le débarquement doit se faire à l'aube. La mer doit alors être à mi-marée et ce jour doit être un jour de pleine lune pour que les troupes aéroportées puissent accomplir leur mission. Le jour J sera le 5 juin, avec à la rigueur une possibilité de report aux 6 et 7. La marine et l'aviation auront *pour mission d'annihiler* les défenses ennemies.

Les côtes de la Manche ont été puissamment fortifiées par les Allemands. Hitler a décidé de construire le « mur de l'Atlantique », selon l'expression martelée par la propagande allemande, dès le 14 décembre 1941, une semaine après l'entrée des Etats-Unis dans le conflit alors que la campagne de Russie, entreprise par l'Allemagne le 22 juin 1941, est loin d'être terminée. Une ligne de fortifications côtières courant sur 5 000 km, du cap Nord à l'Espagne qui, souligne son historien, Rémy Desquenne, doit protéger l'Allemagne sur ses arrières tant qu'elle n'a pas réglé son compte à l'Union soviétique. Pourtant, ce n'est pas vraiment un mur. Les fortifications sont discontinues. La priorité a été donnée au pas de Calais, entre la frontière belge et l'estuaire de la Somme, aux îles et aux grands ports de la Manche et de l'Atlantique. Mais entre les ports, le système de fortifications est plus lâche. Les Alliés le savent par les observations aériennes et celles données par la Résistance. C'est là qu'ils débarqueront. Derrière ce rempart, homologue occidental de la ligne Siegfried, les Allemands alignent cinquante-neuf divisions (700 000 hommes environ), dont une dizaine de divisions blindées. Mais les deux hommes qui ont la charge du commandement allemand, le vieux maréchal von Rundstedt et le maréchal Erwin Rommel, n'ont pas la même conception de la défense. Le premier n'a le contrôle ni de l'aviation ni de la marine. Il est de plus en désaccord avec le maréchal Rommel, qui commande le groupe d'armée B, chargé de défendre les côtes de l'Europe, de la Loire aux Pays-Bas, mais qui, en tant qu'inspecteur des fortifications, se trouve sous l'autorité directe du Führer. Pour Rundstedt, il ne sert à rien de défendre la côte : il faut garder de la mobilité aux divisions de panzers et, par une puissante contre-offensive, rejeter les forces alors qu'elles auront pénétré à l'intérieur des terres. Pour Rommel, il faut écraser l'assaillant au moment même où il débarque : toutes les forces doivent donc être concentrées sur la côte. Encore faut-il connaître le lieu du débarquement pour les y concentrer.

Sur le papier, tout est donc prêt pour le jour J : une mécanique minutieusement pensée qui exige le respect d'une organisation temporelle précise. Pourtant, les cieux ne sont pas avec les Alliés : les conditions météorologiques désastreuses interdisent le débarquement, qui est repoussé du 5 au 6 juin.

Le 5 juin, les premiers navires se mettent en route, convergent vers le point de rassemblement prévu, au sud de l'île de Wight, « Piccadilly Circus », comme on l'appelle bientôt. De là, une formidable armada se met en route vers la France. A partir de 21 heures, la BBC lance les messages à la Résistance. Parmi eux, le message, entré à tort dans les mémoires comme le signal donné à l'ensemble de la Résistance : *« Les sanglots longs des violons de l'automne/bercent mon cœur d'une langueur monotone. »* Ces vers de Verlaine ne s'adressent *en fait qu'à un seul réseau.*

A 1 heure du matin, lorsque les navires de l'opération « Neptune », puisque tel est le nom de la partie navale du débarquement, sont en route, les opérations aéroportées commencent. Leur but : verrouiller les zones du débarquement prévu à l'aube. Des Américains sont parachutés à Sainte-Mère-Eglise et vers Carentan, tandis que les parachutistes britanniques de la 6e Airborne sont lâchés à l'est de Caen. Les hommes du major Howard établissent leur quartier général au café de la famille Gondrée, à côté de *Pegasus Bridge*, premier lieu libéré du territoire français.

L'aube du 6 juin se lève. Les habitants de la côte ont sous leurs yeux un *spectacle surréel* : la mer est couverte de milliers de bateaux : bâtiments de guerre, navires de transport, péniches de débarquement. 300 000 hommes y attendent à bord. Pour les Allemands, la surprise a été totale. Ni Rommel ni von Rundstedt ne sont d'ailleurs en Normandie. Le soir du 6 juin, les Allemands, impuissants dans les airs et sur mer, résistent vigoureusement sur terre. Mais une solide tête de pont a été établie, davantage d'ailleurs dans le secteur britannique qu'américain. Le mur de l'Atlantique n'existe plus. Si le débarquement a réussi, ses résultats ne sont pourtant pas à la hauteur des prévisions. Ils sont mitigés dans le secteur américain. A Omaha Beach, où la mer est déchaînée, on a frôlé le désastre. Des soldats américains ont fini par atteindre le plateau qui domine la plage, mais ils ont perdu 2 500 hommes, blessés ou tués. Le 8 juin, c'est une bande de terre de 10 à 15 km de large sur une longueur de 50 km qui est établie. Le 12 juin, Churchill rend visite aux troupes alliées, alors que Montgomery annonce la fin de la bataille des plages. Le débarquement comporte aussi pour la France un enjeu politique majeur.

On l'aura remarqué : le général de Gaulle est absent des discussions *stratégiques qui le concernent.* Le 4 juin, Churchill l'a averti de son imminence. Mais le sort futur de la France n'en est pas *réglé pour autant. Roosevelt* a prévu pour le pays un système analogue à celui qui a été installé en Italie, l'AMGOT (Allied Military Government Occupied Territories), un gouvernement militaire allié exerçant sa tutelle sur l'administration du pays. Des officiers des affaires civiles sont formés en Angleterre et aux Etats-Unis depuis la fin de 1943, des billets de banque sont prêts, sans la mention CFLN (Comité français de la Libération nationale) ou République française : de la *« fausse monnaie »* selon de Gaulle. C'est inadmissible, comme est inadmissible la proclamation à la population préparée par Eisenhower. Le 14 juin 1944, le contre-torpilleur *La Combattante* débarque, entre Courseulles-sur-Mer et Graye, le général de Gaulle, devenu depuis le 3 juin chef du gouvernement provisoire de la République française, le général Kœnig, le colonel Billotte, mais aussi François Coulet, haut fonctionnaire, diplomate, désigné comme commissaire de la République pour les territoires libérés. Après une visite au QG de Montgomery, c'est l'entrée et la marche triomphales dans Bayeux, puis les visites d'Isigny et de Grandcamp.

L'arrivée de de Gaulle

L'enthousiasme de l'accueil anticipe sur celui que de Gaulle recevra à Paris le 26 août. On peut dire que, huit jours après le débarquement, de Gaulle a montré aux Alliés qu'il tenait sa légitimité de la nation, que l'administration du pays libéré devait être française. Bref que l'AMGOT doit rester à l'état de projet.

Si le débarquement a réussi, on oublie souvent que les objectifs initialement prévus sont loin d'être atteints. Par exemple, la ville de Caen et l'aéroport de *Carpiquet n'ont pas été pris* le premier jour, comme prévu. Les villes et les populations civiles de Normandie portent le poids de ces échecs. Aux bombardements du jour J succèdent d'autres bombardements. Saint-Lô, Vire, Coutances, Valogne, Lisieux disparaissent sous un déluge de feu et d'acier. Caen subit pendant les semaines qui suivent de terribles bombardements britanniques, alors que les troupes allemandes n'y stationnent déjà plus. Le poids de la libération de la France pesa pour l'essentiel sur la Normandie qui resta, jusqu'au 20 août, le théâtre de la bataille. Certes, il y eut d'autres combats, parfois violents et meurtriers, comme ceux d'Alsace. *Mais après la bataille de* Normandie qu'amorça le débarquement, la bataille de France était gagnée.

► Annette Wieviorka est directeur de recherche au CNRS (CRHQ-Caen).

BIBLIOGRAPHIE

Les publications sur le débarquement et la bataille de Normandie se comptent par milliers. Parmi les parutions récentes, quelques titres :

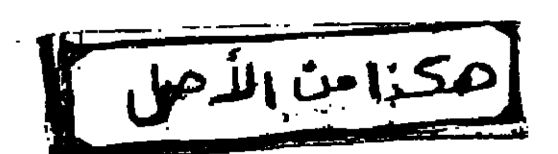
– *La Normandie au cœur de la guerre*, de Jean Quellien, Caen Editions Ouest-France-Mémorial, 1992, 248 p.;

– *Le Nouveau Guide des plages de débarquement et des champs de bataille de Normandie*, d'Eddy Florentin et Patrick Boussel, Presses de la Cité, 1994, 356 p., 85 F;

– *Un journaliste sur le front de Normandie. Carnet de route. Juillet-août 1944*, de Jacques Kayser, Paris, Arlea, 1991, 187 p., 110 F;

– *Le Débarquement en Normandie*, d'Anthony Kemp, 6 juin 1944. Paris, « Découvertes », Gallimard, 1994, 194 p.

مكرر من الأصل



teresse Europe

D-DAY

JOUR J

LES HOMMES DU 6 JUIN

Ces GI au moral d'acier

Pour la deuxième fois depuis la guerre de Sécession, les Etats-Unis recourent à la conscription. Plusieurs millions de citoyens de toutes races et de toutes origines sont mobilisés, équipés et entraînés. Ils débarquent avec un moral d'acier.

par André Kaspi

A la veille du débarquement, le général Eisenhower rend visite aux parachutistes de la 101e division aéroportée. Il serre des mains. *« D'où venez-vous ? »*, demande-t-il. *« Du Texas, mon général, et ne vous faites pas de soucis, la 101e fera son travail. – Et vous, d'où êtes-vous ? – Du Missouri. – Et vous ? – Du Kansas. – Et vous ? – Du Texas. »* Originaires de tous les Etats de l'Union, ils sont trois millions d'Américains stationnés en Grande-Bretagne, prêts à participer à la bataille pour la libération de l'Europe. Le plus étonnant, c'est qu'ils soient si nombreux. En 1939, l'armée de terre compte 190 000 hommes, y compris les aviateurs ; la marine, 125 000 hommes. Autant dire que la force militaire des Etats-Unis est plus que réduite. Cinq ans plus tard, l'armée de terre rassemble 8 millions de soldats, l'armée de l'air deux millions et demi, la marine presque trois millions et demi. Rien ne laissait prévoir un miracle de cette ampleur. L'explication, il faut la chercher dans le recours à la conscription.

Des conscrits sans expérience

Les Américains de 1940 n'aiment pas le service militaire obligatoire. En 1862 et 1863, les Etats confédérés du Sud et les Etats de l'Union ont décrété la mobilisation générale, faute d'attirer assez de volontaires pour mener à bien la guerre civile qui déchire le pays. La paix revenue, l'armée reprend la pratique de l'engagement. Ses effectifs ne dépassent pas les 25 000 hommes jusqu'au début de notre siècle, les 90 000 jusqu'à 1914. La conscription est adoptée pour la deuxième fois en 1917, et suivie, au lendemain de la victoire, par une démobilisation massive. Décidément, les soldats ne peuvent être aux Etats-Unis que des professionnels, auréolés d'un prestige intermittent, bénéficiant de rares promotions et de soldes maigrelettes.

En 1940, la guerre d'Europe et les menaces qui pèsent sur l'océan Pacifique ont de quoi faire peur. L'effondrement de la France rapproche le danger. Le 16 septembre, le Congrès adopte, pour un an, le service militaire sélectif. Les hommes de vingt et un à trente-cinq ans pourront être appelés sous les drapeaux. La garde nationale, cette armée qui en temps de paix relève de chacun des Etats, sera « fédéralisée », donc passera sous le commandement du président des Etats-Unis et fournira des cadres. Seize millions et demi d'hommes sont recensés ; un peu plus d'un million, incorporés à la suite d'un tirage au sort. L'année suivante, c'est à partir de dix-huit ans que les Américains sont mobilisables. Le raid japonais sur Pearl-Harbor et l'entrée en guerre des Etats-Unis, contre le Japon d'abord, contre l'Allemagne et l'Italie ensuite, font le reste.

Ce qui entraîne des difficultés. Il faut habiller, abriter, équiper, entraîner ces millions de soldats, les encadrer, mêler les professionnels, qui découvrent les aspects les plus modernes de la guerre, les gardes nationaux, qui ont reçu une préparation inégale, et les conscrits, qui manquent, non point de bonne volonté, mais de la moindre expérience. En Normandie, les unités d'élite, comme la 82e division aéroportée du général Gavin, côtoient des divisions de la garde nationale, comme la 29e, qui vient de Pennsylvanie, et des formations toutes nouvelles. Pour administrer cet ensemble hétéroclite, il faut les talents du général Marshall et de ses adjoints. L'armée de citoyens acquiert, d'un combat à l'autre, les qualités indispensables et se transforme peu à peu en un remarquable outil militaire.

Une armée de techniciens

Les Américains ont un avantage naturel. La guerre, de plus en plus mécanique, réclame des combattants des connaissances techniques qui, aux Etats-Unis, sont largement diffusées. Dans n'importe quelle unité, fût-elle réduite à un peloton, il y a un mécanicien professionnel ou amateur qui saura réparer les fusils. Pourquoi, dans ce cas, s'embarrasser de troupes d'appoint chargées de l'entretien des armes individuelles ? Les « abeilles de mer » (les *seabees*) sont les hommes des constructions navales. Ils sont chargés de mettre à terre les chars, les camions, les Jeep. Sur leurs péniches spécialement aménagées, les *rhino*, qui portent chacune au moins quatre-vingts véhicules, ils ont tenu une place essentielle dans les opérations amphibies du Pacifique ; puis ils contribuent à la réussite des débarquements en Europe. Avant leur incorporation, les *seabees* construisaient des digues et des charpentes d'acier, coupaient le bois dans les forêts de l'Ouest, conduisaient des bulldozers, déchargaient les cargos. En un mot, une nation de techniciens a donné naissance à une armée de techniciens qui savent tirer parti d'une immense production industrielle.

Autre exemple non moins significatif : voici « l'express du bal rouge ». Ce sont des camions qui transportent l'essence, les armes et les munitions, tout le matériel indispensable à la progression d'une armée mécanisée. Les chauffeurs roulent en principe à 40 km /heure en d'interminables files. Ecrasés de fatigue, indifférents à la saleté qui recouvre leur visage et leurs mains, ils chargent, déchargent et rechargent. Ils ont la priorité sur tout autre transport. Les villes et les villages, ils les traversent en trombe. Ils font partie du POL, entendez *petrol, oil, lubricants* (essence, mazout, huiles).

Sans eux, le général Patton n'aurait pas conduit au succès la IIIe armée. Sans les 400 000 litres de carburant qu'ils mirent à sa disposition, la 2e DB n'aurait pas pu se lancer sur Paris à la mi-août. Dans la vie civile, ils conduisaient aussi des camions, ou bien les autocars qui sillonnent les Etats-Unis. L'armée n'a pas dû les former. Ils étaient déjà des virtuoses du volant.

Le symbole de la technique triomphante, c'est la Jeep. Extraordinaire engin de 3,60 mètres de long, qui pèse moins d'une tonne et demie, à quatre roues motrices qui lui permettent de passer sur tous les terrains. La Jeep peut transporter trois hommes au moins, six au plus. Automitrailleuse, station de téléphone de campagne, voiture de commandement, remorque de bombardiers, démontable et remontable en quelques tours de clef, c'est la bonne à tout faire des armées alliées dans les plaines, les marécages, sur la neige. Elle a réussi ses premiers exploits dans la bataille d'El Alamein. Elle est devenue en Normandie, dans l'Europe tout entière et en Asie, chez les Américains comme chez les Soviétiques, l'une des armes du succès. On peut tout lui demander, disent les soldats américains, sauf de faire la cuisine.

Des motivations simples et fortes

Superbement équipés, les GI ont un moral d'acier. Le maire de Sainte-Mère-l'Eglise n'en revient pas. Dans la nuit du 5 au 6 juin, raconte-t-il, les parachutistes américains subissent de lourdes pertes. Peu importe ! *« Ces soldats d'Amérique résistèrent seuls avec leurs mitraillettes, deux mitrailleuses et deux petits canons sortis des planeurs. »* Et ce ne sont pas des cow-boys vantards. *« Ils ne paradaient pas. Ils parlaient peu. (...) Ils avaient la cigarette aux lèvres ou mâchaient leur chewing-gum, rasant les murs, mais bien droits, et d'un pas tranquille. »* Les villageois redoutent-ils que les Américains repartent ? La réponse est dépourvue d'ambiguïtés : *« Nous n'abandonnons jamais. Nous mourrons sur place. »* Leurs motivations sont simples et fortes. L'Amérique fait la guerre et entend la gagner. Elle a jeté toute son énergie dans la bataille. Les GI sont des citoyens ordinaires, ni meilleurs ni pires que des millions d'autres. Ils accomplissent leur devoir : vaincre les Allemands et les Japonais, rétablir la paix.

Les subtilités de l'après-guerre leur échappent ou ne les intéressent pas. Ils sont fiers de défendre la liberté, de montrer ce qu'est la mission de leur pays. Héros sans doute, mais sans le savoir et sans le dire. Ce qui suppose qu'ils affrontent tous les dangers, la boue, l'épuisement, la bureaucratie. Ils n'aiment guère la discipline et, lorsqu'ils défilent, ils n'impressionnent pas par leur allure martiale ou leur pas cadencé. Comme l'écrit un journaliste de l'époque : *« Ce sont d'anciens épiciers, d'anciens cantonniers, d'anciens employés de banque, d'anciens instituteurs, des garçons au passé sans taches. Ce ne sont pas des tueurs. »*

Les héros ne sont pas parfaits. Ils ont conservé les préjugés de leurs compatriotes. Ils continuent de tenir les Noirs à l'écart. Henry Stimson, le secrétaire à la guerre, dit des Noirs en 1940 : *« Les pauvres gars donnent d'eux-mêmes l'image de parfaits crétins. »* Et il ajoute : *« Dans l'organisation tactique, dans les cantonnements et les contacts humains, le soldat noir est séparé du soldat blanc autant que possible. »* Le général Marshall estime que la déségrégation choquerait le peuple américain.

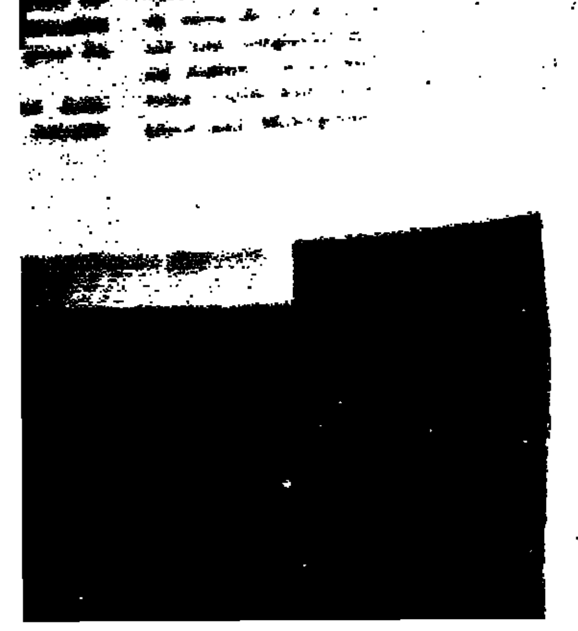
Ségrégation raciale

Quant au président Roosevelt, certain de recueillir la très grande majorité des voix noires, il accepte que des unités, distinctes et commandées par des officiers blancs, soient constituées. Un périodique noir tire l'évidente conclusion : *« Une armée pratiquant la ségrégation raciale combat pour la liberté du monde. »* Les soldats noirs sont d'abord affectés à des tâches d'intendance. Ils forment 60 % des chauffeurs de « l'express du bal rouge ». Ils chargent et déchargent les bateaux. Dans la marine, ils ne sont que cuisiniers ou domestiques. Ils ne peuvent pas servir dans l'aviation ou dans les « marines ».

Même revêtus de leur uniforme, ils n'ont pas le droit d'entrer dans les bâtiments *« interdits aux personnes de couleur »*. Et puis, les états-majors ont tellement besoin de soldats en 1944-1945 que, malgré le racisme ambiant, la marine entrouvre ses navires, et l'armée envoie des troupes noires sur les champs de bataille en Italie, dans les îles du Pacifique, en France.

Les GI donnent l'image, bonne et mauvaise, du pays d'où ils viennent. Sous leur uniforme, ils demeurent des citoyens. Ils font la guerre par nécessité. Ils découvrent l'Angleterre, la France, l'Allemagne – des pays mythiques qui les enthousiasment ou les déçoivent. Ils n'entendent pas y rester. Ce qu'ils souhaitent, c'est rentrer chez eux le plus vite possible.

► André Kaspi est professeur à la Sorbonne, université Paris-I.



D-DAY

JOUR J

Les Alliés oubliés

A la question : *« Quels sont les pays qui ont participé au débarquement allié et à la bataille de Normandie ? »* les Français répondent généralement sans hésiter : Etats-Unis, Grande-Bretagne et Canada. Ces trois pays ne sont pourtant pas les seuls à avoir pris part aux combats. De nombreuses nations les ont rejoints, même si l'importance de leurs contributions respectives n'est pas toujours facile à déterminer avec précision. Les éléments d'information sont épars et l'adoption de l'uniforme américain, britannique ou canadien par les soldats des autres nations rattachés à ces armées – pour éviter d'accroître la confusion entre soldats ne parlant déjà pas la même langue – n'aide pas à leur identification ultérieure.

La fusion de tous ces hommes sous un uniforme commun n'est pourtant pas une raison pour les faire tomber dans l'oubli. Au travers d'exemples, et non de statistiques précises, voyons quel est donc leur apport respectif à la libération de la France en 1944.

• **La Pologne.** Sa contribution se manifeste dès le 6 juin avec cinq navires intégrés à l'armada de la liberté et deux escadrilles qui font partie de la couverture aérienne. A la fin de la bataille de Normandie (le 22 août 1944), après 6108 sorties, le bilan des aviateurs polonais est le suivant, : neuf tués et trois blessés, soixante-cinq avions ennemis abattus, 190 V1 détruits. Début août, la 1re division blindée polonaise, commandée par le général Maczek, forte de 16 000 hommes et 400 chars, débarque à Arromanches. Cette division, rattachée à l'armée canadienne, prend une part décisive à la fermeture de la poche de Falaise. Montgomery écrit, à ce propos : *« Les Allemands se sont trouvés dans une bouteille dont les Polonais étaient le bouchon. Et le bouchon tint bon ! »* La bataille de Normandie coûta la vie à 2 327 Polonais de la 1re division blindée.

• **La Belgique.** Les Belges sont présents le jour J avec deux escadrilles chargées d'attaquer les aérodromes de Dreux et d'Evreux et de surveiller la zone Cabourg-Trouville. Le 8 août, les 2 200 soldats de la 1re brigade belge, commandée par le colonel Piron, débarquent à Arromanches. Ils libèrent Cabourg, Trouville, Deauville (le pont reliant les deux villes a d'ailleurs été baptisé pont des Belges) et Honfleur. Le 4 septembre, ils entrent dans Bruxelles.

• ***Les Pays-Bas.*** *Quatre* navires néerlandais participent au débarquement, ainsi qu'une escadrille de Spitfire rattachée à la RAF. Et le 8 août, une brigade baptisée Princesse Irène, du nom de la fille de la reine Wilhelmine, débarque à Arromanches. Elle comprend 12 000 hommes, commandés par le lieutenant-colonel De Ruyter Van Steveninck. Le 23 août, Sa Majesté le prince Bernhard inspecte les soldats néerlandais qui libèrent le pays d'Auge.

• **Le Luxembourg.** Les informations concernant le grand-duché de Luxembourg sont moins précises. La présence de Luxembourgeois est signalée dans les commandos britanniques du Special Operations Executive (SOE), autrement dit les agents secrets. Le 6 juin, un petit nombre d'éclaireurs-interprètes et une dizaine de soldats débarquent à Sword Beach, aux côtés des Français.

• **La Norvège.** La marine royale norvégienne augmente de six navires l'armada du 6 juin. Deux escadrilles norvégiennes sont rattachées à la Royal Canadian Air Force (RCAF). Des troupes terrestres sont aussi débarquées. Par exemple, des officiers rattachés au génie britannique établissent un aérodrome provisoire à Villons-les-Buissons, près de Caen.

• **Le Danemark.** Un monument érigé à Utah Beach rappelle que 800 marins danois ont pris part au débarquement. Toujours dans le domaine maritime, notons que deux navires de la marine royale grecque sont présents le 6 juin.

• **La Tchécoslovaquie.** Elle participe à cette journée historique avec trois escadrilles de chasse et une escadrille de bombardement, qui interviennent près de Bernières-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer et Le Havre. Le 28 juin, les escadrilles de chasse, qui ont déjà effectué 1 877 sorties, sont déplacées de Grande-Bretagne à l'aérodrome provisoire de Plumetot, près de Douvres-la-Délivrande.

• **Le Commonwealth.** L'apport des nations membres du Commonwealth est difficile à établir. Signalons tout de même, rattachées à la RAF ou à la RCAF, la présence de dix escadrilles de la Royal Australian Air Force, quatre escadrilles de la Royal New-Zealand Air Force, une escadrille en provenance de Rhodésie et une autre de Terre-Neuve. Ce dernier pays est aussi représenté lors de la bataille de Normandie, avec des troupes terrestres. En effet, le 59th Newfoundland Field Artillery, rattaché à l'armée canadienne, participe à la prise de Dieppe, le 1er août 1944.

• **La France.** Dès la nuit du 5 au 6 juin, des éléments français sont intégrés au 4e bataillon SAS (Special Air Service) aux côtés des Britanniques et sont parachutés en Bretagne. La mission des hommes du colonel Bourgoin est de désorganiser les arrière de l'ennemi. Ils participent ensuite à la libération de la Bretagne. Le jour J, douze navires français font partie de l'armada. De leur côté, les forces aériennes françaises libres (FAFL) apportent un important soutien aérien aux opérations de débarquement. Ce sont les groupes de chasse Alsace, Ile-de-France, Cigognes, Guyenne (ce dernier attaque la batterie allemande de Maisy, dans le Cotentin) ; le groupe de bombardement Lorraine. Ou encore, les nombreux pilotes des FAFL affectés à des escadrilles de la RAF ou de la RCAF.

Les troupes terrestres françaises sont, le 6 juin, les 177 hommes du commando no 4 franco-britannique, commandés par Philippe Kieffer, qui débarquent à Sword Beach et mènent des combats acharnés à Ouistreham, perdant dix hommes au soir de cette journée. Le 1er août débarque à Utah Beach la 2e division blindée du général Leclerc, rattachée à l'armée américaine. Elle est composée de 16 000 hommes et 3 000 véhicules. La 2e DB libère Le Mans (8 août), Alençon (12 août), participe à la bataille de Chambois (19-22 août), au cours de laquelle ses pertes s'élèvent à 60 tués et 550 blessés ; puis elle entre dans Paris le 21 août.

La fin de la bataille de Normandie n'annonce pas la fin du combat de ces hommes. Pour beaucoup d'entre eux, la récompense suprême est de participer à la libération de leur propre pays. Le cinquantième anniversaire du débarquement devrait être l'occasion de commémorer l'engagement de l'ensemble des Alliés.

Michel Thiebot
Historien
(Mémorial de Caen).

LES HOMMES DU 6 JUIN

La « friendly invasion » dans le sud de l'Angleterre

A partir de 1942, les troupes alliées commencèrent à se regrouper dans le sud de l'Angleterre. Les comtés du Hampshire et du Dorset prirent peu à peu l'apparence d'un gigantesque camp militaire, la population locale s'accommodant de cet afflux de deux millions de soldats



HULTON DEUTSCH/SIPA PRESS

Au début de 1944, dans le sud de l'Angleterre, chaque espace, champ, forêt, rue, se transforme en parking militaire sous l'effet de « l'invasion kaki » venue d'outre-Atlantique.

PORTSMOUTH
de notre envoyé spécial

LE petit avion pique vers le sol dans un vrombissement de moteur, puis remonte en chandelle pour enchaîner quelques tonneaux. Il reprend ensuite un vol horizontal, mais sur le dos, plonge de nouveau vers la piste mangée d'herbe, remet les gaz, et virevolte encore. Mais le brio du pilote, hélas, restera ignoré : ce jour-là, il n'y a pas de copains à épater sur l'aérodrome de Tarrant-Rushton. A dire vrai, les autres jours non plus. L'appareil, qui n'est pas un Spitfire, interrompt bientôt son ballet et disparaît à l'horizon, entraînant avec lui l'illusion. Près d'un demi-siècle plus tôt, à la même heure de cette matinée pluvieuse du mois de mai, combien d'avions cerclaient au-dessus des collines verdoyantes du Dorset, lorsque Tarrant-Rushton connaissait une intense activité ?

Situé entre Wimborne et Blandford, au sommet d'un plateau auquel on accède aujourd'hui par une mauvaise route pierreuse, le site, qu'aucun panneau n'indique plus, est retombé dans l'oubli. Mais les pistes sont toujours là, défoncées, à demi cachées par l'herbe des champs. Il y a même ce vaste hangar noirci qui aide l'imagination à recréer les avions de chasse au repos, aile dans aile, avec leurs mécaniciens penchés sur les moteurs. Au plafond, les gros projecteurs qui éclairaient la scène sont aveugles depuis longtemps. Courants d'air et corbeaux croassants sont les seuls hôtes de cet abri qui sert à l'occasion de parc à bestiaux et de remise pour matériel agricole. Alentour, tout est quiétude, comme si la nature avait voulu momifier les souvenirs.

Un « choc » culturel

Le 5 juin 1944, peu avant minuit, les bombardiers Lancaster et Halifax se sont élancés sur les deux pistes, traînant derrière eux les gros planeurs Horsa, bourrés de soldats qui n'en menaient pas large. On appelait ces hannetons vulnérables les *flying matchboxes* (boîtes d'allumettes volantes) ou les *airborne coffins* (cercueils aéroportés). C'est de là que partirent les 181 commandos qui s'illustrèrent dans l'une des opérations les plus fameuses du D-Day, la prise de Pegasus Bridge, sur le canal de Caen. Le vacarme des décollages dura toute la nuit, comme sur des dizaines d'autres aérodromes du sud de l'Angleterre, laissant place, à l'aube, à un calme irréel. La veille encore, au mess des pilotes où flottait l'odeur précieuse du vrai café et des *doughnuts* sucrés, régnait une atmosphère enfiévrée. Pour les « rampants », la nuit du débarquement faisait place à l'attente...

Tarrant-Rushton était entré en activité en 1943. Le terrain servait notamment aux missions ultra-secrètes du groupe 38, dont les avions parachutaient nuitamment des armes et du matériel radio à la Résistance française et, à l'occasion, des agents. Les filles de Portsmouth venaient parfois à vélo, certaines remplissant les importantes fonctions d'opérateurs-radio. Le soir, on se retrouvait dans les bals de la région, où le boogie-woogie venu d'Amérique avait définitivement détrôné la valse et le fox-trot. Dieu que la guerre alors était encore jolie, et les *Yanks* (« Amerloques »), ces cousins riches, si sympathiques ! La *friendly invasion* venue d'outre-Atlantique avait commencé au milieu de l'année 1942, peu de temps après que les Etats-Unis eurent pris la décision d'entrer en guerre, entraînés par le désastre de Pearl Harbor.

Au début de 1944, près de 750 000 Américains étaient déjà arrivés en Grande-Bretagne. Dans les semaines précédant le D-Day, leur nombre grimpera jusqu'à 1,5 million. En tout, 2 millions de soldats alliés furent regroupés sur le littoral anglais. Ce sont les comtés du Hampshire et du Dorset qui eurent à supporter l'essentiel de l'« invasion kaki ». Le « choc », culturel et logistique, fut de taille : près de 137 000 engins à roues ou à chenilles, 4 200 autres véhicules tractés, 3 500 pièces d'artillerie, des centaines de milliers de tonnes d'armes, de munitions, de nourriture, de matériels divers et de médicaments, furent débarqués, à un rythme qui atteignit 750 000 tonnes par mois à partir de 1944. Bientôt, le sud de l'Angleterre se mit à ressembler à un gigantesque camp militaire.

Monica Hoare avait quinze ans à l'époque. Travaillant à la Croix-Rouge, elle se rappelle cette incroyable noria de centaines de véhicules circulant jour et nuit vers de mystérieuses destinations, ce bourgeonnement d'entrepôts qui modifia littéralement le paysage de la campagne, l'apparence des villes et des villages. Chaque espace, champ, forêt, rue, se transforma en parking militaire, chaque village étant « colonisé » par ces soldats parlant anglais mais qui, parfois, semblaient provenir d'une autre planète ! *« On disait alors que les Américains étaient « overfed, overpaid, oversexed and over here »* (surnourris, surpayés, sexuellement comblés, et présents partout), se souvient Monica. Au début, en effet, les « différences culturelles » entre les *Yankees* et la population locale apparurent difficiles à surmonter.

Bien vêtus, bien armés, disposant d'un matériel considérable, les GI investissaient en force un tissu social composé d'une population civile qui avait eu son lot de bombardements et vivait depuis longtemps sous le régime du rationnement, et ils imposaient leur modernisme à des soldats britanniques souvent équipés de bric et de broc. L'accueil réservé à ces alliés si peu discrets fut donc correct mais, au début au moins, pas toujours chaleureux. De plus, les méthodes de gestion, à la fois des hommes et des matériels, les réactions face aux gigantesques problèmes administratifs soulevés par un tel déploiement de forces, différaient fortement entre Américains et Britanniques. Une sage répartition des unités permit d'éviter bien des frictions : à l'ouest de la zone Poole-Bournemouth, grosso modo, les troupes américaines ; à l'est, les soldats britanniques, australiens, canadiens, français, polonais et scandinaves.

Soixante-dix mille mariages

Pourtant, avec leur gentillesse naturelle et leur inimitable désinvolture, armés de leur *vade-mecum* sur ces Anglais *« qui aiment soigneusement conserver leur vie privée »*, les « Ricains » surent rapidement gagner des cœurs : près de 70 000 Anglaises ne choisirent-elles pas un mari parmi les soldats venus d'Amérique ? *« Ils étaient très amicaux et surtout très généreux. Ils étaient beaux, parlaient comme dans les films, incarnaient le mythe hollywoodien. Enfin ceux qui étaient Blancs... »*, corrige Monica. Les témoignages, sur ce point, concordent : la présence de soldats de couleur parmi les troupes alliées provoqua un véritable choc dans le sud si provincial de l'Angleterre. Beaucoup de Britanniques voyaient des Noirs pour la première fois ! Ces préventions furent parfois longues à se dissiper, notamment parce que le poids de la ségrégation raciale imprimait encore sa marque au sein de l'armée américaine, certaines unités étant composées exclusivement de *Black Americans*.

Très vite cependant, les GIdevinrent populaires. Perchés sur leurs chars et leurs camions, les fils de la *land of plenty* (« terre d'abondance ») prirent l'habitude de distribuer denrées et produits qui étaient alors luxueux : chocolat, bonbons, cigarettes Lucky Strike, lames de rasoir, Coca-Cola, café, bas Nylon et surtout chewing-gum... *« Got any gum, chum ? »* : la question, posée à tout soldat de rencontre, devint le cri de ralliement des gamins qui se précipitaient sur le passage des convois militaires. En retour, les garçons se voyaient gratifier du non moins fameux *« Gotta sister, mister ? »*. Malgré la mise en place croissante de l'armada du débarquement et la multiplication des exercices en prévision du D-Day, en dépit des pénuries de la vie civile, la vie sociale offrait de nombreuses occasions d'approfondir les relations entre habitants et soldats alliés.

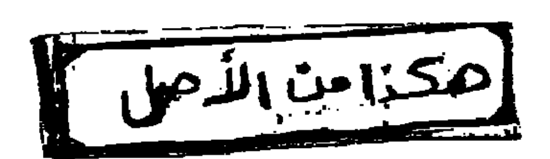
L'armée américaine et les orchestres locaux organisaient des bals, où le *swing* était fourni par la musique de Glenn Miller et Benny Goodman, et Vera Lynn, la « madonne des soldats », chantait l'inoubliable *Sincerely Yours*. Cinquante ans plus tard, Dame Vera est toujours la coqueluche des vétérans du D-Day ! A la différence des Britanniques, les soldats américains ne logeaient pas chez l'habitant, mais dans les bâtiments publics, certaines demeures privées ayant également été réquisitionnées et transformées en casernes de fortune. Cette séparation n'empêchait pas la population locale de convier les GI à dîner, plus encore lorsque Eisenhower conseilla aux soldats de se rendre à ces invitations munis de victuailles provenant des popotes militaires...

Dans les semaines précédant le D-Day cependant, cette vie presque insouciante devait prendre fin : aux mesures draconiennes imposant aux soldats de rester consignés dans leurs camps, aux cordons de sécurité de plus en plus étanches entourant les zones d'embarquement, à la mise en place enfin de la gigantesque armada des navires qui se pressaient dans les ports de Poole, Portsmouth et Southampton, chacun comprit que la date fatidique approchait. Pourtant, à Southwick House, une belle demeure victorienne située aux environs de Portsmouth, le général Eisenhower, commandant suprême des opérations de débarquement, hésitait à la lecture des rapports des météorologistes. C'est dans cette vaste maison, qui servait de quartier général avancé depuis 1943, que « Ike » et « Monty » (Eisenhower et Montgomery), conçurent, avec leurs états-majors, une part essentielle des opérations de débarquement.

Souvent, en fin de matinée, les deux hommes marchaient jusqu'au Golden Lion, le pub du village. Eisenhower commandait une demi-pinte de bière, « Monty » un jus de fruit, et tous deux étalaient parfois des cartes sur les tables en bois. Rien n'a changé au Golden Lion : les villageois se pressent toujours au bar, pour discuter des effets de la nouvelle « invasion », cette fois touristique, sur la tranquillité de leur village. Sans doute prononcent-ils souvent, sans y penser, les mots historiques par lesquels, le 4 juin 1944, « Ike » donna le signal du lancement de l'opération « Overlord » : *« OK. Let's go ! »*

Laurent Zecchini

Le jour J



D-DAY

JOUR J

lly invasion »
de l'Angleterre



LES HOMMES
DU 6 JUIN

Le jour J de la Résistance

Considérée au départ par les Américains comme un « bluff du général de Gaulle », l'action des Forces françaises de l'intérieur (FFI) a placé les troupes allemandes dans un état d'insécurité permanent, mobilisant des unités qui auraient pu être utilisées contre l'avance alliée.

par Jean Planchais

LA Résistance, au début de juin 1944, est un ensemble complexe où les rôles sont différents et les motivations variées. Les réseaux de renseignement sont la forme la plus ancienne de l'action clandestine. Très nombreux, ils sont les uns directement rattachés à la France combattante et à son Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), qui devient la DGER, d'autres à la section française du Special operations executive (SOE) du colonel Buckmaster, d'autres, enfin, sont coiffés par le M I-6, une branche de l'Intelligence service qui « parraine » le très jeune Office of Strategic Service (OSS) américain. Dans un livre récent, un historien de la résistance normande, Raymond Ruffin (1) a recensé dans cette seule région trente-sept réseaux français, vingt-quatre du SOE et douze du M I-6, tous homologués.

Dans l'ensemble de la France, ils ont subi, en 1943, de lourdes pertes. Londres a fait croire que le débarquement aurait lieu en août de cette année-là et beaucoup de responsables ont pris des risques, ce qui a provoqué des arrestations massives qui ont décapité bien des réseaux. Et il apparaît aujourd'hui que les services d'Outre-Manche ont délibérément fait capturer des agents pour que, sous la torture, ils livrent le renseignement qu'on leur a confié comme le plus précieux des secrets : le débarquement allié aurait lieu dans le Pas-de-Calais... Mais les réseaux, démantelés par l'Abwehr, la Gestapo et ses auxiliaires français, n'en ont pas moins fourni, à la veille du Débarquement, une masse d'informations sur les effectifs de l'ennemi, son ordre de bataille et la construction du mur de l'Atlantique.

Maquis et groupes francs

La cloison entre les réseaux et les maquis est beaucoup moins étanche qu'on le souhaite à Londres et sera de plus en plus fragile au fur et à mesure que la guerilla s'étendra à l'ensemble de la France. En juin 1944, deux grandes organisations de combat se partagent, en collaborant plus ou moins – et en s'opposant parfois durement – sous le contrôle de principe du Comité militaire d'action (COMAC), l'appellation de Forces françaises de l'intérieur et le commandement, à Londres, du général Koenig, les effectifs des maquis et des corps francs : l'Armée secrète (AS), à laquelle se rattachent les membres des mouvements non-communistes, et les Francs-tireurs et partisans (FTPF), sous la coupe du PC. Le commandement allié, s'il a accueilli et utilisé les renseignements fournis par les réseaux, n'a, à l'égard des forces « irrégulières », que suspicion : celle des militaires de profession à l'égard des amateurs, des conservateurs à l'égard de révolutionnaires potentiels et, du côté américain, l'ignorance totale de ce que peut être la guerre subversive. Libérer l'Europe, dans la conception initiale d'Eisenhower, c'était, à grand renfort de bombardements, foncer vers Berlin avec des moyens terrestres écrasants, sur un front de cent kilomètres. A quoi diable pourraient bien servir dans une telle perspective des hommes coiffés de bérets, mal équipés et indisciplinés ? Eisenhower changera d'avis et l'armée américaine mettra longtemps à comprendre ce qu'est la guerre subversive, mais le Vietnam et la CIA achèveront de la convaincre de son efficacité.

Les Alliés ont cependant prévu une série d'actions de la Résistance échelonnées dans le temps : le « plan vert », qui organisait le sabotage des voies de communications routières et ferroviaires ; le plan violet, celui des transmissions ; le plan bleu, qui s'efforçait de priver l'ennemi de ses sources d'énergie, carburant ou courant électrique ; le plan Bibendum ou « plan rouge », qui consistait à harceler les renforts allemands montant vers la tête de pont alliée ou, plus simplement, mais avec efficacité, à brouiller les panneaux indicateurs français ou posés par les avant-gardes allemandes sur les itinéraires.

La radio de Londres devait, grâce aux « messages personnels » cryptés qu'elle diffusait régulièrement, donner le signal des opérations. Le vers de Verlaine : *« Les sanglots longs des violons de l'automne »* le 3 juin et sa suite *« bercent mon cœur d'une langueur monotone »* deux jours plus tard, si émouvants et « médiatiques » qu'ils fussent, ne donnaient en réalité d'information sur la date possible – et non sur le lieu – du débarquement qu'à un seul réseau. Et les services allemands étaient au courant. L'état-major du maréchal Rommel, s'il en eut connaissance, parmi les nombreuses informations contradictoires qui lui parvenaient, n'en tira aucune conclusion.

Un armement sommaire

En revanche, les messages de déclenchement des divers plans, au lieu d'être échelonnés dans le temps et selon les besoins des forces alliées, furent, sur l'ordre du grand état-major allié, le SHAEF (Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force) lus dans leur ensemble le 5 juin au soir au micro de la BBC. Ainsi, d'un seul coup, toute la Résistance était conviée à entrer immédiatement dans le combat.

Les planificateurs du SHAEF pensaient que la médiocre efficacité qu'ils prévoyaient serait un peu compensée en lançant toutes les opérations à la fois. Ainsi furent-ils responsables de la mort de nombreux résistants lancés prématurément et sans l'échelonnement prévu dans la bataille. Pour le « plan rouge » de harcèlement, en particulier, les deux phrases-clés : *« Les dés sont sur le tapis »* et *« Il fait chaud à Suez »* provoquèrent en Normandie, par exemple, une levée d'armes immédiate.

La région qui s'étend du Mont-Saint-Michel à Fécamp et son arrière-pays ne se prêtent guère aux maquis. On en comptait cependant quatorze, qui allaient d'unités bien armées et relativement entraînées à des groupes de jeunes fuyant le service du travail obligatoire (STO). S'y ajoutaient des dizaines de petits groupes francs. Les deux plus importantes formations étaient, dans l'Orne, le maquis de Tanville, dans la forêt d'Ecouves et, dans l'Eure, le maquis Surcouf à la Queue-du Renard.

Au total, selon Raymond Ruffin, seize mille six cent quatre hommes étaient disponibles et cinq mille huit cent soixante-cinq armés. Les parachutages nocturnes étaient restés insuffisants et le matériel fourni par certains d'entre eux resta stocké pour des raisons mal connues. Les maquisards, en particulier, manquaient de mines antichars et les ancêtres des bazookas dont ils disposaient, les « Piat », étaient de simples tubes munis d'un ressort. L'essentiel de l'armement était composé de fusils-mitrailleurs britanniques Bren, de pistolets-mitrailleurs rustiques, les Sten, qui firent presque autant de victimes parmi les Français que parmi leurs adversaires, de grenades et d'un explosif malléable, le « plastic », à la forte odeur d'anis. Les premières attaques de véhicules allemands furent mises par la Wehrmacht sur le compte de parachutistes alliés – ce qui n'était exact que dans le sud du Cotentin et le sera plus tard, avec les équipes Jedburg.


RAYMOND RUFFIN/Don de l'Amicale du maquis Surcouf

La 6e section du maquis « Surcouf » (La Queue-du-Renard) de retour d'opération.

Dans toute la France, l'insurrection, avec des résultats divers selon les régions, court comme un feu de paille : une centaine de milliers de combattants entrent en action. Les représailles allemandes s'amplifient de leur côté. Des Allemands, craignant, ce qui faillit bien se produire, que Caen soit prise dans la foulée du débarquement, massacrent quatre-ving-cinq prisonniers à la prison centrale. Sur les routes, des barrages provisoires interceptent les convois allemands. Ceux-ci sont attaqués constamment : la division blindée SS Das Reich – quinze mille hommes, deux cent neuf chars et canons – appelée en renfort de Montauban, mettra quinze jours à gagner la tête de pont de Normandie. En Bretagne, autour des parachutistes du commandant Bourgoin, dans le Massif Central, le Limousin, les Alpes, la Montagne Noire, des maquis passent à l'attaque ou deviennent malheureusement, comme le Vercors, des forteresses vulnérables. L'important est que les forces allemandes vivent dans un état d'insécurité permanent, à la merci de ponts détruits, de lignes téléphoniques coupées. Le « plan vert » est mis en œuvre d'autant plus efficacement que les cheminots l'ont eux-mêmes préparé et en surveillent l'exécution. Résistance-Fer détruira 3203 ouvrages d'art, 4350000 m² de bâtiments SNCF, 3040 km de voies ferrées, 688 postes de signalisation et de très nombreux trains (2). Le SHAEF sait maintenant que la Résistance n'était pas un bluff de l'insupportable De Gaulle mais, comme l'écrivit le général Omar Bradley, *« un des rouages de notre réussite »*. Il fut admis, trop tard, que beaucoup de ruines et de morts auraient pu être évités si des sabotages, plus efficaces sur les ponts et les gares, avaient partout remplacé les « tapis de bombes » aveugles et systématiques.

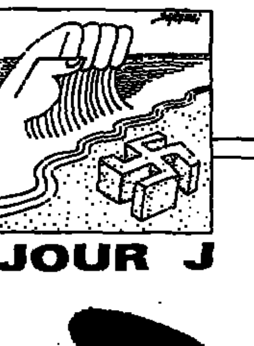
La Résistance normande a compté pour sa part, dans une région dévastée par les bombardements alliés, 2 724 morts au combat, fusillés ou morts en déportation.

1) *Résistance normande et jour J*, par Raymond Ruffin. Presses de la Cité. 1984.

2) Etudes du Centre d'informations civiques. Supplément nº 1 au nº 111.

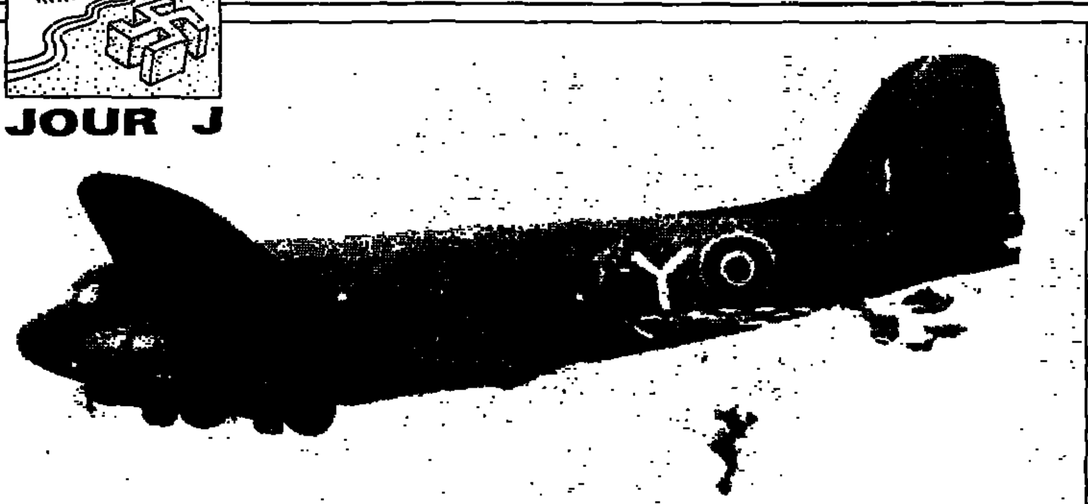
3) *Normandie 44*. Institut d'histoire du temps présent. Sous la direction de François Bédarida. Albin Michel 1987. Communication de Marcel Baudot au colloque de l'université de Caen.





JOUR J

FORCES ALLIÉES



SIRPA/ECPA

LE DC-3 : LE CAMION AILÉ

C'est l'avion de transport le plus construit de toute l'histoire de l'aviation : 10 655 avions assemblés aux Etats-Unis ! Bimoteur de 13 tonnes à pleine charge, il transporte une vingtaine de parachutistes. Plus de 1 000 DC-3 sont engagés lors du débarquement. Ils participent au largage de 20 000 parachutistes et au remorquage des planeurs. Ce fut la « bête de somme » de l'US *Army Air Force* – dans laquelle il est appelé *Skytrain* – et de la RAF, qui l'avait baptisé *Dakota*. Les Russes en réalisèrent une copie sous l'appellation Li 2 Cab (2 000 exemplaires produits), après en avoir reçu 700 directement des Etats-Unis.

Après la guerre, le DC-3 participe au pont aérien qui va faire échouer le blocus de Berlin en 1948 et en 1949. En 1954, 150 Dakota assurent en Indochine le ravitaillement du camp retranché de Dien Bien Phu. A partir de 1965, pendant la guerre du Vietnam, les Américains en arment une vingtaine de trois mitrailleuses capables de tirer 18 000 coups à la minute. Le pilote évoluait en cercles serrés, à une altitude constante, avec une inclinaison rigoureuse de 30 degrés. Les trois mitrailleuses arrosaient une zone au sol. Ces missions avaient lieu de nuit, à la lueur des fusées éclairantes, tirées du même avion. Dans certains pays, trois générations de pilotes de transport ont été formés sur DC-3. Et quelques centaines de « Dak » volent encore à travers le monde...

Les mécaniques de la victoire

« Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. » Cette phrase prémonitoire, le général de Gaulle la prononce dans son appel du 18 juin 1940. Quatre ans après, grâce à l'industrie américaine qui tourne à plein régime, les Alliés possèdent cette force mécanique supérieure. De 1940 à 1945, près de 300 000 avions sont construits aux Etats-Unis, dont plus de la moitié pour la seule année 1944. De septembre 1941 à octobre 1945, 2 700 *Liberty Ships*, cargos de 10 000 tonnes, sont fabriqués. Conçus à partir d'éléments préfabriqués puis soudés, certains furent assemblés en moins de cinq jours.

Les troupes alliées qui débarquent en Normandie sont équipées de matériels robustes et fiables. Chars Sherman, transports de troupes chenillés Half-Track, camions GMC et Jeep sont parmi les plus célèbres. Ils vont concourir à la victoire, et l'incarner. Un grand nombre de ces matériels vont demeurer en service longtemps et on les verra sur tous les champs de bataille de l'après-guerre.

CHRISTIAN BATIFOULIER

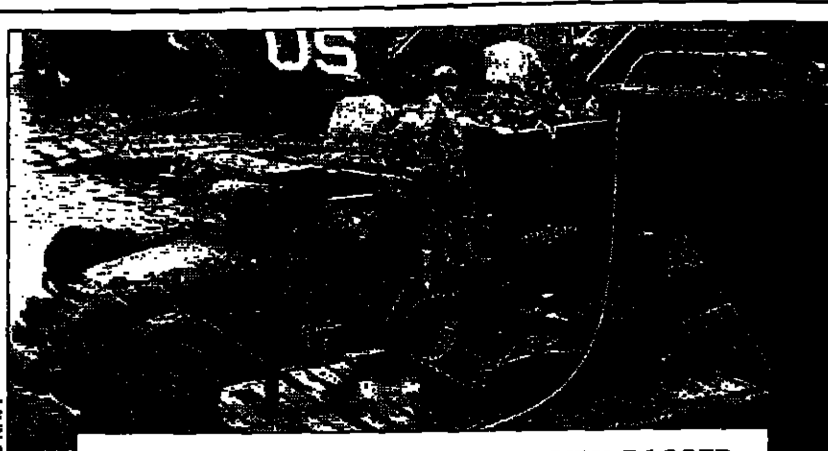
ECP/ARMÉES



LE CHAR SHERMAN : LE T-34 DE L'OUEST

Ce fut le char le plus construit durant la guerre. Les premiers sortirent d'usine en février 1942 et furent engagés pour la première fois à El Alamein, avec des équipages britanniques. Sur les 45 032 Sherman livrés, soit deux fois la production de chars de l'Allemagne, tous types confondus, 4 000 furent cédés à l'URSS, qui fabriquait pourtant le redoutable T-34. Ce fut le char de la 2e DB du général Leclerc. D'un poids en charge de 30 tonnes, armé d'un canon de 75, servi par un équipage de cinq hommes, son point faible était son blindage. Aussi, comme on peut le voir sur de nombreux documents photographiques, les équipages le renforçaient avec des rondins de bois ou des sacs de sable. Les Allemands, qui apprirent à le redouter en Normandie, le baptisèrent « le T-34 de l'Ouest ».

Après la guerre, les Russes livrèrent des Sherman à leurs alliés égyptiens. Cinq d'entre eux furent capturés par les Israéliens durant la guerre de six jours. Quelque temps après, on les retrouve en Ouganda, où les Israéliens entretenaient une importante mission de coopération militaire. Ces mêmes chars ont permis au général Idi Amin Dada de prendre le pouvoir en renversant le président Oboté.

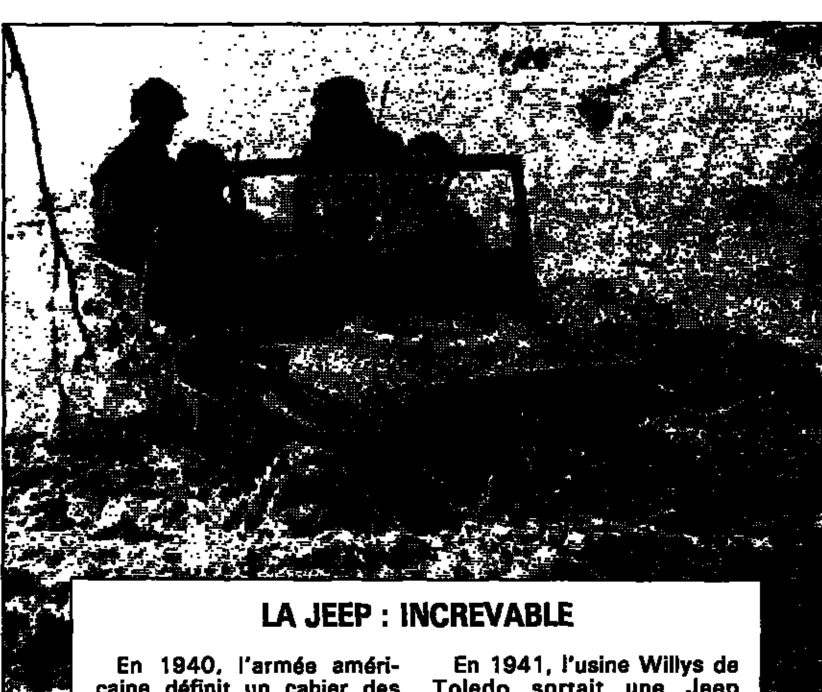


THR/US NAVY

LE HALF-TRACK : DIFFICILE DE S'EN PASSER

Héritier des semi-chenillés Citroën *Kégresse*, le Half-Track commença à être produit en série à partir du début de l'année 1941. D'un poids en charge de 9 tonnes, ce transport de troupes permettait à une dizaine de GI's, en plus des trois hommes d'équipage, d'être à l'abri du tir des armes légères et de suivre au plus près les chars *Sherman*. 41 170 exemplaires furent construits, en 70 versions différentes : tracteur d'artillerie, véhicule de transmission, ambulance... Il fut livré en très grand nombre à l'URSS, qui avait négligé la production de ce type de matériel.

Le Half-Track était encore largement utilisé par l'armée israélienne lors de la guerre du Kippour en 1973.



L'ILLUSTRATION/SYGMA

LA JEEP : INCREVABLE

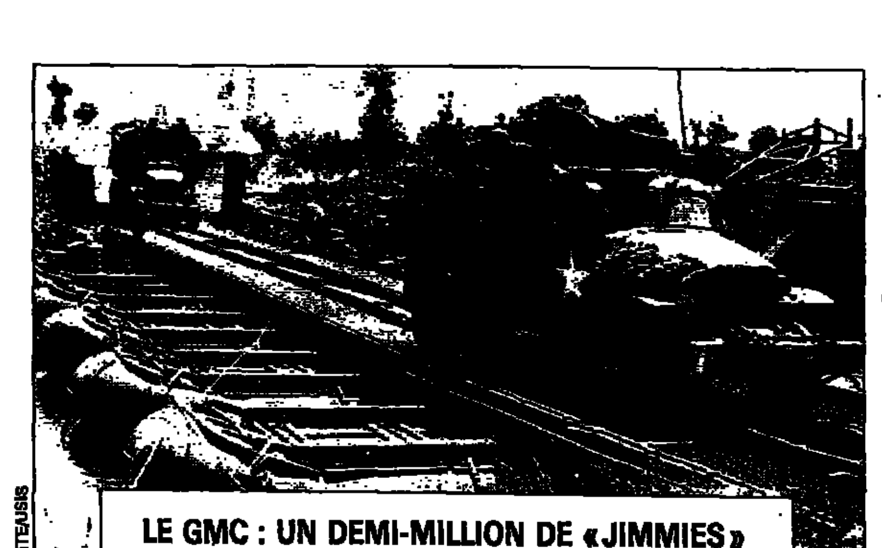
En 1940, l'armée américaine définit un cahier des charges pour un véhicule de reconnaissance à quatre places et quatre roues motrices. Un véhicule d'usage général, *« general purpose »* dont la déformation phonétique des initiales GP aurait donné son nom à la Jeep.

Plus tard, les GI's l'appelèrent aussi *« Pulmonia Wagon »* (véhicule pour attraper une pneumonie), car ce n'est que vers la fin de la guerre que seront construites en série des carrosseries amovibles.

En 1941, l'usine Willys de Toledo sortait une Jeep toutes les 80 secondes. On se les volait d'une unité à l'autre. Comme il n'y avait pas de clé de contact, le propriétaire prenait soin d'emporter un élément essentiel à son fonctionnement lorsqu'il garait son véhicule. Peine perdue, le voleur venait avec son attirail : volant, doigt de delco...

Sur les 640 000 Jeep construites durant la guerre, 250 000 environ furent perdues au combat.

On a vu la Jeep depuis sur tous les champs de bataille.

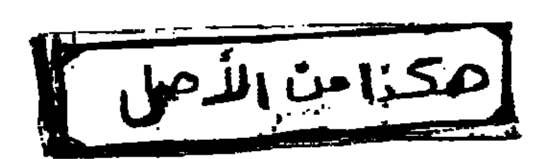


LE GMC : UN DEMI-MILLION DE « JIMMIES »

En 1940, une commission de l'armée française chargée d'acheter des armements aux Etats-Unis avait commandé 1 000 exemplaires du GMC. Ces camions furent livrés après juin 1940 à la Grande-Bretagne. 562 750 GMC 6x6 furent construits.

Les premiers modèles reçurent une cabine de tôle, remplacée à partir de 1943 par un toit et des portes latérales en toile. Baptisé « Jimmy » par les combattants, le GMC – capable de transporter son propre poids : 4,5 tonnes – joua un rôle essentiel en Normandie pour l'approvisionnement du front. Pour chaque soldat allié, il avait été acheminé une tonne de matériel !

Une version amphibie du GMC fut construite à 21 000 exemplaires : les DUKW (D voulait dire qu'il s'agissait d'un modèle de 1942, U signifiait amphibie, K toutes roues motrices, et W double pont arrière) qui furent vite appelés « Duck » (canard), dont 2 000 intervinrent en Normandie. Des milliers de GMC roulent encore en Europe comme camions de pompier, citernes, dépanneuses...



D-DAY

JOUR J

LES CHEFS DE GUERRE



Aux enchères

Pour célébrer à leur façon l'anniversaire du jour J, les commissaires-priseurs ont choisi des dates qui ne bousculent pas le calendrier officiel des festivités. Leurs ventes de souvenirs du débarquement et de la seconde guerre mondiale débuteront le samedi 4 juin à Coutances avec des armes et des objets divers, se poursuivront le 8 à l'aéroport de Caen-Carpiquet et le 11 dans les docks du Havre avec des véhicules, pour finir le 12 juin à Arromanches, où l'on disposera à nouveau des armes et des archives.

Les véhicules seront regroupés sur les anciens docks du Havre, où les Américains stationnaient et réceptionnaient leur matériel après le débarquement. C'est sur ce lieu historique que l'on assistera au plus important défilé, composé d'environ deux mille moyens de transport, de la Jeep à l'avion. Leur rôle de premier plan le 6 juin et les jours suivants leur confère une part importante de souvenirs et d'émotions. Un avion Dakota Douglas C-47 construit en janvier 1945 pour l'US Air Force, puis transféré à la Royal Air Force en février de la même année, n'a pas lui-même servi au débarquement. Mais un millier d'avions semblables, principaux appareils de transport des Alliés pendant toute la guerre, ont été utilisés ces jours-là, transportant des parachutistes et tirant les planeurs. Ce modèle est estimé 200 000 francs. Trois command cars, des Dodge réservés aux officiers seront proposés. L'un d'entre eux provient de la 2e DB du maréchal Leclerc et a participé à la Libération de Paris; son prix se situe à 80 000 francs environ.

Il faut compter au moins 300 000 francs pour acquérir un char Sherman de 1944 en parfait état de conservation, qui consomme 300 litres d'essence aux 100 kilomètres. Deux petits blindés semi-chenillés utilisés pour le transport des troupes se vendront sans doute entre 70 000 francs et 100 000 francs. Enfin, une dizaine de jeeps Ford fabriquées entre 1942 et 1944, authentiques et en état de marche, sont accessibles entre 40 000 et 60 000 francs.

A côté de très nombreuses armes de toutes sortes (fusils, mitrailleuses, revolvers, baïonnettes, armes blanches, etc.), amateurs et collectionneurs auront un large choix de souvenirs militaires ou civils. Des insignes des différentes forces alliées sont en vente à partir de 800 francs (médailles, décorations, épaulettes, chevrons, etc.), des uniformes masculins et féminins autour de 1 000 francs, des lots de calots à 500 francs, des boîtes avec rations de survie à 500 francs également.

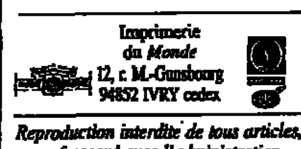
Enfin, des archives et de la documentation complètent cet ensemble. Un lot estimé autour de 1 000 francs et comprenant une cinquantaine de photographies montre l'avance des troupes alliées en Europe entre 1944 et 1945.

A partir de 1 500-2 000 francs, on trouvera des affiches anglaises, américaines et françaises.

Catherine Bedel

▶ Coutances, samedi 4 juin, armes et souvenirs historiques; Caen-Carpiquet, mercredi 8 juin, archives, militariat et avion Dakota; Docks du Havre, samedi 11 juin, véhicules; Arromanches, dimanche 12 juin, armes, militariat, archives. Exposition la veille ou le matin de chaque vente.

Edité par la SARL Le Monde
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué



Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY cedex

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

BERNARD LAW MONTGOMERY

Le héros d'El Alamein

Né le 17 novembre 1887 à Kennington (Londres), d'un père qui fut évêque anglican de Tasmanie (Australie) de 1889 à 1901, il fait ses études au Collège militaire royal de Sandhurst, en Angleterre. La guerre de 1914-1918 lui apporte deux blessures et deux décorations, notamment la croix de guerre française.

Entre les deux guerres, il sert en Palestine, en Egypte comme officier de troupe, puis d'état-major et aux Indes comme instructeur. En août 1937, il est nommé général de brigade à Portsmouth.

A la tête de la 3e division, il prend part à la campagne de France (en mai et juin 1940), jusqu'à Dunkerque, où il rembarque avec une partie de ses troupes.

Chargé de la défense des côtes sud de l'Angleterre, il continue à affirmer sa personnalité active et originale, sa croyance en une vie saine qui développe le corps et forge l'esprit.

Le 13 août 1942, il reçoit de Winston Churchill le commandement de la VIIIe armée britannique, placée sous les ordres du général Alexander nommé commandant en chef du Moyen-Orient. Il s'installe dans une roulotte, s'emploie à améliorer le moral des troupes et à obtenir des renforts.

A El-Alamein, le 23 septembre à 21 h 40, « Monty » pilonne les positions allemandes et lance ses hommes et ses chars à travers les champs de mines nettoyés par les sapeurs.

Une tactique en trois points

Sa victoire complète le 2 novembre permet au Haut Commandement allié d'opérer le débarquement en Afrique le 8 novembre 1942. Son succès et la poursuite-éclair des troupes de Rommel jusqu'en Tunisie font de « Monty » une figure de légende dans le monde entier.

Après l'Afrique du Nord, il progresse avec sa VIIIe armée en Sicile, puis en Italie. Le 1er janvier 1944, à Marrakech, Churchill lui confie le commandement des troupes du débarquement, sous les ordres d'Eisenhower. Il va apporter à la préparation du plan « Overlord » la même imagination que le maréchal Rommel dans le camp adverse.

Tirant des conclusions du débarquement-suicide des Canadiens à Dieppe, le 19 août 1942, Montgomery met au point une tactique en trois points :

1) acquérir une supériorité matérielle sur l'ennemi;

2) le matraquer sans interruption de bombes et d'obus;

3) passer à l'attaque quand on est sûr du succès.

Soucieux de soutenir l'action des soldats dès leur débarquement, il impose les chars amphibies (les Duplex Drive rebaptisés Donald Duck par les tankistes) qui débarquent en tirant.

Pour venir à bout des défenses variées qui rendent les plages inaccessibles, le beau-frère de Montgomery, le général Percy Hobart, équipe des chars classiques d'accessoires qui dament, écrasent les barbelés, font exploser les mines, grillent les occupants des blockhaus et essaient de trouver une parade à tous les obstacles rencontrés. Une fois leur mission accomplie, ces chars seront utilisés comme des engins classiques.

Commandant en chef des forces terrestres britanniques et chargé de la coordination de l'ensemble des forces terrestres alliées, le maréchal débarque dans le secteur anglais Sword le 6 juin 1944. Il doit attirer devant Caen les blindés allemands pour permettre au général américain Bradley de réussir une percée vers l'ouest.

Sa mission est difficile et la bataille de Caen le cloue jusqu'au 18 juillet 1944 sur un front immobile, harcelé par les Allemands. Il referme alors la tenaille en rejoignant les Américains vers Falaise.

Il mène l'offensive finale en 1945 à travers les Pays-Bas et l'Allemagne et reçoit la reddition des Allemands.

Commandant des troupes d'occupation britanniques en Allemagne, en 1944-1945, chef d'état-major impérial (1946-1949), il termine sa carrière comme commandant adjoint des forces de l'OTAN.

Il meurt le 24 mars 1976 dans sa maison du Hampshire.

DWIGHT DAVID EISENHOWER

Le grand organisateur

Né à Denison (Texas) le 14 octobre 1890, fils d'un ingénieur des travaux publics, il est le descendant d'une famille suisse qui émigra aux Etats-Unis au XVIIIe siècle.

Admis en 1911 à l'académie militaire de West Point, il en sort diplômé en 1915. A l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1917, le lieutenant Eisenhower est chargé du commandement du centre d'entraînement de Camp-Holt, où les hommes s'initient aux mystères d'une arme toute nouvelle, le char d'assaut.

Après la guerre, il commande pendant deux ans des « bataillons » blindés à Fort Meade. Il est dès le début un spécialiste des blindés. A la demande de la commission des monuments de guerre américains, il entreprend un voyage en France pour visiter les champs de bataille où avaient combattu des unités américaines.

En 1935, MacArthur le prend comme chef d'état-major aux Philippines. Exaspéré par la lenteur des communications entre les îles, Eisenhower passe en 1937 son brevet de pilote et prépare la défense aérienne des Philippines

Nommé en 1941 chef d'état-major du général Krueger, il joue un rôle important dans les grandes manœuvres de Louisiane. Ses qualités d'organisation sont une nouvelle fois remarquées.

Après Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, il devient sous-chef d'état-major à la tête de la division du bureau des opérations au ministère de la guerre. A ce poste, il prend une part capitale à la préparation du plan d'invasion de l'Europe.

En mars 1942, il est major général chargé de préparer le plan de débarquement en Europe. Il est nommé commandant en chef des troupes américaines en Europe le 26 juin et installe son quartier général à Londres. Diplomate, chaleureux, obstiné, il joue un rôle essentiel pour aplanir les difficultés qui apparaissent entre les Alliés.

Le 31 octobre 1942, il est chargé de préparer les opérations de débarquement en Afrique du Nord qu'il dirige le 8 novembre.

Le 7 février 1943, il est nommé commandant en chef des forces alliées en Afrique du Nord et dirige les opérations de débarquement en Sicile et en Italie.

Sa proposition d'invasion du continent étant acceptée, il se consacre à la mise au point, jusque dans ses moindres détails, des opérations de débarquement en France. C'est lui qui impose la fabrication des chars amphibies DD (Duplex Drive, rebaptisés Donald Duck par les tankistes). Ainsi, un seul obus ne coulait pas d'un seul coup plusieurs chars embarqués sur une barge.

Son exceptionnel talent d'organisateur favorise la préparation de cette opération complexe qui demande une gigantesque préparation en hommes, en matériel, en même temps qu'une coordination extrêmement précise.

C'est lui qui prend la décision finale de la date du débarquement. Contraint par le mauvais temps, il la repousse d'un jour (du 5 au 6 juin 1944) mais, soucieux du moral de ses troupes et de la réussite de son plan, il résiste à ceux qui voudraient la repousser le mois suivant. L'effet de surprise n'aurait alors plus du tout joué et les têtes de pont, restées fragiles pendant toute la journée de 6 juin, n'auraient pu s'installer comme elles finirent par le faire.

Après la libération de Paris, le général Eisenhower entre le 27 août 1944 dans la capitale où il est accueilli par une foule enthousiaste.

Il supervise toutes les opérations qui aboutissent à la reddition de l'Allemagne le 8 mai 1945, toujours attentif aux efforts de logistique qui assuraient le succès des percées rapides des Alliés.

Chef d'état-major de l'armée américaine de 1945 à 1948, puis président de l'université Columbia, il devient commandant suprême des forces de l'OTAN en décembre 1950 et contribue à jeter les bases d'une défense commune entre l'Europe et les Etats-Unis.

Le 12 avril 1952, il abandonne ce poste pour devenir candidat du Parti républicain aux élections présidentielles des Etats-Unis. Il est élu avec une confortable majorité. Réélu en 1956, il reste au pouvoir jusqu'en janvier 1961.

Il meurt à Washington le 28 mars 1969.

ERWIN JOHANNES EUGEN ROMMEL

Le « Renard du désert »

Né le 15 novembre 1891 à Heidenheim, petite ville du Wurtemberg, Erwin Rommel est le fils d'un professeur de mathématiques. Il fait ses études supérieures à l'école militaire de Dantzig, dont il sort en 1912.

Pendant la première guerre mondiale, il se fait remarquer à deux reprises par son audacieuse tactique d'infiltration en nombre des lignes ennemies suivie d'une attaque à revers, en Roumanie en août 1917 et en Italie en octobre 1917.

Après la guerre, il sympathise avec le national-socialisme et fait partie des S.A. En 1929, nommé instructeur à l'école d'infanterie de Dresde, il rédige un manuel de tactique apprécié de Hitler.

En 1938, il devient directeur de l'académie de guerre de Wiener-Neustadt.

En 1940, pendant la campagne de France, il se distingue au passage de la Meuse et dans la poursuite victorieuse de la 51e division Highland jusqu'à Saint-Valery-en-Caux. Le 6 février 1941, il est nommé par Hitler commandant de l'Afrikakorps.

Il mène en Egypte et en Libye une guerre de chars d'abord victorieuse. Son courage, son sang-froid, sa ruse et sa chance inouïe en font un chef populaire, surnommé le « Renard du désert ». Il déclenche en mai 1942 la grande offensive qui conduit les Allemands devant El Alamein, à 125 kilomètres d'Alexandrie. Malade, il est en Allemagne le 23 octobre 1942, lorsque commencent la bataille et l'offensive de Montgomery, qui aboutissent à l'écrasement de son armée, que son retour le 26 octobre ne pourra empêcher.

Ses entretiens avec le Führer, à son retour en Allemagne, lui font comprendre qu'il va mener son pays à sa perte. Il accepte de faire partie de la conspiration qui a pour but de mettre fin au pouvoir de Hitler et de signer la paix la plus avantageuse possible.

Chargé en novembre 1943 d'une mission d'inspection du mur de l'Atlantique, il est promu en janvier 1944 commandant en chef des armées allemandes de la Hollande à la Loire.

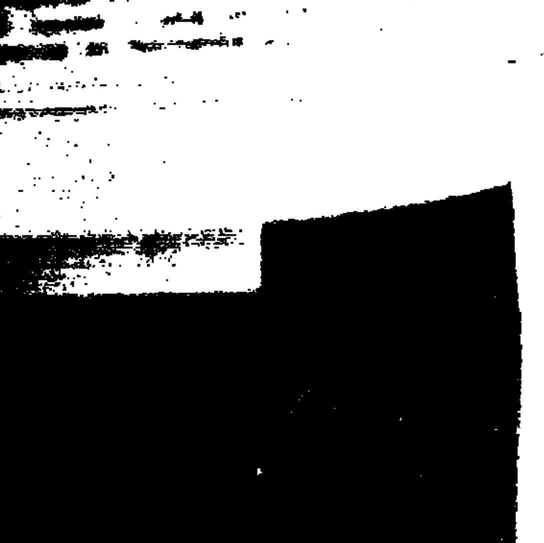
Il trouve sur le futur front de l'Ouest des troupes formées d'adolescents inexpérimentés et de vétérans fatigués rescapés des fronts de l'Est. Le matériel est insuffisant et vétuste, car le meilleur est réservé au front soviétique. Le mur lui paraît très faible à certains endroits. Le maréchal se transforme en bricoleur d'obstacles pour les plages, en animateur de soldats, en quêteur de chars.

Ses hommes installent dans les prairies les « asperges de Rommel », pieux dirigés vers le ciel pour empêcher l'atterrissage des parachutistes et des avions. Sur les plages poussent les « jardins de l'enfer », meurtriers champs de mines qui avaient contribué à sa réputation en Afrique. Son intuition de ce que va faire l'ennemi est étonnante. Il avait pressenti que l'attaque aurait lieu de nuit, par beau temps. Pourtant, le soir du 4 juin, il prend la route de l'Allemagne, pour rejoindre sa femme dont l'anniversaire est le 6 juin. Le temps est épouvantable, les Alliés ne vont pas agir maintenant.

Son absence le jour J explique en partie l'indécision des chefs allemands lors du déclenchement de l'offensive.

Le 17 juillet 1944, le maréchal Rommel est blessé grièvement sur la route de Livarot par un avion britannique.

Il ne participe donc pas à la conjuration du 20 juillet, mais sa complicité fut prouvée par la Gestapo. Hitler, en raison de sa popularité, renonça à le faire juger, mais il le contraindra à se suicider le 14 octobre 1944.



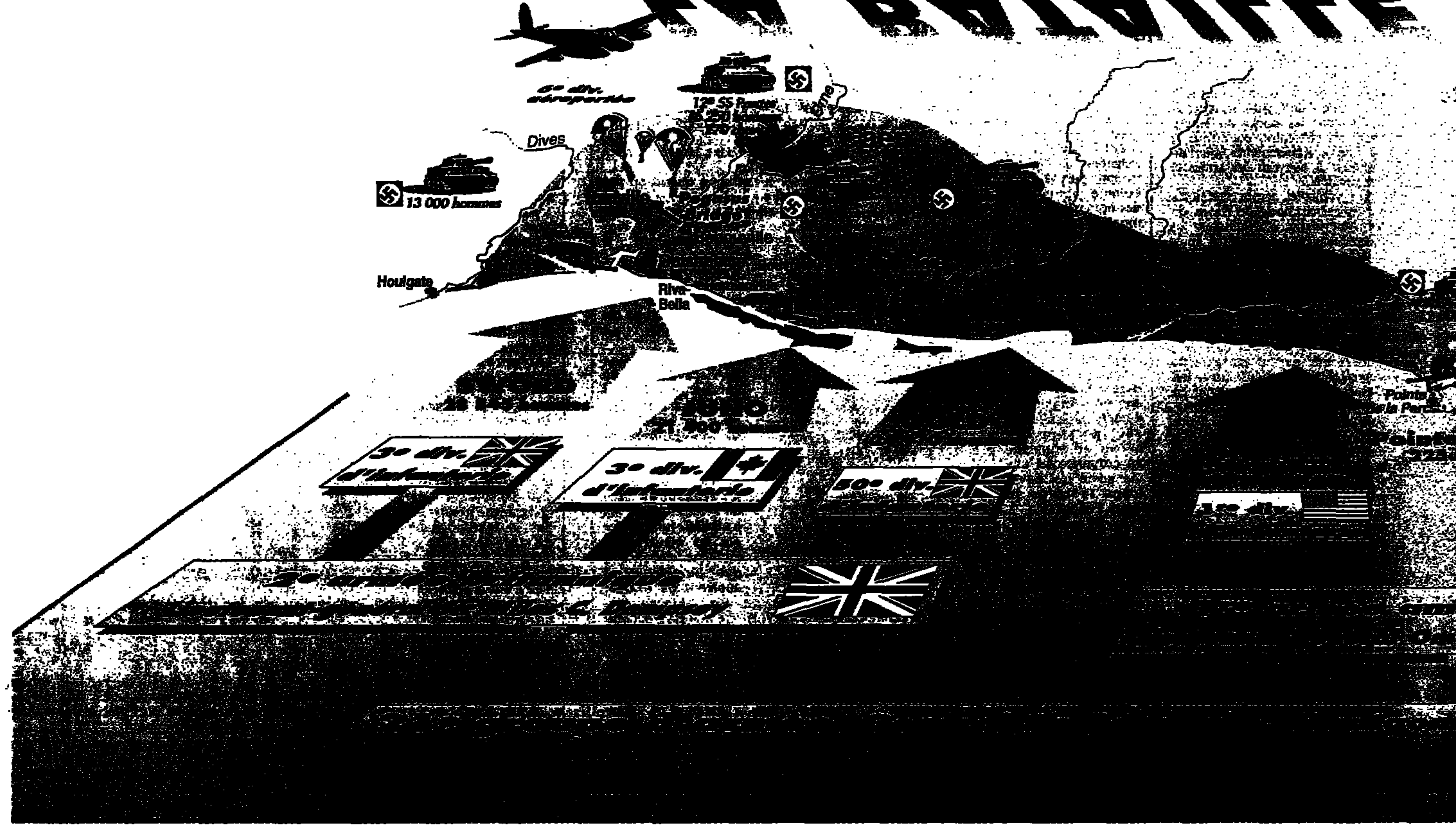
D-DAY

JOUR J

UNE LONGUE

LONGUE JOURNÉE

LA BATAILLE



300 000 hommes, 5 000 navires : la plus grande

AOÛT 1943

Le plan d'un débarquement à l'Ouest est adopté à la conférence de Québec.

La date initialement prévue est le 1er mai 1944.

FÉVRIER 1944

Le général Eisenhower, commandant en chef du corps expéditionnaire allié, choisit la semaine allant du 31 mai au 7 juin 1944.

4 JUIN 1944

– 4 h 15 : le général Eisenhower décide, à cause du mauvais temps, que le débarquement aura lieu le 6 juin et non le 5 juin.

– matinée : le général de Gaulle arrive à Londres à la demande de Churchill et le rencontre pour la première fois depuis six mois.

Les forces d'assaut américaines et britanniques font route vers leur point de rassemblement situé au sud de l'île de Wight.

Le maréchal allemand Rommel, estimant le temps défavorable à une opération alliée, se rend en Allemagne pour demander à Hitler deux divisions blindées, un corps de DCA et une brigade de lance-fusées. Le 6 juin est aussi le jour de l'anniversaire de sa femme.

– *soirée* : *Rome est délivrée* par les Alliés. C'est la première capitale de l'Europe qui échappe aux nazis.

– 23 heures : *les sous-marins* de poche X23 et X24 rejoignent leurs postes de combat près de la côte normande. Ils sont chargés de la protection des flancs *du convoi*.

5 JUIN 1944

– 4 h 15 : le général Eisenhower confirme la date de l'attaque

– 14 heures : les dragueurs nettoient les dix chenaux menant de l'Angleterre aux zones de débarquement et les balisent avec des bouées lumineuses.

– soirée : les 5 000 navires (4 266 sans les navires de guerre) font route vers les côtes normandes.

La Résistance française, alertée par divers messages qui doivent déclencher sabotages et guérilla, *«Les dés sont sur le tapis»* et *«Il fait chaud à Suez»*..., dynamite plusieurs lignes ferroviaires, téléphoniques et électriques en Normandie.

Avertissement de l'état-major interallié (par tracts parachutés) aux habitants des villes situées à moins de 35 kilomètres des côtes ouest : quitter à pied et sans bagages, en ordre dispersé, les localités menacées par la nouvelle phase de l'offensive aérienne.

– 21 h 15 : la BBC diffuse plusieurs messages codés annonçant l'imminence du débarquement, parmi lesquels les vers de Verlaine : *«Les sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone.»*

– 23 h 30 : les attaques aériennes qui avaient commencé au début du mois de juin sur les nœuds de commmunication et les défenses allemandes de la côte et de l'arrière-pays s'intensifient.

6 JUIN 1944

Mise en place de l'avant-garde aéroportée. Protection des flancs de la zone de débarquement.

– 0 h 15 : *Cotentin, secteur américain, flanc ouest.*

360 parachutistes, chargés du balisage de six zones d'atterrissage et de parachutage, sautent au dessus du Cotentin.

– 0 h 20 : *secteur anglais, flanc est, vallée de la Dives, de l'Orne et Caen.*

180 Anglais, répartis dans six planeurs tirés par des bombardiers, arrivent sur la rive droite de l'Orne et se posent à côté des ponts de Ranville sur l'Orne et de Bénouville sur le canal de Caen (le fameux Pegasus Bridge), distants de 400 mètres.

Le major Howard et ses hommes doivent s'en emparer et les tenir solidement. Les sapeurs de Roseveare doivent détruire les cinq ponts sur la Dives. Le major Otway doit détruire la batterie de Merville

Ils doivent aussi dégager les pieux – les «asperges» de Rommel – et les barbelés qui hérissent les prairies et baliser les futurs champs d'atterrissage pour les parachutistes et le matériel lourd qui vont arriver pour contenir les divisions blindées allemandes et permettre le débarquement.

Ce sera chose faite à l'aube.

– 0 h 50 : *secteur anglais, flanc est, zone de Ranville.*

Les premiers parachutistes anglais des 3e et 5e brigades (ils seront 4 255) sont largués sur la rive droite de l'Orne dans un très grand désordre dû à la Flak (batteries antiaériennes allemandes appuyées par de puissants projecteurs) et au brouillard qui égare les pilotes. Beaucoup se noient dans les marais que Rommel avait fait inonder, entraînés par le poids de leur équipement. Certains se retrouvent très loin des objectifs qui leur étaient attribués, isolés et incapables de s'orienter.

– 1 h 30 : *secteur américain, flanc ouest, Cotentin.*

925 avions de transport commencent à *larguer les 13 000* parachutistes de la 101e Airborne.

Ils atterrissent en ordre très dispersé, avec les mêmes problèmes que *les Anglais* du flanc est : isolement, larges zones inondées où beaucoup d'hommes se noient, absence des jeeps et des canons qui devaient appuyer leur action et qui gisent au fond des marais.

Leur mission consiste à contrôler avant l'aube les quatre routes qui débouchent de la plage d'Utah afin d'assurer le passage des soldats venant de la mer.

– 2 heures : *secteur de Caen (flanc ouest).*

La 21e Panzer allemande, 170 chars et 16 250 hommes, vétérans de l'Afrika Korps, est en alerte. Son chef, le général Feuchtinger, attend en vain le feu vert du quartier général hitlérien. Hitler dort et personne ne prend le risque de le réveiller.

– 2 h 30 : parachutage du 505e régiment de la 82e Airborne près de Sainte-Mère-Eglise.

Ranville (secteur anglais) est le premier village pris aux Allemands.

– 3 heures : *secteur de Caen.*

La 12e SS Panzer Division, la Hitlerjugend et la Lehr (20 000 hommes et 200 chars) sont prêtes à démarrer, mais le maréchal von Rundstedt ne peut obtenir l'ordre du quartier général.

Le débarquement

– 3 heures : *Omaha (secteur américain).*

A 15 kilomètres des côtes, les premières barges sont mises à la mer.

– 3 h 30 : *Ranville (secteur anglais).*

Le général britannique Richard Gale atterrit près du village déjà libéré.

– 4 h 30 : *Sainte-Mère-Eglise (secteur américain).*

Les parachutistes de la 82e division libèrent le village.

– 4 h 40 : *ensemble du front.*

La première vague d'assaut est en place sur la mer déchaînée, à 15 kilomètres des côtes. Il lui faut encore deux heures pour arriver jusqu'aux plages. Les soldats sont trempés, gelés, malades.

– 4 h 45 : *Sword (secteur anglais).*

La batterie de Merville est neutralisée par Terence Otway et les 150 hommes parachutés juste après minuit.

– 5 heures : *ensemble du front, avec de petits décalages.*

Début du bombardement naval, qui prend le relais du bombardement aérien pour préparer le terrain avant le débarquement. Le temps couvert rend les tirs imprécis.

– 5 h 30 : *Utah.*

Un détachement américain de 132 hommes débarque sur les îles Saint-Marcouf, désertes mais minées.

– 5 h 45 : *Cotentin, flanc ouest.*

101 planeurs chargés d'hommes, de canons anti-chars, de jeeps et de munitions arrivent *pour soutenir les parachutistes.*

– 5 h 58 : lever du soleil.

– 6 heures : *Utah (secteur américain).*

Les bombardiers pilonnent les défenses de la plage et les endommagent gravement, les navires de guerre achèvent le nettoyage.

Omaha (secteur américain).

Les 13 000 bombes lancées par 329 bombardiers américains tombent à l'intérieur des terres, laissant intactes les puissantes batteries allemandes installées sur les falaises.

Les mouvements des f



هكذا من الأصل

D-DAY

JOUR J

UNE LONGUE

LONGUE JOURNÉE

BATAILLE DES PLAGES



5 000 navires : la plus opération amphibie de toute l'histoire des guerres

– 6 h 30 : *Utah.*

Le débaquement se fait trop au sud à cause des courants, mais l'ensenble de l'opération se passe bienquand même, grâce à la présenc du brigadier général Theodore Rooseveit.

Les char amphibies accostent dans les dais prévus et soutiennent l'actio des soldats.

A l'avam les parachutistes ont dégagé le quatre routes qui mènent à intérieur des terres à travers les narais inondés par les Allemands.

Omaha.

La premere vague de soldats, débarquée dans le désordre, prise entr le feu des batteries allemandes installées sur la falaise et les obstacles qui hérissent la plage, privée du soutien des chars amphibies, qui ont presque tous coulé, se fait exterminer.

Les sapeurs ne peuvent ouvrir que cinq passages au lieu des seize prévus, mais la mer qui monte les obstrue de cadavres, d'armes et de débris divers.

Un mur ferme la sortie de la plage.

Sword (secteur anglais).

Les chalands de débarquement amènent artillerie, roquettes, chars amphibies et antimines, bulldozers blindés et, en dernier lieu, les fantassins.

– 7 h 10 : *pointe du Hoc (secteur américain).*

Les 225 rangers commandés par James Rudder débarquent avec quarante minutes de retard au pied de la falaise qu'ils doivent escalader. Elle sera prise le soir, mais 135 rangers y seront morts.

– 7 h 25 : *Sword (secteur anglais).*

La moitié des chars et l'infanterie abordent la plage et se frayent un chemin dans la dune. Les possibilités d'évacuation étant insuffisantes, la plage s'encombre progressivement.

Les 177 Français « bérets verts » du commandant Kieffer débarquent les premiers sur la plage de Ouistreham. Leur objectif : libérer Riva-Bella et se diriger vers Caen.

– 7 h 30 : *Gold.*

La mer est mauvaise et les fantassins arrivent sur la plage avant les chars. Les barges explosent ou se déchirent en heurtant les défenses cachées sous l'eau.

Les survivants sont pris sous le feu des Allemands, toutes les défenses n'ayant pas été détruites par les tirs de marine qui ont eu lieu juste avant le lever du jour.

Caen.

Le général allemand Feuchtinger, toujours sans ordres, décide de se diriger vers l'Orne où ont atterri les parachutistes anglais, avec la 21e Panzer.

– 8 heures : *Juno (secteur anglais).*

Avec une demi-heure de retard due aux courants et à la mer forte, les fantassins canadiens débarquent avant les chars et sont fauchés en grand nombre par les batteries allemandes que les bombardements préalables ont peu endommagées. Les survivants chargent jusqu'aux blockhaus et réussissent à s'en emparer.

– 9 h 30 : *Sword (secteur anglais).*

Hermanville est libérée.

Gold.

Le pont de Meuvaines est pris.

– 10 heures : *à la radio anglaise.*

Le général Eisenhower annonce que le vrai débarquement a commencé. *« Nous avons devant nous de durs combats, mais aussi la victoire. L'année 1944 sera celle de la victoire totale. Bonne chance. »*

A Berchtesgaden.

Hitler est réveillé, mais il tranche : ce n'est pas le « vrai » débarquement, qui doit avoir lieu dans le Pas-de-Calais.

– 12 heures : *Utah.*

Les Allemands isolés, blessés, se rendent aux GI's de la 4e division d'infanterie.

– 12 h 30 : *Gold.*

Les brigades de renfort se reforment à l'intérieur des terres et se dirigent vers Bayeux.

– 13 h 15 : *Pegasus Bridge et pont de Bénouville.*

Les parachutistes anglais du commandant Howard, renforcés pendant la nuit par des paras de la 6e division, sont soumis à la pression allemande. Heureusement, les chars de la 21e Panzer, qui se dirigeaient vers eux, ont reçu l'ordre de faire demi-tour en direction de la côte.

– 13 h 30 : *Omaha.*

Les Allemands commencent à manquer de munitions et diminuent les tirs. Les destroyers s'avancent très près de la plage et détruisent le blockhaus de la pointe de la Percée, qui prenait toute la plage en enfilade.

Les soldats survivants des premières vagues en profitent pour se lancer à l'assaut de la falaise.

Sword.

Le commando no 4, dont font partie les « bérets verts » du commandant Kieffer, opère sa jonction avec les troupes aéroportées au pont de Bénouville.

– 14 heures : *Omaha.*

Le génie parvient enfin à dégager une issue permettant aux chars de quitter la plage.

– 15 heures : *Juno-Bernière (secteur anglais).*

Conséquence des retards dans le débarquement, l'embouteillage de chars et de véhicules qui a considérablement freiné la progression des Canadiens vers Caen commence à se résorber

– 16 heures : Rommel est de retour à La Roche-Guyon.

Le Hamel est libéré.

– 16 heures : *Gold-Arromanches.*

Les chars alliés entrent dans la ville par la colline de Sainte-Côme.

– 19 heures : *secteur Utah Sainte-Mère-Eglise.*

Soixante planeurs américains porteurs d'hommes et de matériel atterrissent en pleine bataille entre parachutistes et Allemands. Beaucoup sont détruits, ainsi que le matériel qu'ils transportaient.

Omaha.

Les Américains ont forcé la ligne côtière. Vierville est prise, mais Saint-Laurent n'est pas entièrement dégagé.

– 20 heures : *Luc-sur-Mer.*

Des grenadiers allemands qui ont réussi à s'infiltrer entre les armées anglaise et canadienne apportent leur soutien aux leurs qui résistaient depuis le matin. Ils ne seront pas soutenus par les chars.

Allocution du général de Gaulle à Radio-Londres : *« La bataille suprême est engagée : bien entendu, c'est la bataille de France et la bataille de la France... »*

Appel radiodiffusé du maréchal Pétain : *« Obéissez aux ordres du gouvernement... »*.

– 21 heures : *secteur anglais.*

Réussite, malgré la DCA allemande, de la plus grosse opération aéroportée : 249 remorqueurs tractant autant de planeurs et protégés par des chasseurs atterrissent sans casse, amenant de l'artillerie, des régiments et des chars.

Les Allemands renoncent à leur poussée en direction des côtes.

– 23 h 30 : *sud de la pointe du Hoc.*

Les Allemands attaquent les rangers, qui tiennent la route Vierville-Grandcamp. Ils attaqueront de nouveau à 1 heure et à 3 heures du matin.

Caen.

Dans la nuit, bombardement massif du quartier Saint-Jean.

Bayeux fête sa libération.

7 JUIN 1944

– 2 h 30 : *Arromanches*

Début de la mise en place du grand port artificiel (Mulberry), dont les éléments, construits en Angleterre, ont été amenés par mer.

Il ravitaillera les troupes anglaises et américaines pendant la campagne française.

8 JUIN 1944

– Les Alliés disposent d'une bande littorale continue de 56 kilomètres.

La première division américaine établit sa liaison avec la 50e division britannique à l'ouest de Bayeux.

12 JUIN 1944

– Graye : Winston Churchill est accueilli par Montgomery.

13 juin 1944

– La 1re bombe volante V1 tombe sur Londres.

14 juin 1944

– Courseulles : le général de Gaulle débarque sur la plage, se rend à Bayeux, où il prononce son premier discours sur la terre de France libérée. Il retourne ensuite en Angleterre.

17 juin 1944

– *Margival, près de Soissons, dans l'Aisne.*

Hitler rencontre Rommel et les autres généraux. Il croit encore pouvoir forcer les Anglais à demander la paix quand Londres aura été détruite par les V1.

Les mouvements rces alliées





L'ÉCHO DES ARMES

L'annonce du débarquement allié fit naître une lueur d'espoir dans « le peuple des ombres » détenu au camp de la mort de Buchenwald. Mais il fallut encore dix mois de souffrances avant l'arrivée des troupes libératrices du général Patton.



CENTRE NATIONAL JEAN-MOULIN/KEYSTONE

Un matin parmi d'autres au camp de Buchenwald

par Jean-Marc Théolleyre

« *DER Oberkommando der Wehrmacht gibt bekannt...* » C'était un *matin parmi* d'autres au camp de Buchenwald. Dans la grisaille concentrationnaire, c'est à peine si l'on prêtait attention au communiqué matinal du haut commandement militaire allemand. Bizarrement, la direction SS du camp avait gardé l'habitude de laisser branchés les haut-parleurs dont était équipée chaque baraque de détenus sur la radio nationale du Reich, du moins pour le temps de ses nouvelles militaires. De la teneur de ces informations, personne ne se souciait plus beaucoup. Du moins avaient-elles permis, au fil des mois, de savoir que n'était plus de mise le temps des triomphes éclatants et des conquêtes orgueilleuses. Dans ce camp, comme dans les autres, on savait que la puissance nazie avait déjà essuyé des revers. La reddition de von Paulus à Stalingrad, les difficultés éprouvées par Rommel en Cyrénaïque, quelques autres piétinements significatifs avaient chaque fois apporté un peu d'espoir à ce peuple de matricules.

Pour autant, de nouveaux «convois» *amenaient toujours* des quatre coins de l'Europe occupée leurs cargaisons de bétail humain. Semaine après semaine, des êtres déjà anéantis par trois ou quatre nuits de terreur, de cris éperdus et inutiles dans la chaleur d'étuve des wagons-cercueils succédaient à d'autres. Parfois, au seuil de la folie, ils découvraient cet univers organisé, de sa plus haute autorité à sa plus ordinaire administration paperassière et comptable. Ils regardaient ahuris les cheminées des crématoires crachant leur fumée de suie dans des lueurs d'incendie. Et ils entendaient les anciens, forts de leur ancienneté, leur dire en ricanant : «*Ici on entre par la porte et on sort par la cheminée.*» Telle était la promesse d'avenir. Qui pourrait faire qu'elle soit autre? Tenir? Assurément, mais jusqu'à quand? Les plus avertis racontaient qu'il y avait pire. Certains même revenaient de ce «*pire*», exsangues, hâves, gonflés d'œdèmes, chargés de plaies, la peau sur les os. Les «Kommandos» du crématoire étaient assurés de ne pas chômer. Pour parachever l'enfer, il leur faudrait du cœur à l'ouvrage. Une fois de plus les *mots rituels avaient* grésillé. «*Der Oberkommando der Wehrmacht gibt bekannt...*» En ce mardi 6 juin 1944, la teneur du communiqué était brève. Mais il n'y avait pas de doute. Les mots s'y *trouvaient bien qui annonçaient* un débarquement allié sur le sol français. Certes, il était affirmé haut et fort que ces forces ennemies avaient été proprement et promptement corrigées comme il convenait, rejetées à la mer. On connaissait la chanson. D'ailleurs, le communiqué ne concluait-il pas en faisant savoir que les combats continuaient? Les premiers à connaître la nouvelle avaient été les détenus affectés au service des baraques, à l'intendance. On les appelait les «*Stubendienst*». Ce sont eux qui avaient entendu les premiers le communiqué de l'OKW. Il devait être 6 heures du matin.

Ce fut comme une sorte de bouche à oreille. Au bloc K 31 – l'un de ceux qui réunissaient des déportés français avec le 26 et le 34 –, ils furent bientôt tous là, cherchant à en savoir un peu plus, hésitant entre la crainte et la joie. Brusquement, comme si la direction du camp mesurait l'effet que pouvait avoir sur les détenus l'annonce qui venait d'être faite, la radio fut coupée. On s'agita encore un peu mais sans excès dans l'excitation. A propos : quel temps faisait-il? Au bout d'un demi-siècle bien des mémoires ont flanché. Cela conduit parmi les rescapés à des contradictions inévitables. L'événement demeurant associé à juin, beaucoup restent assurés qu'il faisait beau et chaud. D'autres tiennent pour certain que, sinon ce jour-là, du moins à cette époque de 1944, on pestait contre ce climat de malédiction et que l'on grognait : «*Drôle de temps pour un mois de juin...*»

Il restait maintenant deux choses essentielles à assurer. La première était de ne point laisser paraître le moindre signe extérieur de satisfaction, ce qui eût entraîné chez les SS, et même chez les Kapos qui leur restaient dévoués, des réactions dont tout le camp risquait de pâtir. La seconde, c'était évidemment de tout faire pour en savoir plus, pour connaître le déroulement de la bataille et son évolution. Comme si de rien n'était, on se mit en rang pour prendre le chemin de la place d'appel. Ce vaste espace occupait la partie haute du camp face à la porte d'entrée principale et aux *bâtiments de la direction SS.* En hiver, la seule évocation de place d'appel suscitait l'effroi. Selon l'humeur des geôliers, on pouvait demeurer là, debout, alignés, immobiles, des heures durant. Chacun *sentait progressivement le* froid l'envahir. Se serrer les uns contre les autres était la tentation naturelle et forte comme un instinct. Y céder pouvait conduire au pire. Que le SS ait décelé ici ou là une faiblesse, l'esquisse d'un geste de solidarité pour la protection d'un camarade, c'était l'assurance de voir l'appel prolongé d'une ou plusieurs heures. C'était ensuite le châtiment assuré du coupable. On en connaissait le tarif : vingt-cinq coups sur le cul. En clair, vingt-cinq coups d'une latte aux arêtes acérées consciencieusement, patiemment appliqués sur les fesses du coupable, le corps plié en angle droit dans une sorte de chaise renversée, le pantalon tombé sur les pieds. «*Les vingt-cinq coups*» n'allaient pas sans un certain cérémonial commandé par les vertus de l'exemplarité. Le camp au complet avait obligation de regarder. Il l'avait plus encore quand il s'agissait d'une pendaison. Et l'on pendait volontiers. Comme aux temps seigneuriaux, le gibet était réservé aux manants. On pendait pour un oui, pour un non. Pour un oui jugé insolent, pour un non décrété impertinent. Affaire de bon plaisir. On pendait le soir, après le travail, qui ne devait pas souffrir des exigences de ce cérémonial. La potence – deux montants de bois unis par une traverse – se trouvait installée face à la porte principale. Elle dominait l'alignement des détenus. Ce soir-là, on en finissait avec trois Polonais. Deux jours plus tôt ils avaient tenté l'impossible. Leur entreprise avait déjà valu un appel de cinq heures. On entendait japper les chiens mis sur leur trace. Finale*ment ils avaient été faits* comme des rats, coincés dans une conduite d'assainissement. Maintenant, avec des gestes qui glaçaient tant ils étaient mécaniques, inexorables, le SS s'était approché d'eux. On les voyait mal, assez pour distinguer leur visage défiguré par les coups. Ils étaient torse nu, les mains liées au dos. Il avait fallu rester là immobiles durant tout le temps où devait s'accomplir l'expiation. Les cordes pendaient hautes et courtes. Il ne s'agissait pas de pendre à l'anglo-saxonne, de délivrer une mort brutale. Il s'agissait de pendre haut et court, jusqu'à ce que l'étranglement, la lente suffocation aient opéré, jusqu'à l'épuisement de ces corps gigotants, jusqu'à l'achèvement de ces horribles secousses, vaine expression d'un refus de la mort.

Débarquement ou pas, la place d'appel demeurait le centre de ce monde étrange où, à la façon de Cyrano, ce n'était que moralement que l'on pouvait avoir ses élégances. Débarquement ou pas, elle demeurait le passage obligé pour la comptabilité quotidienne des morts et des vivants. Est-ce trop embellir le souvenir que s'obstiner à y voir, ce matin-là, beaucoup de regards plus brillants, des dos moins courbés, des démarches plus assurées? Il s'agissait seulement de ne pas en faire trop. Le déporté n'a pas droit à la jubilation. Mais comment s'en sortir quand il sait qu'un événement considérable est *en train de* s'accomplir dont la réussite lui vaudra peut-être le salut?

A la fin du jour, l'événement était connu de l'infirmerie aux cuisines, de la carrière aux usines d'armement, des chantiers de terrassement aux bureaux de la statistique. Il allait être connu de Neuengasse à Treblinka, de Dachau à Bergen-Belsen, de Ravensbrück à Mauthausen. Il rendait de l'espérance à ceux que l'espérance avait fuis. Il confortait les plus enteprenants dans leur détermination à maintenir en ces lieux une résistance clandestine, à tremper les âmes, à décourager l'abandon, à refouler le renoncement. L'abandon, c'était la mort assurée en quelques semaines, pour certains en quelques jours. La nouvelle du 6 juin 1944 pouvait être salvatrice pour peu d'abord qu'elle soit confirmée, confortée. Elle le fut. On vit des hommes à toute extrémité remonter de leur désespérance. Cela se mesurait à de petits faits, que l'on peut même appeler de petits riens. Il n'y a peut-être que dans un camp de mort que l'on peut déceler, dans un simple bruit de pas, le signe annonciateur d'une espérance. C'est qu'ici le bruit d'un pas prenait au bout de peu de temps une importance extrême, inattendue. Il suffisait que ce bruit-là – qui ne pouvait de toute façon être celui de la promenade, moins encore de la flânerie – cesse seulement d'être celui de l'épuisement, des lenteurs exténuées, des hésitations mortelles. Quelques-uns, assez malins pour savoir comment se captait la radio anglaise et quelles accointances il fallait pour y accéder, assuraient le soir venu que les Alliés tenaient le bon bout. Ils allaient même jusqu'à tirer des plans sur la comète. C'était un peu (surtout chez les Français puisque le débarquement avait lieu chez eux) comme si l'on était déjà revenu au pays. Dans cette fièvre porteuse de tous les excès, beaucoup se surprenaient à envisager un avenir dont ils n'auraient pas su dire le moindre mot la veille. Soudain ils se sentaient en mesure de relever le défi porté en lettres de fer à l'entrée monumentale du camp : «*Vous qui entrez, laissez toute espérance.*»

Les plus vieux s'obstinaient à douter. Il y avait dans leurs propos comme une résignation : «*Toi, tu t'en sortiras. – Pourquoi moi? – Parce que tu es jeune.*» Suffisait-il d'être jeune? Et puis en sortir était une chose. Mais accompagné de quels souvenirs? Ce n'était pas non plus à prendre à la légère. «*Quels souvenirs? Tu préféreras ne pas le savoir*», avait dit l'ancien. Il était d'une banlieue de Nantes. Il avait *été métallo. Quand* il parlait de son métier, il semblait reprendre goût à quelque chose. On le savait veuf. Il aimait parler, apprendre aux autres ce qu'il avait dû apprendre seul. Il posait sur les êtres un regard très doux, très brillant, comme en ont souvent les militants quelles que soient la raison et la nature de leur militantisme. Il avait, les premiers mois, pataugé dans la gadoue glacée de la carrière, attelé à des wagonnets surchargés de pierres qu'il s'agissait de hisser en haut de pentes vertigineuses. Chuter là, en ce temps-là, c'était mourir. Des SS noirs, postés sur les crêtes, n'attendaient que ce faux pas.

Il avait vu beaucoup mourir autour de lui. Il avait appris qu'il ne fallait surtout pas se soucier de tous ces morts, que le chagrin ici ne saurait être de mise. Une larme versée signifiait le début de son propre naufrage. Vivre, c'était se faire fantôme au milieu des fantômes. Les fantômes étaient partout. Il y avait ceux qui, faute d'être morts durant leur acheminement, demeuraient encore incapables de surmonter l'épreuve, conscients ou non de leur fin prochaine. Ils erraient sous des couvertures sans couleur dont ils couvraient leur tête et leurs épaules. On les avait surnommés «*les Musulmans*». Prononcer le mot, c'était déjà les rejeter du monde des vivants. Que pouvait, à ceux-là, importer l'annonce d'un débarquement?

Dans les jours qui suivirent, les exigences de la survie ordinaire reprirent le dessus. Les nouvelles de la bataille se firent plus espacées, suffisantes pour que l'on sache – fût-ce avec retard – que les Alliés avaient fait le plus dur en Normandie, qu'ils avaient pris Rome depuis le 4 juin, que les Russes avançaient de leur côté.

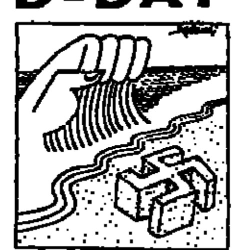
Maintenant le printemps s'était installé. La forêt impassible qui entourait le camp avait renouvelé sa verdure. Le dimanche, aux heures de répit, on pourrait entendre monter des vallons l'appel du coucou. Au fond de la nuit de Thuringe, des lumières scintilleraient encore. «*Il est des pays où les gens au creux des lits font des rêves...*», allait bientôt dire le *Chant des partisans*. La liberté allait encore se faire attendre. Avant que l'armée Patton, débarquée en Normandie, atteigne Buchenwald, il faudrait dix mois et cinq jours. Qui pouvait dans ses rangs imaginer comment s'exprimait, en nombre de morts, dans un camp de concentration nazi, dix mois et cinq jours?

Les convois continuèrent d'arriver, non plus seulement de l'Ouest, mais aussi de l'Est. L'occupant pressé, bousculé, poussait devant lui dans sa fuite le troupeau de ses prisons et de ses camps. La mort bientôt répandit ses odeurs. Dans le Reich encerclé, bombardé, le charbon n'arrivait plus pour alimenter les crématoires. On vécut parmi les morts, encombré de leur rigidité. On les entassait les uns sur les autres avec des gestes familiers et comme un reste de respect. Le 24 août 1944, Paris libéré se réjouissait dans l'ignorance du bombardement allié qui, ce même jour, anéantissait les usines d'armement de Buchenwald, mais tuait aussi bien des déportés qui y travaillaient. Au plus fort de l'hiver qui suivit, le haut commandement de la Wehrmacht donna de nouveau de la voix. C'était le temps de la bataille des Ardennes, de la contre-offensive du côté de Bastogne, des blindés de von Rundstedt. Parmi les survivants de Buchenwald, le taux de mortalité fit un bond. On ne peut tenir indéfiniment l'espoir à bout de bras et la solidarité n'est pas une agence où les miracles sont garantis. Bien des voix s'éteindraient encore qui avaient murmuré si souvent la dernière strophe du *Chant des marais* :

«Mais un jour dans notre vie, le printemps refleurira,

»Liberté, liberté chérie, je dirai tu es à moi...»

> « A la fin du jour, l'événement était connu de l'infirmerie aux cuisines, de la carrière aux usines d'armement, des chantiers de terrassement aux bureaux de la statistique, rendant de l'espérance à ceux que l'espérance avait fuis. »



L'ÉCHO DES ARMES

« Nous savions tous que la fin approchait »

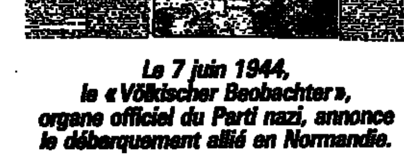
Les officiers de la Wehrmacht ont perçu l'ouverture d'un second front à l'ouest comme la pire des choses qui pouvait arriver à l'Allemagne. Ce qui ne les empêcha pas de rester, dans leur immense majorité, fidèles à leur serment au Führer.

par August Graf von Kageneck

« NON, je ne les ai pas entendus, *« les sanglots longs des violons de l'automne »* ce 6 juin 1944. Ni le cri de mes camarades, d'ailleurs, qui annonçaient l'événement à leurs copains immédiats : *« Sie kommen ! »*.

» Ce jour-là, je vaquais à mes occupations d'instructeur de l'école des blindés au camp de Königsbrück, au nord de Dresde. Blessé sur le front de l'Est, j'avais été versé dans l'instruction pour transmettre mes expériences de chef de patrouille blindée faites en deux ans de Russie aux futurs officiers de la Grossdeutsche Wehrmacht, en attendant une nouvelle affectation.

» Je me souviens d'avoir discuté de la nouvelle situation avec mes collègues du mess d'officiers, à midi, à l'heure de la diffusion du *Wehrmachtsbericht*, bulletin quotidien du Haut Commandement de la Wehrmacht faisant le point de la situation sur les fronts. Qu'est-ce qui s'était passé ? Nous avions désormais la guerre sur deux fronts. Le pire qui pouvait arriver à l'Allemagne. Le cauchemar de trois générations d'hommes politiques et de militaires depuis Bismarck.



VÖLKISCHER BEOBACHTER

Invasion im Westen hat begonnen!

Le 7 juin 1944, le « Völkischer Beobachter », organe officiel du Parti nazi, annonce le débarquement allié en Normandie.

» Nous avions beau avoir vingt ans et afficher l'insouciance de notre âge, nous savions tous que la fin approchait. Dans la soirée du 6 juin, il était devenu clair que les envahisseurs avaient pu mettre pied sur les plages de la lointaine Normandie, que le « Mur de l'Atlantique » n'avait pas tenu ses promesses. Serait-il possible de les en déloger encore ? Nous savions que l'Oberkommando Ouest, sous le commandement de l'excellent général von Rundstedt, disposait de formidables réserves blindées dans l'arrière-pays, toutes sous le commandement de généraux expérimentés et résolus, tels Manteuffel, Bayerlein ou Sepp Dietrich, commandant d'un corps blindé de la Waffen-SS. Nous savions aussi que Hitler avait massé ses meilleures divisions blindées à l'ouest, en attente de la grande tentative de ses adversaires occidentaux d'en finir avec l'Allemagne. Mais nous savions également que cet engagement massif de nos moyens sur le flanc occidental du Reich avait dangereusement affaibli nos forces sur le front principal, à l'est, un front où, en cet été de 1944, tous les pans de notre défense s'effondraient l'un après l'autre, où les Russes avaient pratiquement détruit le secteur central entre le Niemen et les marais du Pripjet et fonçaient irrésistiblement vers la Vistule. Les divisions d'élite qui auraient pu arrêter, voire rejeter le flot, manquaient cruellement. Elles étaient à 2 000 km de là, quelque part entre Paris et la côte normande, sur un front que la plupart des officiers allemands, aguerris en quatre ans de lutte contre la redoutable armée rouge, considéraient comme secondaire, en tout cas non décisif, non dramatique pour l'avenir de leur peuple.

» Quelques semaines avant l'ouverture du nouveau front à l'ouest, j'avais rendu une visite à mon frère aîné dans un hôpital à Breslau, capitale de la Silésie. Commandant un bataillon de chars Tigre, il avait été blessé, en février, dans la chaudière de Tcherkassy, sur le Dniepr, en tentant de dégager une sortie pour deux divisions d'infanterie encerclées par les Russes. Alors qu'il était sorti de son Tigre pour une brève halte dans un kolkhoze, un tireur embusqué lui avait logé deux balles dans le genou droit : sa cinquième blessure.

» Le moral de mon frère était désastreux. Fiancé quelques jours auparavant à une fille du pays, il songeait déjà à l'organisation de l'évacuation de sa future belle-famille, convaincu que les Russes seraient sur l'Oder dans quelques mois, voire quelques semaines. Convaincu aussi que les Anglo-Américains allaient débarquer bientôt en France, précipitant la fin. Quelle allait être cette fin ? nous demandions-nous. Nous avions vu, lui lors de son transport de blessé, moi lors de mon trajet Dresde-Breslau, notre pays dans un état de pré-décomposition. Des foules de civils, de soldats égarés, de *Fremdarbeiter* (« ouvriers étrangers » ainsi qu'on appelait tout sujet non allemand, prisonniers, auxiliaires et autres esclaves pêle-mêle), d'infirmières de la Croix-Rouge, dans des gares détruites, dans des villes dévastées, le tout survolé sans cesse par une armada de bombardiers, anglais la nuit et américains le jour, qui frappait où elle le voulait sans aucune crainte d'une chasse allemande lui interdisant ses cibles. Partout où portait le regard, l'impression déprimante d'un pays, d'une société, d'un appareil en dissolution.

» Dans cette petite pièce ensoleillée que mon frère occupait seul du fait de son rang de major, nous discutions – en chuchotant, car les murs allemands de cette époque avaient des oreilles – d'un avenir incertain. Notre plus grande préoccupation concernait, bizarrement, non pas l'évolution sur les fronts, mais le comportement de l'immense armée « intérieure » des prisonniers de toute sorte au moment de sa libération. Nous étions convaincus que des événements très graves allaient se produire, massacre de civils non protégés de la part d'hommes ivres de revanche, destructions gratuites, vols et pillages. Que rien de tel ne soit finalement arrivé, qu'au contraire les témoignages de prisonniers de guerre français ou anglais libérés protégeant leurs ex-patrons allemands contre les excès de l'armée rouge soient légion, me paraît encore aujourd'hui comme un miracle. Nous nous posions la question de savoir qui de nos adversaires, russes ou américains, arriverait le premier à Berlin. Je crois que chacun de nous deux avait, sans l'avouer, un sentiment de punition imminente, d'un grand et terrible règlement de comptes dans lequel nous allions tous être impliqués, sans que nous sachions – je le jure – ce qui se passait à Auschwitz, distant seulement de 100 kilomètres de Breslau, mais derrière la frontière polonaise.

» Comment en sortir ? Dans l'honneur, nous disions-nous. Parlions-nous de résistance ? C'est peu probable. Mon frère connaissait quelques-uns des futurs héros du 20 juillet 1944. Mais il n'était au courant de rien : retenu sans cesse au front, on ne l'avait tout simplement pas contacté. Certes, nous étions outragés de ce que le régime, à Berlin, avait fait de notre pays, révoltés contre le sacrifice, de plus en plus inutile, de milliers d'hommes et de femmes dans un conflit mondial déjà perdu depuis longtemps par l'Allemagne. Mais de là à rompre avec le serment, avec la tradition de servir sans murmure et jusqu'au bout – comme en 1918 –, non, cela ne nous venait pas à l'esprit. Il y avait des signes de lassitude partout, certes, mais la discipline de nos hommes tenait bon.



« Nous savions le conflit mondial déjà perdu depuis longtemps par l'Allemagne. Mais de là à rompre avec le serment, avec la tradition de servir sans murmure et jusqu'au bout, non, cela ne nous venait pas à l'esprit... »

COLLECTION VIOLLET

Pas trace d'un relâchement, pas de questions même de leur part, comportement compréhensible d'ailleurs sous une dictature qui menaçait de mort tout doute en la victoire finale et dans l'infaillibilité du Führer.

» Nous nous sommes séparés l'air grave et dans la certitude d'une catastrophe imminente. Je n'ai plus revu mon frère avant la fin de la guerre. C'est longtemps après qu'il me raconta comment il avait assisté, fin août 1944, dans la ville de Trèves, à l'effondrement de l'armée de l'ouest chassée du sol français par des Américains ivres de victoire. »

» Et pourtant. La Wehrmacht s'est ressaisie et a fait front devant le Rhin, comme si la sensation de la frontière du Reich dans le dos lui avait rendu ses forces. J'ai assisté au dernier sursaut dans les Ardennes. Encore une fois nous bandions les muscles, nous nous sentions supérieurs à un ennemi qui, totalement surpris, se rendait en masses à nos fers de lance blindés, superbement équipés en matériel neuf. Mais nous ne croyions plus à la victoire finale, claironnée par Hitler et Goebbels. Et notre belle assurance ne dura que le temps d'une petite brume hivernale. Dès que, le cinquième jour de notre offensive, le soleil de Bastogne creva les nuages, la "cloche" était là. La cloche, permanente et omniprésente, des chasseurs-bombardiers et des bombardiers américains qui piquaient sur nous, interdisant tout mouvement de jour. Ils avaient déjà ouvert les brèches fatales d'Avranches et de Lisieux en été. Cette fois-ci, ils nous donnaient le coup de grâce. Notre retraite s'arrêta dans la Ruhr. Un million de soldats allemands – rares, parmi eux, ceux qui avaient vécu le premier jour de la guerre – furent encerclés et se rendirent aux vainqueurs, onze mois presque jour pour jour après le D-Day. Ce fut le jour le plus court.

« Le jour J a été l'une des plus grandes erreurs politiques de tous les temps, écrit l'historien américain d'origine allemande Charles von Luettichau dans l'épilogue de *la Guerre Secrète. Si la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient prononcé publiquement un seul mot d'encouragement aux conspirateurs (allemands), alors Montgomery et Eisenhower auraient pris pied sans combat et Rommel se serait trouvé là pour les accueillir. Seuls les fous auraient manqué d'apercevoir que le véritable ennemi était l'URSS et que, un jour, les puissances occidentales auraient besoin d'une Allemagne forte et démocratique pour faire contrepoids au bolchevisme. En agissant comme ils l'ont souvent fait envers les conspirateurs anti-hitlériens, ils ont scellé le destin de l'Europe... »*

» Il a été beaucoup brodé sur cette hypothèse un peu tirée par les cheveux. Mais sait-on jamais ? Peut-être le monde aurait-il pu faire l'économie de quarante ans de guerre froide... »

► **August Graf von Kageneck est journaliste, ancien correspondant de *Die Welt* à Paris.**

D-DAY



JOUR J

LA GUERRE DES RADIOS

« Overlord » sur les ondes

Radio-Londres contre Radio-Paris. Maurice Schumann contre Philippe Henriot. La guerre des ondes, en dépit des brouillages, tente d'influer sur le destin des armes. Des studios de la Résistance sortiront les vedettes radiophoniques de l'après-guerre.

par Bernard Lauzanne

« *COURAGE, c'est commencé! A demain...* » Ainsi s'achève à 22 heures, au soir du 6 juin, l'émission française de la radio de Londres. *« C'est commencé »* : nul auditeur ne peut être surpris car, depuis des mois, « le débarquement » – ou « l'invasion » – constitue le thème majeur de la propagande radiophonique, dans le camp hitlérien pour en faire une chimère, chez les alliés occidentaux pour y préparer les populations.

Cinq villes symbolisent alors la « guerre des ondes » franco-française, parvenue à son paroxysme en ce printemps 1944 :

– En France totalement occupée, Paris, où les nazis contrôlent directement la chaîne Radio-Paris avec une équipe de journalistes collaborationnistes dont le chroniqueur militaire, Jean Hérold-Paquis, a revendiqué *« l'honneur de porter l'écusson noir des SS »*.

– Vichy, siège du réseau des stations de l'Etat français, où règne un ancien député d'extrême droite, Philippe Henriot, à la fois milicien – souvent revêtu de l'uniforme –, secrétaire d'Etat à l'information, président du Conseil supérieur de la Radiodiffusion nationale et éditorialiste que l'on entend chaque jour à quatre reprises.

– Pour la France libre, c'est d'abord Londres, où la BBC a mis dès le 18 juin 1940 ses nombreux émetteurs à la disposition du général de Gaulle : vingt bulletins quotidiens en français, dont le plus écouté, « Les Français parlent aux Français », dirigé par Jacques Duchesne, avec Pierre Bourdan, Jean Marin, Maurice Van Moppès, Jean Oberlé et le chansonnier Pierre Dac, est précédé chaque soir par l'éditorial du « Porte-parole de la France combattante » – le plus souvent Maurice Schumann –, « parleur inconnu » et pourtant célèbre, dont les auditeurs découvriront le nom à la Libération.

– C'est aussi Alger, où la station locale, devenue Radio-France après le débarquement allié de 1942, est dirigée par un gaulliste, Jacques Lassaigne, entouré d'éditorialistes comme Jean Amrouche, Henri Bénazet, Jean Castet, Georges Gorse, Jean Roire...

– C'est enfin, dépendant également du gouvernement provisoire, Radio-Brazzaville, qui, dotée en 1943 d'un puissant émetteur, rayonne sur les cinq continents sous la direction de Gérard Jouve.

« Et s'ils débarquaient ? »

Pour les initiés, animateurs des mouvements de résistance, chefs de maquis – sans parler de l'état-major allemand –, l'écoute attentive de la BBC confirme de jour en jour l'imminence du débarquement. Le 1er juin, soudain, on constate une prolifération des « messages personnels » dits « d'alerte » (*« Ouvrez l'œil et le bon »*, *« Tout le monde sur le pont »*, *« Messieurs, faites vos jeux »*, *« Le gendarme dort d'un œil »*). Le 5 à 21 h 15, durant seize minutes, deux cents messages dits « de confirmation » indiquent aux responsables clandestins que l'heure a sonné de déclencher les plans *Vert, Violet, Tortue* pour le sabotage des communications. Entre-temps, le 4 à 17 h 30, un appel, encadré de sonneries militaires, avait annoncé que l'« insurrection nationale » succéderait à l'« état d'alerte ». En application de ces instructions, transmises à la BBC par le commandement interallié, les réseaux lanceront sur les arrières des troupes allemandes des opérations qui conduiront le général Eisenhower à féliciter, à la fin de juin, les mouvements de résistance pour l'efficacité de leurs actions. Une polémique s'instaurera plus tard sur le caractère prématuré de ces mots d'ordre en certains points du territoire, comme cela avait été le cas pour le drame des Glières en février 1944.

Pour le simple auditeur, nul doute non plus. Chaque jour, la BBC multiplie les conseils aux populations : *« Des événements capitaux se préparent »* (9 mai), *« Quittez les grandes villes, prenez le large »* (12 mai), *« Surveillez les ponts, observez l'ennemi, ayez l'œil »* (20 mai), *« Où que vous soyez, ne vous contentez pas d'être de ceux qui attendent ou qui écoutent »* (3 juin).

Dans l'Hexagone occupé, on tente d'ironiser, on daube les alliés pour leur retard, mais Philippe Henriot a réuni ses éditoriaux dans une plaquette intitulée *Et s'ils débarquaient ?* Cependant, les programmes continuent d'être diffusés selon des grilles qui font alterner habilement détente, culture et propagande, dans des studios où collaborationnistes affirmés et résistants clandestins se côtoient.

L'avant-veille du débarquement, à la radio de Vichy, les émissions ont comporté, après le reportage dominical de la relève de la garde du Maréchal, la messe dite ce 4 juin en l'honneur de la Milice, puis la retransmission de *Sodome et Gomorrhe* de Giraudoux, avec Gérard Philipe, au Théâtre Hébertot. Le lendemain 5 juin, on entendra l'orchestre de jazz Jo Bouillon et « Les Espoirs de la chanson » présentés par le populaire reporter Georges Briquet – qui, membre de la Résistance, sera arrêté cinq jours plus tard et déporté à Dachau –, la chronique bihebdomadaire « La Waffen SS vous parle » et, comme chaque jour, les quatre interventions de Philippe Henriot.

Tempête autour d'un message

A Radio-Paris, également Henriot, le 4 juin *Tristan et Yseult*, mise en ondes de Louis Seigner, avec Jean Marais et Annie Ducaux ; le 5, les Concerts Lamoureux et l'Orchestre de la Télévision (créée par les Allemands pour leurs blessés).

Dans la nuit du 5 au 6 juin, des dépêches d'agences américaines arrivent dans les rédactions des radios alliées, décrivant les énormes rassemblements de navires dans la Manche et la succession ininterrompue des escadres aériennes qui franchissent le sud de l'Angleterre, acclamées par les populations côtières réveillées par le bruit. Dépêches dont la diffusion est bien entendu interdite par la censure militaire.

C'est seulement à 10 heures du matin que la BBC interrompt ses émissions pour transmettre le bref communiqué du GQG publié à 9 h 30 : *« Sous le commandement du général Eisenhower, des forces navales alliées, appuyées par de puissantes forces aériennes, ont commencé le débarquement des armées alliées, ce matin, sur la côte nord de la France. »*

Communiqué suivi de la proclamation du commandant en chef qui, en anglais, s'adresse aux Français, puis aux populations des autres pays occupés. Se succèdent ensuite au micro le roi de Norvège, la reine des Pays-Bas, la grande-duchesse du Luxembourg et le premier ministre de Belgique.

Et Charles de Gaulle ? C'est seulement le 4 juin à Londres – où il arrive après avoir transformé, la veille à Alger, le Comité français de libération en gouvernement provisoire de la République – qu'il apprend par le général Eisenhower la date exacte du débarquement et le projet de proclamation du commandant en chef aux Français.

« De quel droit et pour quoi leur dire ? » s'exclame-t-il en tentant vainement de corriger un texte qui est déjà imprimé pour être jeté en tracts sur le territoire français.

Le président du gouvernement provisoire juge *« inacceptable »* cette proclamation dans laquelle, écrira-t-il dans ses Mémoires, le commandant en chef *« invite la nation française à exécuter ses ordres... Dans ce factum, pas un mot de l'autorité française qui fait à Eisenhower l'honneur de placer sous son commandement une grande partie de l'armée française »*.

Dans la nuit du 5 au 6, alors que des milliers de parachutistes sautent sur les côtes françaises, la tension n'est pas moins extrême entre l'Hôtel Connaught, où réside de Gaulle, et le Foreign Office, où Churchill et Eden se concertent. *« Jamais je ne me suis fait engueuler de la sorte »*, dira l'ambassadeur Pierre Vienot qui assure la liaison. *« Qu'on mette de Gaulle en avion pour Alger, enchaîné s'il le faut ! »*, fulmine Churchill.

La matinée du 6 juin se passe entre les nouvelles du débarquement et le silence du GPRF dont le chef n'est toujours pas intervenu sur les antennes de la BBC. Le général confirme qu'il ne peut prendre dans *« la chaîne oratoire »* prévue *« un rang qui ne saurait convenir »*... *« En revanche,* souligne-t-il dans ses Mémoires, *je souhaite pouvoir utiliser la BBC dans la soirée. Après quelques sombres heurts qui se déroulent en coulisse, la radio de Londres est en effet mise à ma disposition aux conditions que j'ai demandées. J'y parle isolément, en proie à une émotion intense. »*

Entre-temps, les dirigeants britanniques, qui redoutent quelque éclat et qui envisagent d'empêcher, si besoin est, la diffusion en prétextant *« des défauts techniques »*, ont été rassurés par un émissaire qui a écouté le disque. Enregistré au début de l'après-midi, le message tant attendu, d'une durée de cinq minutes, est enfin diffusé à 17 h 30 (1), au début du quart d'heure français de l'après-midi : *« La bataille suprême est engagée... Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes, voici que reparaît le soleil de notre grandeur. »*

A André Gillois – nouveau porte-parole de la France combattante à la place de Maurice Schumann, redevenu officier sur une plage normande –, de Gaulle remet, en quittant le studio, le texte manuscrit de son appel, ajoutant : *« Je reviens d'envoyer se faire foutre Eisenhower ! »*

En France occupée, le communiqué de l'OKW annonçant le débarquement – *« auquel nous nous attendions »* – est donné, en même temps que par la radio du IIIe Reich, par Radio-Paris et la Radiodiffusion nationale – qui vient de diffuser la chronique bihebdomadaire du commissariat aux affaires juives et a inscrit au programme du concert de midi l'ouverture de *Patrie !* A 14 h 15, les deux réseaux transmettent un court message – à peine une minute – de Philippe Pétain. Il n'avait rien d'improvisé, puisqu'il était enregistré depuis le 17 mars ; le texte avait fait l'objet d'âpres négociations avec le représentant de Hitler à Vichy : dix projets avaient précédé la version définitive, car Berlin voulait y faire insérer une prise de position en faveur de l'Allemagne, *« protectrice de l'Europe contre le bolchevisme »*.



CENTRE JEAN-MOULIN/BORDEAUX

BBC

Ci-dessus : Maurice Schumann « porte-parole de la France combattante » au micro de la BBC.

Ci-contre : Un correspondant de guerre s'entretient avec un soldat britannique, quelque part sur le front de l'Ouest, à la veille de Noël 1944.

Consignes et conseils

« Les armées allemandes et anglo-saxonnes sont aux prises sur notre sol. N'écoutez pas ceux qui, cherchant à exploiter notre détresse, conduiraient le pays au désastre », déclare Philippe Pétain, que suit peu après Pierre Laval, plus explicite et plus prolixe (cinq minutes) : *« Ceux qui vous incitent à la révolte sont les ennemis de la patrie. »*

Cependant, repercutés par les stations d'Alger et de Brazzaville, les messages et les consignes se multiplient à la BBC. *« Policiers, gendarmes, GMR, gardes mobiles, il n'y a pour vous de salut que dans l'exercice de votre devoir, qui est de rallier les patriotes avec tout votre matériel »*, déclare à 17 h 30 André Gillois, qui s'adresse également au personnel pénitentiaire pour lui demander, au nom du GPRF, d'aider *à la libération des détenus politiques*.

A 21 h 36, après le communiqué et les informations militaires, l'émission « Les Français parlent aux Français » commence avec l'éditorial – enregistré fin mai avant son départ aux armées – de Maurice Schumann et la rediffusion du message du général de Gaulle. Puis c'est Jacques Duchesne qui modifie sa formule d'introduction, traditionnelle depuis 1940 : *« Ce n'est pas par accident, mes amis, que vous n'entendrez pas ce soir :* « Aujourd'hui, 1 444e jour de la lutte du peuple français pour sa libération. » *Depuis ce matin, il y a des Français libérés sur une petite portion du territoire ! »*

Avant l'annonce, pour le lendemain, de messages de la Résistance, des partis politiques et de la CGT, cette émission, qui s'achèvera sur *le Chant du départ*, comporte nombre de consignes précises, notamment à ceux qui, *« n'appartenant pas aux FFI, doivent éviter d'affluer en désordre, sous prétexte de les aider, vers les maquis et de gêner leurs mouvements »*.

Quant à Philippe Henriot, il est en Allemagne ; il rencontre des prisonniers de guerre et des travailleurs requis, auxquels est consacré l'essentiel de son éditorial du 6 juin, avec cette allusion à l'événement du jour : *« Un général américain vient de porter la guerre sur le territoire d'un pays avec lequel le sien n'avait jamais été en guerre... »* Et le 8 juin, après avoir qualifié de *« redondant et prétentieux »* le message du général de Gaulle, il dénonce les jeunes *« qui se laissent dévoyer par les communistes et les juifs de la dissidence »* et qui *« font dans le maquis leur apprentissage de bandits »*.

Mais « Overlord » s'est accompagnée de vastes opérations aériennes qui, avec les actions de sabotage des résistants, ont fortement perturbé les liaisons entre les centres de modulation de la radio comme la distribution du courant électrique nécessaire pour la réception (car le transistor à piles n'est pas encore né). L'écoute des radios alliées – jusqu'alors entravée par les brouillages nazis – s'en trouve rendue plus difficile, comme celle des stations continentales. Pourtant, à Vichy et à Paris, les bulletins d'information vont être plus nombreux. Radio-Paris, qui prolonge ses programmes jusqu'au milieu de la nuit, crée une émission quotidienne à 23 heures. Intitulée « Normandie française », elle présente dès le 7 juin un reportage sur des militaires alliés faits prisonniers par les Allemands...

Mais le même jour, à la BBC, Pierre Lefèvre, correspondant de guerre, donne sa première dépêche du front normand et, le 11 juin, Maurice Schumann parle de Bayeux, où il accompagne, trois jours plus tard, le général de Gaulle dans sa première visite en France libérée.

A Paris, le 28 juin, un commando de résistants – des volontaires du MLN comme le précisera, le 7 juillet, André Gillois à la BBC – exécute Philippe Henriot dans son ministère. Le 18 août, Radio-Paris cesse d'émettre et Jean Hérold-Paquis part dans les fourgons allemands pour fonder près de Sigmaringen l'éphémère poste Radio-Patrie ; arrêté lors de l'avance alliée en Allemagne, il sera condamné à mort et fusillé le 11 octobre 1945.

Le 20 août à 22 h 31...

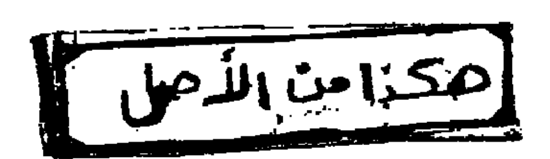
Dans la région parisienne, tous les émetteurs sont sabotés par la Wehrmacht en retraite. Mais le groupe des résistants de la radio, animé par Jean Guignebert et abrité par Pierre Schaeffer au Studio d'essais, 37, rue de l'Université, a pu cacher de petits émetteurs de fortune et du matériel de reportage. Le 20 août 1944, rompant un silence de trois jours, en pleine insurrection parisienne et malgré la présence d'une garnison allemande, l'équipe clandestine décide, non sans risques, de lancer sa première émission. Jean Guignebert laisse à Pierre Crénesse, *« en récompense de trois ans d'illégalité et d'un an de prison »*, l'honneur de faire, après *la Marseillaise*, à 22 h 31, cette simple annonce : *« Ici Radiodiffusion de la Nation française. »*

Pendant vingt-quatre heures, cette seule annonce sera répétée entre deux diffusions de disques. Le 22 août, un premier bulletin d'information, rédigé sous la direction d'Yves Grosrichard, et le 23, le premier enregistrement extérieur – l'interview du président du Conseil national de la Résistance, Georges Bidault, réalisée dans une petite brasserie – préludent aux grands reportages, restés dans l'Histoire, qui sont réalisés les 25 et 26 août par de jeunes journalistes souvent débutants – Michel Droit, Raymond Marcillac, Loys Vanlee, Paul Peyre – pour l'entrée de la 2e DB, l'arrivée du général de Gaulle, la traversée triomphale de Paris.

(1) *Selon les archives de la BBC.* De Gaulle précise *« 18 heures »*, dans ses Mémoires.

SOURCES

Outre les souvenirs et Mémoires, *« Ici Londres » : les Voix de la liberté*, sous la direction de J.-L. Crémieux-Brilhac ; les hebdomadaires de programmes *Radio nationale* et *les Ondes* ; *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale* ; les *Cahiers d'histoire de la Radiodiffusion* dont le no 42 publiera en septembre des témoignages sur cette période ; *Churchill et de Gaulle* par F. Karsenty ; *Pétain*, par M. Ferro.



ondes

Images débarquées

Le tournage de documentaires pendant le débarquement marque le point culminant d'une utilisation intensive des médias par les Américains en guerre.

par Jean-Michel Frodon

AU Festival de Deauville 1984 (c'était le quarantième anniversaire...), dans la totale indifférence de festivaliers venus goûter des formes plus modernes de débarquement américain, était présenté un ensemble de films d'archives CBS datant de la deuxième guerre mondiale, et se rapportant notamment à l'opération « Overlord ». En filigrane de la Grande Histoire, ces films racontaient une autre histoire, tout aussi instructive.

La première série était consacrée aux dignitaires nazis. Composée pour l'essentiel d'images allemandes remontées, elle a été réalisée avant l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Massivement interventionniste, Hollywood multipliait les actes de propagande en ce sens, et ces portraits de Goering ou de Rommel, bien informés, ne comportent aucune ambiguïté quant aux sentiments que ces dirigeants du Reich inspirent aux auteurs. Il en va différemment du portrait de Goebbels : se voulant tout aussi négatif, il laisse transparaître une véritable fascination pour ce génie des médias modernes, qui a compris avant tout le monde (c'est-à-dire avant les Américains qui font le film) comment utiliser les images et les sons avec un maximum d'efficacité.

La deuxième série de documents est en quelque sorte la suite logique de ce portrait. Elle montre la préparation du débarquement, et aussi comment les agences de presse filmée ont convaincu à grand-peine le commandement en chef d'inclure des reporters dans les troupes d'assaut du Jour J.

Depuis le début des opérations, des cinéastes – dont quelques-uns parmi les plus grands : John Ford, John Huston, Franck Capra, William Wyler... – ont tourné des images de bataille, destinées à exalter les exploits des armées alliées. Mais il s'agit cette fois d'incorporer des gens d'images dans les sections de première ligne.

La caméra, arme de guerre

Le résultat de ces démarches, qui n'auraient abouti que grâce à l'intervention expresse d'Eisenhower forçant la main à ses généraux, ce sont donc les images du débarquement lui-même. Et notamment celles filmées depuis la terre, par des opérateurs parachutés derrière les lignes ennemies.

Chaque opérateur est un combattant en moins... jusqu'au moment où le commandement comprend qu'une caméra est une arme de guerre aussi nécessaire qu'une mitraillette Sten. Il en va de même de prises de vues enregistrées à bord des toutes premières barges atteignant les plages normandes.

On risque de regarder ces images comme si elles étaient évidentes, alors qu'elles résultent à la fois d'un exploit (de la part des caméramen) et d'un choix stratégique. On n'a en réalité presque jamais vu des plans similaires aux «actualités» (filmées ou télévisées) : ce n'est pourtant pas faute d'avoir vu des images de guerre. La différence, qui change tout – dans le documentaire comme dans la fiction –, c'est l'« angle » de prise de vues. Pour la première fois, pour la seule peut-être de manière aussi systématique, les caméras sont en avant des troupes amies et les regardent avancer. C'est-à-dire les regardent marcher vers la mort. Il faut croire que l'expérience n'a pas été jugée probante. Sans doute est-ce aussi qu'ensuite on a vite cessé d'être aussi sûr, sur le front ou à l'arrière, que la cause méritait le sacrifice suprême.

Si ces images de GI qui se noient dans les vagues de la Manche ou roulent dans le sable sous le feu des mitrailleuses allemandes sont émouvantes, c'est que, lorsqu'on les voit, on les connaît déjà : ce sont celles, au cadre près, à la composition et au nombre de «figurants» près, des scènes les plus spectaculaires du *Jour le plus long*. Elles ont manifestement servi de modèle à Darryl Zanuck. Avec cette différence, que le spectacle antérieur à la célèbre fiction rend perceptible : les acteurs qui tombent ne se relèveront pas.

LE CHEWING-GUM

Mais pourquoi mâchons-nous ?

On dit que les Mayas connaissaient déjà les plaisirs solitaires de la mastication., ils utilisaient la sève solidifiée du sapotillier, le *chicle* (d'où le nom américain de Chiklets). En Amérique du Nord, les Indiens apprirent aux colons britanniques la saveur de la résine d'un épicéa, le *spruce*. Par qui fut inventée la première tablette de chewing-gum aux Etats-Unis ? Un certain Adams commercialisait le *chicle* vers 1860. Le 28 décembre 1869, William F. Semple déposait un brevet pour le « chewing-gum ». Selon Françoise Labro (1), on en mâchait pendant la guerre de Sécession et vers la fin du siècle précédent, un marchand de levure de Chicago, William Wrigley, se lança dans le commerce de la gomme à mâcher, devenant rapidement un milliardaire respectable. En 1944, le chewing-gum Wrigley débarque et s'installe dans les mâchoires européennes. La concurrence de Hollywood chewing-gum et d'autres marques peut commencer.

1944 : le chewing-gum débarque avec les GI et s'installe dans les mâchoires européennes.

Photo : D. Truffaut in «Rappelez-vous 44», Editions Ouest-France

Cela dit, le mystère multiple du chewing-gum reste inentamé et, comme lui, difficile à évacuer. Qu'est-ce qui peut conduire les gens à se coller un truc pareil dans la bouche ? Avons-nous tous mauvaise haleine à ce point ? Après un repas, faute d'une brosse et d'un lavabo, cela ramasse les débris alimentaires entre les dents et distille un petit jus à la menthe ou à la fraise qui triomphe aisément des plus torrides graillons. Mais en dehors de cet usage hygiénique et post-prandial, à quoi songe le consommateur de chewing-gum pur, celui qui mastique pour mastiquer, obstinément, alors que la chose n'a plus aucun goût ? Il y a de ces persévérances obscures chez l'être humain qui finissent par lui conférer une bizarre profondeur, l'air abruti d'un penseur impénétrable. Il paraît que mâcher détend les nerfs. On en attend la preuve. Le mâcheur travaille de la langue, fabrique des torrents de salive, se muscle des joues de dur à cuire. Mais ce n'est pas le but recherché, on le voit bien à son air rêveur. Ce n'est pas non plus une activité d'enfant. L'enfant mange le chocolat, suce le bonbon, tête le tube de lait concentré. Mâcher le déçoit, avant un certain âge. Mâcher est un plaisir de nostalgique, ce qu'on n'est pas en général tout de suite. Nostalgie d'un quelque chose qui manque, qui manquait déjà aux Mayas, qui manquera toujours. Mais quoi donc ? C'est là où le chewing-gum est un concept parfait : il est informe, il n'a aucun sens précis, aucun visage. Il peut être le support de n'importe quel transfert affectif. Et surtout il est indestructible, comme le fantasme, on peut le garder toute une journée dans la bouche à le torturer, il ne cède en rien, c'est nous qui fatiguons. Reste à l'avaler, le jeter sous les semelles du voisin, ce qui n'est pas bien, le coller sous la table, au dossier du fauteuil d'en face, au cinéma, etc. Toutes solutions qui témoignent d'un adversaire coriace, impossible à liquider. La fin du chewing-gum a quelque parenté avec la fin d'une psychanalyse. Dernière question troublante que nous laisserons à chacun le soin de mâchonner : pourquoi, alors qu'il s'agit d'une gomme, cet emploi du masculin, « le » chewing-gum ?

Michel Braudeau

(1) *American quality, les états de l'objet* par Françoise Labro, préface de Philippe Labro, Editions du May, 1994.



Hommage philatélique aux libérateurs

La Poste mettra en vente générale, lundi 6 juin, deux timbres à 4,30 F intitulés *Hommage aux libérateurs* et *6 juin 1944, Débarquement en Normandie*.

Ces timbres rejoignent l'abondante production philatélique existant déjà sur cette période. Ainsi, dès 1944, le gouvernement provisoire est à l'origine d'une série courante ayant pour thème l'Arc de triomphe, préparée aux Etats-Unis et apportée, dans leurs bagages, par les troupes alliées, lors du débarquement («premier jour» à Cherbourg, le 25 juillet 1944 ; vente à Bayeux, en septembre ; à Paris, en octobre). Suivent, entre autres, des timbres *Libération, Oradour, Villes martyres* (1945), *Résistance* (1947), *Narvik, Bir-Hakeim* (1952)... peu d'anniversaires du débarquement ou de la Libération échappant à la célébration philatélique. A noter, en 1974, la parution d'une carte du débarquement tandis que les maréchaux Leclerc et de Lattre de Tassigny, année après année, se disputent la première place au hit-parade des militaires les plus souvent représentés.

Les timbres, au format horizontal 36 x 22 mm – *Débarquement en Normandie* a été dessiné et gravé par Pierre Forget ; *Hommage aux libérateurs*, dessiné par René Dessirier et gravé par Claude Durrens –, sont imprimés en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée pour les deux timbres à Bayeux (Calvados), les 4 et 5 juin, au bureau de poste temporaire «premier jour» ouvert à la halle Saint-Patrice, rue du Marché ; vente anticipée pour le timbre *Débarquement en Normandie*, à Caen, les 4 et 5 juin, au bureau de poste temporaire muni d'un timbre à date sans mention « premier jour » ouvert à la salle du Sépulcre, 5, place du Sépulcre.**

▶ **Souvenirs philatéliques : Philacaen 44, BP 1, 14005 Caen Cedex.**

Les recherches iconographiques pour ce supplément et la série d'articles d'Annick Cojean «Les vétérans du jour J» ont été réalisées à l'aide des ouvrages suivants :

– *Normandie 1944*, de Frédéric Vergne, Ed. Pro Libris.

– *Album Mémorial*, Ed. Heimdal : *Bataille de Normandie*, de G. Bernage, L. Nart, J. P. Benamou et R. Mc Nair ; *Bataille de Caen*, de J. P. Benamou.

– *J'ai débarqué le 6 juin 1944*, de Gwenn-Aël Bolloré. Ed. Le Cherche-Midi.

– *normandie 1944*, de Rémy Desquesnes. Ed. Ouest-France/Mémorial de Caen.

Coordination :
Luc Rosenzweig
Hugues Hénique
Alain Fourment

Cartographie :
Mireille Morfin
Graziella Boutet
Patricia Forlini

Iconographie :
Sophie Malexis
Marie Lelièvre
Yves Emerand

Documentation, portraits :
Marie-Hélène du Pasquier

D-DAY



JOUR J

APRÈS
LES BOMBES

Voyage dans la France de la reconstruction

La reconstruction des espaces urbains détruits par la guerre n'a pas commencé après la Libération. Vichy, déjà, s'était préoccupé de rebâtir des villes à partir de son idéologie agrarienne et régionaliste. Après guerre, s'opposent les tenants du fonctionnalisme, comme Le Corbusier, et les défenseurs d'un « urbanisme à visage humain ».

par Rémi Baudouï

AU moment même où les fêtes du cinquantenaire du débarquement vont être *célébrées, il apparaît* judicieux de recommander aux touristes de s'échapper des dunes des plages d'Omaha Beach comme de la place centrale de Sainte-Mère-Eglise pour s'aventurer vers l'arrière-pays qui conserve encore aujourd'hui les traces de la seconde guerre mondiale. C'est au-delà même de ces espaces de commémoration reconstitués que se situent les lieux de la mémoire urbaine française de la guerre, aujourd'hui en quête de sens économique et social et de projet architectural. D'une rare violence et intensité sur le sol national, la succession des combats entre le printemps 1940 et l'automne 1944 a procédé à une destruction du paysage urbain *qu'aucun cataclysme* naturel n'avait jusque-là égalée. Le temps de la destruction fut d'autant plus long qu'il a recouvert les épisodes de l'offensive allemande de juin 1940, ceux de l'Occupation et de la préparation du débarquement allié en juin 1944 et les derniers combats de l'hiver suivant qui allaient permettre aux troupes françaises et américaines de déferler sur le Rhin et d'occuper à leur tour l'Allemagne nazie.

C'est dans le contexte de l'avancée rapide des troupes allemandes sur le théâtre des opéra*tions militaires et de l'exode civil* qui l'accompagna que débuta en mai 1940 la destruction des villes françaises. Par des bombardements aériens et les vols en piqué des Messerschmidt le long des axes de communication, le commandement ennemi se fixa pour objet de désorganiser le front et l'arrière-front afin d'empêcher le ravitaillement du premier en hommes et matériels. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la ville – et non seulement la place fortifiée – devenait une cible stratégique qu'il fallait atteindre dans sa chair et dans son corps. L'image même des décombres hérités de la première guerre mondiale fut largement dépassée. Alors que, en 1918, treize départements étaient sinistrés, soixante-quatre le furent en juin 1940. En quarante jours de combats, cinq mille trois cent soixante et onze agglomérations furent atteintes, trois cent quatre-vingt-dix mille bâtiments sinistrés. C'est entre le 14 et le 19 juin que le département du Loiret subit sa destruction. L'objectif des raids allemands consistait à couper les communications entre les rives de la Loire. Furent touchés les gares, les ponts et, par la même occasion, les centres-villes historiques de Gien, Châteauneuf, Sully-sur-Loire et Orléans et des agglomérations environnantes. Trois jours après la signature de l'armistice, la reconstitution du Loiret devint d'actualité. La reconstruction du Val de Loire fut posée dans un double objectif : l'urgence de la reconstruction des axes de communication détruits pour permettre un retour *à la normale; la* promotion d'une reconstruction tenant compte des nouvelles orientations agrariennes prônées par le *maréchal Pétain. Le 26* juillet 1940, le préfet autorisa l'établissement des projets de reconstruction pour les villes d'Orléans, Gien, Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire et Saint-Denis-de-l'Hôtel. Au moment où la France, traumatisée par la défaite et les amputations humiliantes infligées par les vainqueurs, cherchait à retrouver sa propre identité, la reconstruction du Val de Loire s'offrit comme le territoire d'expression de la « révolution nationale » proclamée par le maréchal Pétain. Les particularités géographiques et *historiques des sites détruits*, la haute valeur touristique du Val de Loire, la législation en vigueur de l'art urbain et de la grande composition contenue dans les dispositions de la loi de 1919 sur les plans d'aménagement et d'embellissement justifièrent l'émergence d'une réflexion d'inspiration régionaliste. C'est à partir d'une analyse hygiéniste, directement inspirée par les ingénieurs des Ponts et Chaussées sur les problèmes de circulation, que furent élaborés les plans de reconstruction. A Orléans et à Gien, les urbanistes s'employèrent à procéder à l'élargissement des rues des centres-villes. Dans toutes les villes du Val de Loire, fut recherchée une solution de compromis entre passé et présent. L'urbaniste Jean Royer réalisa à Orléans une nouvelle place circulaire située à la croisée de diverses rues afin d'ouvrir des perspectives historiques pittoresques sur les monuments de la ville. A Sully-sur-Loire, il aménagea une place au centre de la cité baptisée Maréchal-Pétain. A Gien, l'architecte Laborie dégagea les abords du château tout en redessinant une nouvelle place à ses pieds.

L'affirmation de la puissance publique fut traduite par l'effet de centralité urbaine que signifia le regroupement au cœur des agglomérations des différents équipements du nouveau pouvoir. Pour ces centres urbains sinistrés fut clairement posée la question d'une *identité* architecturale d'inspiration régionaliste. Les servitudes esthétiques retenues pour le centre de Gien *généralisaient l'emploi de la* mosaïque de briques roses et noires, de la pierre de taille et les tuiles de provenance locale.

A *travers la reconstruction* du patrimoine détruit c'est bien à une véritable réforme urbaine que se consacra le nouveau régime né de la défaite. La reconstruction des régions libérées après la première guerre mondiale servit ici de contre-modèle. A un partage équitable des responsabilités entre acteurs privés et secteur public, l'État français *préféra substituer l'omnipo*tence d'une administration centralisant les responsabilités jusque-là échues aux collectivités locales et pour l'heure dépossédées de leurs prérogatives d'aménagement et allant jusqu'à réorganiser les professions du bâtiment dont celle des architectes par la création de l'ordre, le 31 décembre 1940. Le travail esthétique de l'architecte-reconstructeur fut défini sur les bases d'une réconciliation de la tradition et du moderne. Une charte vint officialiser la doctrine formelle de l'Etat français. L'urbanisme devint une affaire d'Etat.

En dépit de la pénurie de matériaux de construction résultant des ponctions opérées par la puissance occupante en vue de la poursuite des efforts de guerre, les travaux préalables à la reconstruction ont été engagés. Le remembrement des parcelles fut lancé dans une double perspective de rationalité et d'expérimentation du secteur de la construction.

Les bombardements anglo-américains de 1943-1944 ont accru les destructions sur le sol national. Pour être moins précise que la destruction allemande des têtes de pont, la technique du tapis de bombes déployée à partir des bombardiers alliés a élargi à l'infini les périmètres urbains sinistrés. A l'heure du débarquement, le bilan des destructions s'est alourdi. A la cessation du second conflit mondial, l'étendue du désastre révèle un million huit cent quatre-vingt-trois mille logements détruits. Conscient de l'ampleur du sinistre immobilier, *le général de Gaulle, chef du* gouvernement provisoire de la République, décide, le 16 novembre 1944, de créer un ministère *de la reconstruction et de l'urba*nisme confié à Raoul Dautry, polytechnicien, ancien ministre de l'armement des derniers gouvernements de la IIIe République, réputé pour son action de bâtisseur de logements sociaux à la tête des chemins de fer français (1). En technicien, ce dernier se refusait à considérer comme inutiles les efforts deployés dans *le champ de la reconstruction par* le régime de Vichy.

La continuité entre l'administration mise en place sous l'Occupation et le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme est une évidence. Peu soucieux de prendre parti pour une des tendances esthétiques engagées dans la bataille de la reconstruction, Raoul Dautry, s'inspirant du modèle de l'enseignement des Beaux-Arts, proposa le regroupement des auteurs de plans de reconstruction et des architectes d'opérations par affinités esthétiques. Dans la tradition du projet en loges, chacun d'entre eux devait se choisir un patron et lui soumettre les esquisses pour correction. L'unité du projet de reconstruction ne pouvait être opposée à la notion de diversité des reconstructions en présence. La diversité formelle résultant de la présence des multiples courants et chapelles dans la reconstruction fut largement préservée. Critique des positions doctrinales défendues par Le Corbusier, le ministre souhaita, dans la droite ligne de ses convictions de l'entre-deux-guerres, opposer à l'interprétation de ville fonctionnelle l'idée d'un urbanisme à visage humain. La promotion des chefs de file des courants esthétiques au rang de chefs d'atelier ouvrit en coulisses les stratégies de négociation de la commande. En raison de l'importance des destructions et du nombre élevé d'élèves regroupés dans son atelier, Auguste Perret obtint la reconstruction du Havre. André Lurçat est propulsé à Maubeuge. Le Corbusier arracha à son *ministre le projet de reconstruc*tion de La Rochelle-La Pallice.

Les bombardements ayant touché la zone des bassins du port *du Havre, Auguste Perret et ses* assistants ont opté pour le parti d'une trace orthogonale. L'unité de base retenue pour le remembrement est une trame destinée à conférer une unité d'ensemble aux îlots reconstruits concédés à ses élèves. Le nouveau Havre, de facture classique, est constitué autour de grands projets monumentaux destinés à hiérarchiser l'espace urbain dans une logique de fonctionnalité allant des quartiers d'habitation aux équipements publics et religieux. Au centre du quartier, l'avenue Foch, qui conduit de la place de l'Hôtel-de-Ville à la porte Océane, s'étend sur 700 mètres de long. Sa largeur, légèrement supérieure à 80 mètres, est la référence obligée à l'avenue des Champs-Elysées, à laquelle la compare Auguste Perret. Elle est bordée de longues barres. Au débouché sur la mer, le projet de reconstruction a prévu la construction de deux nouvelles tours destinées à marquer la fenêtre par laquelle on devait voir les paquebots de l'aide Marshall en provenance du Nouveau Monde.

A la radicalité ostentatoire du projet de reconstruction du Havre, doit être opposé le projet de reconstruction d'André Lurçat pour la ville de Maubeuge. Bien qu'il entende faire de l'ancienne cité fortifiée par Vauban une *ville moderne exemplaire*, André Lurçat s'interdit d'imposer le moindre projet sans concertation. La conservation des remparts fonde ses premières réflexions. A partir d'une réflexion sur l'élargissement des voiries enserrées dans l'espace des anciennes forteresses, il proposa de remodeler l'ensemble de l'agglomération en lui donnant les moyens de dépasser le cadre de sa propre historicité. Les circulations furent réétudiées pour permettre le rejet du transport à l'extérieur du périmètre historique. Afin de faciliter la modernisation formelle, André Lurçat réalisa une politique permettant une redistribution de la propriété consistant à rendre aux sinistrés une surface de plancher équivalente à celle qu'ils possédaient auparavant. A Royan, l'architecte Claude Ferret se fixa pour objectif de retrouver le caractère balnéaire de la cité rasée dans la nuit du 4 au 5 janvier 1945. Dans la pure tradition Beaux-Arts, le parti retenu fut celui de la grande composition. Un front de mer fut constitué autour du casino par une barre de 600 mètres de long au pied de laquelle fut dessinée la promenade automobile de bord de plage. Au centre de la barre percée, le boulevard perpendiculaire qui débouche et vient buter directement sur la plage accentue la notion de balnéarité. *Le parti* architectural dessiné par l'architecte Louis Simon a *été* celui de la conjugaison du classicisme et de la modernité. *Les immeubles* du boulevard sont référencés à l'architecture néo-classique régionale : la barre du front de mer, *par son toit plat et le* dépouillement de sa façade, renvoie déjà à la modernité formelle des années 50.



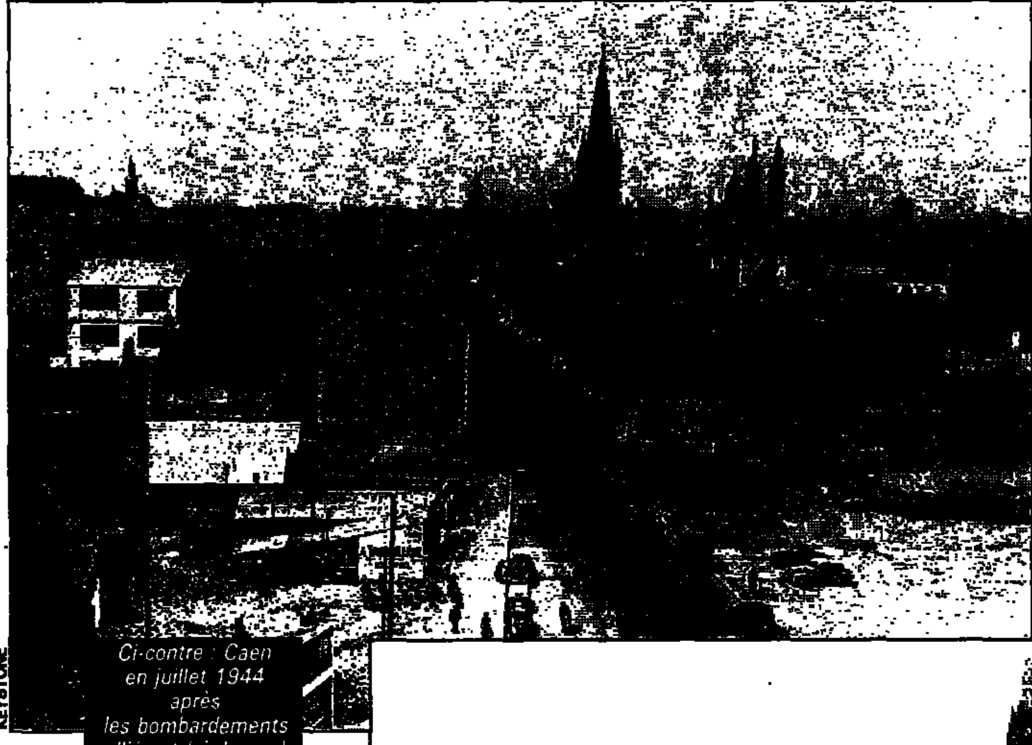
L'échec de Le Corbusier

L'échec patent de la reconstruction sera celui de la doctrine moderne. Engagés dans un débat doctrinal ne souffrant aucune contradiction et contestation, les architectes fonctionnalistes ont été incapables de prendre en considération les frustrations des sinistrés aiguisées par les années de Vichy et les revendications encouragées par le retour à la liberté d'expression. La dimension de table rase du passé que leurs plans d'urbanisme ont contenue fut considérée comme une véritable provocation par les sinistrés avant tout soucieux du désir d'effacer la guerre et ses traumatismes par un retour à la normale. Le Corbusier en fut le bouc émissaire désigné. La nomination, en septembre 1948, d'Eugène Claudius-Petit comme ministre de la reconstruction n'apportera pas de véritable bouleversement. En dépit de son attachement sincère au chef de *file fonctionnaliste, le nouveau* ministre ne put remettre en cause, tant les chantiers étaient déjà avancés, les plans d'aménagement acceptés par ses prédécesseurs. De ce point de vue, l'Unité d'habitation de Marseille constitue bien la butte-témoin des ambitions échouées de Le Corbusier pour la reconstruction française.

Parler de la reconstruction en termes de réussite réfère précisément aux projets qui sont parvenus à concilier les objectifs de la modernisation technique avec un dessin de ville et une forme architecturale qui, tout en jouant le passé comme mémoire culturelle du lieu, ont su produire une ville dotée de sa propre identité. *De ce point de vue, le succès* ne saurait être recherché dans la reconstruction du Val de Loire, archétype des vieux démons d'un projet de société raciste, antisémite et xénéphobe mythifiant le passé à défaut d'affronter son présent, à ranger au magasin des accessoires du Musée Grévin des fascismes à la française. Il est à découvrir dans cette modernité tranquille de bon aloi de l'après-guerre que symbolisent les reconstructions de Caen, de Saint-Malo ou même de Dunkerque; celle qui conjugue à la fois un art de la composition archi*tecturale à une réflexion* poussée en termes de composition des espaces publics et de programmation urbaine; celle qui reflète ce temps suspendu unique dans l'histoire de l'aménagement où la science de l'embellissement de l'architecte a pu entamer un dialogue fécond avec la science des villes de l'urbaniste. On ne saurait toutefois oublier que la reconstruction française est à multiples visages. Par l'étendue des destructions et des grandes opérations d'urbanisme à structurer, par le jeu des contrôles et de la réglementation administrative constituée, la reconstruction fut aussi l'officine d'où sortira le modèle universel du grand ensemble français.

▶ Rémi Baudouï est professeur à l'Institut d'urbanisme de Grenoble, directeur du centre de recherche sur les mutations territoriales et la politique des villes.

(1) Rémi Baudouï : *Raoul Dautry, le technocrate de la République*, Paris, Balland, 1991, 397 p.



KEYSTONE

HULTON DEUTSCH/SIPA PRESS

Ci-contre : Caen en juillet 1944 après les bombardements alliés et (ci-dessus) en cours de reconstruction dans les années cinquante. Un exemple de renaissance réussie sous le signe d'une modernité tranquille.

MADE IN AMERICA

Un goût de liberté

Chewing-gum, Coca-Cola, bas Nylon, cigarettes blondes... Dans le sillage des armées de la Libération arrivent les objets de consommation de la modernité d'outre-Atlantique. Ils vont s'installer durablement dans la vie quotidienne des Français, avec le swing et le be-bop, qui avaient déjà pénétré dans les caves du Saint-Germain-des-Prés de l'Occupation.



D.R.

LES BAS NYLON

On n'en peut plus d'attendre, de se teindre les jambes en imitant au pinceau une couture sépia. Le bas nylon, « arachnéen » comme on l'écrira dans les polars bon marché, gaine les jambes fuselées des dames et des midinettes.

LE COCA-COLA

« Peu importe où vous allez, quelque part, près de vous, il y a un grand panneau rouge avec la marque Coca-Cola. Cela vous rappelle qu'un Coca-Cola glacé est tout ce qu'un rafraîchissement doit être... un goût simple et excitant, une qualité en laquelle on a confiance. Lorsque vous buvez un Coca-Cola glacé, vous savez que c'est "vraiment ça". »

KHARBINE-TAPABOR

ECPA

LES « BLONDES » AMÉRICAINES

« Quand les Américains sont arrivés – c'était à la fin du mois de juin, après la libération de Cherbourg –, ils avaient des Lucky Strike, en petits paquets de cinq. Tout le monde découvrait le tabac blond, mais ce n'est pas pour ça que les gens se sont mis à fumer du blond. C'était nouveau, ça avait un goût de liberté. »

Marie Le Goubey, buraliste à Saint-Pierre-Eglise.

Augmentation de capital d'Eurotunnel.

Le train de l'histoire est en marche. Exploitons-le ensemble.

...Souscrivez

Prix de l'Unité : 22,50 Frs.

Nous y sommes : le Tunnel sous la Manche est ouvert. Les navettes Le Shuttle ont déjà commencé leur ronde sous la Manche, pour transporter les poids-lourds en 35 minutes environ entre la France et l'Angleterre.

Bientôt les trains de marchandises, les TGV Paris-Londres et les navettes touristes Le Shuttle qui transporteront les voitures, vont se joindre à la ronde incessante du plus grand tunnel sous-marin du monde. Environ 22 millions de passagers sont attendus dès 1996, et plus de 15 millions de tonnes de fret. En 2003, il est prévu un trafic de plus de 35 millions de passagers et 25 millions de tonnes de fret.

Le train de l'histoire est en marche, exploitons-le ensemble.

Souscrivez à l'augmentation de capital de 7,29 milliards de francs d'Eurotunnel du 2 au 22 juin 1994.

Un prospectus visé par la COB le 26/05/94 sous le numéro 94-278 et un résumé sont disponibles auprès des banques, des Sociétés de Bourse, de La Poste, des Etablissements Financiers, et du Service des Relations avec les Actionnaires d'Eurotunnel (112, avenue Kléber, 75016 Paris).

La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur l'avis formulé par la société Eurotunnel à destination des souscripteurs et figurant en tête du prospectus, notamment sur l'indication que : "Bien que les Administrateurs considèrent que les hypothèses retenues dans les prévisions financières présentées" à titre illustratif "sont raisonnables (...) tout investissement dans Eurotunnel comporte une part de risque significative, qu'il appartient au seul souscripteur d'apprécier".

Pour plus d'informations, consultez le 3615 Eurotunnel.*

EURO TUNNEL

*0,12 franc l'accès, 1,27 franc la minute. © Eurotunnel 1994.